Prévisions atmosphériques

Aperçu pour demain: quelques chutes de neige. Il continuera de faire doux.

★★★ 36 PAGES

LE SOLEIL

72e ANNEE — No 37 QUEBEC, MARDI 11 FEVRIER 1969 PRIX DIX CENTS

Whisky Clair McGuinness



Vieilli dans des fûts de chêne



PROPOS SERIEUX — Le premier ministre Robichaud, du Nouveau-Brunswick (à gauche), le premier ministre Bertrand, du Québec, et le premier ministre Trudeau semblent échanger des propos sérieux au cours du diner qui a été offert, hier soir, à Government House, aux premiers ministres provinciaux qui assistent à la conférence fédérale-provinciale sur la constitution. (Téléphoto PC)

Assurance santé

Le Québec et l'Ontario se liguent contre le plan fédéral

Par Normand GIRARD

OTTAWA (de notre envoyé) — L'Ontario et le Québec sont tombés à bras raccourcis ce matin, sur le projet fédéral d'assurance-santé dont les deux provinces réclament ou l'abandon ou l'équivalence fiscale inconditionnelle.

MM. John Robarts et Jean-Jacques Bertrand ont en outre blâmé le fédéral de ne pas les avoir consultés à ce sujet.

Les deux chefs de gouvernement ont tenu ces propos devant la conférence sur la constitution qui a entrepris de discuter aujourd'hui des pouvoirs de taxation et de dépenses des divers gouvernements dans le cadre de la constitution actuelle.

FRONT COMMUN

Les deux plus importantes provinces du pays, ont exprimé des points de vue à peu près identiques concernant le programme fédéral d'assurance santé dont elles disent ne pas pouvoir bénéficier.

Le premier ministre ontarien, M. John Robarts, a réclamé une fois de plus l'équivalence fiscale du pouvoir central en ce qui concerne l'assurance santé. Il a qualifié de "ballon politique lancé à la grandeur du pays" ce projet qui permettra au gouvernement fédéral de prélever quelque 225

(Suite à la page 2, 3e col.)

Trudeau s'en prend à l'attitude de Québec, face aux questions fiscales

De notre correspondant à Ottawa
Donald DOYLE

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'en est pris ce matin à l'attitude du gouvernement du Québec qui accepte que le fédéral dépense dans sa province quand cela fait son affaire mais qui dénonce Ottawa quandt c'est l'inverse.

Dans l'optique du premier ministre canadien, c'est là que repose tout le problème, à savoir s'entendre sur des règles générales qui puissent être acceptées par tous, en tout temps, et non pas uniquement quand cela fait l'affaire d'une province.

L'intervention de M. Trudeau est survenue après que le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joe Smallwood, eut fait remarquer que le Québec se trouvait dans le cas des provinces les plus défavorisées et qu'il ne pourrait guère progresser si ce n'était des sommes qui lui sont versées par Ottawa au chapitre de la péréquation.

Le premier ministre québécois a répondu en admettant que la péréquation avait joué un rôle utile au Québec mais que cela ne

(Suite à la page 2, 2e col.)

Benson ne prévoit pas d'aide financière aux provinces immédiatement

OTTAWA (d'après la PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, a dissipé toute possibilité d'une offre d'aide financière immédiate aux provinces de la part du gouvernement central.

M. Benson a déclaré, dans une entrevue, quelques minutes avant la reprise de la conférence sur la Constitution, aujourd'hui,

(Suite à la page 2, 3e col.)

La vente du cidre bientôt autorisée au Québec

par Benoît ROUTHIER

MONTREAL (de notre envoyé) — La vente du cidre serait bientôt autorisée dans la province de Québec.

En effet, la Régie des Alcools s'est fait demander par le Conseil des ministres la semaine dernière, de préparer une règlementation en ce sens.

Ce nouveau pas vers la légalisation de la vente du cidre au Québec a été annoncé, hier, par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M.

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Autres nouvelles, 12

Policiers et étudiants du Sir George Williams s'affrontent

MONTREAL (PC) — Des accrochages ont eu lieu ce matin entre la police et les étudiants qui occupent une partie de l'édifice principal de l'université Sir George Williams, au centre de la ville de Montréal.

Selon les premières informations reçues, au moins quatre policiers et plusieurs étudiants ont été blessés au cours des accrochages qui se sont produits au moment où les policiers faisaient irruption au septième étage pour en déloger une centaine d'étudiants qui occupent depuis une semaine, une salle de l'université et la cafétéria adjacente.

La police signale que les étudiants ont abandonné le septième étage et ont gagné le neuvième, où ils se sont barricadés à l'intérieur du centre des ordinateurs.

Les étudiants protestataires sont menés par un groupe de Noirs des Antilles anglaises. De plus, environ 150 étudiants noirs manifestent au dehors, en criant: "Police go home !"

Les manifestants noirs doivent cependant essuyer les insultes d'un autre groupe de manifestants qui scandent: "Retrounez aux Antilles !"

Les Antillais, dont plusieurs ont recouvert leur visage d'un foulard pour ne pas être identifiés sur les photographies, répondent en surnommant de "whitey" les opposants blancs.

Les étudiants ont menacé de tout casser, dans ce centre qui a coûté un million de dollars, si la police essaye de franchir les barricades.

Les 50 policiers ont décidé d'étendre des renforts avant de reprendre leur offensive.

Pendant ce temps, les étudiants lancent par les fenêtres livres, cartes d'ordinateurs et meubles saccagés. Les rues environnantes sont jonchées de débris. Ils ont également ouvert les tuyaux d'eau des pompiers qui se trouvent à l'intérieur du bâtiment, brisé des meubles et bloqué les escaliers.

M. Michael Sheldon, adjoint du recteur Douglas B. Clarke, a déclaré, dans une interview, que l'intervention de la police a eu lieu à la demande des autorités qui se sont plaintes de ce que les étudiants saccageaient la cafétéria.

Selon M. Sheldon, les étudiants auraient utilisé les tables et les chaises pour élever des barricades.

"Il est encore difficile de dire avec précision l'ampleur des dégâts occasionnés", dit-il, ajoutant que devant l'avance de la police, les étudiants ont abandonné leurs barricades du septième étage pour se réfugier au neuvième étage, là où se trouve le centre des ordinateurs de l'université, qui a coûté un million de dollars. L'occupation dure depuis le 29 janvier.

Les étudiants avaient occupé le centre des ordinateurs, une première fois, il y a deux semaines, en guise de protestation contre la composition d'un comité administratif chargé de fai-

(Suite à la page 2, 1ère col.)

A LIRE

Liens avec Pékin —

Sharp a fait savoir hier que l'ambassade du Canada à Stockholm avait reçu l'ordre de contacter l'ambassade de la Chine continentales dans le but de lui faire part du désir du Canada d'entamer les entretiens en vue d'établier des liens avec Pékin.

— page 3

Le courrier —

La livraison du courrier le samedi prendra fin le 15 février, soit samedi prochain, avec l'entrée en vigueur de la semaine de cinq jours pour les postiers.

— page 3

Les enseignants —

La partie patronale devait faire part, aujourd'hui de sa décision sur la reprise des négociations.

— page 7

Langue des affaires —

Un homme d'affaires de Toronto se dit "convaincu que le langue des affaires dans la province de Québec devrait être le français".

— page 15

Tempêtes —

Fortes chutes de neige en Gaspésie, dans le Bas Saint-Laurent et aux Etats-Unis, où on déplore 37 pertes de vie.

— pages 21 et 36

Berlin —

L'ancienne capitale allemande devient le centre d'une querelle.

— page 36

Israël —

Crise ministérielle possible en Israël.

— page 36

SOMMAIRE

Arts et Lettres	29
Annonces classées	30 à 33
A Québec aujourd'hui	29
Bandes illustrées	12
Bridge	32
Décès	35
Documents	20
Famille	9 à 11
Finance	26 à 28
Horoscope	31
Mots croisés	30
Patron	11
Sport	22 à 25
Télévision	21

Avec une victoire facile, Douglas reprend son siège

NANAIMO, C.-B. (PC) — M. T. C. Douglas, a préparé aujourd'hui des plans en vue d'une visite de remerciement parmi see électeurs, après une victoire aisément remportée, dans l'élection complémentaire de lundi, pour le comté de Nanaimo-Cowichan-The Islands.

Le leader national du Nouveau parti démocratique, dont le prestige a été confortablement rehaussé par une majorité de 6,814 votes, a déclaré qu'il ne partira pas pour Ottawa et la Chambre des communes d'ici une semaine.

"Je veux passer quelques jours à faire le tour du comté pour exprimer personnellement mes remerciements à mes électeurs, pour leur vote de confiance", a déclaré M. Douglas.

Il a qualifié sa victoire, qui conserve au parti NPD le siège de l'île de Vancouver, "d'étape mémorable dans une carrière politique qui compte déjà 35 ans".

Un mandat

"J'ai mené des luttes plus serrées, mais celle-ci restera certainement l'une des plus mémorables", a dit le vieux politicien de 64 ans. Ce n'est pas une victoire personnelle, mais plutôt un mandat du peuple de cette région, afin de faire savoir au gouvernement que les Canadiens veulent un leadership véritable plutôt que l'inertie."

M. Douglas a pris la tête du peloton dès les premiers rapports, lundi soir, et son avance n'a fait qu'augmenter pendant la soirée. Lorsque les 218 bureaux de scrutin ont été rapportés, M. Douglas avait 19,712 votes, le libéral Eric Winch, 12,898 et le candidat conservateur Magnus Verbrugge, 1,982.

A la Chambre des communes, la répartition des sièges est maintenant la suivante: libéraux 154, progressistes conservateurs 72, NPD 22, créditistes 14, indépendant 1, vacant 1.

On s'attendait à ce que M. Douglas remporte la victoire, lundi, mais sa marge impressionnante a surpris plusieurs observateurs, y compris ceux de son propre parti.

A Ottawa, le leader parlementaire du NPD, M. David Lewis, s'est déclaré "très satisfait" de la victoire de M. Douglas.

"Notre parti et le parlement bénéficieront grandement de son retour à la Chambre des Communes", a-t-il précisé.

M. Lewis a ajouté qu'il croyait que "toute personne objective s'accordera à dire que le retour de M. Douglas est une bonne chose pour la pays."

M. Douglas reprendra la tête du groupe parlementaire de 22 députés du NPD aux Communes alors que M. Lewis retournera à son ancien poste d'assistant leader parlementaire.

Homme blessé

Une bombe endommage un édifice de l'armée

MONTREAL (PC)—Un puissant engin placé près d'une fenêtre à l'extérieur d'un édifice des forces armées canadiennes dans le nord de Montréal a explosé, hier soir, blessant légèrement un homme et faisant éclater les fenêtres de trois édifices avoisinants.

L'explosion survenue à l'édifice abritant les services techniques des forces armées canadiennes situé sur Bates Road a brisé toutes les fenêtres de cet édifice de quatre étages, d'un édifice voisin de cinq étages et d'un immeuble d'appartements situé à proximité.

La police a fait savoir que les dommages étaient peu importants parce que la charge était dirigée vers l'extérieur de l'édifice.

Un préposé à l'entretien a été blessé et conduit à l'hôpital où

(Suite à la page 2, 1ère col.)



APRES L'EXPLOSION — Des membres de l'escouade des techniciens de la police de Montréal recherchent des fragments de la bombe qui a explosé, hier soir, devant un immeuble des forces armées canadiennes. Un employé au travail dans l'immeuble a été légèrement blessé, tandis que les vitres d'immeubles voisins ont volé en éclats. (Téléphoto PC)

Conférence de Niamey: Entente Québec-Ottawa

OTTAWA (par N.G.) — M. Jean-Jacques Bertrand a laissé savoir hier, qu'une entente serait intervenue entre le gouvernement fédéral et celui du Québec concernant la conférence sur la francophonie qui s'ouvrira à Niamey, au Niger, le 17 février.

Le premier ministre du Québec a déclaré qu'on lui avait dit qu'une formule semblable à celle qui avait été mise au point dans le cas de la conférence des ministres de l'Education des pays francophones d'Afrique et Malgache, qui eut lieu au Congo-Kinshasa, à la mi-janvier, sera utilisée.

"C'est la même solution qu'au Congo - Kinshasa", dit-il. A cet endroit, il y avait eu une "représentation" canadienne à l'intérieur de laquelle se trouvaient des "délégations" du Québec, de l'Ontario et du Nouveau - Brunswick.

Dans le cas de Niamey, a dit M. Bertrand, il y aura une "délégation" québécoise qui se joindra sur les lieux à la "représentation" canadienne.

Il semble probable que ce sera le ministre Marcel Masse qui prendra la tête du groupe québécois.

Interrogé à savoir s'il avait objection à ce qu'un ministre fédéral soit à la présidence de cette "représentation", M. Bertrand a répondu dans la négative, précisant que cette fois-ci les sujets de compétence exclusivement fédérale seront discutés.

Le premier ministre a ajouté que l'on est en voie de procéder à la formation de la "délégation" québécoise et que sa composition pourrait être connue aujourd'hui.

Dans la capitale canadienne, hier soir, d'autres sources mandaient que les représentants des gouvernements canadien et québécois devaient avoir d'autres entretiens à ce sujet, en soirée.

Enfin, M. Bertrand s'est demandé pourquoi il y aurait plus de problèmes cette fois. "Il n'y en a pas eu à Kinshasa", dit-il.

Pee-Wee

HIER

Classe AA"

Castors (Québec) 5,
LaSalle 3
Young Nationals (Toronto) 4,
Oshawa 3
London 2,
Shopsey's (Toronto) 5
Winnipeg 6,
Sherbrooke 1
Saint-Jean (N.-B.) 3,
Young Rangers 2
Harvey's (Toronto) 4,
Etobicoke (Toronto) 0

Classe "A"

Aucune joute.

Classe "B"

Richmond Hill 2,
Gatineau 3
Buckingham 0,
Charlettetown 13
Montmorency 2,
Pointe Gatineau 5
La Tuque 10,
St-Georges de Beauce 0

Classe "C"

Indiens du Québec 1,
Murdochville 2
Labrador (T.-N.) 3,
Valcartier 0
Princeville 6,
Kentville 1
Indiens (Caughnawaga) 4,
Borden 2

(Suite à la page 2, 5e col.)

(Détails à la page 22)

Policiers et...

(Suite de la première page)

re enquête sur des accusations de racisme formulée contre un professeur adjoint.

L'occupation du salon et du réfectoire a eu lieu une semaine plus tard.

La cause du conflit

Le professeur Perry Anderson, de la faculté de biologie, est accusé par un groupe d'étudiants noirs d'avoir tronquer les notes d'examen de six de leurs camarades, en avril dernier, de manière à empêcher qu'aucun d'eux n'obtienne une mention supérieure à "C".

Le recteur, M. Douglas B. Clarke, a annoncé dimanche que le prof. Anderson avait été provisoirement suspendu, mais sans préjudice des accusations portées contre lui. "Ce n'est qu'une mesure administrative prise dans le contexte de la situation actuelle", dit-il.

Son assistant, M. Sheldon, a déclaré aujourd'hui que les contestataires, ont "probablement commencé à saccager la cafétéria parce que nous leur avons annoncé que nous examinerions leur requête en vue de la réorganisation du comité administratif. Nous leur avons dit que nous comptions examiner le mémoire soumis par leur avocat et leur donner la réponse aujourd'hui. C'est alors que nous avons appris qu'ils se livraient à des désordres dans la cafétéria."

Une cinquantaine de policiers casqués et munis de matraques sont alors intervenus, dit-il.

M. Sheldon estime que de sérieuses échauffourées pourraient se produire dans la journée si les étudiants refusent d'évacuer les lieux.

S'il s'avérait que des actes criminels ont été commis, a dit enfin M. Sheldon, l'université portera plainte contre les étudiants.

La vente...

(Suite de la première page)

Clément Vincent, alors qu'il portait la parole au banquet annuel de l'Institut agricole du Canada, à Montréal.

Cette règlementation, attendue depuis longtemps par les pommiculteurs du Québec, ne saurait tarder maintenant que la Régie des Alcools a été invitée à la préparer, nous a-t-on fait remarquer.

Dès qu'elle sera faite, elle sera soumise au Conseil des ministres, et, comme celui-ci se réunit chaque semaine, sa décision sur le sujet ne saurait tarder.

Une bombe...

(Suite de la première page)

l'on rapporte que son état n'est pas grave.

Ce même édifice avait été la cible de terroristes en mai 1963, et l'attentat avait alors été attribué au Front de libération du Québec.

Un porte-parole des forces armées a déclaré que la personne blessée était occupée à effectuer du travail de nettoyage dans l'édifice, quand elle a été coupée légèrement à une jambe par des éclats de verre.

"Des préposés au nettoyage et des gardiens se trouvaient dans l'édifice, mais nous ne voulons pas dire combien", a-t-il dit.

Il a ajouté que l'édifice était utilisé par "une unité de spécialistes", qui supervisent "l'exécution de travaux accomplis sous contrat pour les forces armées".

Comme la bombe a explosé dans un édifice appartenant au gouvernement fédéral, la police militaire et la Gendarmerie royale ont été appelées sur les lieux avec la police de Montréal et le service des incendies.

L'explosion est survenue un peu après 21h., hier soir.

Victoire des conservateurs en Alberta

EDMONTON (PC) — M. Bill Yurko a remporté une victoire surprenante, hier, lors d'une élection complémentaire dans la circonscription provinciale de Strathcona - Est, donnant aux progressistes - conservateurs un siège qui avait été occupé depuis sa création, en 1956, par l'ancien premier ministre E. C. Manning.

M. Manning s'était retiré en faveur du premier ministre Harry Strom après avoir servi pendant 25 ans comme premier ministre provincial. Au cours de trois élections précédentes en Alberta, il avait toujours joui d'une majorité confortable.

A l'issue de cette défaite, le gouvernement du Crédit social se voit donc avec un mandat de 55 des 65 sièges de l'Assemblée législative. Les conservateurs portent à sept le nombre de leurs députés. Les autres sièges sont occupés par deux libéraux et un indépendant.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Trudeau s'en prend...

(Suite de la première page)

justifiait quand même pas le gouvernement fédéral d'envahir des champs qui sont de juridiction provinciale comme la santé, l'éducation et le bien-être social.

Pour M. Trudeau, le principe énoncé par le premier ministre québécois à l'effet que les provinces doivent avoir des ressources suffisantes pour s'acquitter de leur tâches est un principe sain, avec lequel il est d'accord.

Mais la question qui se pose au chef du gouvernement central c'est de quelle façon le gouvernement canadien peut à la fois taxer et dépenser de façon que tous les citoyens atteignent un standard de vie qui soit égal pour tous.

Après avoir souligné que le Québec avait reçu l'an dernier quelque 285 millions de dollars au chapitre de la péréquation et que ce montant augmenterait à 310 millions cette année, il a ajouté :

"Il est évident que pour faire cela le gouvernement fédéral doit avoir le droit de taxer et de dépenser. La question qui se pose c'est où cela doit être limité."

Selon lui, si le Québec permet à Ottawa de dépenser 212 millions dans les cadres d'ARDA il faut supposer que la province est d'accord pour que le fédéral taxe pour se procurer les revenus qu'il dépense dans ce projet. Il a ensuite cité le cas de la route Trans-Canada, de l'assurance hospitalisation et finalement celui des subventions aux écoles techniques alors que dans ce cas la province se plaint de ce que l'on ait abondonné le programme.

Pour ce qui est de medicare, il a souligné que la province avait été consultée ajoutant que certains éléments avaient été adoptés à la demande même de la province.

Si le Québec n'est plus d'accord aujourd'hui, a dit M. Trudeau, il ne faut pas en conclure que l'on doit changer les lois à chaque fois qu'il y a un changement de gouvernement.

M. Bertrand a aussitôt répliqué en disant qu'il admettait la nécessité d'avoir certains standards à l'échelle nationale il n'était pas pour autant prêt à concéder qu'ils soient établis en vertu d'une législation fédérale.

Ces standards, ils peuvent fort bien être établis dans la limite des juridictions provinciales notamment via des ententes entre les provinces elles-mêmes.

Il a ensuite donné en exemple le Comité des ministres de l'Education qui fonctionne à l'heure actuelle.

Pour ce qui est de la péréquation, le premier ministre québécois a dit qu'il s'agissait d'un pouvoir exceptionnel qui devrait durer tant que la situation qui le justifie demeurera elle-même exceptionnelle.

Quant à l'assurance-santé (medicare), M. Bertrand a nié que la province ait négocié toutes les modalités de ce projet avec le gouvernement fédéral.

Un investissement qui rapporte beaucoup

MIAMI (UPI) — Charles "Bebe" Rebozo est un riche célibataire ami du président Nixon — mais peu de gens en savent plus que cela à son sujet. Toutefois, un membre du Congrès, Wright Patmann, pourrait faire changer cette situation.

Patman s'intéresse à un marché avec la Small Business Administration (SBA) qui assure à Rebozo — avec qui Nixon est allé faire de la voile en fin de semaine — un revenu de $2.4 millions par suite d'un investissement de $900,000 dans un centre d'affaires pour les exilés cubains, à Miami.

Patman a déclaré qu'il "songeait sérieusement" à mener une enquête sur cette affaire.

Thomas A. Butler, le directeur régional de la SBA pour Miami, a également demandé à ses supérieurs à Washington de se pencher sur un marché avec l'ami de Nixon à propos d'une île de $3.5 millions au large des plages de Miami.

Benson ne...

(Suite de la première page)

qu'il n'y avait rien de changé depuis la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances.

Le ministre fédéral des Finances avait déclaré, à la conférence de décembre, que si les provinces voulaient plus d'argent pour rencontrer leurs obligations, elles devraient se le procurer elles-mêmes.

La seule mention apparente d'une nouvelle aide fédérale à l'horizon a été faite dans le discours que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a prononcé, hier, en ouvrant la conférence de trois jours sur la Constitution. M. Trudeau a mentionné qu'Ottawa pourrait procurer un secours financier et technique aux provinces pour l'expansion des droits linguistiques dans l'éducation, les Cours et autres institutions provinciales.

Lorsqu'on lui a demandé si la situation était changée à la suite de cette promesse d'aide, le ministre des Finances du pays a répondu: "Je ne le crois pas".

Le Québec...

(Suite de la première page)

millions de dollars dans sa province aux fins de l'impôt dit "de progrès social".

"C'est un programme qui ne nous apportera rien et nous voulons recevoir les capitaux que vous prélèverez chez nous", dit-il.

RUINE DU REGIME

Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a abondé dans le même sens que son collègue de l'Ontario, réclamant à son tour les quelque 120 millions de dollars que le fédéral percevra au Québec par le truchement de la taxe de progrès social.

Il s'est demandé pourquoi le fédéral persiste à vouloir mettre en oeuvre un programme dont les provinces ne veulent pas et qui est au surplus exclusivement de juridiction provinciale.

"Nous du Québec, dit-il, nous n'avons pas les moyens de mettre sur pied un programme d'assurance santé. Nous le ferons comme nous l'avons dit déjà, par étapes, quand nous voudrons et quand nous le pourrons surtout".

M. Bertrand s'est demandé si le gouvernement fédéral se rend compte, à travers la situation politique actuelle, qu'on sape la confiance qu'on voudrait avoir dans le système fédéral.

"Le manque de responsabilité du fédéral, dit-il, conduit directement à la ruine du régime fédéral. Trop souvent c'est le fédéral qui a l'argent et ce sont les provinces qui ont les droits, les pouvoirs et les responsabilités.

"Il s'agit de savoir si l'argent doit suivre les droits, les pouvoirs et les responsabilités ou si ce sont les droits, les pouvoirs et les responsabilités qui doivent suivre l'argent?

"Quant au Québec, il croit que l'argent devrait suivre les droits, les pouvoirs et les responsabilités".

M. Bertrand s'est également élevé contre la décision unilatérale du gouvernement fédéral de réduire son programme de subvention pour la construction d'écoles professionnelles et techniques.

"Les arrangements actuels, dit-il, ne sont même pas respectés. Alors que le programme prévoyait des subventions de 374 millions pour le Québec, a-t-il signalé, le pouvoir central impose arbitrairement seulement 34 millions même si le Québec aurait droit à encore 150 millions.

"Cette limitation, dit-il, est injuste, pour les provinces qui n'ont pas pu bénéficier du programme dès le début".

Le chef de la délégation québécoise a en outre exprimé l'avis que si l'on devait accepter les suggestions faites précédemment par le premier ministre de la Colombie Britannique cela mènerait à un gouvernement unitaire national.

M. W. C. Bennett avait suggéré que le système de péréquation en vigueur puisse s'appliquer à tous les citoyens canadiens sans exception par le truchement de programmes les concernant, initiés par le pouvoir central, dans quelque domaine que ce soit plutôt que ce soit les provinces qui reçoivent cette péréquation et l'utilisent selon leurs propres priorités.

6,800 morts sur les routes britanniques

LONDRES (AFP) — Six mille huit cents personnes ont trouvé la mort sur les routes britanniques en 1968. Le nombre des blessés graves s'est élevé à 88,600, et celui des blessés légers à 253,700, indiquent des statistiques officielles publiées hier à Londres.

Depuis l'adoption, en octobre 1967, de la loi sur la sécurité routière, les accidents de la route ont diminué de six pour cent en 1968 par rapport à 1967.

Les dispositions de cette législation, appliquées par étapes, comportent notamment les tests antialcooliques et la limitation de la vitesse sur les autoroutes et certaines routes britanniques.

Miki Théodorakis restera en déportation

ATHENES (AFP) — Miki Théodorakis, compositeur et ancien député du parti grec d'extrême gauche EDA, restera en déportation pour une nouvelle période de six ans, par décision administrative, apprend-on, de bonne source. Il avait été déporté dans un village du Péloponèse en août 1968.

D'autre part, Miki Théodorakis, qui est inculpé, avec cinq autres anciens députés de l'EDA dans une affaire datant d'avant le coup d'état du 21 avril 1967, comparaîtra le 12 février devant la cour d'appel d'Athènes. Ce procès avait déjà été ajourné par deux fois, faute de témoins.

Les cinq autres députés impliqués dans cette affaire qui concerne un délit d'"injure à l'armée" commis, selon l'acte d'accusation, en novembre 1966, sont: Ilias Iliou, 65 ans, ancien représentant parlementaire de L'EDA, Théophrastos Pappas, Nicolos Ganitis, Antonios Brillakis et Vassilios Efraimidis. Les deux derniers sont actuellement en fuite.

Danseuse exotique arrêtée à St-Nicolas

Les agents de la Sûreté du Québec ont effectué l'arrestation d'une danseuse aux seins nus, hier soir, dans un restaurant de la rive-sud. Les policiers ont interrompu le spectacle au grand désappointement de nombreux spectateurs. La Montréalaise aura à répondre à l'accusation d'avoir donné un spectacle indécent.



C'EST UNE PROTECTION contre les lumières aveuglantes des caméras, pour M. Trudeau.

Les pirates de l'air

Quatre pays s'opposent à la demande des Etats-Unis

MONTREAL (PC)—Les Etats-Unis se sont vus refuser hier, leur demande pour que les pirates de l'air soient considérés comme des criminels internationaux et punis en conséquence.

L'Algérie, le Danemark, la France et la Grande-Bretagne se sont opposés à la demande américaine lors d'une réunion du sous - comité juridique de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Ces pays membres se sont d'abord objectés à une suggestion du représentant américain, M. K. E. Maimborg, et voulant qu'un pirate de l'air soit poursuivi selon la loi du pays ou soit extradé dans le pays où l'avion a été enregistré.

Le délégué américain a dit que son point de vue était fondé sur une lettre du représentant américain au conseil exécutif de l'OACI formé de 27 membres, laquelle demandait que les articles de la convention de Tokyo de 1963 traitant des délits commis à bord d'un avion soient plus précis.

Cette lettre datée du 31 janvier demande que :

— Toute personne qui tente de faire dévier un avion de sa route par la violence ou par la menace de violence soit considérée comme un criminel;

— Tous les pays ayant signé un tel accord accepteraient de détenir une personne accusée d'avoir détourné un appareil de sa route et selon certaines conditions à le déporter au pays où l'avion a été enregistré;

— Les personnes extradées en vertu de cet accord ne seraient détenues, ne subiraient de procès ou ne seraient punis dans ce pays où l'avion détourné a été enregistré pour aucun autre délit que celui de piraterie.

Le sous-comité juridique de l'OACI, formé de 14 membres, doit se réunir à nouveau aujourd'hui et poursuivre durant cette semaine ses séances d'étude sur l'aspect juridique du problème causé par les pirates de l'air.

VICHY SUPRÊME PURGATIVE
Eau purgative importée de VICHY • FRANCE

Pee-Wee...

(Suite de la première page)

St-Marc des Carrières 2,
Les Saules 4

Saint-Joachim 3,
Waterloo 6
(Pont-Rouge reclassifié)

Pont-Rouge 3,
Windsor 6
(Pont-Rouge reclassifié,
Windsor disqualifié)

Saint-Fidèle (Charlevoix) 1,
Thornhill 7
CE MATIN
Classe "A"

Drummondville 2,
Brandton 3

Watertown 0,
Barrie 22

Valleyfield 1,
Pointe-Claire 5

(Détails à la page 21)

A VENDRE

GARAGE
Construction de 1re qualité, superficie de travail, 14,000 p.c. Bureaux, 5,000 p.c. Stationnement 11,000 p.c. Situé rue Arago Ouest. Conviendrait pour entrepreneurs ou manufacturiers.

ENTREPOT
A vendre ou à louer. Situé rue de l'Espinay. Grandeur approx. 7,000 p.c. dont la moitié libre immédiatement.

Facilités de financement
GABRIEL BOUCHARD, TEL.: 681-3571
ou le soir: 683-1334

VIC TANNY'S
LA PLUS VASTE ORGANISATION AU MONDE DE STUDIOS DE SANTE

MAINTENANT INSTALLEE
A QUEBEC



Informez-vous des
TAUX PRIVILEGIES DE LA PHASE 1



Le nombre d'inscriptions sera limité à ces taux aussi minimes.
PROFITEZ DES FACILITES LES PLUS SOMPTUEUSES AU MONDE D'EAUX SALUTAIRES
Studio ultra-moderne de santé pour hommes ● Somptueux salon de galbe de silhouette pour dames ● Bains à remous Hydronic ● Exerciseurs et appareils de perte de poids spécialement conçus pour Vic Tanny ● Appareils d'exercice à résistance progressive bénigne ● Salles d'inhallation d'eucalyptus ● Salles à chaleur sèche du désert ● Salles à soleil de la Californie ● Gymnases entièrement équipés ● Programme individuels et service personnel hors pair.

STUDIO DE SANTE
VIC TANNY'S
2965, PREMIERE AVENUE (LIMOILOU)
626-6216

STUDIOS DANS LES PRINCIPALES VILLES AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

réceptions ? consultez un grand nom...
bardou
Ave Cartier+rue Couillard

VISITEZ LE MAGASIN
ANDRE DUBOIS
pour l'achat de:
● dominos de fantaisie ● maquillage ● barbes ● moustaches ● flûtes ● ballons ● bruiteurs ● etc.
COSTUMES, PERRUQUES ET DIADEMES A LOUER
Ouvert tous les soirs
50 COTE DE LA MONTAGNE - 692-0264

Choisissez n'importe quel assortiment

MAXIM avec Krème
NESCAFE avec Krème
NESCAFE naturel
NESCAFE sucre
CHOCOLAT riche
THE avec Krème
THE avec citron

SOUPES
POULET
BOEUF
OIGNONS
TOMATES
POIS

BREUVAGES CHAUDS
Sachet d'aluminium bon pour une tasse
Eau chaude à ajouter
Aucune réfrigération requise
3 1/2¢ CH.
Ces sachets s'adaptent aux Vendeuses automatiques ("Dan ou Dandy")
Livraison gratuite par la poste moyennant commande de 100 sachets pour $3.50. Payable par mandat-poste ou chèque acceptés seulement.
Empaquetés à Montréal.
LA CIE QUEBEC VENDING INC.
4753 rue Pontiac, Montréal 176



Futurs mariés
Vous recherchez une maison de confiance... une visite s'impose pour le choix de votre ameublement.
gd MEUBLES
gaston dussault
OUVERT LE SOIR
9 RUE COURCELETTE TEL.: 683-2327

Le problème canadien n'est pas insoluble, dit Bertrand

par Normand GIRARD

OTTAWA (de notre envoyé) — Le premier ministre du Québec ne croit pas que le "problème canadien soit insoluble" en dépit des divergences d'opinions exprimées, hier par les chefs de délégation des diverses provinces du pays.

M. Jean-Jacques Bertrand a exprimé l'avis à l'issue de cette première journée de discussions constitutionnelles, que le comité permanent de hauts fonctionnaires des divers gouvernements devra poursuivre son travail.

"Il faut être optimiste et tenace", dit-il au cours d'une conférence de presse improvisée accordée aux journalistes peu après l'ajournement des travaux.

Le premier ministre du Québec a alors admis "honnêtement", a-t-il précisé, qu'il y a de la part de certaines provinces, dont celles de l'Ouest, bien peu de compréhension des positions exprimées par le Québec.

M. Bertrand, qui en est à sa première expérience sur la scène fédérale - provinciale en tant que premier ministre de sa province, a dit s'être rendu compte que le Canada "n'est pas un pays facile à diriger".

Il s'est refusé à porter un jugement sur cette première journée de délibérations parce que, a-t-il expliqué, "aujourd'hui nous avons entendu des déclarations faisant ressortir une grande diversité d'opinions. Demain (aujourd'hui), dit-il, nous allons discuter."

POUR LE QUEBEC

Le chef du gouvernement québécois a profité de la circonstance pour signaler, en réponse à une question d'un journaliste, qu'il s'était exprimé au nom du Québec dans sa déclaration d'ouverture, en matinée.

Au cours d'une entrevue à la télévision à l'issue de la séance de la matinée, le premier ministre du Canada, M. P. E. Trudeau, avait fait remarquer que M. Bertrand n'était pas habilité à parler au nom de tous les Canadiens français du Canada.

Hier soir, M. Bertrand a rétorqué à M. Trudeau qu'il parlait au nom du Québec, où vivent 80 pour cent des francophones du pays, soit au nom d'une majorité qui a droit à la maîtrise de sa destinée.

PEU DE PROGRES

En ce qui concerne l'évolution de la pensée des autres provinces canadiennes face au "problème canadien" engendré par les revendications du Québec pour une nouvelle constitution, et un nouveau partage des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement, il a admis que les progrès ne sont guère perceptibles.

Les positions exprimées par les provinces de l'Ouest, celles des Maritimes et l'Ontario, sont à peu près identiques à celles qu'elles avaient fait valoir à la conférence du Canada de demain, à Toronto, en 1967, et à la première conférence constitutionnelle de février 1968.

"Il nous faut admettre honnêtement, dit-il, que nos positions, à nous du Québec ne sont pas comprises. "M. Bertrand a bien voulu voir dans l'attitude des provinces anglaises, cependant, "la recherche d'une meilleure compréhension de notre problème."

PAS DE CANADA FRANCAIS

Faisant allusion aux propos tenus par les premiers ministres des Prairies concernant l'inoppportunité de garantir le bilinguisme dans une charte des droits, laquelle serait elle-même insérée dans la constitution canadienne, parce qu'il n'y a là que de faibles pourcentages (6 et 7 pour cent) de francophones, il a fait remarquer:

"Aucun doute que c'est la raison pour laquelle on doit reconnaître qu'il n'y aura pas de Canada français s'il n'y a pas de Québec." Et, avait-il signalé plus tôt dans la journée, il n'y aura pas de Québec si on ne procède pas à un partage des pouvoirs.

Le premier ministre du Québec a répété que ce partage des pouvoirs doit être compris dans la nouvelle constitution, de manière à le rendre plus rigide et à le soustraire à tout envahissement du pouvoir central.

LA JEUNESSE

M. Bertrand a expliqué que ce qu'il avait voulu dire dans sa déclaration d'ouverture en parlant de l'impatience de la jeunesse, c'est que l'avenir des pays repose sur la jeunesse.

"On se demande, dit-il, si cette jeunesse n'est pas impatiente à ce point de se dire que ces conférences fédérales-provinciales à répétition ne sont pas inutiles?"

Il a enfin déclaré qu'il y a certainement des problèmes graves au Canada à l'heure actuelle mais que néanmoins, notre pays souffre favorablement la comparaison avec d'autres parce que "c'est le coin de terre le plus libre au monde".

"Nos problèmes sont-ils insolubles?, a-t-il lancé. Je ne le crois pas. Il nous faut être optimistes et tenaces. Bâtir une constitution est une oeuvre qui peut difficilement s'accomplir en quelques semaines."

Trudeau est disposé à tous les compromis honorables

OTTAWA — S'il est vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, le première journée de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution en fut la preuve éloquente, hier.

Les observateurs, à l'instar des téléspectateurs qui en ont suivi les péripéties, ont eu droit à une longue suite de monologues à l'occasion desquels chaque chef de délégation a réédité des points de vue connus, certains depuis des années.

Les provinces anglaises, par exemple, favorisent un gouvernement central fort. Certaines ne voient pas l'utilité d'une révision constitutionnelle globale et d'autres insistent davantage pour obtenir d'argent d'Ottawa.

Quant au Québec, fidèle à ses principes, il réclame toujours une nouvelle constitution qui lui donnera plus de pouvoirs, plus d'autonomie dans un grand nombre de domaines et la reconnaissance de sa situation particulière.

Le fédéral, de son côté, persiste à croire que si l'on est pour s'attaquer aux problèmes financiers, il faut le faire par le biais de la constitution, c'est-à-dire en discutant la question de la répartition des pouvoirs de taxation.

Au terme de la première journée, chacun en était sur ses positions. Tous n'ont fait que tenter de se convaincre mutuellement du bien-fondé et de la justesse de ses vues.

Le débat verbal tant attendu sur l'ordre du jour de la conférence, n'a pas eu lieu. Des informateurs dignes de foi ont révélé que des conversations téléphoniques et des tractations "officieuses", avaient eu lieu entre Ottawa et les Prairies afin de désamorcer le conflit en puissance.

C'est a peine si, pour sauver la face, à la fin de la journée, le premier ministre manitobain, M. Walter Weir, tenta de faire un peu de marchandage pour obtenir du fédéral la convocation d'une conférence fiscale en échange de son consentement à l'ordre du jour proposé par M. Trudeau.

Le premier ministre canadien acquiesça à sa demande qu'il considère comme une suite logique de la présente conférence. M. Trudeau accepta également d'intervertir l'ordre des travaux prévus pour aujourd'hui.

Ainsi, au lieu de se pencher sur "les objectifs de la Confédération et les principes fondamentaux de la constitution", les participants discuteront, en matinée de la "répartition des pouvoirs" et des "disparités régionales".

Durant l'après-midi, la conférence abordera le problème des langues officielles et des droits fondamentaux. La dernière journée de la conférence sera employée à la discussion de la réforme des institutions liées au fédéralisme et à d'autres questions d'ordre plus technique.

Les divergences d'opinions qui étaient apparues dans toute leur amplitude lors de la parution des travaux effectués sur les mêmes sujets par le comité permanent des hauts fonctionnaires, la semaine dernière, ne faisaient que refléter l'éventail d'opinions de leur gouvernement respectif.

La nouvelle constitution canadienne n'est pas pour demain. On a même suggéré, hier, de former, soit un comité au niveau ministériel, soit un autre sous-comité de fonctionnaires, ce qui démontre bien que l'on en a "plein les bras".

L'événement peut-être le plus significatif de toute cette première journée, selon les observateurs, est cette déclaration de M. Trudeau, en dehors de la conférence, selon laquelle il n'imposera pas par la force aux provinces des obligations linguistiques dans une constitution nouvelle.

Ce "retour" du premier ministre canadien sur une position que l'on estimait rigide, démontre que le jeune chef de gouvernement est disposé à tous compromis honorable destiné à maintenir l'unité canadienne.

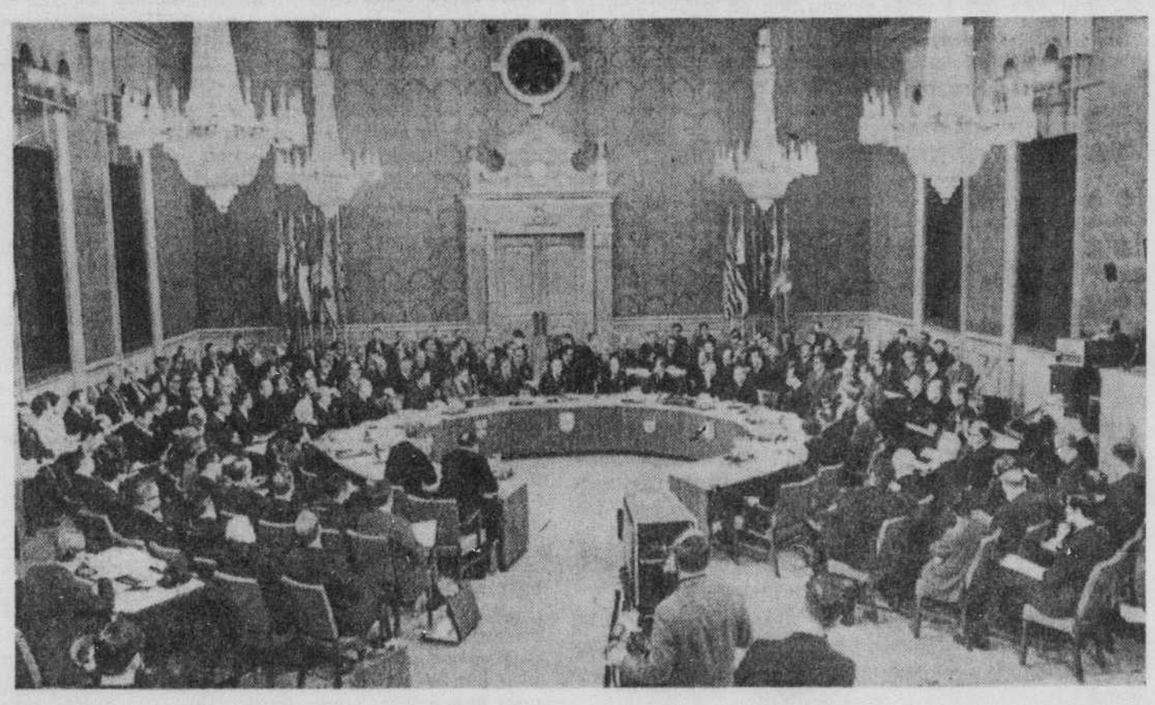
L'absence de l'ancien premier ministre du Québec, feu M. Daniel Johnson, enlève visiblement du cachet à la présente conférence puisque l'on ne peut plus s'attendre aux formules imagées et magiques qui avaient pour effet de susciter l'intérêt et de centrer les regards sur Québec.

Les propos tenus par M. Bertrand hier, considérés comme "durs", dits par M. Johnson, par exemple, auraient été interprétés comme étant une déclaration d'indépendance.

Si débat il doit y avoir à cette conférence, il est à venir. Peut-être même dès ce matin alors qu'inévitablement la discussion devait porter sur "le pain et le beurre", c'est-à-dire les sources de revenus des gouvernements.



UN GROUPE D'OBSERVATEURS — Parmi les premiers intéressés à suivre la conférence constitutionnelle qui a débuté hier à Ottawa, il y avait entre autres le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield à gauche, l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, au centre, ainsi que l'ancien chef torry qui fut également premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker.



LA TABLE DE CONFERENCE — La conférence fédérale-provinciale se tient présentement dans la Salle de la Confédération, au parlement d'Ottawa, dans la section ouest de l'édifice central. La conférence doit se terminer demain.

Fin de la livraison du courrier, le samedi, à compter du 15 février

OTTAWA (d'après la PC) — La livraison du courrier le samedi prendra fin le 15 février pour des millions de citadins canadiens. En effet, la semaine de cinq jours débutera officiellement lundi prochain.

La suppression de la livraison du courrier le samedi devait entrer en vigueur le 1er février dernier, mais elle avait été retardée de quinze jours à la suite de protestations logées par le syndicat des postiers. Ces derniers n'étaient pas enchantés de cette décision qui entraînait des changements dans leurs conditions de travail, mais le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a déclaré qu'il n'y aurait pas d'autres délais.

M. Kierans a signalé que la réduction de la semaine de travail des facteurs et d'autres changements dans la façon de procéder feront épargner quelque $13,000,000 de dollars par année aux contribuables.

Ces changements ne toucheront pas immédiatement les zones rurales où la livraison du courrier ne se fait pas par facteurs. Quant aux bureaux de poste et bureaux auxiliaires, ils resteront ouverts durant une période de quatre heures le samedi.

Même si l'acheminement du courrier sera continué durant la fin de semaine, le personnel requis sera réduit au minimum et la majorité des employés des Postes travailleront donc du lundi au vendredi.

M. Kierans a précisé que ce changement n'entrainera pas le congédiement d'employés à plein temps et qu'il n'y a pas eu d'embauchage depuis le 1er octobre dernier afin de préparer la nouvelle semaine de livraison. Quant aux employés qui devront être transférés, leurs dépenses seront payées.

Le plus important changement dans le travail des facteurs est la disparition de l'obligation de prendre leur courrier à livrer deux fois par jour aux bureaux de poste. Ils quitteront le bureau de poste le matin sans l'obligation d'y retourner le midi pour trier le courrier.

Les 25,000 membres de l'Union des syndicats des postiers ont protesté contre cette façon de livrer le courrier, principalement parce que le ministère refuse de leur allouer du temps pour se laver avant la pause-café et avant de retourner chez eux. Toutefois, cette question a été soumises à l'arbitrage.

Au Canada, on compte environ 6,500 itinéraires résidentiels desservis par facteurs, et chaque itinéraire comprend en moyenne 450 points de remise dont 300 sont desservis le matin. Malgré l'instauration du nouveau système de distribution, on estime que seulement 20 objets de première classe, en moyenne, seront retardés par itinéraire, chaque jour, cela comprenant les lettres personnelles, les factures, les avis et autres objets du genre, qui parviendront au destinataire 24 heures plus tard.

Au sujet de ces calculs, les syndicats n'étaient pas d'accord avec le ministère et ils ont soutenu que le public devra subir un retard considérable.

Les droits linguistiques ne seront pas imposés de force dans la nouvelle constitution (Trudeau)

De notre correspondant a Ottawa Donald DOYLE

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a clairement indiqué qu'il ne cherchera pas à imposer de force aux provinces l'intégration des droits linguistiques dans la nouvelle constitution canadienne.

A l'issue de la première journée de la conférence constitutionnelle, M. Trudeau a laissé entendre qu'il chercherait, par la persuasion et la discussion, à convaincre les provinces de la justesse de son point de vue mais qu'il n'irait pas jusqu'à "le leur enfoncer de force dans la gorge."

"Je ne dirai pas non plus, si cela se produit, que c'est la fin de la partie. Ce sera juste la fin de la première manche."

Selon les observateurs, il s'agit là d'une modification assez sensible de l'attitude que M. Trudeau a affichée jusqu'à maintenant, puisqu'il a toujours soutenu qu'il était essentiel d'accorder aux droits linguistiques la protection de la constitution.

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée au terme des débats de cette première journée, M. Trudeau a aussi déploré l'attitude adoptée par la province de Québec en ce qui concerne les droits linguistiques.

"Je suis un peu désolé de voir cette prise de position de la part du gouvernement du Québec, surtout quand cinq à six provinces sont en faveur de la progression des droits du français et que le gouvernement fédéral a lui-même présenté un projet de loi à cet effet. On aurait pu souhaiter que le Québec nous aide."

Dans l'ensemble, le premier ministre canadien a eu l'impression que la déclaration d'ouverture du Québec "donnait un peu l'impression du déjà vu," notamment en ce qui concerne les langues où il a répété ses propos de l'an dernier "qui ne sont pas très justes."

Il a aussi émis l'opinion que le Québec "faisait une mauvaise analyse" de la situation actuelle quand il prétend qu'il s'identifie d'instinct aux Canadiens français et qu'Ottawa s'identifie d'instinct aux Canadiens d'expression anglaise.

Au dire de M. Trudeau, le gouvernement fédéral est orienté vers le bien commun de tous les Canadiens, pas uniquement vers ceux d'expression anglaise ou française.

D'un autre côté, M. Trudeau a cru déceler dans la déclaration du Québec un ton un peu moins nationaliste qu'auparavant.

Dans un autre ordre d'idées, des sources dans la capitale fédérale ont interprété l'attitude des premiers ministres provinciaux comme étant celle de gens "qui se cherchent un bouc émissaire" à la veille de leurs discours sur le budget.

"La seule chose qui les intéresse, c'est de ne pas augmenter leurs taxes."

Cette réaction, vaut aussi pour le Québec car on est convaincu dans les milieux fédéraux que même si le gouvernement canadien remettait à la province tout ce qu'elle réclame, elle serait obligée d'augmenter quand même ses impôts ou de couper ses services.

Dans le cas du Québec, le gouvernement fédéral fournit, selon les chiffres officiels, quelque 32 pour cent du budget provincial via toutes sortes de paiements.

Démarches d'Ottawa pour nouer des liens avec Pékin

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fait savoir aux Communes hier que l'ambassade du Canada à Stockholm avait reçu l'ordre de contacter l'ambassade de la Chine continentale dans le but de lui faire part du désir d'Ottawa d'avoir des entretiens avec le régime de Pékin en vue de l'établissement de relations diplomatiques officielles.

L'ambassade canadienne en Suède doit demander aux autorités chinoises d'avoir "des entretiens au sujet de l'établissement de relations entre les deux pays à une date et un endroit convenant aux deux parties, dans un proche avenir".

Le gouvernement de la Chine nationaliste a pour sa part violemment réagi, hier, à l'annonce que le Canada faisait les démarches nécessaires pour accorder la reconnaissance diplomatique à la Chine continentale, ce qui constitue une deuxième protestation officielle de la part de Taipeh en cinq jours.

Dans sa seconde note de protestation, l'ambassadeur de la Chine nationaliste à Ottawa, M. Yu-Chi-Hsueh, dit que la décision canadienne peut menacer la paix dans le monde.

M. Hsueh s'est dit personnellement désolé de la déclaration faite hier après-midi par M. Sharp à propos des démarches de l'ambassade canadienne à Stockholm.

"C'est désolant pour le peuple chinois, pour le gouvernement de la République de Chine, et pour moi aussi, personnellement", a-t-il continué.

L'ambassadeur a plus tard rajouté que le régime communiste était "répressif chez lui cependant qu'agressif à l'extérieur et qu'il était devenu la source des problèmes en Asie".

"La décision canadienne équivaut à encourager et supporter la tyrannie du régime communiste en plus de donner un coup sévère aux 700 millions de Chinois qui luttent pour leur liberté. J'espère que le Canada reconsidérera sa décision", a dit M. Hsueh.

A Stockholm, il sera question au cours de ces entretiens de l'établissement d'une ambassade canadienne à Pékin et d'une ambassade chinoise à Ottawa.

"J'espère que nous recevrons une réponse du gouvernement chinois avant longtemps et que nous pourrons alors entamer des pourparlers sur la question de la reconnaissance de la République populaire de Chine et de l'échange d'ambassadeurs entre Ottawa et Pékin", a dit le ministre.

M. Sharp a ajouté que les discussions porteront aussi sur toute la gamme des relations canado-chinoises.

Les porte-parole des deux principaux partis de l'opposition ont favorablement accueilli la nouvelle.

M. Gordon Fairweather (PC—Fundy-Royal) a toutefois émis l'espoir que la reconnaissance du régime de Pékin ne signifie pas le rejet complet de la Chine nationaliste.

Il a ajouté qu'il n'était pas réaliste de voir 700,000,000 d'habitants privés de reconnaissance diplomatique et a formulé l'espoir que la Chine soit un jour admise aux Nations unies.

M. Stanley Knowles (NPD — Winnipeg Nord Centre) s'est dit heureux d'entendre ce rapport du ministre des Affaires extérieures.

"Nous souhaitons au gouvernement tout le succès voulu dans ses démarches".

Le Canada maintient actuellement des relations diplomatiques avec le gouvernement de la Chine nationaliste à Formose.

M. Sharp n'y a fait aucune allusion dans sa déclaration.

M. Gerald Baldwin (PC — Rivière-la-Paix) a plus tard proposé que les représentants du Canada, au cours de leurs entretiens avec les Chinois, insistent sur les principes de l'autodétermination, de la non-prolifération des armes nucléaires et des droits de l'homme.

M. Sharp a répondu que c'était en effet l'un des buts de l'initiative canadienne.



DEBAT SUR LA FISCALITE — Le premier ministre Walter Weir du Manitoba a réussi à la conférence constitutionnelle à faire changer l'ordre du jour afin que les délégués abordent dès aujourd'hui la question des arrangements fiscaux entre les gouvernements fédéral et provinciaux. (Téléphoto PC)

Regards sur la conférence constitutionnelle

OTTAWA — Que l'on soit premier ministre canadien ou ministre provincial, que l'on soit de philosophie politique opposée, quand on est célibataire on a des choses en commun.

C'est ce qu'on aurait pu dire, hier, en voyant MM. P. E. Trudeau et Jean-Noël Tremblay en tête-à-tête, peu avant la reprise des travaux de la conférence après l'ajournement de la matinée.

Interrogé sur la nature de leur entretien, le ministre québécois des Affaires culturelles a révélé avec un certain sourire: "Nous avons fait simplement un échange d'adresses et celles que je lui ai données sont discrètes . . ."

DEUX ENNEMIS

Les téléspectateurs ont sans doute remarqué que dans la galerie réservée aux observateurs des divers partis politiques, à l'intérieur de la salle de la Confédération, deux anciens premiers ministres voisinaient.

MM. Lester B. Pearson et John Diefenbaker, ennemis politiques jurés, semblaient bien s'amuser de la situation.

De même aura-t-on noté que le premier ministre du Canada, M. Trudeau, était constamment assisté, à sa droite, par son ministre de la Justice, M. John Turner.

Son voisin de gauche changeait constamment, selon qu'il s'agissait du porte-parole de telle ou telle province. Un membre du cabinet fédéral venant de cette province prenait place aux côtés de M. Trudeau.

Pittoresque comme toujours le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, n'a pas que besoin d'air frais. Il lui faut aussi se détendre. Ainsi l'a-t-on vu s'adresser au chef du gouvernement canadien confortablement appuyé de son coude sur une jambe dont le pied reposait sur une chaise. C'était la sienne.

LA MONARCHIE

Le premier ministre du Manitoba, M. Walter Weir, a défendu vigoureusement la monarchie hier à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution.

Il a déclaré que le système parlementaire canadien, sous la monarchie, s'est prouvé suffisamment flexible et pratique pour permettre à chaque région du pays de s'exprimer comme elle voulait.

Ce système doit être maintenu de préférence à "un système congressionnel trop rigide".

LE MOT DE CHARLOTTE

Mlle Charlotte Witton, ancien maire de la ville d'Ottawa, a déclaré hier que la principale question de la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution "n'est pas de connaître l'utilité des deux langues mais la solvabilité nationale de chacune d'elles".

L'ineffable Mlle Witton, candidate conservatrice battue aux élections fédérales de 1958 et maintenant magistrat municipal, a précisé qu'un pays qui vit à l'âge spatial ne doit pas être administré par un mécanisme de taxation de style "pré-victorien".

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 11 FEVRIER 1969

Le mémoire du Québec

Les premières heures de la conférence constitutionnelles, si elles ne justifient pas encore de manifester un optimisme, qui ne tiendrait pas compte des difficultés qui surgiront au fur et à mesure qu'on s'engagera dans la discussion des diverses questions qui figurent à son ordre du jour, atténuent au moins les appréhensions qu'on entretenait depuis quelques jours à la suite des positions adoptées par quelques-uns des premiers ministres provinciaux, ceux des provinces des Prairies en particulier, dont la rigidité semblait devoir aiguiller le débat vers une impasse.

Aura sans doute contribué à alléger la tension de la première prise de contact le mémoire de la province de Québec, présenté par le premier ministre Jean-Jacques Bertrand. Quoique ferme le ton en est sobre. Sans rien répudier des déclarations de son prédécesseur et de ses attitudes lors de la conférence de février 1968, le premier ministre Bertrand donne nettement l'impression que le gouvernement du Québec, tout en recherchant les mêmes objectifs, reste ouvert à la discussion et à la recherche de toute formule qui assurera le maintien du fédéralisme canadien. "Ce que nous recherchons, dit-il, c'est donc le régime constitutionnel le plus propre à concilier le libre épanouissement des deux communautés culturelles canadiennes avec les impératifs de la solidarité économique. Et puisque c'est au Québec surtout que l'une de ces communautés peut assumer la maîtrise de son destin, le problème revient à ceci: comment faire pour qu'il y ait un Québec fort au sein du Canada.

"Je crois que c'est encore dans un régime de caractère fédéral que nous pouvons trouver la meilleure réponse à cette question pourvu cependant qu'il s'agisse d'un fédéralisme authentique et non pas d'une façade trompeuse."

Cette déclaration du premier ministre québécois indique que, si l'on n'est pas d'accord sur les modalités, il existe au moins un consensus sur un point fondamental: le maintien du fédéralisme canadien, un fédéralisme renouvelé qui répondra mieux aux aspirations du Québec. Ce pourait être le Canada à deux de M. Johnson, mais pas nécessairement. Si le Québec n'a pas renoncé à cette formule, l'accent est loin d'être aussi prononcé que lors de la conférence de l'année dernière. Le mémoire de la province n'y fait aucune référence directe. La seule allusion qu'on y trouve est pour dire que "s'il y a crise au Canada, ce n'est pas parce qu'il s'y trouve des individus qui parlent des langues différentes; c'est parce qu'il s'y trouve deux collectivités, deux peuples, deux nations dont il faut harmoniser les rapports."

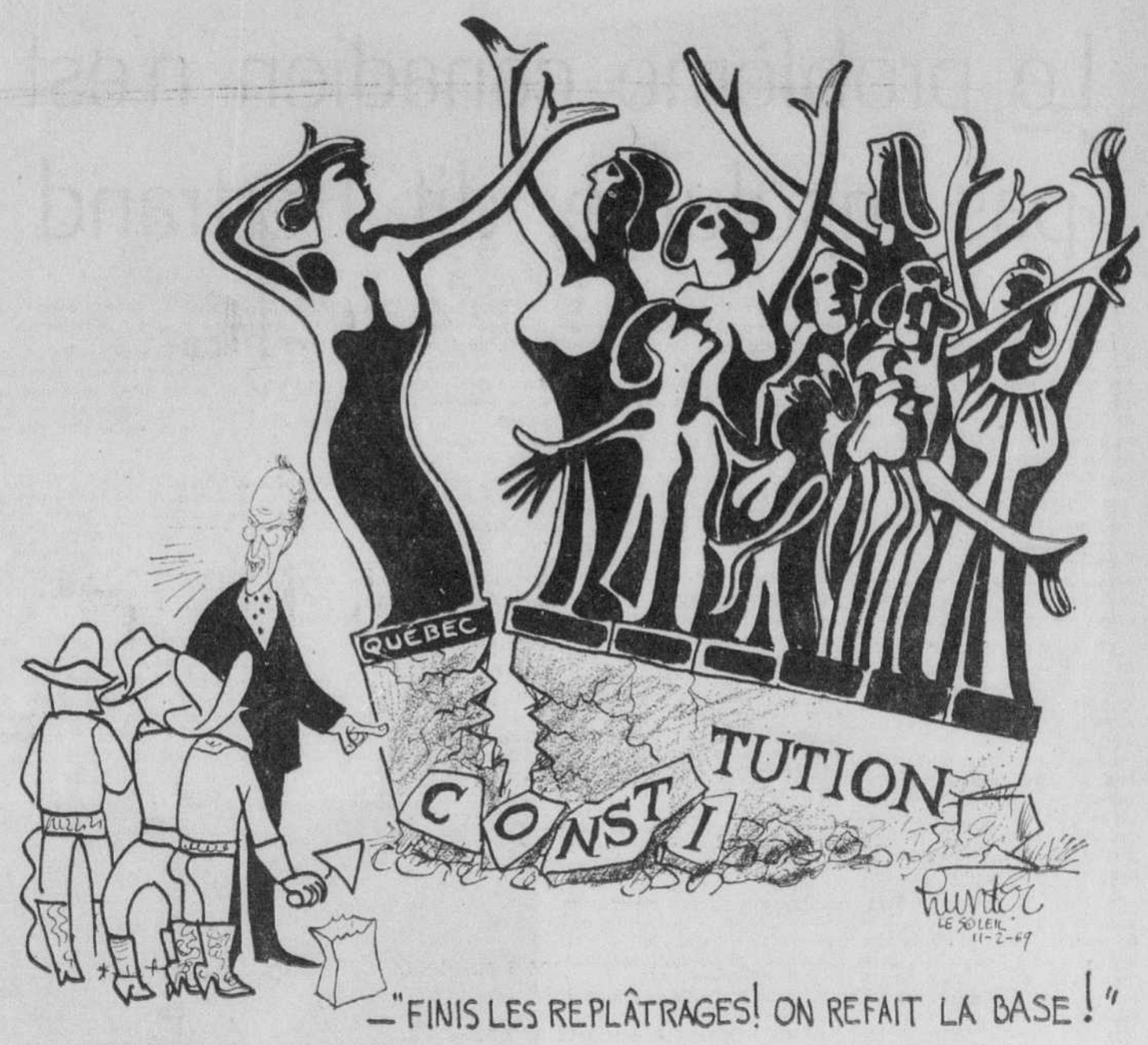
C'est sans doute une donnée du problème canadien. Des solutions peuvent venir d'une réforme qui, tout en respectant le régime sous lequel nous vivons, le transformera au moyen d'un nouveau partage des compétences, d'une répartition plus équitable des ressources fiscales et de leur produit de mesures en vue d'atténuer les inégalités économiques régionales et d'assurer la mise sur pied de mécanismes de coopération et d'ajustement par voie de délégation ou autrement.

Il ne faut donc pas s'étonner que le Québec voit la réforme constitutionnelle comme "la seule solution permanente à la crise très profonde que traverse le Canada" et qu'il réclame l'adoption d'une "constitution entièrement nouvelle conçue en fonction des idées et des besoins d'aujourd'hui". Sur ce point sa position va plus loin que celle de la majorité des autres provinces, pour ne pas dire la totalité, qui seraient prêtes à s'accommoder de changements limités. C'est une totale remise en question qui met en jeu les principes qui en constituent la base.

Pour mesurer l'ampleur de ce que seront les demandes du Québec, de l'écart qu'il faudra combler, il faut se référer au document présenté l'automne dernier au nom du gouvernement, document qui contenait une soixantaine de propositions devant servir de point de départ à toute discussion entre le Québec et les autres membres de la fédération canadienne.

Quant à la charte des droits des individus à laquelle le premier ministre Trudeau attache une si grande importance, le mémoire du Québec n'en fait pas, comme le chef du gouvernement canadien, "le fond du problème" de la conférence actuelle. "Que nous ayons besoin d'une charte des droits de l'homme, soit; mais nous avons besoin aussi et tout autant, dit-il, d'une charte des droits des provinces.". On peut se demander toutefois qu'elle serait la valeur d'une charte des droits des provinces qui ne garantirait pas au départ les droits de l'individu. Laquelle doit primer: celle des droits de l'homme ou celle des droits des provinces? La charte des Nations unies n'accorde-t-elle pas la première place aux droits de l'homme? Les provinces n'ont-elles pas la responsabilité d'assurer à leurs habitants le plein exercice de tous leurs droits, même les droits linguistiques? Le Québec peut-il décemment se permettre de bouder une proposition qui vise à réparer les injustices dont ont été victimes les minorités françaises des autres provinces? Peut-il s'objecter à une charte qui garantirait à tous les parlants français cette égalité qui leur permettrait d'être des Canadiens à part entière face aux institutions relevant du gouvernement central? L'attitude qu'adoptera le gouvernement du Québec pourra être décisive sur le sort qui sera fait à cette proposition du gouvernement canadien, car un refus d'y souscrire de sa part donnerait bonne conscience aux représentants des provinces qui ont déjà pris leurs distances sur ce point.

Raymond DUBE



Le 4e CAQ

Le thème du quatrième congrès des Affaires Québécoises, tenu la semaine dernière à l'Université Laval ne pouvait être mieux choisi: notre ère, c'est devenu un truisme que de l'affirmer, et nous le répétons trop souvent sans nous donner la peine d'en tirer les conclusions, est incontestablement dominée par l'emprise de la technologie. De quelque façon qu'on la voie, et quelle que soit l'attitude que l'on adopte devant le type de civilisation dans lequel elle nous entraîne, il n'y a plus une société qui puisse se situer sans le faire par rapport à elle.

En Amérique du Nord davantage qu'ailleurs, la technologie constitue surtout une réalité économique. Il était ainsi inévitable que les discussions les plus importantes du congrès tournent autour de cet aspect. Pourtant, la technologie est d'abord une réalité scientifique, avant de devenir par voie de conséquence le pivot du développement économique, puis une déterminante politico-culturelle. La politique, qu'on peut toujours considérer comme l'art du possible devient, devant son essor, l'art de l'économiquement possible par l'acquis technologique.

Les sous-thèmes principaux de ce congrès sur le Québec et l'ère technologique, technologie et société, technologie et économie, et technologie et sciences, posaient le problème tel qu'on peut globalement l'envisager; or il est apparu clairement à mesure que se succédaient communications et discussions que le Québec reconnaît l'importance de la technologie, mais qu'il en est à peu près dépossédé. Il vit à l'ère technologique, presque malgré lui. Notre société vient tout juste de commencer à ajuster son système d'éducation à ses impératifs mais le désintéressement encore marqué des jeunes pour l'enseignement professionnel spécialisé ne semble pas prêt de disparaître; la place de la technologie dans notre économie est déjà considérable, mais cette technologie nous vient en proportion démesurée de l'étranger; enfin, nous ne possédons pas l'infrastructure d'ordre scientifique seule apte à nous faire honorablement rattraper le mouvement.

Les questions que pose la technologie à ceux qui ont la responsabilité d'organiser la vie d'une société touchent principalement l'éducation et le travail. En éducation le Québec est loin d'être encore parvenu à orienter son système dans le sens des exigences technologiques; les statistiques rendues publiques l'automne dernier lors de la crise étudiante le prouvent éloquemment. Le ministère de l'Education depuis la création des CEGEP a fait dans la direction un pas énorme; il ne saurait donc être question de l'accuser d'inconscience. Il faudra cependant qu'il fasse du développement de l'enseignement professionnel un cheval de bataille. A ce niveau d'ailleurs, la question en est d'abord une d'éducation populaire: c'est une mentalité qu'il s'agit de changer.

Dans le domaine du travail, les politiques de recyclage de la main-d'oeuvre commencent à porter fruit. Nos gouvernants devraient toutefois y investir davantage, et prendre enfin au sérieux la planification économique, plutôt que d'aborder le problème par la marge des mesures sociales. On ne change pas une situation en dorant ses conséquences mais en s'attaquant à ses causes. L'importance que prend la technologie en économie, si elle rend plus urgente la planification, est plutôt de nature à la faciliter. Il est ainsi inadmissible que le directeur de l'Office de planification économique du Québec, M. Parenteau, ait dû affirmer que le Québec est encore loin de pouvoir relier une politique économique à une politique technologique parce qu'il n'a pas encore défini de politique économique.

Le Québec n'a pas non plus de politique technologique: cette conclusion qui est peut-être la plus importante qu'on doive tirer de ce congrès pose le problème premier. Le Québec, comme le Canada, devra toujours "importer" de la technologie et en importer beaucoup. Cette situation ne lui est pas particulière, mais il est anormal que notre faiblesse en la matière soit presque de l'entière soumission. Si nous ne commençons pas par réagir en ce domaine, nous devrons toujours de plus en plus rechigner sur la mainmise croissante des Américains sur notre économie. Aussi le consensus rapidement réalisé par les congressistes autour de la nécessité de créer au Québec un conseil de la recherche devrait-il inciter le gouvernement à agir vite, et à donner au fameux complexe scientifique qu'il a commencé d'organiser l'importance qu'il mérite. Il n'y aurait pas d'ère technologique possible sans connaissances technologiques.

Jocelyn LAVOIE

VU D'OTTAWA

Les monologues

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — A la télévision, où l'on repasse tant de vieux films, on a pu voir, durant toute la journée d'hier, ce qui était passablement une reprise de ce qu'avait donné la conférence constitutionnelle de février 1968, sauf que les rôles principaux avaient été confiés, dans quelques cas, à de nouvelles figures, notamment à MM. Pierre Trudeau et Jean-Jacques Bertrand. Ceux-ci s'en sont d'ailleurs tirés fort honorablement au cours d'une journée qui en fut surtout une de monologues, puisque chacun des premiers ministres a servi son exposé de base à l'ouverture de la conférence constitutionnelle. Cette dernière est d'une très grande importance pour le premier ministre canadien, puisqu'il essaie surtout d'y faire progresser la cause de son bill sur le bilinguisme et d'une "déclaration" constitutionnelle qui consacrerait les droits linguistiques. Pour M. Bertrand, qui n'a pas encore dit s'il va demeurer en politique et qui n'a pas davantage eu le temps de démontrer s'il a l'étoffe d'un premier ministre, ce que ses adversaires et certains de ses... alliés surveillent étroitement, il s'agit d'un premier "test" auquel il ne peut se dérober, qu'il a peut-être souhaité (en tout cas on a retardé la conférence pour lui) et où il aura davantage l'occasion de donner sa mesure aujourd'hui, alors que du monologue on passera au dialogue et peut-être parfois à l'affrontement.

Mais en attendant, voici quelques impressions sur le comportement des premiers ministres, hier, et sur leurs énoncés.

M. Trudeau: il a fait un exposé sobre, courtois mais ferme de ses positions et il a su être moins aride ou sec que lorsqu'il lit, parfois, certains longs textes en Chambre. Agissant comme président, il a résisté à la tentation de répliquer dès hier à certains premiers ministres provinciaux, surtout ceux des Prairies et M. Bennett, se contentant de faire une inoffensive allusion aux "cartes" (géographiques) du premier ministre de la Colombie-Britannique. Jadis, M. Pearson y mettait plus d'humour (souvent à ses propres dépens), mais M. Trudeau a sûrement voulu démarrer prudemment.

M. Trudeau admet qu'il faudra des années pour atteindre les buts visés, mais il veut au moins du "progrès" et il s'est dit "un peu désolé" du peu d'intérêt que semble porter la délégation québécoise au progrès du français dans le reste du pays, moins en somme que MM. Robarts, Robichaud, Smith (N.-E.) et Smallwood, qui ont tenu à souligner les innovations linguistiques survenues dans leurs provinces respectives depuis la conférence de 1968. Par contre, si M. Trudeau est consentant à discuter, toujours sur le plan constitutionnel, la question du partage fiscal, on dit qu'il n'est pas prêt à présider un... encan de taxes et que la réunion ne saurait tourner en (autre) conférence des ministres des Finances.

M. Bertrand: la salle des délibérations constitutionnelles est indiscutablement un... meilleur forum pour lui. Son ton a été modéré, il n'a brandi aucun ultimatum ou n'a parlé d'aucun, et... il ne souriait pas plus que M. Trudeau pendant certains passages du discours de M. Weir ou de M. Strom. M. Bertrand a été traité en premier ministre québécois: avec égards. Il a insisté sur ce qu'il a appelé la "disproportion flagrante entre les responsabilités des provinces et leurs sources de revenus" et note que "l'argent est un facteur déterminant dans l'exercice des responsabilités constitutionnelles". Toujours l'argent. M. Trudeau a rappelé que les "souverainetés" sont toutes au service du même citoyen et M. Bertrand a convenu que "la réforme constitutionnelle est en réalité la seule solution permanente que nous puissions apporter à la crise très profonde que traverse le Canada". Attendons demain, a-t-il dit sagement à la fin de la journée.

M. John Robarts: premier ministre de l'Ontario, l'oncle riche de la famille, celui dont la province fournit au gouvernement fédéral 45 pour cent de ses taxes, il a indiqué qu'il y a pour lui trois priorités d'égale importance à discuter, soit celles de la révision constitutionnelle, des droits linguistiques et des responsabilités fiscales, mais il a ajouté qu'il ne faut pas exagérer en parlant de crise, car les chefs des gouvernements canadiens doivent se souvenir qu'ils ont déjà, depuis la Confédération, réglé pas mal de graves problèmes avec leurs moyens actuels. Pourtant, M. Robarts veut plus d'argent lui aussi pour son gouvernement provincial et il insiste pour s'occuper lui-même de ses 750,000 Canadiens français. M. Robarts sera l'homme qui se dévouera pour sauver la conférence, si celle-ci devient trop explosive.

M. Smith: successeur de M. Stanfield en Nouvelle-Ecosse, un homme pondéré, de jugement, qui a d'ailleurs fait sa marque dès la première conférence où il fut chef de délégation et qui, par exemple, parle du bilinguisme de façon réaliste et honnête, n'essayant pas de faire croire par exemple, comme MM. Bennett et Weir que l'on essaie de faire apprendre le français à presque tout le Canada anglophone, à presque tous les juges et que le nombre des hauts fonctionnaires fédéraux bilingues augmente de façon inquiétante. "Nous vivons dans un pays sensationnel, prospère, libre. Ca vaut sûrement quelques conférences et des compromis pour garder ça", a plutôt dit M. Smith.

M. Robichaud: il appuie à fond le bill Trudeau sur les langues et l'inclusion des droits linguistiques dans une charte constitutionnelle. Il dirige une province où le bilinguisme progresse et il a souvent dit que le séparatisme québécois n'aiderait pas la cause des Acadiens.

D'ailleurs, en passant, à voir comment les divers mouvements indépendantistes se scindent à peine après leur création, le dernier exemple était celui du MIS, on peut imaginer le fouillis politique et administratif qu'apporterait un tel régime. Et qu'arrivera-t-il si une partie du Québec refusait d'entrer dans la ronde et voulait rester dans le Canada, signalait hier un observateur à la conférence, d'ailleurs convaincu que le séparatisme recule. Par contre, M. Trudeau a répété à la TV qu'il y a plus de "flou" dans les partis provinciaux québécois.

M. Bennett: le bouffon de la journée riant d'ailleurs de ses énormités ou de ses vieilles histoires comme celle de son premier associé canadien-français. Voici quelques échantillons: où irait le Québec s'il voulait quitter le Canada?

La Confédération n'a pas été l'oeuvre de 2 races car il y a 6 millions de Canadiens qui ne sont pas d'origine française ou anglaise. M. Bennett est contre le bill C-120 de M. Trudeau, contre la reconnaissance du bilinguisme dans la Constitution, mais il veut annexer le Yukon et éliminer 5 de ses collègues en ne gardant au pays que 5 provinces. Il voudrait trouver un... moyen d'aider directement les pauvres plutôt que de verser de l'argent qui se perd parfois en chemin, quand on l'envoie aux provinces pauvres.

M. Weir: successeur de M. Duff Roblin à la tête du Manitoba mais il est aussi "fossilisé" que son prédécesseur comprend le problème linguistique au pays. Incidemment, le Manitoba a-t-il soudain sombré dans la noirceur depuis le départ de M. Roblin et lequel des deux hommes représente le mieux les authentiques sentiments des Manitobains? Un collaborateur de M. Trudeau affirmait hier que MM. Bennett, Weir, Strom et Thatcher sont en arrière de (et non derrière) leurs provinces. Mais il est clair aussi que, comme au Québec, les citoyens sont d'abord préoccupés de leur sort économique individuel. M. Weir est des premiers ministres provinciaux qui réclament plus d'argent d'Ottawa et veulent en même temps que celui-ci prenne entièrement à son compte l'assurance-maladie, voire l'éducation. Incidemment, plusieurs premiers ministres ont indiqué au gouvernement fédéral que si l'on faisait chez eux plus d'éducation bilingue, Ottawa serait invité à contribuer au financement de ces efforts additionnels. Dans son propos d'hier matin, M. Trudeau a laissé entendre que ceci pourrait se discuter. On le ferait peut-être en passant par la péréquation ou par une formule spéciale qui ne porterait pas atteinte à la juridiction des provinces en matière d'éducation. M. Weir donne l'impression d'un homme pour qui seuls comptent l'argent et le Manitoba et qui se moque éperdument du reste du pays. M. Bennett nous apporte au moins, lui, ses rocambolesques salutations d'outre-Rocheuses.

M. Joe Smallwood: toujours le même. Il veut un gouvernement fédéral fort et généreux pour les provinces économiquement faibles. Il est pratique aussi quand il lance à M. Bennett que "l'argent mis dans le programme de bilinguisme du premier ministre Trudeau serait le mieux placé et le plus payant, car il s'agirait d'un montant infime accompagné surtout de tolérance et de compréhension".

M. Strom: successeur de M. Manning en Alberta. Fait, comme M. Manning, semblant de ne pas trop comprendre et a par exemple réussi à faire l'éloge du bilinguisme pendant dix minutes tout en ne disant pas qu'il en voulait. Se plaint aussi que l'Alberta n'est pas comprise des provinces centrales. Un autre homme de bonne volonté en disponibilité à condition qu'on ne lui demande rien.

M. Thatcher: de la Saskatchewan où il est malade, il a envoyé un message identique à celui de M. Weir.

Ce n'est pas gai. Ce n'est pas nouveau. Ca pourrait être pire. Ca pourrait être mieux aujourd'hui. Ou demain. Mais il ne faut jurer de rien car, voyez ce qui arrive quand M. Manning est remplacé par M. Strom ou encore que M. Weir succède à M. Roblin. D'ailleurs, M. Trudeau l'a dit dès hier, la nouvelle constitution "globale", ce n'est pas pour demain soir. Les Pères d'une nouvelle confédération ont du pain sur la planche.

Pollack

QUEBEC SAINTE-FOY

UN TISSU IRREPROCHABLE: LE TRICOT ACETATE
LA COLLECTION ENTIERE A UN SEUL PRIX !

CELARA*

21.98

*MARQUE DEPOSEE DE CEL-CIL

A- Chemisier 2 tons, très long corsage sur jupe à plis creux. Marine et blanc ou café et blanc. 12 à 18 ans.

B- Petit col "Mao", empiècement avec liséré à rayures blanches à l'avant. Coupe amincissante. Marine, lilas, menthe. 10 à 20; 16½ à 24½.

C- Corsage fantaisie à rayures horizontales blanches, poches rabattues. Modèle grand-confort. Marine ou aqua. 12 à 20 ans.

D- Modèle sobre à boutonnage asymétrique, manches ¾. Gris moyen, marine ou aqua. 16½ à 24½.

E- Petit chemisier à porter avec ou sans ceinture, au bureau, au golf. Fentes de chaque côté. Marine, gris pâle, citron, aqua. 10 à 18 ans.

F- Robe de toilette à manches longues. Petit col et poignets blancs. Marine ou gris clair. 12 à 20 ans.

Québec, Robes pour dames (rayon 515) deuxième.
Sainte-Foy, étage Laurier.

*Marque déposée de "Cel-Cil"

Femina 69

Soudainement plus élégante grâce à Formfit

Ces gaines vous procurent un soutien ferme, efficace, une ligne vraiment élégante. "Soudainement" vous vous sentirez plus séduisante.

A- Gaine extensible avec panneau avant en taffetas renforcé de 3 baleines. Dos à sections coupées en biais. 3½" au-dessus de la taille. Blanc. 2 longueurs: 15" et 16" 27 à 34. 22.50

B- Gaine forte avec devant et dos en batiste brodé. Panneau avant en 5 sections, devant et dos baleinés. Blanc. 3 longueurs:
15": 27 à 40
16": 28 à 40
17": 28 à 40
19.50

Québec, Vêtements de base (rayon 360) deuxième.
Sainte-Foy, étage Laurier.

CREDIT FACILE: COMPTES COURANT, BUDGETAIRE, PAIEMENTS DIFFERES

La conférence constitutionnelle

Colombie-Britannique

Rien des langues dans la constitution

OTTAWA (d'après la PC) — Le premier ministre de la Colombie - Britannique, M. W.A.C. Bennett a déclaré que les articles d'une constitution n'étaient pas le meilleur moyen de développer les différences linguistiques et culturelles du Canada.

Dans son exposé, hier à la conférence constitutionnelle, le premier ministre s'est radicalement opposé à ce que l'on inscrive les droits linguistiques des Canadiens français dans la constitution.

"Le peu de Canadiens français que l'on retrouve dans plusieurs coins du pays explique pourquoi il ne serait pas approprié de demander, dans la constitution, l'égalité des droits linguistiques et culturels sur tout le territoire du Canada".

Il a souligné que la constitution n'influençait pas les individus dans leur façon de vivre. Il a dit qu'il était aussi ridicule de reconnaître dans la constitution les droits linguistiques des Canadiens français dans les provinces où ils sont peu nombreux que de demander à tous les Canadiens de parler la langue d'une tribu indienne.

M. Bennett a attaqué le projet de loi sur les langues officielles en demandant au gouvernement s'il se rendait compte des problèmes que le bill poserait une fois adopté. "Le bill permettra aux accusés de parler français dans les Cours de justice. Or aucun des juges de la Colombie-Britannique ne comprend assez bien cette langue et très peu d'avocats la parlent" a-t-il dit.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique a également exprimé de sérieux doutes sur la valeur constitutionnelle de ce projet de loi.

Manitoba

De l'argent en attendant . . .

OTTAWA (d'après la PC) — Le premier ministre du Manitoba, M. Walter Weir, a demandé, hier au cours de la conférence constitutionnelle, que le gouvernement fédéral donne l'assurance aux provinces qu'elles recevront un montant assez important pour pouvoir survivre à l'intérieur de la présente constitution tout en tentant d'en préparer une nouvelle.

Dans une attaque de la politique financière du gouvernement fédéral, M. Weir a accusé Ottawa d'avoir voulu empêcher les provinces de faire face à leurs responsabilités en leur imposant une nouvelle taxe de $1 milliard.

Le premier ministre du Manitoba a déclaré que les droits linguistiques et culturels des Canadiens français étaient assurés au Manitoba et qu'il n'y avait aucun danger que la situation change. "L'Ouest du Canada est aussi préoccupé par le problème de l'unité nationale que le reste du pays" a-t-il ajouté.

Mais pour lui le principal problème demeure la situation économique des provinces. "Tout ce que veut le Manitoba, c'est une portion raisonnable du champ de taxation".

Parlant de la constitution, M. Weir a déclaré que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique doit demeurer la base de toutes les discussions sur le sujet. "L'AANB, améliorée par les constitutions provinciales et les décisions judiciaires, a bien servi le pays tout entier.

Le Manitoba s'est montré favorable à un gouvernement central fort et M. Weir a dit que la province s'opposerait à ce que l'on crée des "Etats associés" qui délégueraient certains pouvoirs à un gouvernement central.

Ontario

Instaurer un fédéralisme fonctionnel

OTTAWA (D'après la PC) — Dans un programme en neuf points soumis hier à la conférence d'Ottawa, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a invoqué l'instauration d'un "fédéralisme fonctionnel" au Canada.

Mais avant de résoudre les problèmes à long terme qui se posent au pays, les chefs des gouvernements doivent créer "un climat de stabilité politique et fiscale".

De l'avis de M. Robarts, les chefs des gouvernements doivent, dans leurs "efforts enthousiastes" pour amender la constitution:

1—Relancer la coopération avec plus d'élan que par le passé.

2—Adopter le meilleur genre de "fédéralisme fonctionnel" pour le présent et pour l'avenir.

3—Rejeter la politique des rivalités individuelles dans les relations intergouvernementales.

4—Développer le sens de l'association dans l'égalité entre gouvernements.

5—Protéger les droits des deux langues officielles du Canada.

6—Réaliser un équilibre "délicat mais vital" entre les intérêts nationaux et régionaux.

7—Rechercher les moyens d'apprécier les problèmes distincts des composants du pays.

8—Faire une nette démarcation entre centralisme et fédéralisme.

9—Créer un climat de stabilité politique et fiscale.

M. Robarts s'est déclaré en faveur d'un gouvernement central fort sans que, pour cela, Ottawa soit tout-puissant. "Si l'Ontario se déclare en faveur d'un gouvernement central fort, c'est parce que la diversité du pays l'exige, si l'on ne veut pas voir le Canada se désagréger. Mais cela ne veut guère dire que tous les pouvoirs doivent être concentrés entre les mains du gouvernement central".

Nouveau-Brunswick

Urgence de droits linguistiques

OTTAWA (d'après la PC) — La reconnaissance des droits linguistiques, aussi bien des Canadiens français que des Canadiens anglais, ne devrait pas attendre la réforme de la constitution, a déclaré hier M. Louis-J. Robichaud, premier ministre du Nouveau - Brunswick, au cours de la première journée de la conférence constitutionnelle fédérale - provinciale.

"Pour le Nouveau - Brunswick, a-t-il dit, il est important de donner la priorité à la question linguistique même si cela devait entraîner des retards dans la réforme constitutionnelle."

Selon M. Robichaud, tous les citoyens du Nouveau - Brunswick devraient pouvoir se servir indistinctement de l'une ou l'autre des deux langues dans leurs relations avec les institutions provinciales. Ils devraient également pouvoir s'instruire dans la langue de leur choix dans toutes les régions où chacune des deux langues est utilisée par un nombre suffisant de personnes.

Le premier ministre provincial a souligné que "si la bilinguisation ne réussit pas au Nouveau - Brunswick, ce ne sera pas faute d'efforts, mais uniquement de moyens".

Réclamant l'aide financière du gouvernement fédéral pour l'application du bilinguisme, il a rappelé que le coût par tête, dans le Nouveau - Brunswick, pourrait être plus élevé que dans les autres provinces, vu le fort pourcentage de Canadiens francophones qui vivent dans sa province.

A l'instar de ses homologues des provinces maritimes, M. Robichaud estime que le problème des inégalités régionales devrait figurer en bonne place à l'ordre du jour de la réforme constitutionnelle. "Je ne prétends pas que la constitution future devrait contenir une clause spéciale affirmant que toutes les régions devraient être égales par leurs revenus et leur vigueur économique, mais que ce principe devrait inspirer la refonte des cadres de la société canadienne."

Le MIS est déchiré par une lutte interne, déclare R. Lemieux

MONTREAL (d'après PC) — M. Raymond Lemieux, président du Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS), a confirmé hier que son mouvement était déchiré par une lutte interne pour le pouvoir.

Il a précisé lors d'une conférence de presse hier que le vice-président du MIS, M. Jacques Bernard, est le chef de file d'un groupe d'extrémistes qui sont en désaccord avec la politique actuelle du MIS.

Samedi, 13 personnes avaient été arrêtées devant la maison du vice-président, après la disparition de documents du secrétariat du mouvement.

Huit de ces 13 individus ont été accusés hier d'être entrés illégalement dans un immeuble avec l'intention de commettre un délit. Ils ont été relâchés par la suite après avoir déboursé un cautionnement de $25. L'enquête préliminaire doit débuter vendredi.

M. Lemieux a convoqué une assemblée des membres du MIS pour ce soir. Les membres seront appelés à élire un nouveau conseil exécutif et à confirmer le mandat de M. Lemieux.

Les professeurs de l'U. de M. favorisent une plus grande participation des étudiants et professeurs aux décisions

MONTREAL (PC)—La commission Hurtubise-Rowat, chargée d'étudier les relations entre les universités et les gouvernements, a entendu, hier, les deux principaux groupes de professeurs de l'Université de Montréal plaider en faveur d'une plus grande participation des étudiants et des professeurs aux structures de décision des universités.

Le Syndicat des professeurs de l'Université de Montréal et l'Association des professeurs de l'U. de M. ont recommandé d'accroître largement la participation des éléments constructifs de la communauté universitaire.

Cette participation leur paraît actuellement beaucoup trop faible en dépit des réformes apportées au cours des dernières années.

La commission Hurtubise-Rowat n'est pas gouvernementale, ayant été constituée en 1967 sous l'égide de quatre organismes, soit l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association canadienne des professeurs d'universités, la Canadian Union of Students et l'Union générale des étudiants du Québec. Son travail est financé par la fondation Ford.

S'attachant fort peu aux modes de relations entre les universités et les gouvernements, qui constituent l'objet de cette enquête, les professeurs ont plutôt traité des problèmes internes de l'université et, en particulier, de l'objectif que constitue la participation.

FONCTIONS SOCIALES

Le Syndicat des professeurs a toutefois placé cette question dans la perspective plus large des fonctions sociales de l'université. Son mémoire explique que l'université a deux rôles principaux, soit celui, très fonctionnel, de répondre aux exigences du développement de la société, et l'autre, plus critique, d'être un "lieu de contestation de la société" et "un laboratoire privilégié quant à la mise sur pied de nouvelles formes d'organisation".

Le Syndicat soutient que l'université est et sera toujours en "tension permanente" entre ces deux objectifs, et que cette tension est "l'axe de développement de l'université".

Celle-ci doit accepter l'existence de conflits "comme une condition de transformation et de créativité".

Le mémoire veut que les structures universitaires reflètent "ce qui est actuellement vécu sous le mode du conflit" et s'ouvrent en conséquence à la participation de ceux qui constituent l'université.

Le mémoire veut que les structures universitaires reflètent "ce qui est actuellement vécu sous le mode du conflit" et s'ouvrent en conséquence à la participation de ceux qui constituent l'université.

Les étudiants ne sont pas une simple "clientèle" de passage à l'université, mais ils "sont aussi l'université". Leur participation aux décisions et aux élections "n'est pas plus problématique" que celle des députés au parlement, soutient le mémoire.

Bonne coopération entre le Canada et la Tunisie, déclare M. Ben Salah

TUNIS (AFP) — La commission mixte tuniso - canadienne de coopération économique et technique s'est réunie, hier après-midi à Tunis sous la présidence de MM. Jean - Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada et Ahmed Ben Salah, secrétaire d'Etat tunisien à l'Economie et l'Education nationale.

A cette occasion, le ministre tunisien a prononcé une allocution dans laquelle il s'est déclaré "très satisfait de la coopération avec le Canada, qui a su l'adapter aux besoins réels de la Tunisie.

"Le Canada a contribué à la réalisation de certains de nos programmes sociaux, programmes qui, en général ne réussissent pas à susciter l'enthousiasme des autres pays avec lesquels nous coopérons, car ils ne les considèrent pas comme rentables dans l'immédiat. Nous sommes, comme vous Canadiens, opposés à cette conception", a souligné M. Ahmed Ben Salah.

De son côté, M. Jean-Luc Pépin a affirmé que "le Canada et la Tunisie ont des points communs. Ils travaillent tous deux dans deux langues différentes, ce qu'ils considèrent comme un avantage".

"Le Canada est actuellement en train de revoir sa politique extérieure, et a établi un programme concernant les pays francophones de l'Afrique, a déclaré le ministre canadien.

Hier matin, la commission mixte tuniso - canadienne avait tenu une première séance de travail, en présence des experts des deux délégations présidées par MM. Sadok Bahroun, directeur général du plan du côté tunisien et B.W. Kirwood, directeur général du service des Affaires économiques au ministère canadien des Affaires extérieures.

Le programme de financement canadien des programmes d'assistance technique, et des programmes d'envoi de personnel enseignant et médical canadien en Tunisie, ont été discutés au cours de cette réunion.

La coopération technique entre le Canada et la Tunisie qui avait démarré en 1966, avait été relancée par la suite avec la décision du Canada d'accroître son aide technique et économique à la Tunisie.

Les projets d'investissements tunisiens auxquels le Canada s'était engagé à apporter son aide, concernent notamment la construction et l'équipement de trois lycées, d'une ligne de transmission électrique et la fourniture de divers produits industriels.

Dans le domaine de l'assistance technique, l'aide canadienne a déjà atteint le chiffre de deux millions de dollars par an. Une augmentation de cette assistance est prévue par l'accroissement du personnel médical canadien et de l'équipement de l'hôpital pédiatrique de Tunis, créé avec l'assistance du Canada et d'un centre de formation professionnelle des employés de bureau.

Actuellement de nombreux techniciens canadiens ou médecins et infirmières, exercent en Tunisie au titre de cette coopération.

ANNONCE

BOUTONS

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

Le maire Drapeau. . .

Pas d'ambitions fédérales ou provinciales avouées

par Robert L'HEUREUX

Une seule chose est certaine: Jean Drapeau n'a pas d'ambitions avouées pour la politique fédérale ou provinciale.

Mais en ce qui touche aux deux sujets qui passionnent l'opinion publique (la réouverture de Terre des Hommes et son avenir personnel comme maire de Montréal) les auditeurs de ses trois émissions télévisées en sont demeurés au même point, à savoir dans l'incertitude la plus complète.

Le maire de Montréal a passé la majeure partie de sa troisième et dernière conférence à la télévision, hier soir, à commenter la situation économique des municipalités en général et de la ville de Montréal en particulier.

M. Drapeau en est à se demander s'il est encore possible de jouer un rôle actif au point de vue municipal. "Les municipalités ne pourront fournir aux citoyens les services essentiels auxquels ils ont droit qu'en autant que les gouvernements leur laissent leurs sources traditionnelles de revenus".

Le maire de Montréal a révélé que l'augmentation des taxes à Montréal n'est pas attribuable à Terre des Hommes mais à la hausse du coût des services municipaux. Ainsi le budget des travaux publics a augmenté, à Montréal, en l'espace de huit ans, de $14 millions à $21 millions, celui des parcs de $5 millions à $13 millions, celui de la police de $14 millions à $33 millions.

M. Drapeau s'est ensuite plaint du fait que les gouvernements fédéral et provincial retirent plus d'argent de Montréal qu'ils n'en versent à la ville. Ainsi, la ville de Montréal a payé en taxes de vente — 12 pour cent fédérale et 8 pour cent provinciale — $14,700,000 en l'espace de huit ans. De plus, pour la construction du métro, la ville a versé, toujours en taxes de vente, $13,800,000 aux deux gouvernements.

Il a expliqué que pour les lingots d'argent qui sont donnés aux gagnants de la taxe volontaire, la ville verse $12,000 par mois à la province de Québec sous forme de taxe.

"Nous ne faisons que demander aux deux gouvernements de nous laisser une partie du montant qu'on leur verse annuellement. Avec cela, il sera possible a la ville de Montréal de continuer à s'améliorer" a-t-il expliqué.

"Je crois en la grandeur de la ville, et je n'ai aucune ambition de me lancer dans l'arène fédérale ou provinciale" a souligné M. Drapeau en promettant de communiquer de nouveau avec la population lorsqu'il aura pris une décision sur son avenir personnel.

AVIS A NOS ABONNES DESSERVIS PAR PORTEUR

Lorsque vous vous absentez et que vous voulez faire suspendre la livraison de votre journal, ou encore que vous changez d'adresse, nous demandons aux abonnés de la région métropolitaine de nous avertir **une semaine à l'avance**, en composant le numéro suivant 525-7131 poste 237. Le même règlement s'applique à nos abonnés de l'extérieur qui devront communiquer tout changement à leur représentant local.

De cette façon vous coopérerez avec nous et nous aiderez à vous mieux servir.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

LE SERVICE DES ABONNEMENTS

LE SOLEIL



un

BEAU GESTE

est toujours apprécié

Gros Gin distillé et aromatisé d'après une vieille recette hollandaise

R.A.Q. — No 165C - 40 onces 165B - 25 onces 165A - 10 onces

Un produit des Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield

Les avocats des districts ruraux se doivent de sortir de leur tour d'ivoire (M. de Grandpré)

RIMOUSKI (par FA) — Les avocats pratiquant dans les districts ruraux de la province, se doivent de sortir de leur tour d'ivoire et de cesser de se replier sur eux-mêmes, pour s'ouvrir à leur milieu ainsi qu'à la société en général.

C'est ce qu'a affirmé hier à Rimouski, le bâtonnier général de la province de Québec, Me Louis-Philippe de Grandpré, alors qu'il s'adressait à des membres du barreau du Bas-Saint-Laurent, réunis autour de la table du club Rotary.

Le bâtonnier qui inaugurait à Rimouski une tournée qui le conduira successivement dans les différentes sections du barreau de la province, a précisé que cet organisme se doit d'être des plus vivants et aussi contestataire que possible.

Selon Me de Grandpré toutefois, une contestation ne peut s'amuser à démolir sans songer à reconstruire. Le bâtonnier a souligné que depuis 11 ans, l'organisme qu'il dirige a présenté aux autorités des mémoires sur 75 sujets différents, justement dans le but d'améliorer l'administration de la justice.

Le barreau a pris à plusieurs occasions des positions progressistes, selon son bâtonnier, mais celui-ci a déploré le fait que les suggestions présentées au gouvernement au cours des années, n'aient pas toujours été reçues comme elles l'auraient dû.

Me de Grandpré a révélé que seulement 20 pour cent des recommandations du barreau de la province, ont été acceptées en tout ou en partie par le gouvernement et que plusieurs mémoires n'ont même pas fait l'objet d'un accusé de réception.

MISE EN GARDE

Par ailleurs, le bâtonnier a tenu à mettre les avocats en garde contre les prises de position qu'ils pourraient être appelés à prendre, en leur rappelant que les membres d'un barreau ne doivent en aucun cas se prononcer sur des sujets d'actualité, sauf si elle touche de près au domaine de l'administration de la justice.

De l'avis du bâtonnier général de la province, l'avocat se doit de demeurer disponible pour défendre toute idéologie et par conséquent il serait mal venu de descendre sur la place publique par l'intermédiaire de son association, pour discuter de sujets qu'il pourrait éventuellement être appelé à traiter professionnellement.

DEUX PROJETS

Après avoir insisté sur la prudence à observer dans ces cas, Me de Grandpré a poursuivi en disant qu'en dépit des résultats passés, le barreau poursuit actuellement un travail fort appréciable pour améliorer l'administration de la justice.

A ce sujet, le bâtonnier a fourni quelques précisions sur deux projets en voie d'élaboration et qui permettront de faciliter le travail des membres de la profession.

D'une part, le barreau a mis sur pied en collaboration avec les ministères de la Justice du Québec et du Canada, un comité de jurimétrie, qui a pour tâche d'effectuer un vaste programme de recherches juridiques par l'électronique.

Grâce à ce programme, il serait possible dès 1970, d'obtenir d'une véritable centrale électronique, les renseignements nécessaires à la préparation d'une cause donnée.

En fournissant à la centrale les faits entourant une cause, celle-ci pourrait fournir à 24 heures d'avis, la liste complète des autorités à consulter pour savoir de quelle manière d'autres tribunaux ont, dans le passé, disposé des causes semblables.

D'autre part, le barreau offrira sous peu aux avocats et à tous les intéressés, une mini-biblexe qui comprendra sur micro-fiche, les textes de 300 volumes de lois représentant 200,000 pages. Le tout pourra être contenu dans une petite mallette et sera vendu avec une visionneuse pour pouvoir lire les micro-fiches.

Grâce à ce système, l'homme de loi pourra transporter un peu partout toute la documentation d'une bibliothèque de 300 volumes, dans deux mallettes qu'il pourra même apporter avec lui en cour.

En terminant son exposé, Me de Grandpré a déploré le fait qu'en dépit de tout le travail effectué présentement, seulement 15 pour cent des avocats participent activement aux activités de leur association dans l'ensemble de la province.

Le meilleur système d'assistance judiciaire est encore celui du barreau de la province

par François AUBIN

RIMOUSKI — Le bâtonnier de la province de Québec, Me Louis-Philippe de Grandpré, a révélé hier, à Rimouski, qu'il voyait plutôt mal le gouvernement québécois créer et administrer un système d'assistance judiciaire, pour venir en aide aux justicialbes sans le sou.

Selon Me de Grandpré, un tel système permettrait au ministère de la Justice d'assumer à la fois la poursuite et la défense d'un accusé, ce qui serait plus ou moins normal, à son avis.

Le bâtonnier général a précisé qu'en dépit des recommandations de la Commission Prévost sur l'administration de la justice, le meilleur système d'assistance judiciaire possible, est encore celui organisé par le barreau de la province.

Actuellement, l'assistance judiciaire est établie officiellement à Montréal et à Québec, où uncertain nombre d'avocats sont rémunérés spécialement pour défendre les intérêts des défendeurs privés de ressources financières.

Bien que ce service soit subventionné en partie par le gouvernement provincial, il demeure, selon Me de Grandpré, qu'il s'agit là d'un organisme autonome qui, aux yeux du justiciable, peut inspirer bien plus de confiance que s'il devait s'adresser à celui qui le poursuit, pour assumer sa défense.

Le système actuel d'assistance judiciaire fait d'ailleurs présentement l'objet d'une stude au sein du barreau afin de déterminer à quelle condition il serait possible d'étendre aux autres régions de la province, les services offerts présentement à Montréal et à Québec.

Bien qu'il existe une certaine forme d'assistance judiciaire dans plusieurs districts ruraux où les avocats acceptent individuellement de prendre en main les causes pour des personnes qui n'ont pas les capacités de payer les honoraires habituels, il n'y a présentement aucune structure officielle à laquelle n'importe quel honnête citoyen, peut référer en tout temps pour avoir une assistance judiciaire répondant à ses besoins.

A l'Université catholique du Paraguay

ASUNCION — (AFP) — Quatre-vingt-dix prêtres paraguayens ont publié un communiqué exigeant que les autorités de l'Université catholique soient démises de leurs fonctions en raison de leur "manque de compétence". Le document appuie la fédération des étudiants catholiques (F.E.U.C.), qui exige que la conférence épiscopale paraguayenne se prononce sur la crise de l'Université catholique.

Une commission d'enquête nommée par l'archiépiscopat constate dans un document l' "état de crise réelle" à l'Université catholique et craint que ne s'ensuive une situation de violence que les dirigeants de la fédération des étudiants ne pourraient contrôler.

Conflit scolaire

La partie patronale devait faire part de sa décision sur la reprise des négociations, aujourd'hui

par Benoit LAVOIE

La décision prise hier pav la partie patronale quant à une reprise possible des négociations dans le conflit scolaire, devait être communiquée cet avant-midi aux trois corporations d'enseignants. Elle ne sera rendue publique qu'à ce moment.

C'est ce dont nous a fait part un représentant de la Fédération des commissions scolaires catholiques de Québec, hier soir, à l'issue d'une réunion de la table patronale de négociations, composée de représentants de la FCSCQ et du gouvernement, qui avait duré toute la journée.

L'exigence posée par les enseignants d'une reprise des négociations devant un médiateur ou une commission de médiation, aurait été le sujet le plus discuté par les négociateurs patronaux, eux qui n'avaient jamais prix au sérieux semblables demandes de la partie syndicale.

Celle-ci fixait aussi, comme exigence à la reprise des négociations, l'élaboration conjointe d'un ordre du jour des discussions.

Malgré toutes les tergiversations, qui ont lieu depuis vendredi quant à la possibilité d'une reprise des négociations, les grèves tournantes entreprises la semaine dernière n'ont pas cessé de "tourner" pour autant.

Entretemps, les services d'information de la Corporation des enseignants du Québec sont à compiler certaines statistiques, "extrêmement intéressantes", dit-on, sur la situation que créeraient les conditions d'enseignement offertes par la partie patronale. Cette compilation serait rendue publique d'ici quelques jours.

GREVES ET TEMPETE

L'escalade prévue dans les grèves n'a pas produit l'effet escompté hier, la tempête empêchant six associations d'enseignants d'effectuer les débrayages prévus.

Cependant, dans les régions où le temps n'était pas perturbé, le mouvement connaissait une assez grande ampleur, alors que dix associations ont usé de la grève tournante, impliquant 858 enseignants francophones et 102 enseignants anglophones, pour un total de 960 grévistes.

Les groupes suivants sont sortis pour l'avant-midi seulement'

Association des Monts: 5 écoles élémentaires - 45 enseignants.

Association de la banlieue de Québec — l'école secondaire polyvalente de Sainte-Foy - 35 enseignants.

Association des Laurentides: 3 écoles secondaires et 86 enseignants.

Les groupes suivants sont sortis pour la journée:

Association des Monts: Collège de Matane - 56 enseignants.

Association de Salaberry, secteur Huntingdon: 1 école secondaire et 3 écoles élémentaires - 101 enseignants.

Association de Lignery: le lock-out se poursuit à Sherrington, impliquant 13 enseignants.

Association du nord-ouest: 9 écoles élémentaires à Rouyn: 98 enseignants. 3 écoles élémentaires à Noranda: 70 enseignants.

Association Dollard - des - Ormàaux: 5 écoles élémentaires à Lesage, St-Jérôme, et Saint-Antoine - des - Laurentides et 59 enseignants.

Association du Golfe: Les 52 enseignants de l'école secondaire Gamache, à Sept-Iles, continuent une grève totale commencée la semaine dernière.

Les groupes suivants sont sortis pour l'après-midi seulement:

Association de la banlieue de Québec: 5 écoles élémentaires à Ste-Foy et Saint-Nicolas et 56 enseignants.

Association de Québec: 3 écoles secondaires et 1 école élémentaire, pour 104 enseignants.

Association de Lanaudière: 2 écoles secondaires et une école élémentaire, pour 83 enseignants.

Fédération of Pointe - Claire - Fédération of Pointe - Claire-Beaconfield (PACT) — 1 école élémentaire et une école secondaire, pour 102 enseignants.



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

DIRECTEUR PROVINCIAL DES RELATIONS DE TRAVAIL — Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre. Poste à Québec. Traitement initial jusqu'à $18,500 selon la compétence.

— Conseiller les autorités du ministère du Travail en matière de relations de travail. Coordonner les activités de conciliation et d'arbitrage. Participer à l'élaboration de politiques et de la législation en matière de relations de travail. Veiller à la formation professionnelle des conciliateurs et intervenir occasionnellement dans les conflits ouvriers.

— Formation universitaire en relations industrielles, en droit ou toute autre discipline connexe; une grande expérience des relations de travail et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

— Concours 69S-1367. S'inscrire avant le 21 février 1969

DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE — Traitement initial jusqu'à $15,500 selon la compétence. Ministère des Affaires culturelles. Postes à Québec et à Montréal.

— Sous l'autorité de la Direction générale du théâtre, le directeur du Conservatoire est responsable de la direction pédagogique et administrative de l'institution.

— Une formation et une expérience professionnelle du domaine de l'art dramatique sont requises pour assumer pleinement les responsabilités du poste.

— Concours 69S-1368. S'inscrire avant le 20 février 1969.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE — Traitement initial jusqu'à $15,050 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec et Montréal.

— Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.

— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.

— Concours 69P-2108. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE DES PROCEDES ADMINISTRATIFS —Traitement initial jusqu'à $15,050 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec et Montréal.

— Relever les renseignements requis à l'identification, à l'analyse et à l'élaboration de solutions alternatives à des problèmes d'organisation et d'administration et appliquer les techniques spécialisées d'organisation et d'utilisation optimale des ressources humaines et matérielles.

— Diplôme universitaire en sciences appliquées ou en sciences de l'administration et expérience pertinente à cette fonction.

— Concours 69PP-2108. S'inscrire immédiatement.

RESPONSABLE DES SERVICES AUXILIAIRES — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Institut de police du Québec; poste à Nicolet.

— Pourvoir aux besoins d'ordre professionnel et technique du personnel enseignant. Organiser et diriger les activités relatives aux services d'audio-vidéothèque, de publicité, de traduction, de clinique, d'aumônerie et de loisirs.

— Formation universitaire et expérience de direction préférablement obtenue dans une organisation policière ou militaire; une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de formation universitaire.

— La personne qui sera choisie, si elle est membre d'un corps de police, demeurera dans ce corps et conservera les avantages acquis.

— Concours 69SP-2111A. S'inscrire immédiatement.

SECRETAIRE ADJOINT — Traitement initial jusqu'à $11,800 selon la compétence. Régie des Transports; poste à Montréal.

— Assumer des responsabilités administratives et juridiques reliées à l'application de la Loi des transports et coordonner les activités du personnel de la Régie.

— Diplôme universitaire de préférence en droit et expérience administrative et juridique reliée au domaine du transport.

— Concours 69PR-2111. S'inscrire avant le 21 février 1969.

AUXILIAIRE EN REEDUCATION PHYSIQUE — Traitement initial de $4,185 à $5,885 selon la compétence. Commission des Accidents du Travail; postes à Québec.

— Faire exécuter aux malades des exercices de rééducation prescrits par le physiatre ou le médecin.

— IIe année d'études et 4 années d'expérience dont quelques-unes pertinentes à la fonction.

— Concours 69P-5415. S'inscrire avant le 28 février 1969.

PREPOSE AUX RECLAMATIONS — Traitement initial de $6,970 à $8,970 selon la compétence. Ministère de la Voirie, Service des Réclamations et Dommages. Postes à Québec et Montréal.

— Sous direction, faire enquête sur les réclamations survenant à l'occasion d'accidents de la route ou de dommages à la propriété. Servir d'intermédiaire pour fins de règlement, faire les démarches nécessaires et exécuter tous travaux connexes.

— Avoir réussi une onzième année d'études dans une institution officiellement reconnue et posséder douze années d'expérience dont un certain nombre directement relié à ce secteur d'activité.

— Concours 69SV-5402. S'inscrire avant le 14 février 1969.

GREFFIER — Traitement initial de $5,865 à $7,865 selon la compétence. Poste à la Cour du Bien-Etre Social à New-Carlisle.

— Officier préposé à l'administration des affaires de cette Cour. Ses responsabilités sont à la fois administratives et juridiques. Il est de plus le conservateur des archives de cette Cour.

— IIe année d'études et neuf années d'expérience dans un travail de bureau.

— Concours 69SN-5421. S'inscrire avant le 15 février 1969.

DEPUTE-REGISTRATEUR — Traitement initial de $7,560 à $10,260 selon la compétence. Poste à Sherbrooke.

— Assister le registrateur qui assume les responsabilités du bureau d'enregistrement tant au point de vue juridique qu'administratif.

— Détenir un diplôme en droit d'une université reconnue et quelques années d'expérience ou une IIe année d'études et quinze (15) années d'expérience jugée pertinente à la fonction.

— Concours 69SS-5439. S'inscrire avant le 14 février 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des Ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère des Richesses naturelles

Construction de deux piliers pour une vanne-segment et excavation de roc au barrage Kruger, à Bromptonville, comté de Richmond.

Sont admises à soumissionner les entreprises qui ont leur établissement principal dans la province de Québec.

Cautionnement de soumission requis : 10 p.c. du montant total de la soumission.

Les plans et devis, formules et documents de soumission peuvent être examinés et obtenus sur demande au :

Ministère des Richesses naturelles,
a-s M. René Laganière, Ing.,
Directeur du Service du Génie hydraulique,
Bureau 218,
1640, boul. de l'Entente,
Québec.

Un dépôt par chèque visé au montant de $50.00 à l'ordre du ministre des Finances du Gouvernement du Québec est requis pour l'obtention de ces plans et devis. Ce dépôt ne sera remboursé qu'à ceux qui auront présenté une soumission et retourné les documents avant le 10 juin 1969.

Clôture des soumissions le 10 mars 1969 à 15.00 heures, heure normale de l'Est.

Le Sous-Ministre,
P.-E. AUGER

Ministère des Finances Assurance automobile

Assurance No 70-69

Flotte No 1, ensemble de 1752 véhicules de tous les ministères et organismes du gouvernement, sauf ceux exclus.

Flotte No 2, ensemble de 449 véhicules des ministères de l'Agriculture et de la Colonisation et autres.

Flotte No 3, ensemble de 955 véhicules du ministère de la Justice.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de $5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission : La somme de $100.00 pour chaque flotte sur laquelle le soumissionnaire cote.

Clôture des soumissions : 15h. (h.n.e.), mercredi, 12 mars 1969.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des Assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les documents seront **disponibles** à compter du **14 février 1969.**

Le Contrôleur des Assurances
Charles FAURE

Service général des Achats

Projet No 4059

Impression : 2,000 ex.
"bibliographie"
(172 pages)
Montréal.

Clôture des soumissions : 21 février 1969, 11.00 A.M., temps réglementaire.

Projet No 4061

Carburants
St-Jean Port-Joli

Clôture des soumissions: 24 février 1969, 4.00 P.M., temps réglementaire.

Projet No 4086

Impression : 2,000 EX.
"rapport"
(260 pages)
Québec

Clôture des soumissions : 19 février 1969, 11.00 A.M., temps réglementaire.

Projet No 4060

Appareillage radiologique et accessoires
Montréal

Clôture des soumissions : 18 février 1969, 4.00 P.M., temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au:

Service Général des Achats,
Bureau des Appels d'Offres,
Hôtel du Gouvernement,
Québec,
Tél. 693-5438

Le Directeur Général,
Paul BRISSETTE, Ing.

Contestation en Ontario

Occupation des bâtiments administratifs de l'Université de Windsor par 55 étudiants

Par JOHN ROTH

WINDSOR, Ont. (PC) — La ville de Windsor connaît un avant-goût du pouvoir étudiant. Cinquante - cinq d'entre eux se sont barricadés à l'intérieur de l'édifice administratif de l'Université de Windsor. Ils veulent avoir leur mot à dire avant toute décision de cet établissement de l'enseignement supérieur.

L'opération a été soigneusement préparée. Ce matin, à 2.30 a.m. ils se sont introduits dans l'aile sud de Windsor Hall, ont bloqué toutes les voies d'accès à trois facultés et immobilisé les ascenseurs.

Munis de sacs de couchage et de provisions alimentaires suffisantes pour plusieurs jours, ils ont fait savoir qu'ils poursuivraient l'occupation jusqu'à ce que l'administration de l'université accepte de négocier un règlement satisfaisant.

Les gardes de sécurité ne sont deux heures et demie, une réussur place, aucun policier.

Des tracts

Des tracts sur lesquels figure en gros caractères le mot OCCUPATION ont été collés aux vitres des portes menant à la faculté de théologie, celle des humanités et à certaines sections de la faculté de psychologie.

Sur les tracts on peut lire le texte suivant:

"Les bons professeurs de notre université sont constamment mis à pied sans que l'on demande l'avis des étudiants . . . les mauvais professeurs sont maintenus à l'encontre de l'avis des étudiants.

"A la faculté de théologie, des pétitions signées par la majorité et des demandes d'explication quant au renvoi de certains professeurs ont été rejetées.

"Pour mettre fin à cette situation, la faculté de théologie est maintenant fermée à ses dirigeants . . . elle est placée sous occupation étudiante jusqu'à nouvel ordre."

Les parties non-occupées des bâtiments comprennent les bureaux des professeurs, les appareils pédagogiques de la faculté de psychologie, la cuisine et les salles de toilettes.

Répartition des tâches

Aussitôt après l'occupation, les étudiants ont tenu, pendant deux heures et demi, une réunion au cours de laquelle ils ont réparti les tâches de nettoiement et de garde (dans le but de prévenir toute contremesure de la part de l'administration) et fixé les lieux qui doivent servir de dortoir.

Après le départ du reporter de la Presse Canadienne, qui se trouvait sur les lieux, les étudiants ont décidé de limiter leurs contacts avec les média de l'information à des communiqués, pour les prochaines 24 heures. Ils ont ensuite élaboré une liste préliminaire comportant quatre demandes à être présentées à l'administration.

M. Jean-Luc Pépin examine à Tunis les possibilités de renforcement de la coopération canado-tunisienne

TUNIS (AFP) — M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, qui effectue une visite de trois jours à Tunis à la tête d'une délégation économique canadienne venue examiner les possibilités de renforcement de la coopération entre les deux pays, a été reçu ce matin par M. Bahi Ladgham, secrétaire d'Etat à la présidence.

L'entretien, qui s'est déroulé en présence de M. Alfred Pick, ambassadeur du Canada à Tunis, a porté notamment sur la coopération tuniso-canadienne dans le domaine culturel et particulièrement sur la participation du Canada aux corps enseignants de l'école nationale tunisienne d'administration.

Le ministre canadien a été reçu ensuite par M. Habib Bourguiba junior, secrétaire d'Etat tunisien aux affaires étrangères. Puis en présence des membres de la délégation canadienne, M. Jean-Luc Pépin devait avoir un entretien avec M. Abderrazak Rassaa, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, au Développement, à l'Industrie et au Commerce.

Rappelons que la commission mixte tuniso-canadienne de coopération, a eu hier une séance de travail au cours de laquelle ont été discutés les programmes de financement par le Canada de projets techniques tunisiens, et l'envoi de personnel enseignant et médical canadien en Tunisie.

Russo fait le récit d'un prétendu complot pour tuer le président

LA NOUVELLE-ORLEANS — (D'après AFP, UPI) — Perry Raymond Russo, principal témoin à charge jusqu'ici au procès de Clay Shaw, a répété avec force détails hier le récit d'une réunion au cours de laquelle l'accusé, David Ferrie, et Lee Harvey Oswald auraient élaboré un complot contre la vie du président John Kennedy. Le jury a maintenant à se poser la question suivante: s'agissait-il d'un complot ou d'une banale discussion ?

Russo a dû subir des traitements hypnotiques il y a deux ans pour se remémorer les circonstances et la teneur de la conversation dont il avait été le témoin chez son ami Ferrie, deux mois avant la mort de Kennedy, en 1963. Ce sont ces révélations qui ont permis au procureur Jim Garrison de faire traduire Shaw devant un tribunal.

"A mon arrivée, il y avait David Ferrie et un homme que celui-ci me présenta comme un co-locataire nommé Oswald. Il y avait aussi trois ou quatre Cubains ou Latino-Américains, deux jeunes gens et un homme bien habillé, portant chemise blanche et veste marron foncé. Je ne me rappelle pas exactement la couleur de son pantalon. Il était grand, large d'épaules, avec un air distingué. Ses cheveux étaient blancs. C'est l'homme que je vois en ce moment ici (geste de la main vers Shaw). Il me fut présenté sous le nom de Clay Bertrand", a déclaré Russo, un ancien agent d'assurances et chauffeur de taxi, âgé de 27 ans.

"Ferrie, a poursuivi le témoin, monopolisait presque la conversation. Il parlait de Cuba. Il dit notamment: "Nous tuerons le président", mais il avait déjà dit cela auparavant. Il l'avait dit plusieurs fois. Il était obsédé par cette affaire de Kennedy et de Cuba. Ferrie marchait en long et en large, parlant du projet d'assassinat. Il dit qu'un tir croisé était possible. Il parla de trois tireurs tirant en même temps. Il ajouta que l'un d'eux devrait être un bouc émissaire. Il dit aussi qu'on pouvait choisir entre deux possibilités: les trois individus tirant tous à la fois ou l'un d'eux tirant uniquement pour attirer l'attention sur lui. Ferrie fit remarquer qu'il n'y aurait de fuite possible que par avion.

L'Hydro-Ontario achètera du courant aux Etats-Unis pour parer aux effets de la grève

TORONTO (PC) — L'Hydro-Ontario a annoncé aujourd'hui qu'elle achèterait du courant aux Etats-Unis pour parer aux effets de la grève dans une de ses principales stations d'énergie électrique.

Dans sa déclaration, l'Hydro-Ontario précise toutefois que "les mauvaises conditions atmosphériques qui sévissent actuellement dans le nord-est des Etats - Unis pourraient gravement limiter l'approvisionnement en courant".

Plus de 160 travailleurs ne se sont pas présentés ce matin au travail à la station de Lakeview, à l'ouest de Toronto, qui produit normalement près de 25 p.c. du courant de la province.

L'usine emploie un total de 320 employés, mais l'Hydro affirme que la grève de la moitié des effectifs est "incompatible avec les déclarations du syndicat qui a promis de faire tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir l'approvisionnement en courant."

La grève de Lakeview s'inscrit dans le cadre des grèves tournantes décidées par le syndicat, qui représente les 9,740 employés de l'Hydro-Ontario, en vue de contraindre la société à conclure une nouvelle convention de travail en dehors de tout arbitrage gouvernemental.

Dans sa déclaration, l'Hydro annonce: "Dans un effort déterminé d'éviter des coupures de courant aux consommateurs, l'Hydro - Ontario a décidé de faire fonctionner quatre — et éventuellement cinq — des huit unités du complexe de Lakeview, à l'aide du personnel de direction et des cadres.

Quelques coupures

Mais, la société avertit que 'certaines entreprises industrielles, alimentées en courant tarif réduit, pourraient avoir à subir quelques coupures pendant la journée".

Le complexe de Lakeview produit normalement 2,400,000 kwts. La grève, dit l'Hydro, va réduire la production à près de 900,000 kwts. Le personnel des cadres pourra y ajouter une production se situant entre 300,000 et 600,000 kwts.

Ce communiqué — le premier à être conçu en termes aussi énergiques depuis le début de la grève, le 3 février dernier — précise que cette substitution du personnel des cadres aux travailleurs habituels, pourrait "facilement créer des conditions impossibles pour le personnel de direction et causer un préjudice au matériel de la station, estimé à plusieurs millions de dollars."

Les travailleurs revendiquent une augmentation de salaires de l'ordre de 16 p.c. sur une convention de deux ans et une garantie de salaires égaux dans les sept régions desservies par l'Hydro-Ontario.

Interdire les grèves de services essentiels

TORONTO (PC)—Des grèves devraient être interdites dans les entreprises industrielles qui détiennent un monopole dans un service essentiel, a soutenu hier M. Leonard Reilly (PC-Toronto-Eglinton) à la législature ontarienne.

Le whip du parti conservateur a ajouté qu'aucun groupe "ne devrait avoir le droit de priver les gens des nécessités vitales".

Il a alors fait allusion a une récente grève des fournisseurs d'huile dans l'Etat de New York, arrêt de travail qui avait privé 250,000 foyers de combustible.

"Peu importent les circonstances et les raisons de ce conflit, des personnes innocentes ont été touchées parce que plusieurs qualifient à tort de guerre privée," a dit le député torontois.

Le juge Rand

M. Reilly a fait cette intervention en rapport avec des propositions controversées comprises dans un rapport soumis l'automne dernier au gouvernement ontarien par feu Ivan Rand, ancien juge de la Cour suprême du Canada.

Il a critiqué une proposition du juge Rand selon laquelle on devrait instituer un tribunal industriel afin d'arbitrer les conflits ouvriers et dont les jugements seraient sans recours.

"Si nous instituons un tel tribunal, a dit encore M. Reilly, il nous faudra prendre bien garde que ses pouvoirs soient définis avec circonspection et que le droit d'appel soit inclu."

Curieuse indigestion!

PALERNE Sicile (Reuter) — Vicenza Palermo, une jeune Sicilienne de 29 ans, est entrée hier à l'hôpital souffrant, du moins le croyait-elle, d'une indigestion après avoir mangé un plat de fèves.

Quelques minutes après son hospitalisation, elle mettait au monde un bébé et en était la première stupéfaite.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PZC-69-10020
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 25 février 1969
Zone Centre
PEINTURE DE LA SALLE DES ALTERNATEURS CENTRALE DE GRAND-MERE (COMTE DE CHAMPLAIN)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 6 février 1969.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10051
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 25 février 1969
Poste Kipawa
(Comté de Témiscamingue)
FOURNITURE D'UN TRANSFORMATEUR DE PUISSANCE
12-16-20 MVA, 119.5 - 7.2 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une, quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 6 février 1969.

Travaux de construction portant sur 11,117 nouvelles maisons et appartements le mois dernier dans les centres urbains

OTTAWA (PC)—Des travaux de construction ont été entrepris sur 11,117 nouvelles maisons et appartements, le mois dernier, dans les centres urbains du Canada dont la population atteint 10,000 habitants ou plus, signale la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Cette agence gouvernementale a déclaré que ce chiffre représente un taux annuel de travaux de construction de 239,700, soit approximativement le même taux qu'en novembre et décembre.

L'enquête gouvernementale sur l'habitation, qui a déposé son rapport aux Communes à la fin du mois dernier, a démontré que les besoins du Canada nécessitent de nouvelles constructions au rythme de 200,000 par année, du moins pour les cinq prochaines années.

Le chiffre de janvier, publié par la SCHL dans un rapport préliminaire est de 44.5 pour cent plus élevé qu'en janvier 1968.

Cette augmentation comprend une hausse de 86.5 pour cent dans les maisons unifamiliales, et une hausse de 31 pour cent dans les maisons à appartements et autres résidences collectives.

En raison du nombre croissant d'accidents

Campagne de Sécurité lancée par la Sûreté du Québec auprès des propriétaires de moto-neige

Par Jos.-L. HARDY

En raison du nombre croissant d'accidents mortels attribuables aux motos-neige, la Sûreté du Québec lancera une grande campagne de sécurité auprès des propriétaires de ces véhicules. Depuis le début de l'hiver au moins 15 personnes ont trouvé la mort dans des accidents attribuables aux motos-neige dans la province. Au quartier général de la SQ, à Québec, on mentionne, ce matin que pour sa part l'Est du Québec compte neuf tragédies.

L'inspecteur J.-Ernest Pelletier, en charge de l'escouade de la circulation a déclaré que "les agents provinciaux ont déjà reçu instruction de se montrer plus sévères" et à l'instar de l'inspecteur Yvon Aubin, coordinateur du travail des équipes de circulation de la SQ, à Montréal, il a dit qu'"un travail d'éducation sera entrepris" et que "les différents clubs seront appelés à coopérer".

L'inspecteur Pelletier a révélé qu'il y a quelque 50,000 propriétaires de motos-neige au Québec. En Ontario on en compte quelque 72,000.

L'inspecteur Aubin a déclaré, ce matin, "Nous ne savons réellement pas quoi faire. En théorie le problème semble très simple, mais en pratique il devient onéreux".

Les autorités de la SQ ont l'intention de visiter les différents clubs parce que plusieurs centaines de propriétaires font partie d'organisations. On estime que si ces conducteurs d'autos-neige prenaient de bonnes habitudes, ils inciteraient les autres à la prudence.

L'inspecteur Pelletier a déclaré, ce matin, que "le manque de précaution ou de prudence soit la cause première des nombreuses tragédies qu'on déplore depuis le début de la saison. Il a insisté sur le fait que tout véhicule doit être enregistré. Il est strictement défendu de circuler sur "tout chemin public". Seules les routes secondaires peuvent être traversées. Il est strictement interdit de traverser un boulevard.

Les autorités policières sont aussi en faveur d'une revision des statuts provinciaux, exercer une surveillance plus étroite, spécialement en ce qui concerne l'âge des conducteurs. En tenant des comptes des statistiques, il est actuellement établi que la plupart des victimes sont des adultes.



L'hôtesse du
Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont:

Mme Lucille Tremblay
Tél.: 524-1867
Mme Rolande Nadeau
Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier
Tél.: 661-5959
Mme Denise Demers
Lévis — P39-9575

Le défi Pontiac:

Trouvez une voiture qui égale la Pontiac, qualité pour qualité, prix pour prix.

Nous vous prévenons: vous ne trouverez pas, dans la catégorie de la Pontiac, une voiture ayant un moteur standard plus puissant. Le V8 standard de la Pontiac est le plus puissant dans sa catégorie: 350 po. cu., 250 CV. Si ce n'est pas assez, choisissez l'un des autres V8: l'un d'eux développe 390 CV. Préférez-vous l'économie d'un 6-cylindres et de la puissance à revendre? Sachez qu'il n'y a pas plus puissant 6-cylindres que le moteur de 250 po. cu. et 155 CV de la Pontiac.

Vous ne trouverez pas, dans la catégorie de la Pontiac, une voiture offrant un tel luxe, une telle élégance. Grâce aux essuie-glaces escamotables, la ligne longue et fuyante du capot est bien dégagée. La plage arrière a des lignes nettes et sobres. Et attendez de voir le luxe de l'intérieur!

Vous ne trouverez pas, dans la catégorie de la Pontiac, un hardtop deux portes meilleur marché que le coupé sport Strato-Chief. Son prix est de plus de $200 inférieur à celui du hardtop Pontiac le moins cher de l'an dernier.



Le coupé sport Parisienne

Vous ne trouverez pas non plus de voiture ayant une voie avant plus large que celle de la Pontiac. Une voie assurant une meilleure tenue de route, une meilleure maîtrise du véhicule, en un mot une stabilité qui renouvelle le plaisir de conduire.

De plus, vous ne pourrez trouver aucune autre voiture, dans la catégorie de la Pontiac, qui bénéficie d'une telle protection générale. A l'avant: le révolutionnaire pare-chocs anti-chocs en Endura; sur les côtés: les membrures de renfort Side-Guard montées dans les portes et, avec la plupart des modèles, des moulures latérales garnies de vinyle protégeant la carrosserie contre les "coups de portières".

Et vous ne pourrez faire une meilleure affaire qu'à l'achat d'une Pontiac à voie large. Sans parler de sa valeur de reprise. Un meilleur prix au moment de la revente signifie une diminution générale des frais d'utilisation de la voiture . . . donc d'importantes économies.

Chaque Pontiac doit faire sa marque pour recevoir cette marque

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

Relevez le défi! Comptez sur Pontiac pour ce qui compte vraiment!

Prenez les devants dans une Pontiac à voie large

Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité

P-769CF

Concessionnaires "PONTIAC" a Québec

AUTOMOBILES INC.
1240 Ouest, boul. Charest, Québec - Téléphone: 681-0671

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) INC.
375, boul. Hamel, Québec - Téléphone: 529-1351

Des classes de neige . . . sur les Plaines



PIEDS PLUS LEGERS — "Tiens, j'aurais cru que les raquettes rendaient la marche plus difficile, mais comme je n'enfonce pas . . ."

par Monique BRUNELLE

Des classes de neige sur les Plaines !

Il fallait y penser. Tous les écoliers de la ville de Québec pourraient en profiter, sans qu'il en coûte un sou à leurs parents.

Qui en a eu l'idée ? Une mère de famille, moniteur de ski et membre de l'Association des parents qui a proposé le projet à l'école Saint-Dominique.

C'est ainsi que la classe de neige qui s'est terminée vendredi dernier pour les écoliers de troisième, est devenue une classe expérimentale de la Commission des écoles catoliques de Québec.

"L'évaluation de cette nouvelle formule académique, qui devient mi-temps d'enseignement, mi-temps de sport, nous permettra de faire ensuite une recommandation à la Commission", nous disait hier le directeur de l'école primaire de Saint-Dominique, M. Paré.

"En organisant cette classe de neige, nous avions deux objectifs, explique-t-il: la formation des élèves dans un domaine spécialisé et récréatif, en leur faisant connaître certains aspects des sports et en les amenant à en pratiquer un, et leur formation sociale, par une plus grande intégration au groupe. (Nous publions ci-dessous le programme de la semaine, où tout l'enseignement est centré sur la classe de neige).

DE LA COLLABORATION

La réussite de cette semaine de neige a été le fruit de la collaboration de la direction de l'école, de la titulaire de la classe, Mlle Françoise Gingras, des superviseurs en éducation physique à la C.E.C.Q. et . . . des parents.

"L'organisation m'a demandé cent heures, sans compter le temps des autres . . ." nous dit Mme Jean-Marie (Jeannette) Bouchard, que nous avons rencontrée jeudi après-midi dans les côtes, alors qu'elle donnait elle-même le cours de ski aux compagnons et compagnes de son fils. Nombre de grands et petits Québécois connaissent Jeannette Bouchard, car elle skie depuis plus de vingt ans et est moniteur officiel pour la Société populaire des cours de ski.

"En une semaine, les écoliers apprennent autant que les jeunes qui suivent une saison des cours populaires du samedi, nous dit-elle. Au moment du cours de ski, nous rencontrons avec les élèves, leur professeur qui prend aussi sa leçon.

"Le matin, je sens une différence, les enfants sont beaucoup plus attentifs au cours, quand ils ont passé l'après-midi de la veille au grand air" constate Mlle Gingras.

PATIN ET RAQUETTE

Une classe de neige ne comporte pas que des leçons de ski; pour ceux qui n'ont pas l'équipement nécessaire, il y avait aussi les classes de patin et de raquette et quand nous nous sommes rendus au Terrain de Jeux des Plaines, pour prendre nos photographies, aucun des 26 élèves était inoccupé, chacun allant à son affaire et s'amusant ferme avant la promenade en traîneau qui allait couronner la journée.

Les parents avaient déniché onze paires de raquettes à mettre à la disposition des enfants. Chacun avait ses patins, bien sûr et un superviseur de la C.E.C.Q. donnait un cours de patinage à un groupe, alors qu'un autre assurait le lien entre les diverses activités.

Durant toute la semaine, deux ou trois mères de famille sont venues aider les professeurs quand il s'agissait de chausser patins et raquettes; elles étaient également là à l'heure du goûter, et encore une fois, il n'en coûtait rien aux parents car la collation était fournie par des amis manufacturiers, et l'école offrait le chocolat chaud.

En tout, chaque jour, cette classe de neige aura demandé la présence de six personnes à plein temps et cinq autres qui venaient donner un coup de main, à tour de rôle.



ET MEME PAS AU BAS DE LA PENTE — C'est quand même insultant, de s'accrocher après le premier virage.

Programme de la semaine

LE MATIN

Lundi: classe régulière et lecture de quelques poèmes sur la neige, apprentissage de chansons sur la neige, films: Vive le ski et Les jeux de l'hiver.

Mardi: classe régulière et décoration de la classe : ski, patin, neige, etc.

Mercredi: classe régulière et lecture de l'histoire des Plaines d'Abraham. Films: Apprentissage du Ski et Le Patin artistique.

Jeudi: classe régulière et préparation du journal de la classe de neige.

Vendredi: classe régulière et murale sur la classe de neige. Enregistrement de poèmes et d'impressions des enfants.

TOUS LES APRES-MIDI:

1h30 à 2h45: Cours de ski et de patins.

2h45 à 3h10: Collation.

3h15 à 4h00: Occupations diverses: raquettes, le mardi; ballon-balais, le mercredi; promenade en traîneau, le jeudi; courses, le vendredi.

Les constructions dans la neige et les jeux de piste n'ont pu être réalisés à cause de la température.

voilà pourquoi il s'est vendu cette année
530 millions de bouteilles d'eau d'evian



Ce même geste de joie, de fierté et de protection a été accompli cette année par 835,000 nouvelles mamans.
Comme les bébés ont besoin d'eau d'evian, de beaucoup d'eau d'evian, Evian a vendu cette année 530 millions de bouteilles d'eau d'evian.

Pour la jeune mère chaque geste est un acte d'amour.
Cachat Evian — France.
Agent au Canada: 384-7080

COUVRE-PLANCHERS ROYAL
Vaste choix de tapis - Marques et qualités variées - Prix compétitifs - Estimation à domicile gratuite.
667-0322

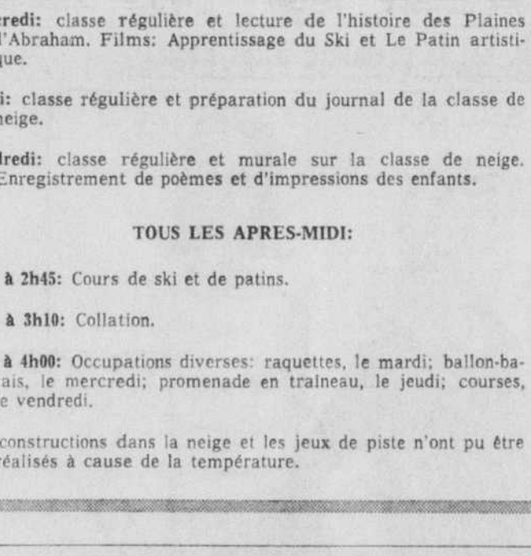

bardou
Nos buffets froids: le carnaval sur votre table.
Ave Cartier+rue Couillard

MAIGRIR - AMINCIR
Le STUDIO SANTE & BEAUTE (10e année de service) va toujours de l'avant. Afin de satisfaire notre clientèle féminine toujours croissante, la Direction s'est adjoint les services de Madame Lucienne Vallée, de France. Elle est professeur diplômée en gymnastique féminine, animatrice d'émissions télévisées sur la culture physique et, de plus, auteur de rubriques sur l'éducation physique féminine, pour journaux et revues, concernant votre Beauté.
Quel que soit votre problème d'esthétique (surplus de poids, cellulite, partie à corriger, insuffisance de poids, raffermissement, développement du buste ou autres, Mme Vallée se fera un plaisir de vous établir un programme personnel, afin de vous permettre d'obtenir les meilleurs résultats rapidement.
Vous pouvez appeler Lucienne Vallée à: 529-1787
ou bien, rendez-vous au 873, St-Jean (près du Carré d'Youville).
du lundi au vendredi, de 1h. p.m. à 9h. p.m.
Studio Santé Beauté
873, rue St-Jean, Québec — (Près du Carré d'Youville)

25 BAGUES A DIAMANTS
Echantillons de manufactures

Prix rég. $150. à $200
Tant qu'il y en aura: $95.
Profitez de cette réduction sensationnelle!
JONCS ET ASSURANCES GRATUITS
BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Qué. Tél.: 524-1372

DEMONSTRATION DES PARFUMS CARVEN
Par Mme Viola Kauffmann, représentante
Qui vous remettra...



à cette occasion
Vous recevrez gratuitement un Atomiseur de Parfum de Toilette d'une valeur de $3.50 avec tout achat de $5.00 ou plus des Parfums Carven
PHARMACIE Livernois
1200 RUE ST-JEAN QUEBEC
TEL.: 522-5214

À PRIX SPÉCIAL...
LA CRÈME ULTRA FEMININE
Helena Rubinstein
qui conserve à l'épiderme sa jeunesse



Economisez $4.00
ULTRA FEMININE
la crème qui contient des hormones oestrogènes et des progestérones



Cette crème aux hormones est garantie: si votre épiderme ne paraît pas plus jeune au bout de 30 jours . . . votre argent vous sera remis!
C'est la seule crème de beauté qui pénètre l'épiderme pour lui fournir deux hormones naturelles dont il a besoin, les hormones oestrogènes et les progestérones. L'action combinée et équilibrée de ces hormones combat le vieillissement de l'épiderme. Seule la crème Ultra Feminine contient ces hormones. Profitez de cette offre et aidez dès maintenant votre épiderme à retrouver une jeunesse nouvelle.
Vente annuelle à prix spécial
FORMAT DE $10.00
POUR SEULEMENT $6.00

Economisez $4.00
émulsion ULTRA FEMININE
à l'action émolliente et hydratante



La crème aux hormones Ultra Feminine, appliquée chaque soir au coucher, fournit à l'épiderme les hormones oestrogènes et les progestérones dont il a besoin. L'émulsion Ultra Feminine contient différents ingrédients qui aident à assurer à la peau, durant le jour, l'action émolliente et hydratante nécessaire. Légère et non grasse, elle contient des huiles et des éléments hydratants spéciaux doublement précieux pour l'épiderme.
Vente annuelle à prix spécial
FORMAT DE $10.00
POUR SEULEMENT $6.00

POUR AVOIR DES MAINS JEUNES
tout en économisant $2.25



LOTION POUR LES MAINS À BASE D'HORMONES OESTROGÈNES
Elle rend les mains plus lisses, plus douces, plus jeunes et pénètre l'épiderme pour l'aider à conserver les éléments hydratants nécessaires.
Vente annuelle à prix spécial
Prix courant: $4.50
Prix spécial: $2.25 seulement

Helena Rubinstein

Haute couture

Une collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par le couturier Dale Cavanagh

Aujourd'hui : Le jersey

Plusieurs femmes hésitent à se tailler une robe dans du jersey parce que c'est un tissu qui a tendance à étirer ou à plisser. Il existe toutefois une façon de procéder qui pourra éliminer ces problèmes.

Le jersey est un tissu élastique, tricoté à la machine. Il est fait de laine, de soie, de nylon ou d'une combinaison d'autres fibres synthétiques.

Le jersey fait de soie ou de fibres synthétiques est souvent classé dans la catégorie des tricots.

Il est assez curieux toutefois de noter que le jersey de laine demeure toujours du jersey, puisque son tissage est beaucoup plus serré.

Le jersey de laine est souple et élastique. Il convient bien aux drapés, aux plis et s'avère idéal pour les lignes loin du corps.

Le jersey de laine peignée est moins élastique, plus lourd et plus consistant. Il convient mieux aux silouettes bien dessinées. Il s'adapte particulièrement bien aux vêtements comportant beaucoup de détails extérieurs. Des deux tissus, c'est le jersey de laine peignée qui est le plus facile à manipuler.

Les jersey synthétiques qui ressemblent à de la laine, sont traités exactement comme de la laine à part la chaleur du pressage qui doit être moindre. Il faut utiliser de la vapeur dans les deux cas. Le taillage du jersey pose peu de problèmes mais il y a quand même un écueil à éviter.

Lorsque le tissu est plié dans le sens de la longueur, envers sur envers, il arrive que le pli soit pratiquement impossible à éliminer. On doit absolument éviter de placer le patron de façon à ce que le pli soit visible sur une partie importante du vêtement.

Ce problème se pose lorsque le jersey est tubulaire et comporte deux plis. Comme on le sait, il faut couper le long d'un de ces plis.

Le jersey n'a pas de droit fil mais une nervure verticale qui constitue l'équivalent du droit fil. Si le pli ne correspond pas à cette nervure verticale n'allez jamais vous baser dessus, guidez-vous plutôt sur la nervure.

Avant d'acheter le tissu, examinez-le sur la pièce avant que la vendeuse ne le coupe. S'il semble avoir été déformé, ne l'achetez pas, le vêtement ne tombera jamais bien.

Si la déformation est très légère, on peut la corriger mais inutile de préciser que cela pose des problèmes.

Ne taillez jamais sur une surface rugueuse, puisque le jersey pourrait y adhérer pendant le taillage. Ne laissez pas prendre le tissu à l'autre bout de la table non plus puisqu'il s'étirera et se déformera. Les symboles de construction devront être indiqués à l'envers, si vous utilisez une craie, à l'endroit si vous utilisez du fil. Les renforcements sont facultatifs mais ils sont vraiment efficaces puisqu'ils éliminent le problème de l'élasticité du jersey.

Puisque le jersey a tendance à étirer, l'encolure et les emmanchures devraient être cousues avec un point plus long.

Les emmanchures doivent être cousues deux fois et les coutures horizontales aux épaules et à la taille devraient être renforcies au moyen d'un biais cousu à même la couture.

Puisque le jersey ne s'effiloche pas, le problème de la finition des coutures est éliminé. Ne repliez jamais les bords de la couture.

Pour coudre le jersey vous devez régler la machine à 15 ou 20 points au pouce. Si les coutures ont tendance à plisser voici quelques conseils qui pourront vous aider.

1— Vérifiez et ajustez la tension du fil.

2— Réglez le pied-presseur de la machine de façon à ce que la tension soit moindre.

3— Cousez sur des bandes de papier. Placez le papier entre le pied-presseur et le tissu.

4— Employez du fil de nylon.

5— N'essayez de pousser ou de tirer sur le tissu, contentez-vous de le guider délicatement et cousez très lentement.

Enfin, afin d'éviter les problèmes, ne taillez jamais sur le biais.

Tous droits réservés 1969, Spadea Synd. Inc.



EN LUTTE — Ces deux genres de vêtements se feront la lutte cette année et ils seront le centre de controverses, puisqu'ils sont tous deux conçus pour le grand soir. A gauche, une robe du soir traditionnelle, et à droite un costume-pantalon à veston orange et pantalon imprimé en crêpe orange. Aux Etats-Unis, tous les propriétaires et gérants de chics restaurants et cabarets ne sont pas prêts à les accepter actuellement. (Photo UPI)

Le costume-pantalon ne sera pas accepté partout aux Etats-Unis

NEW YORK (PA) — L'Américaine devrait-elle porter le pantalon, au sens littéral du mot.

Cette question intéresse actuellement de nombreux restaurateurs et gérants de cabarets aux Etats-Unis.

La réponse est "non" à Indianapolis, "oui" à Albuquerque et "peut-être" à San Francisco.

Ces diverses opinions rendent perplexe la femme qui veut bien suivre les dictées de la mode, mais n'aimerait pas à ce qu'on lui refuse l'entrée d'un chic restaurant à cause du fait qu'elle est vêtue d'un costume-pantalon.

Un sondage effectué dans la plupart des villes américaines indique que les positions ne sont pas clairement établies en ce qui concerne cette tenue vestimentaire. Plus souvent qu'autrement, le genre de pantalon entre en cause. S'il s'agit d'un modèle élégant et très coûteux on le juge convenable. Mais on refusera l'entrée de certains établissements huppés aux femmes vêtus de pantalons ordinaires. "On n'accepte pas des clientes donnant l'impression qu'elles reviennent d'une promenade à cheval", de commenter un porte-parole d'un restaurant de San Francisco.

Par contre, dans la plupart des restaurants d'Albuquerque, les femmes vêtues de pantalons de presque tous les styles, depuis le costume de ski à l'ensemble de dîner, sont bien accueillies.

ELLE SE "DECULOTTE"

La situation est toute autre à Indianapolis. Au restaurant King Cole, une femme à qui on avait refusé l'entrée parce qu'elle portait un ensemble pantalon, d'ailleurs fort élégant, a eu quand même le dernier mot.

Elle s'est rendue à la salle de bain pour enlever son pantalon et ne garder que la tunique de la même longueur qu'une mini-robe. Puis elle retourna au restaurant où l'on s'empressa de lui offrir une table.

Dans un club privé de Dallas, la direction a pour principe de ne pas accepter cette tenue vestimentaire pour les femmes.

"Mais il faut agir avec discernement", a souligné un porte-parole, ajoutant que les membres sont choisis parmi l'élite. "Les femmes qui occasionnellement portent le pantalon, sont vêtues de superbes ensembles cocktail", a-t-il précisé.

Tuez-le... avec psychologie

(UPI) — Dans le bon vieux temps, lorsque maman voulait un poulet pour dîner, elle sortait dans la cour, choisissait une victime et lui tordait le cou.

Tut, tut, dit le Conseil national de la recherche, on ne s'y prend pas de cette façon pour servir un bon poulet bien tendre à sa petite famille.

Pour suivre la mode, vous devez adoucir autant que possible les derniers moments de votre ami à plumes, vous inspirant des données de la psychologie au lieu de commettre un brutal assassinat derrière la grange.

Les techniciens en alimentation du Conseil national de la recherche, ont décrit, à Ottawa, les raisons pour lesquelles la chair d'un poulet non traumatisé, à l'instant de la mort, sera beaucoup plus tendre, que la viande d'un poulet soumis au stress.

"Lorsque la volaille est soumise a un stress ou exerce une activité musculaire, elle produit de l'acide lactique, qui cause d'irréparables dommages, a dit le Dr A. W. Khan. C'est ce qui rend la viande dure et élastique.

Conclusion, on obtiendra des poulets à chair tendre, si on leur évite les émotions violentes, avant la mort. Le procédé ne coûte pas cher, il s'agit de les manipuler délicatement, avant de leur porter le coup final, et de leur lier ailes et pattes.

L'Union des familles nombreuses acquiert une structure provinciale

Les différentes sections locales de l'Union canadienne des familles nombreuses viennent d'être rattachées à l'organisme de gestion central, et le mouvement destiné à venir en aide aux familles nombreuses acquiert ainsi une structure à l'échelle provinciale.

L'Association a été fondée, il y a quelques mois, à Ste-Foy par M. Jean-Jacques Mallette.



Nettoie les réfrigérateurs

Pour supprimer saletés et taches, il suffit de 3 cuillerées à table de soda à pâte Cow Brand. Il ne laisse aucune odeur de savon. Les plus grands manufacturiers de réfrigérateurs le recommandent.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

LIMONADE ASEPTA EMBELLIT par l'éclat du teint Agréable au goût LAXATIVE-PURGATIVE

VENEZ DES AUJOURD'HUI

Comment PROFITER de votre IMPÔT SUR LE REVENU



Il y a toujours moyen de tirer parti de vos déclarations d'impôt sur le revenu, grâce à la succursale Block de votre arrondissement. Un personnel formé prendra vos données et les compilera rapidement afin que vous puissiez profiter de toutes les déductions d'impôt qui vous reviennent. Agissez sans tarder!

Déclarations complètes $5 et plus

LIFE

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 150 succursales au pays

161, St-Jean près Turnbull | 115, St-Joseph E. près Boul. Langelier | 8325, Henri-Bourassa Charlesbourg

En semaine 9h. a.m. à 9h. p.m. - Samedi 9h. a.m. à 5h. p.m.

TEL.: 522-5144

PAS D'APPOINTEMENT NECESSAIRE

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9:30 p.m.

Nouveaux tricots de Tergal d'Italie et Miss R. est la première à les avoir!



Frais tricots soyeux de "Kinetic" offrant un cachet de jeunesse et de souplesse parfaitement de mise dès maintenant et tout le printemps durant. De gauche à droite: robe à plis au devant, teintes de blanc ou jaune avec ceinture à rayures contrastantes, 8-16, $40;
ensemble avec jupe à plis permanents, teintes de marine avec garniture blanche ou blanc avec rouge, 8-14, $60;
robe à ceinture basse, en marine et blanc, 8-16, $40.
Vêtements sport Miss Renfrew... au deuxième.

Désolés, pas de commandes par poste ni téléphone.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville ● Centre d'Achats Place Ste-Foy

Station. gratuit, 2 h., Parc-Autos Chauveau

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9:30 P.M.



La robe-chemisier fera sensation

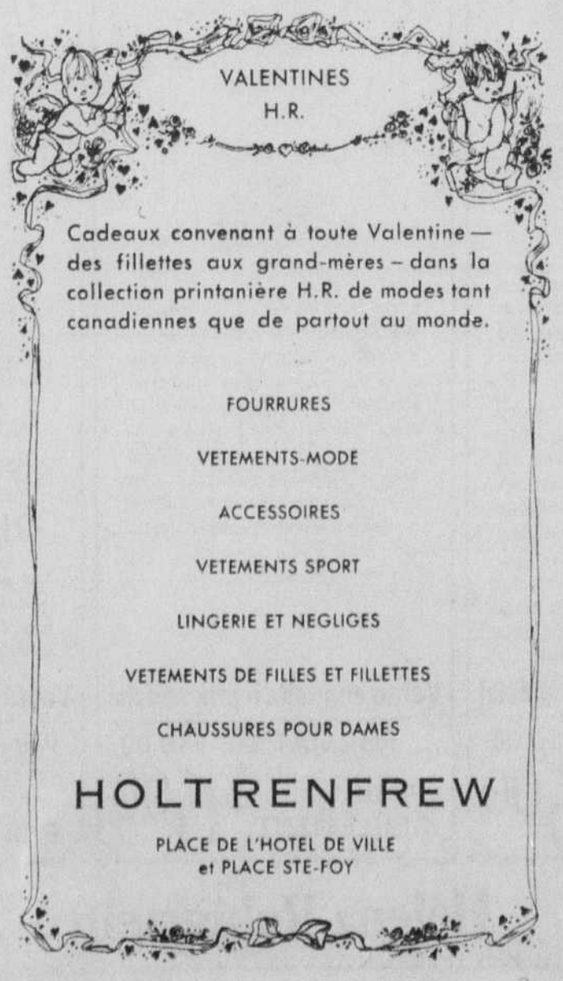
au printemps '69 et nous vous en présentons une version de forme svelte entièrement dans le ton de la mode saisonnière, en mélange de tissu Tussah de teinte beige. Pour tailles 8-18, $60.

Salon des robes... au deuxième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville ● Centre d'Achats Place Ste-Foy

Station. gratuit, 2 h., Parc-Autos Chauveau



Cadeaux convenant à toute Valentine — des fillettes aux grand-mères – dans la collection printanière H.R. de modes tant canadiennes que de partout au monde.

FOURRURES

VETEMENTS-MODE

ACCESSOIRES

VETEMENTS SPORT

LINGERIE ET NEGLIGES

VETEMENTS DE FILLES ET FILLETTES

CHAUSSURES POUR DAMES

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE et PLACE STE-FOY

NUMÉRO 1



MANOIR ST-DAVID est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.
Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec



NOSTALGIE DU SOLEIL — C'est février, le mois le plus court de l'année, mais pour nous, gens du nord, il paraît plus long que les autres . . . C'est le mois où l'on rêve de soleil, de chaleur, de sable chaud et de mer bleue. Pour ceux qui ne peuvent partir pour Miami, voici une photo qui les fera rêver. Quant à ceux qui doivent partir bientôt, ils seront rassurés d'apprendre que le thermomètre s'y promène présentement entre 75 et 85 degrés. Quelle chance !

(Téléphoto PA)

Appui au comité ad hoc sur l'assistance sociale

La Fédération des Services sociaux à la Famille du Québec, organisme groupant quarante agences de service social à travers le Québec, vient de réitérer son appui au comité "ad hoc" sur l'assistance sociale.

Une centaine de délégués officiels de cet organisme profitaient, en effet, de leur dernière assemblée générale tenue à Montréal le 29 janvier dernier, pour approuver les nombreuses demandes adressées depuis six mois par le comité "ad hoc" auprès des autorités gouvernementales, demandes à l'effet que soit déposée à la législature dans le plus bref délai possible la "loi cadre" de l'assistance sociale. La connaissance de cette loi permettrait aux organismes de préparer les revendications nécessaires.

La F.S.S.F. rappelle que déjà en juin '63, le rapport Boucher suggérait le remplacement de la loi de l'assistance publique votée en 1927 par une nouvelle loi générale d'assistance.

Elle-même, la F.S.S.F. dans ses mémoires annuels publiés depuis 1965, attire l'attention du gouvernement sur la nécessité d'adapter les taux d'assistance aux conditions actuelles d'existence et le prie d'instaurer un régime novateur de véritables politiques sociales et familiales. Plus récemment soit en juin '68, la F.S.S.F dans la présentation de son mémoire à la commission Castonguay préconise "l'adoption d'un système plus libéral d'assistance, moins préoccupé de satisfaire aux conditions d'éligibilité aux prestations que de rechercher les moyens d'amener les individus et familles à être actifs au sein de la société".

Engagée en pleine campagne de promotion des conseils d'administration et de leurs membres bénévoles, la F.S.S.F. entend rejoindre les comités de citoyens pour poursuivre avec eux et les autres organismes groupés par le comité "ad hoc", la lutte entreprise par ce dernier comité.

Travail à l'aiguille

TRICOTS VITE FAITS — Pour compléter votre tenue vestimentaire et protéger vos oreilles du froid, crochetez ces chauds bonnets; ils sont jolis et si vite faits. Tricot duveteux et moelleux! L'un des modèles est entourée d'une bande en laine bouclée, l'autre a la forme d'une cloche et est orné d'un gros pompon. Utilisez de la laine peignée et du mohair. Modèle 633: instructions pour toutes les grandeurs.



633

Laura Wheeler

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL
QUEBEC 2

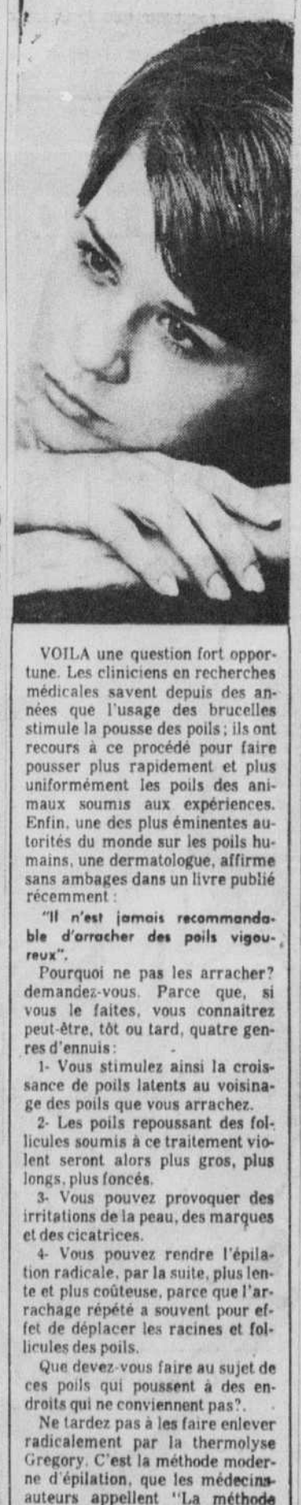
Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

LE JOUR OU LE SOIR
"SLEIGH-RIDE"
pour groupes de 15 personnes et plus
Repas compris $3.50 par personne
Réservations:
S'adresser CHATEAU NANCY
8/2-2821

"Pourquoi ne dit-on pas aux jeunes filles qu'il est dangereux d'arracher les poils?"



VOILA une question fort opportune. Les cliniciens en recherches médicales savent depuis des années que l'usage des brucelles stimule la pousse des poils; ils ont recours à ce procédé pour faire pousser plus rapidement et plus uniformément les poils des animaux soumis aux expériences. Enfin, une des plus éminentes autorités du monde sur les poils humains, une dermatologue, affirme sans ambages dans un livre publié récemment :

"Il n'est jamais recommandable d'arracher des poils vigoureux".

Pourquoi ne pas les arracher? demandez-vous. Parce que, si vous le faites, vous connaitrez peut-être, tôt ou tard, quatre genres d'ennuis :

1- Vous stimulez ainsi la croissance de poils latents au voisinage des poils que vous arrachez.

2- Les poils repoussant des follicules soumis à ce traitement violent seront alors plus gros, plus longs, plus foncés.

3- Vous pouvez provoquer des irritations de la peau, des marques et des cicatrices.

4- Vous pouvez rendre l'épilation radicale, par la suite, plus lente et plus coûteuse, parce que l'arrachage répété a souvent pour effet de déplacer les racines et follicules des poils.

Que devez-vous faire au sujet de ces poils qui poussent à des endroits qui ne conviennent pas?.

Ne tardez pas à les faire enlever radicalement par la thermolyse Gregory. C'est la méthode moderne d'épilation, que les médecins-auteurs appellent "La méthode préférée aujourd'hui"... rendue maintenant encore plus rapide, confortable et économique, grâce aux raffinements et moyens de traitement exclusifs à Gregory.

De fait, vous pouvez obtenir une séance "d'essai" sans bourse délier. Ne tardez donc pas à appeler pour fixer le moment de votre consultation-démonstration gratuite.

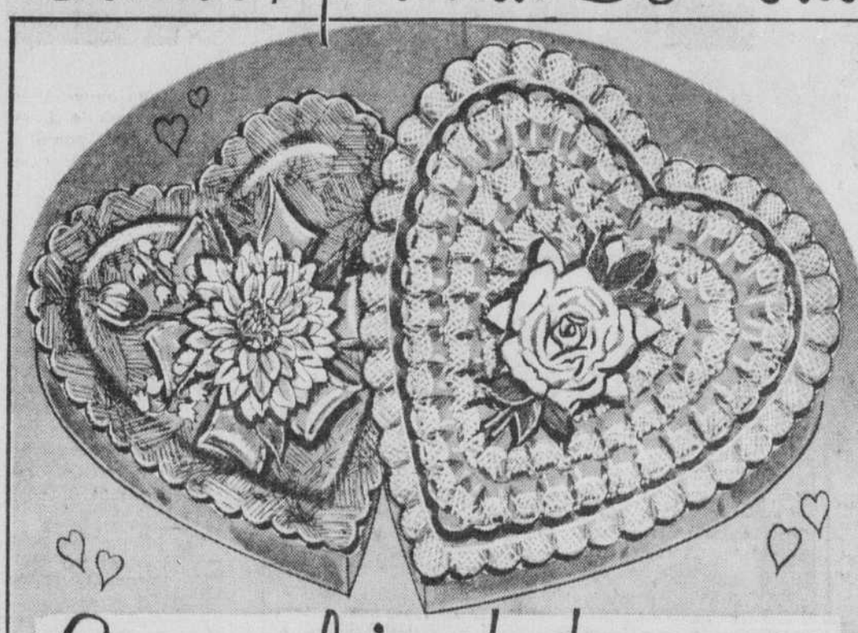
gregory system
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10h. a.m. à 7h.30 p.m.
Samedi de 9h. à 2h.
VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879

DIAMANT...
LE ROI DES JOYAUX POUR LA REINE DE VOTRE COEUR



50% de réduction... et même davantage, sur le prix des bagues de fiançailles les plus merveilleuses, chez
CAPITOL JEWELLERS
à l'occasion de notre
VENTE D'EXPROPRIATION
présentement en pleine action!
En plus des bagues à diamants, nous vous proposons une myriade de luxueux bijoux et de ravissants cadeaux, entre autres:
● Montres de marques réputées.
● Perles cultivées lustrées.
● Pierres de naissance naturelles ou synthétiques.
● Attrayants objets de fin artisanat, en or massif.
● Précieux bibelots importés.
● Séduisants bijoux de toilette.
● Coutelleries d'argent "Wallace" et "International".
● Cristal taillé à la main.
● Bracelets de montres signés "Kreisler".
● ... et bien d'autres fascinants articles!
OUI! C'EST CE QU'IL Y A DE PLUS VRAI!
Tout doit être liquidé à des prix réduits de 30%, 40%, 50% et même plus!, notre bail étant terminé et notre magasin bientôt fermé.
Toute vente définitive
Achats comptant ● Plan mise de côté
Capitol Jewellers INC
900 RUE ST-JEAN, ● 522-1725

Où le magasinage est agréable
Woolworth
90e ANNIVERSAIRE
Cadeaux pour la St-Valentin
FÉVRIER 14



Coeurs pleins de douceurs...
Pourquoi ne pas donner à la femme de vos rêves une de ces jolies boites de chocolats en forme de cœur pour la St-Valentin. En boites de 7 et 12 oz. Délicieux!
1.50 à 3.85



Cartes de St-Valentin
De grandes cartes si jolies que vous serez fière de les envoyer.
Prix St-Valentin 1.00 CHACUNE



Chemises de nuit pour dames
Chemises de nuit en coton imprimé avec bordure en dentelle. En rose pâle, bleu ou maïs. P-M-G.
Prix St-Valentin 2.99 CHACUNE



Tabliers à motifs
Demi-tabliers réversibles aux couleurs gaies. Cadeau idéal pour la St-Valentin.
Tablier genre cordonnier en coton dans un assortiment de jolis motifs.
1.00
1.59



Mules en coton-éponge
Mules florales pour dames. En un grand choix de jolies couleurs. Tailles: P-M-G.
Prix St-Valentin 1.88 PAIRE



Caleçons bikinis pour hommes
Caleçons bikinis en nouvelles couleurs vives: rose pâle, mauve, orange, etc. P-M-G.
Harvey Woods 2.00 PAIRE



Maillots pour hommes
Avec imitation col roulé, manches courtes, en tricot ban-lon. Nombreuses couleurs. P-XG.
Prix St-Valentin 4.99 CHACUN

Cadeaux certains de lui plaire

Offrez des "Baby Dolls" délurés
A. Baby dolls en coton imprimé à motifs floraux avec volant froncé de 4" à l'ourlet. Culotte avec dentelle élastique. Grand choix de couleurs. Tailles: P-M-G.
Prix St-Valentin 2.99 CHACUN

ou de jolis peignoirs à motifs
B. Faits de plisse et coton avec petit col rond bordé de dentelle et panneau frontal. Grand choix de motifs. Tailles: P-M-G.
Prix St-Valentin 3.33

Chemises de nuit courts faciles à laver
C. En fameux coton à repassage permanent avec col carré et volant de 5" à l'ourlet. Bleu, jaune, rose pâle, corail, lilas. Tailles: P-M-G.
Prix St-Valentin 2.99

Vous prendrez plaisir à choisir vos cadeaux de St-Valentin chez Woolworth

MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



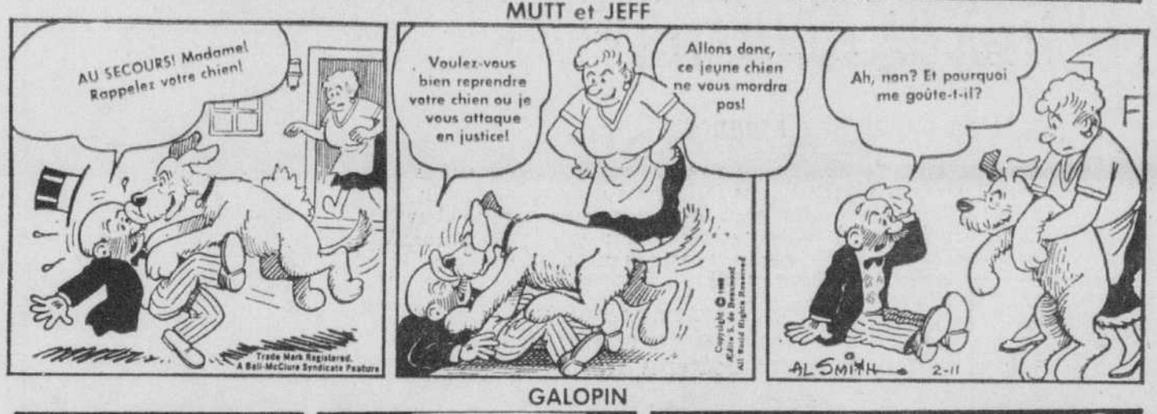
Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



L'AGENT SECRET X-9



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



M. Macdonald dénonce les politiques agricoles de caractère non économique de certains pays

MONTREAL (De notre envoyé) — Le revenu net des agriculteurs au Canada reste très au-dessous de la moyenne nationale et cet écart s'accentue de jour en jour.

"Il ne faut pas l'oublier, même si les questions d'urbanisation monopolisent de plus en plus l'attention du public, car le Canada est un des plus grands pays exportateurs de denrées agricoles."

C'est ce qu'a fait remarquer, hier, le président du Conseil privé du Canada, M. Donald MacDonald, au banquet annuel de l'Institut agricole du Canada, à Montréal.

Après avoir souligné l'importance de la recherche dans ce secteur de l'économie canadienne, le conférencier a dénoncé les politiques agricoles de caractère non économique de certains pays. Ainsi, a-t-il dit, créer des mécanismes artificiels de soutien des prix en agriculture, est une solution coûteuse aux faibles revenus et aux problèmes socio-économiques, au niveau national même.

M. MacDonald remplaçait le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, qui dirige présentement la délégation canadienne à la conférence Canada-Tunisie.

Le président du Conseil privé a dénoncé les gouvernements qui ont recours aux subventions à l'exportation pour écouler les excédents de produits agricoles. L'attitude de ces gouvernements fait fléchir les prix sur les marchés mondiaux, ce qui exerce un effet défavorable sur le revenu agricole des pays comme le Canada.

Il a précisé que le Canada tente d'éliminer, ou du moins d'avoir recours le moins souvent possible, à la subvention des exportations de produits agricoles.

M. MacDonald a dit croire que la raison de la crise actuelle de l'agriculture au Canada est que tous ceux qui s'intéressent à ce secteur cherchent "à tâtons" le rôle exact de leur groupe dans la société et ils cherchent aussi les modes de fonctionnement d'une action collective efficace. D'ailleurs, a-t-il rappelé, l'action collective est un facteur très puissant qui a contribué à solutionner les crises d'un grand nombre d'autres secteurs de l'économie.

De plus, le groupe des agriculteurs lui apparaît comme un corps plus ou moins coincé entre d'une part des industries très bien structurées qui lui fournissent tout ce dont il a besoin pour produire et d'autre part par d'autres industries tout aussi puissantes qui lui achètent ses produits pour les transformer ou pour les distribuer à des consommateurs de plus en plus exigeants.

David Hatch (16 ans) remporte le concours des Jeunes agriculteurs

MONTREAL (De notre envoyé) — Un garçon de 16 ans, de Stanstead, a remporté les honneurs au concours des Jeunes agriculteurs, hier, à Montréal.

Il s'agit de David Hatch dont le bouvillon Hereford, de 22 mois et pesant 1139 livres, a été déclaré grand champion au Salon national de l'agriculture et de l'alimentation.

Le deuxième prix est allé à Mlle Irène St-Amour, de Sainte-Famille, Gatineau-Nord, qui a présenté un bouvillon Shorthorn.

L'an dernier le champion de réserve (deuxième) était un bouvillon d'un fermier de la région de Lotbinière, M. Aimé Labonté, de Saint-Gilles.

Par ailleurs, au même concours, l'agronome Robert Samson a jugé la présentation des agneaux. Dans cette catégorie, le grand champion a été Gilles Descôteaux, de Saint-Joachim, Yamaska, qui remporte cet honneur pour la deuxième année consécutive. Le champion de réserve a été un mouton présenté par Mlle Cindy Fortgrave, de Sawyerville, comté de Compton.

Les présentations de bouvillons étaient beaucoup plus nombreuses que l'année dernière, soit environ deux fois plus, ce qui a rendu d'autant plus difficile la tâche des juges.

Les rosettes ont été remises aux gagnants par M. Florian Côté, député de Richelieu au fédéral et représentant du ministre fédéral de l'Agriculture, M. H. A. Olson.

ASSISTANCE RECORD

On s'attend à ce que ce 17e Salon national de l'agriculture et de l'alimentation enregistre une assistance record. En effet, au cours de la seule journée de samedi, 20,200 personnes se sont rendues sur les lieux, et 24,000 dimanche.

D'ailleurs, cette manifestation annuelle a pris cette année une envergure internationale avec la participation de la France (pour la deuxième fois) et celle de la Suisse qui présente un attirant kiosque avec ses fromages renommés.

Ce salon a lieu conjointement avec le Salon national des machines aratoires et le Salon national des industries avicoles. Ces derniers ont lieu à la Place Bonaventure tandis que l'autre se tient à l'Arena Maurice Richard.

Le Salon national de l'agriculture et de l'alimentation se terminera dimanche prochain avec la proclamation des gagnants du concours de connaissances agricoles pour les élèves du cours secondaire des commissions scolaires et des régionales, des écoles d'agriculture et des groupements de jeunesse agricole, organisé par l'Institut de technologie de Saint - Hyacinthe.

"Le Piochon"

L'Association régionale des enseignants du Golfe fonde un quotidien de langue française

SEPT-ILES — Un quotidien de langue française vient de naître sur la Côte-Nord. Bien entendu, il s'est réservé l'exclusivité de la nouvelle . . .

Le Piochon, tel est le nom de celui qui se dit le plus sérieusement du monde: "Le seul et le meilleur quotidien de la Côte-Nord".

Evidemment, on aura deviné que semblable humour ne pouvait que dissimuler l'Association régionale des enseignants du Golfe (AREG). Le vice-président du syndicat, M. Carol Leblond, est le fondateur et directeur du Piochon. Il s'est entouré de collaborateurs choisis. La facture de cet organe d'information est telle que le lecteur serait prêt à convenir sans hésitation qu'elle est l'oeuvre de gens du métier.

Le Piochon expose en première page les motifs qui ont incité l'AREG à recourir à la grève. Chacune des livraisons aborde ce sujet, le dissèque. Si le Piochon s'adresse d'abord aux enseignants, tout autre lecteur trouverait plaisir à s'y plonger. Les textes sont rédigés de telle sorte que le non-initié puisse saisir toute la pensée de l'auteur et la portée du problème.

Une chronique informe les grévistes de la situation provinciale, des communications entre la Corporation des enseignants du Québec et l'AREG et des recommandations du conseil exécutif. Le Piochon offre aussi les mots croisés, de la poésie, un courrier du coeur (à la blague), etc.

A vrai dire, il n'y manque que le sport. Cependant, serait-ce vraiment essentiel quand on garde en mémoire le fait que chacun des grévistes doit parcourir 30 fois par jour la façade de l'école secondaire Gamache, longue de 123 pas ? Mais laissons le Piochon exposer, sous la plume de M. Paul Giguère, le résultat de savants calculs:

"Si l'on considère qu'il faut 123 pas pour parcourir la façade de l'école Gamache, et que ladite façade est parcourue 30 fois par jour par chacun des piqueteurs, il est ahurissant de constater que 191,880 enjambées par jour sont exécutées par ces nobles piétons de l'école Gamache. Or, l'enjambée moyenne d'un piéton normal est de 1.5 pied. Alors ces 191,880 enjambées représentent une distance de 287,820 pieds ou de 54.5 milles. Comme la distance de Sept-Iles à Québec est de 415 milles, nous pourrions atteindre le Parlement en un temps record de 7.61 jours, beaucoup moins de temps qu'il n'en faudrait pour que nos députés soient au courant que les professeurs de l'école Gamache de Sept-Iles sont en grève".

plus d'argent pour votre argent
Avec un certificat d'épargne BCN
$7 VALENT $10



Vous payez aujourd'hui $7.00 un CERTIFICAT D'ÉPARGNE BCN qui vaudra $10.00 à échéance. Achetez autant de CERTIFICATS BCN de $10 ou de multiples de $10 que vous le désirez. Vous pouvez les encaisser avant échéance conformément à l'échelle imprimée au verso de chaque certificat.
Hâtez-vous de vous renseigner à n'importe quelle succursale BCN sur les CERTIFICATS D'ÉPARGNE BCN — Une affaire d'argent qui vaut de l'or.
Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle







PRINTED IN U.S.A.



Un conseil de Swift

"Les meilleurs plats doivent être aussi beaux que bons"

De beaux plats excitent l'appétit. Non seulement les viandes Swift ont belle apparence, mais elles ont un goût superbe! Chaque jour, elles arrivent très fraîches chez l'épicier. Goûtez-en quelques-unes, vous verrez!

Pâté au bacon et à l'oignon

Combiner 2 tasses de mélange à biscuits avec 1 oeuf battu, ⅔ de tasse de lait et 1 tasse de fromage déchiqueté. Mélanger la pâte jusqu'à ce qu'elle soit lisse, et la verser à la cuiller, en un large cercle, dans un moule à gâteau roulé, graissé. Disposer de minces tranches d'oignon sur le dessus (3 oignons). Garnir avec des tranches entrelacées de bacon Premium de Swift. Cuire de 30 à 35 minutes dans un four à 400°F.

La saveur superbe du bacon Premium de Swift est due au procédé secret de Swift, qui le traite en profondeur au sucre raffiné, et le fume lentement. Goûtez-la dans ce délicieux pâté au bacon et à l'oignon.

"Wieners" aigres-doux

Combiner ¼ de tasse de catsup avec 2 c. à table de jus d'orange. Prendre 1 lb de "Wieners" Premium de Swift et entailler chaque saucisse sur un côté, comme on le fait pour le jambon. Garnir de clous de girofle. Arroser avec la sauce, puis saupoudrer de cassonade et faire dorer au gril.

Tous les "Wieners" Premium de Swift sont dodus et juteux ... ils sont succulents de part en part. Un coup d'oeil suffit à vous convaincre de leur bonne saveur.

Fèves Mardi Gras au Prem

Combiner, dans un plat allant au four, deux boîtes de 15 oz de fèves au lard avec ½ tasse d'ananas écrasé et égoutté, et 2 c. à table de sirop d'érable ou de miel. Garnir de tranches de Prem. Arroser d'un peu plus de sirop et saupoudrer de fromage déchiqueté. Faire cuire de 30 à 35 min. dans un four à 350°F.

Quelle que soit votre façon de le trancher, le Prem est toujours excellent. En sandwichs, frit pour le déjeuner, ou préparé au four pour le diner, il est toujours savoureux. Car le Prem est fait avec du porc auquel on a ajouté du boeuf maigre.

Swift, Swift's Premium et Prem sont des marques déposées de Swift Canadian Co., Limited.

Avec Swift, tout est meilleur ...même l'appétit!



Les huit criminels les plus recherchés par la Gendarmerie royale

OTTAWA (d'après PC) — La Gendarmerie royale du Canada a publié hier sa liste des criminels les plus recherchés au Canada.

Des huit criminels inscrits, les six premiers sont considérés comme étant extrêmement dangereux et possiblement armés. Deux sont recherchés aux Etats-Unis et se trouvent sur la liste des dix personnes les plus recherchées par le FBI.

LES CRIMINELS SONT:

Robert Desjarlais, 26 ans, 5'3", 125 livres, cheveux noirs, yeux bruns, recherché par la police d'Edmonton pour meurtre; considéré comme un perverti sexuel.

John Clouser, 36 ans, 5'9", 175 livres, cheveux blonds, yeux bleus, teint coloré, recherché pour s'être évadé d'une institution psychiatrique des Etats-Unis, assaults et vols avec violence; très bon tireur.

Raymond Sigouin, 27 ans, 5'4", 150 livres, cheveux bruns, foncés, yeux couleur de noisette, recherché par la sûreté du Québec pour s'être échappé de prison; a déjà été condamé pour vol à main armée.

Gordon Dale Ervin, 42 ans, 5'11", 170 livres, cheveux bruns, yeux bleus; recherché aux Etats-Unis pour vol à main armée.

George Lalexander Bradley, 21 ans, 5'8", 155 livres, cheveux bruns, yeux bruns; recherché par la police de Toronto pour vol à main armée.

Louis-Philippe Chamberland, 40 ans, 5'8", 180 livres, cheveux bruns, yeux bruns; recherché par la Sûreté du Québec pour meurtre.

Barney Auld, alias Altwerger, alias Barnett, alias Alvey, 52 ans, 5'6", 155 livres, cheveux noirs, quelque peu chauve, yeux bruns, teint coloré; recherché par la police de Toronto pour fraude; il a déjà été condamé pour crimes avec violence.

Jean Bergeron, 36 ans, 5'6", 160 livres, cheveux bruns, yeux bruns; recherché par la Sûreté du Québec pour vol à main armée.

Il y a eu deux fois plus de grèves en Ontario qu'au Québec

Un relevé du service de recherche du ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec indique qu'il y a eu 289 grèves en Ontario comparativement à 137 au Québec, au cours de 1968.

Près de quatre fois plus de travailleurs ont fait la grève en Ontario qu'au Québec, l'an passé. En effet, 131,155 syndiqués ont débrayé en Ontario et 34,421 au Québec. Le nombre de jours-hommes perdus à cause des grèves est de 1,006,721 au Québec et de 2,480,113 chez sa voisine.

Il convient de souligner que le nombre de travailleurs ontariens est de 2,518,000 au regard de 1,809,000 Québécois.

En 1967, le Québec avait connu 152 grèves et l'Ontario 229. Le nombre de travailleurs ayant fait la grève s'élevfit alors à 98781 dans l'Etat québécois et à 61,347 en Ontario.

Les obsèques de R. Genois ont lieu aujourd'hui

Les obsèques de Robert Genois, 22 ans, fils de M. et Mme Pierre Genois, du 29 avenue Turcotte, Ville de Vanier, ont eu lieu aujourd'hui.

Le jeune homme avait perdu la vie, le 26 janvier dernier, dans l'incendie qui a détruit un hôtel de Dunnville, en Ontario. Le corps a été ramené à Québec, vendredi, par M. Pierre Genois.

La victime travaillait pour Legare Telephone Construction Inc., de Ville de Vanier. Cette firme effectue des travaux pour les compagnies de téléphone. Robert Genois travaillait en Ontario depuis environ six mois et il demeurait avec des compagnons de travail à l'hôtel qui a été incendié.

Laurent Ratté, du 199 rue Giguère, à Ville de Vanier, a subi des blessures graves au cours du même incendie. Il a sauté d'une fenêtre du troisième étage pour échapper aux flammes et il est encore hospitalisé à l'Enfant - Jésus de Québec.

Au lendemain de l'incendie, la police dénombrait 13 victimes.

Marche sur Ottawa pour appuyer M. Trudeau

L'Association des parents de Saint-Léonard, conduite par son président, M. Robert Beale, manifestera demain devant le parlement fédéral.

Les menifestants se rassembleront sur la colline parlementaire pour apporter leur appui au projet de loi sur les langues officielles de M. Trudeau.

"Les nationalistes à travers tout le Canada essaient de diriger le pays," a expliqué M. Beale. "Nous avons élu M. Trudeau, maintenant nous devons l'appuyer."

Par la même occasion, l'association anglophone demandera une subvention du gouvernement fédéral pour défrayer les coûts d'une école privée anglophone au niveau de la 1ère année, à Saint-Léonard.

M. Bourgault ouvre son école d'art oratoire. . . apolitique

M. Pierre Bourgault qui était sans emploi depuis la disparition de RIN, vient de se trouver un nouveau travail; il sera professeur d'art oratoire.

En effet, l'ancien président du défunt parti indépendantiste ouvrira sa propre école d'art oratoire au cours du mois de février.

Dans une entrevue télévisée, M. Bourgault, qui a également été journaliste, a souligné que son école sera apolitique. "Aucun sujet de débat ne sera imposé; mes étudiants seront libres de parler de la Confédération ou de chiens policiers s'ils le désirent", a-t-il dit.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 155 357

DANS LA COUR SUEPRIEURE

YVON ROY,
électricien, domicilié et résidant à 40 rue Racine Ouest, Princeville,
Demandeur.

VS

GASTON LEMAY,
hôtelier, domicilié et résidant à Val Alain, P.Q.

ET

RAYMOND ROY,
journalier, résidant à Villeroy, P.Q.
Défendeurs,

ET

CHARLES LEMIRE,
registrateur de la division d'enregistrement de Lotbinière, domicilié à Ste-Croix,
Mis en cause.

ORDONNANCE

Il est ordonné au défendeur RAYMOND ROY, de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication du présent ordre dans: "Le journal Le Soleil en langue française", "Le journal Chronicle-Telegraph, en langue anglaise".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe.

BUREAU DU PROTONOTAIRE,
Québec, le 4 février 1969.

R. HAINS, P.A.C.S.D.Q.
Copie conforme
A. Langevin,
P.A.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 9240-F

COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

NOVABEC INC.,
agent manufacturier, corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 335 Est, rue St-Joseph, Québec 2, P.Q.
DEBITRICE.

Avis est par les présentes donné que "Novabec Inc." a fait une cession le 4ième jour de février 1969 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de février 1969 à 11.30 heures de l'avant-midi, au bureau de M. Marcel Gaumond, le séquestre officiel, au Palais de Justice, dans la province de Québec.

Daté de Québec,
ce 7ième jour de février 1969.

ROYMOND ROY, SYNDIC,
880 chemin Ste-Foy,
Suite 890, Québec 6.
TELEPHONE: 681-0571.

ASSOCIATION DES PUISATIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC.

Avis est par les présentes donné que l'"Association des Puisatiers de La Province de Québec Inc.", corporation légalement constituée, ayant son siège social à Drummondville, s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, au cours de la prochaine session pour obtenir l'adoption d'une loi créant l'Association des Puisatiers du Québec, aux fins de règlementer leur association et l'usage de certains titres afférant à l'exercice de leur métier.

Montmagny, ce 5 février 1969.

Les procureurs de la requérante,
PAUL DOLAN ET YVON MERCIER.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE DE CHARLESBOURG

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire de la Ville de Charlesbourg recevra jusqu'à 8.30 heures p.m., le 4 mars 1969 des offres sous enveloppes scellées pour ce qui suit:

Appel d'offres No 1— EMR - Ameublement et Equipement — Ecole Marie-Rollet
Appel d'offres No 2— EMR - Equipement Audio-Visuel — Ecole Marie-Rollet
Appel d'offres No 3— EMR - Machines de Bureau — Ecole Marie-Rollet
Appel d'offres No 1— EPO - Ameublement et Equipement — Ecole Parc Orléans
Appel d'offres No 2— EPO - Equipement Audio-Visuel — Ecole Parc Orléans
Appel d'offres No 3— EPO - Machines de Bureau — Ecole Parc Orléans

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra un chèque de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la commission scolaire de la ville de Charlesbourg.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de 9.00 heures a.m. le 12 février 1969, auprès de l'acheteur de la commission scolaire, monsieur Lionel Dupont, chambre 320, de l'Edifice de l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 7575, boul. Henri-Bourassa, Québec 7.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 8.30 heures, le 4 mars 1969, à 7575 boul. Henri-Bourassa, Québec 7, P.Q.

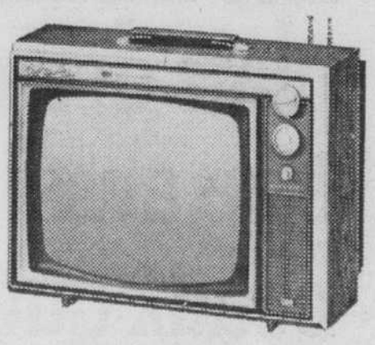
La commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

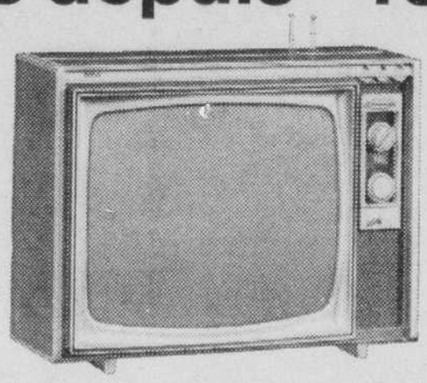
Le Secrétaire-Trésorier
Claude Laliberté

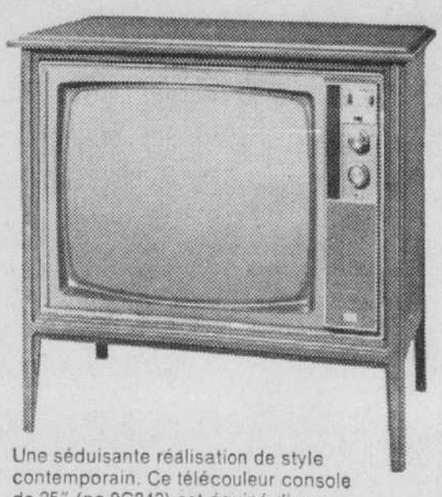
Le 11 février 1969



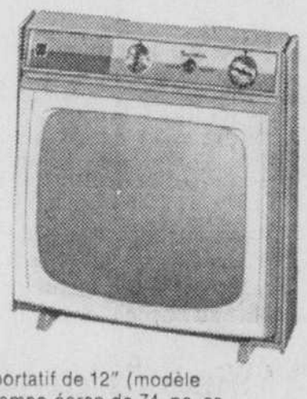
Des télécouleurs depuis $459.95


Un élégant portatif de 15" (modèle 9P210). Pèse moins de 42 livres. Lampe-écran couleur garantie 2 ans.

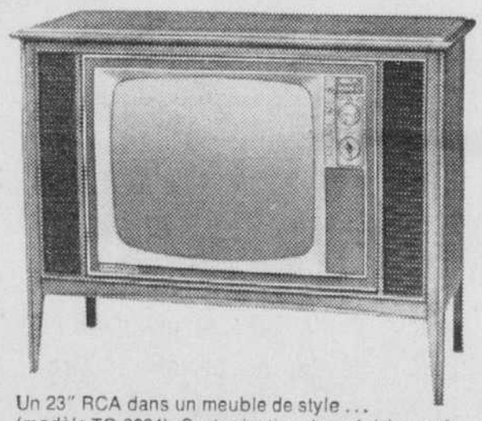

L'avantage d'une syntonisation automatique de précision! Ce modèle de table de 19" (no 9T406) est aussi équipé du Super-syntonisateur New Vista.


Une séduisante réalisation de style contemporain. Ce télécouleur console de 25" (no 9C842) est équipé d'un syntonisateur automatique de précision et du syntonisateur VHF transistorisé New Vista.

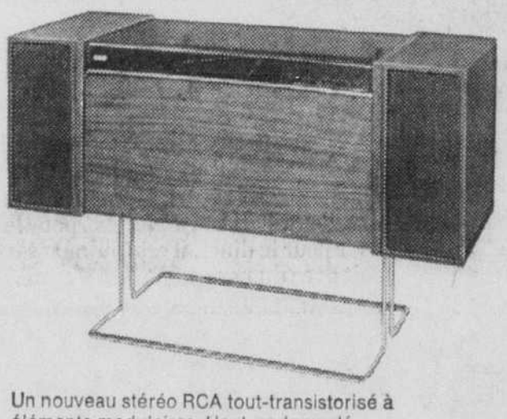
Des télés noir et blanc depuis $129.95


Un super-portatif de 12" (modèle TP2819). Lampe-écran de 74 po. ca. et circuits de cuivre solide.


Modèle TP-20-950. Un portatif de 20". Syntonisation de précision pré-réglée, image instantanée et châssis haut-voltage pour plus de sécurité.


Un 23" RCA dans un meuble de style . . . (modèle TC-3964). Syntonisation de précision pré-réglée. Image instantanée. Châssis haut-voltage.

Et des stéréos nouveau style depuis $199.95


Un nouveau stéréo RCA tout-transistorisé à éléments modulaires. Haut-parleurs détachables. Radio AM/FM/FM stéréo. Modèle no SF 72.


Tout le charme du style méditerranéen. Ce combiné Radio/Stéréo comporte un circuit tout-transistorisé. Tourne-disques BSR UA 47 à changeur automatique. Modèle SF73.

RCA
EN TOUT POINT SUPERIEUR

ACHAT RCA - ACHAT SANS TRACAS

VOYEZ VOTRE "HOMME DE CONFIANCE", LE DÉPOSITAIRE RCA

Dépositaires

Québec Electronique Ltée — 621 ST-JEAN, QUEBEC — RCA TEL.: 529-9261

LA QUINC. J. PASCAL CIE LTEE — 2700 BOUL. W.-LAURIER, STE-FOY — RCA TEL.: 653-9306

J.-O. FISET INC. — 55 SUD, DORCHESTER, QUEBEC — RCA TEL.: 525-7191

Hamelin Frères (Meubles) Ltée — 1061, Route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec 10 — RCA TEL.: 653-9064

DESAULNIERS RADIO T.V. — 1239 ROUSSEAU, SILLERY — RCA TEL.: 681-3359

PARADIS DU BIJOU — 53 AVE PLANTE, VILLE VANIER — RCA TEL.: 527-8317

CENTRES SINGER — 324 EST, ST-JOSEPH, TEL.: 522-8128 — 847 ST-JEAN — RCA 525-6141

CENTRES SINGER — PLACE LAURIER, TEL.: 651-4021 — FLEUR DE LYS - 522-6418 — RCA MONTMAGNY 248-3734

CENTRE D'ECONOMIES CROTEAU LTEE — RCA 175 EST ST-JOSEPH, TEL.: 525-8155

NOREAU LTEE — 44 ST-LOUIS, LEVIS — RCA TEL.: 837-9321

C. ROBITAILLE INC. — 200 ST-JOSEPH EST, QUEBEC — RCA TEL.: 529-2141

TREMBLAY & BERGERON — 301 DE LA CANARDIERE, TEL.: 523-7760 — RCA 245, 71e RUE TEL.: 626-1102

DESCHAMPS RADIO T.V. — 683 AVE ROYALE, BEAUPORT — RCA TEL.: 663-7818

FOYER DU MEUBLE — 144 OUEST, ST-VALLIER, QUEBEC — RCA TEL.: 529-9648

Claude Sioui Meubles — VILLAGE HURON — RCA TEL.: 842-1994

LÉOPOLD TREMBLAY INC. — 1123 COMMERCIALE ST-ROMUALD — RCA TEL.: 839-9441

Investissement de $40 millions de la Société Petrofina Canada

MONTREAL — La Société Petrofina Canada Limitée entreprendra bientôt un programme d'expansion qui portera à 100,000 barils par jour la capacité de production de sa raffinerie de Pointe - aux - Trembles. L'annonce de cet investissement de $40 millions a été faite par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry.

De dire M. Beaudry: "La décision de Petrofina Canada d'investir $40 millions dans son usine de Montréal, portant ainsi à $100 millions la valeur totale des investissements dans cette usine, constitue un témoignage sans équivoque à l'endroit de l'avenir économique du Québec".

M. Beaudry a ajouté que la construction de l'unité "d'hydrocracking" qui constitue la partie la plus importante des nouvelles installations, commencera durant la seconde moitié de l'année. Lors de la conférence de presse qu'il accordait hier après-midi à Montréal, M. Beaudry était accompagné de M. Alfredo Campo, président du conseil d'administration de Petrofina Canada.

Cette unité augmentera le degré des fractions de pétrole lourd, rendra possible une plus grande production de naphte utilisé pour la fabrication d'éthylène, de propylène, de butylène et de butadiène.

De plus, moyennant quelques opérations supplémentaires, la production de l'unité d'"hydrocracking" permettra de fournir assez de matière de base pour rendre économique l'exploitation d'une usine d'extraction d'aromatiques pour la production de benzine, de toluène et de xylène.

La benzine est une matière première nécessaire à la fabrication du cyclohexane, qui, à son tour, est utilisé dans la fabrication du nylon.

L'unité d'hydromracking" permettra également à Petrofina Canada de produire plus de combustible pour turbines qu'on en peut extraire du pétrole brut par les procédés habituels. Cette innovation répondra aux demandes accrues de carburant par l'industrie du transport aérien.

Enfin ce programme d'expansion comporte l'installation d'équipements facilitant la production de l'huile lourde à un plus faible pourcentage de soufre, ce qui aura pour effet de diminuer la pollution de l'air sur les marchés actuellement desservis par la Société Petrofina Canada.

"Je suis convaincu que la langue des affaires dans la province de Québec devrait être le français" — M. George Sinclair

par Jean-Paul GAGNE

Un homme d'affaires de Toronto a affirmé sa foi hier soir dans le nationalisme québécois, comme le moteur d'un essor nouveau pour le Québec. Il s'agit du président d'une importante compagnie de publicité canadienne, M. George Sinclair, de l'agence MacLaren, de Toronto.

"Je suis convaincu, a dit M. Sinclair, que la langue des affaires dans la province de Québec devrait être le français parce que c'est la langue qui sert le plus adéquatement la majorité de la population".

Le conférencier, qui parlait lors du dîner - causerie des membres du chapitre de Québec de l'American Marketing Association, a en outre invité les hommes d'affaires québécois à participer corps et âme à la révolution culturelle qui s'opère actuellement au Québec.

"Le Québec, a noté le président de l'agence de publicité, a connu au cours de la dernière décade un essor économique et social qui lui a permis de rétrécir la marge qui sépare son économie de celle de l'Ontario".

Contrairement à ce que l'histoire nous a toujours appris au sujet de la philosophie religieuse qui incitait les Canadiens français à une sorte de renoncement personnel aux biens matériels, le nouveau nationalisme québécois est caractérisé selon M. Sinclair par une énergie admirable, une fierté et une prise de conscience de ses capacités.

Poursuivant, M. Sinclair a affirmé que ce nouveau dynamisme doit s'orienter vers la recherche de nouveaux marchés à la condition de développer d'abord l'industrie secondaire et d'investir généreusement dans la formation de spécialistes dans le monde de l'industrie et de la mise en marché.

Le Japon, la Suède, la Suisse et l'Italie ont été cités par le conférencier comme des pays qui ont su réussir une industrialisation moderne et originale en puisant aux sources de leur histoire et de leur culture.

Favoriser la paix industrielle au Québec

Une rencontre entre l'Etat, le CPQ et le mouvement syndical s'impose

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, juge qu'une rencontre entre l'Etat, le mouvement syndical et le Conseil du patronat, nouvellement formé s'impose en vue d'examiner toute possibilité favorisant la paix industrielle au Québec.

Le leader syndical, qui s'adressait hier soir aux membres de la Montreal Personnal Association, s'est interrogé sur les intentions du CPQ en ce qui touche le règlement des conflits ouvriers et plus particulièrement le droit d'association.

Il a précisé que la FTQ est prête pour sa part à échanger une certaine paix industrielle contre une véritable guerre concertée à la pauvreté.

MISE EN GARDE

M. Laberge a par ailleurs mis en garde le gouvernement contre l'abus possible des mesures restrictives en matière de droit de grève.

Invoquant le rapport Prévost sur l'administration de la justice, il a appuyé sa thèse sur un extrait du rapport qui déclare: "On ne semble pas avoir pris conscience dans les milieux gouvernementaux du risque que court une société, lorsque le texte législatif et les convictions sociales se contredisent formellement.

M. Laberge soutient qu'en restreignant davantage l'exercice du droit de grève, la société courrait le risque d'une prolifération des grèves spontanées échappant au contrôle des syndicats et privant ainsi le patronat de tout interlocuteur valable dans le règlement des conflits.

Rappelant à son auditoire que l'ouverture au droit de grève est déjà subordonnée à une foule d'exigences légales, dont certaines peuvent devenir purement tracassières, le président de la FTQ s'en est notamment pris au sujet du ministère du Travail de faire légiférer l'Assemblée nationale sur la prise des votes de grève.

Pour les cinq prochaines années

Le Canada devrait maintenir son engagement militaire dans l'OTAN

OTTAWA (d'après PC) — Le ministère de la Défense a émis l'opinion que malgré la révision de la politique étrangère et militaire du Canada, ce dernier doit maintenir son engagement militaire actuel au sein de l'OTAN encore pour les cinq prochaines années.

Le mois dernier, lors de la conférence des ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN, le ministre Cadieux avait prolongé formellement l'engagement canadien de maintenir une division aérienne et un groupe de brigade mobile jusqu'à la fin de 1969.

Malgré que plusieurs pays membres renouvellent leur engagement de cette façon, les stratèges de l'OTAN doivent savoir à l'avance quelles forces seront à leur disposition dans les prochaines années.

Les projections sont faites pour cinq ans, sur la base des contributions probables des membres de l'alliance militaire.

Les milieux informés affirment que l'opinion émise par le ministère de la Défense représente la politique générale acceptée par le gouvernement vis à vis l'OTAN. Toutefois, le gouvernement canadien a laissé entendre à ses alliés que la question des contributions du Canada aux forces de l'OTAN, dépendait des conclusions de l'étude sur la politique étrangère et militaire du Canada qui ne seront connues qu'en avril.

A la conférence de Bruxelles, M. Cadieux avait annoncé aux autres ministres de la Défense que les résultats de l'étude n'iraient pas à l'encontre des engagements canadiens.

Toutefois, les représentants du ministère de la Défense ne laissent entrevoir aucune suggestion selon laquelle le présent engagement canadien lierait le Canada pour plus d'une année.

Mais la projection actuelle de la politique de défense laisse plusieurs représentants du ministère optimistes que le Canada contribuera à l'OTAN encore pour de nombreuses années.

Certaines indications laissent entrevoir que le ministère des Affaires extérieures est favorable à la poursuite des engagements canadiens dans les alliances militaires de l'OTAN et de NORAD.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Le secrétariat permanent du Conseil des ministres de l'Education des provinces du Canada serait établi à Montréal

(PC) — Il est probable que le siège social du secrétariat permanent du Conseil des ministres de l'Education des provinces du Canada soit établi définitivement à Montréal.

Cette éventualité a été étudiée au cours de la réunion des sous-ministres canadiens de l'Education, en fin de semaine dernière, à Québec. Les quartiers généraux du secrétariat sont provisoirement fixés à Toronto.

Les sous-ministres de l'Education se sont rencontrés dans la capitale du Québec en vue de préparer la prochaine assemblée du Conseil des ministres de l'Education, prévue pour le mois de juillet prochain. Il est "très possible" que la rencontre ait lieu au Québec.

Un porte-parole du gouvernement québécois a laissé entendre, hier au cours d'une conversation téléphonique, que la ville d'Ottawa a également été mentionnée comme pouvant recevoir le secrétariat permanent du conseil.

DECISION FINALE

Cet informateur a souhaité qu'une décision finale soit prise à ce sujet "dans quelques mois".

Le Conseil des ministres de l'Education se reunit deux ou trois fois par année, dont une fois statutairement au mois de septembre.

La réunion de septembre se déroule toujours dans la ville où a lieu le congrès de l'Association canadienne de l'éducation. Le congrès se déroulera à Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse, cette année.

Les sous-ministres ont remplacé les ministres de l'Education à cette réunion, la semaine dernière, a cause des obligations des ministres vis-à-vis la conférence constitutionnelle qui a débuté hier, à Ottawa.

La rencontre des sous-ministres a eu pour objet de discuter des affaires courantes et de préparer l'ordre du jour de la prochaine conférence. Les travaux des sous-ministres sont cependant sujets à approbation de la part des ministres de l'Education.

Le Conseil des ministres de l'Education est présidé par le ministre québécois de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal.

L'ACEU menace de recourir à une motion de censure dans le cas du professeur Strax

OTTAWA (PC) — L'exécutif de l'Association canadienne des enseignants universitaires a menacé de recourir à une motion de censure contre l'administration de l'Université du Nouveau-Brunswick à moins qu'elle ne revienne sur certaines des décisions en ce qui touche la suspension d'un professeur.

Un communiqué émis hier par le siège social de l'ACEU, à Ottawa, révèle qu'une réunion extraordinaire du conseil de cet organisme a été convoquée pour le 15 mars afin de discuter du cas du professeur Norman Strax.

A moins que, dans l'intervalle, le président et le bureau des gouverneurs de l'université ne prennent des "mesures satisfaisantes", l'exécutif demandera au conseil d'adopter une motion de censure.

L'ACEU n'a pas précisé ce qu'elle entendait par "mesures satisfaisantes", mais on croit qu'il s'agirait notamment d'une audience appropriée pour M. Strax, suspendu en septembre dernier à l'issue d'un différend au sujet des cartes d'identité fournies par l'université.

La Cour accorde une injonction qu'avait demandée la CSN

MONTREAL (PC) — L'injonction demandée par la Confédération des syndicats nationaux visant à interdire la tenue, hier soir, d'une réunion du Syndicat des employés de la Commission de transport de Montréal, qui avait été convoquée dans le but d'entendre un rapport sur l'état des finances de ce syndicat, a été accordée par la Cour.

Un communiqué de la CSN déclare que les employés de la CTM ont plutôt été invités à assister à une réunion, qui aura lieu ce soir afin de discuter de l'usage qu'a fait l'exécutif des fonds de ce syndicat.

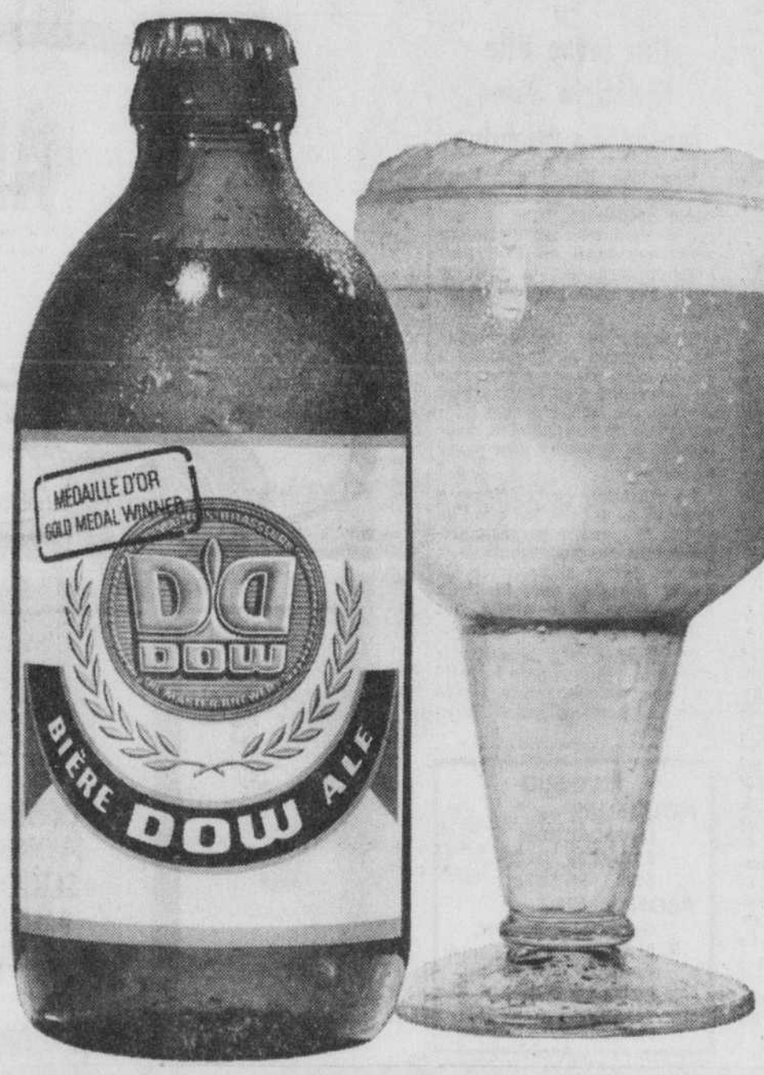
Ce syndicat des employés de la CTM est affilié à la CSN.

Il avait fait savoir qu'un comité de trois membres nommé par les employés de la CTM avait été mandaté pour faire enquête au sujet des fonds détenus par le syndica et un rapport à ce sujet devait être fait hier soir devant les membres.

Ce syndicat représente les chauffeurs d'autobus de la CTM, ainsi que les opérateurs de métr et autres travailleurs de la CSN. Il avait fait savoir qu'un comité de trois membres nommé par les employés de la CTM avait été mandaté pour faire enquête au sujet des fonds détenus par le syndicat et un rapport à ce sujet devait être fait hier soir devant les membres.

Ce syndicat représente les chauffeurs d'autobus de la CTM, ainsi que les opérateurs de métro et autres travailleurs de la CTM.

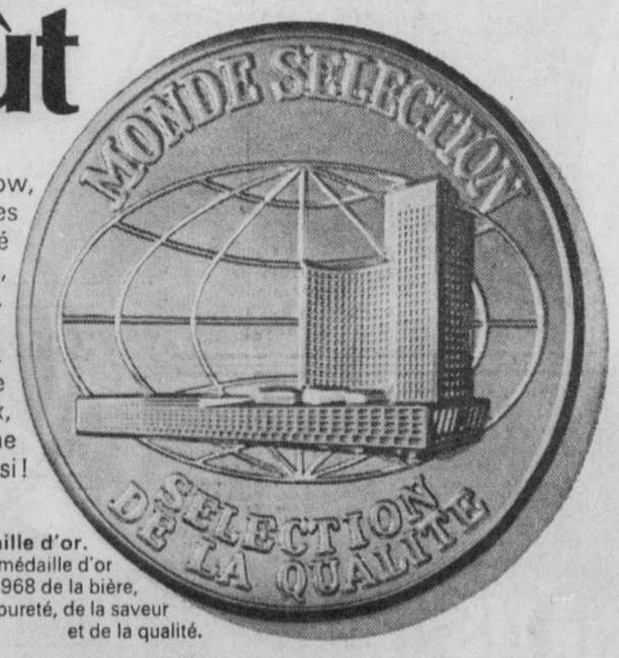
Aucun autre détail n'a encore été fourni au sujet de l'injonction émise hier.



DOW

standard de bon goût

Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or. Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi!



La médaille d'or.
Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.

DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.

Vous allez à Montreal?



Détendez-vous au Laurentien — un hôtel Sheraton. C'est là où logent à Montréal les administrateurs harassés. 1000 chambres donnant sur le Carré Dominion, au coeur de Montréal. Savourez une cuisine succulente à la salle à manger Laurel, détendez-vous aux salons Kiltie et Au Ballon. Pour des réservations assurées à des taux garantis, demandez à la téléphoniste de Québec le numéro ZEnith 1-1035.

Les administrateurs harassés se détendent au

Laurentien...: un Hôtel Sheraton (S)

1130, rue Windsor, Montréal.
Hôtels et Motels Sheraton. Un service mondial d'ITT

LA VIE QUÉBECOISE

par JOSEPH VOISARD

CETTE MENTALITE "NOMADE" SE REVEILLE

Les déménagements promettent d'atteindre un sommet cette année dans notre ville . . . Un indice particulièrement révélateur, c'est que déjà les réservations affluent aux bureaux des compagnies spécialisées dans ce genre de service et cela, à trois mois de la période des déménagements . . . Comment expliquer cette perspective? Les raisons invoquées sont multiples. Certains veulent plus d'espace parce que la famille grandit. D'autres souhaitent se rapprocher de leur travail. Mais l'explication la plus fréquente est l'augmentation du loyer actuel. Il semble en effet que les loyers aient une tendance générale à la hausse. Puis il y a aussi cette mentalité nomade de beaucoup de concitoyens. Avant la dernière guerre qui a attiré une foule de ruraux en ville et causé une pénurie de logements, il était normal de voir chaque année cinq et six mille Québécois déménager leurs pénates. Ce coût, contenu par la force des choses depuis quelque vingt-cinq ans, serait-il en train de se réveiller . . . ? Les services d'utilités publiques, comme l'Hydro-Québec et la compagnie Bell, pourront nous donner des précisions dans une couple de mois sur l'importance du mouvement cette année.

RENCONTRE IMPROMPTU DE LA PRINCESSE GRACE

Une consoeur "parée" de bigoudis dans un salon de coiffure a eu le privilège de serrer la main de la princesse Grace de Monaco samedi matin . . . La princesse qui voulait échapper à l'affluence au Château s'amena à un salon de coiffure du centre de la ville avec madame la mairesse, une ancienne compagne de collège à Philadelphie, et Mme de Flandres, sa dame de compagnie. La princesse portait un pantalon noir, un chandail de même couleur à col roulé, un gilet rouge-vin et des souliers sport. De grosses lunettes fumées lui dissimulaient partiellement la figure. La princesse fut évidemment dirigée vers un salon privée. Mais au passage, on lui présenta la consoeur qui se trouvait près de l'entrée du salon particulier où l'on conduisait la princesse. "Quelles sont vos impressions du bal de la Régence, Altesse?" s'enquit la consoeur. "Tout est simplement merveilleux!" répondit la princesse avec un large sourire.

IRREVERENCE INVOLONTAIRE POUR NOTRE-DAME

Un village du Nouveau-Québec du nom de Koartac fut dédié à Notre-Dame il y a plusieurs années dans un louable geste de piété . . . Mais il est bien évident que le parrain n'était pas familier avec la langue esquimaude. Voulant pourtant bien faire, il n'en commettait pas moins de la sorte un outrage à la Vierge. Ce village esquimaud de la Baie de l'Ungava avait reçu le nom de Koartac en souvenir d'une épidémie qui avait fait de terribles ravages. Les gens mouraient de diarrhée. Or, Koartac signifie "vers intestinaux". Sans Notre-Dame, ça pouvait toujours passer. L'attention du service provincial des affaires indiennes fut attirée récemment là-dessus. On s'est donc empressé de supprimer Notre-Dame puisque les Esquimaux tenaient à "Koartac". Et pour ne pas s'exposer à retomber dans le "péché", on a aussi du même coup fait sauter Notre-Dame devant le nom d'un autre village esquimaud . . .

RACINE GREATER SHOW A PLACE JEAN-TALON

Des citoyens ont vu avec étonnement des ouvriers enlever les parcomètres, ces jours derniers, à Place Jean-Talon, pour faire place à l'équipement de Racine Greater Show. . . On a de la sorte réduit des trois quarts les possibilités de stationnement à un endroit où il en manque déjà. La Place Jean-Talon se trouve en face du journal "L'Action" et à proximité aussi du Château Champlain comme d'autres hôtelleries plus modestes. La grande roue, les voiturettes qui s'entrechoquent et font jaillir les exclamations comme toute la gamme des amusements bruyants sont en marche le soir, en plein coeur de la ville et dans le voisinage immédiat d'hôtels et de maisons de chambres . . . On comprendra que beaucoup de gens pestent contre cette situation. Mais on nous assure cependant que tout cela n'est permis que pour une période limitée. Tout rentrera dans l'ordre, dit-on, avec la venue du Carême . . . Racine Greater Show, pour sa part, souhaiterait que ça puisse durer toujours . . .

POUR STIMULER L'INDUSTRIE MINIERE

Deux Québécois viennent d'être appelés à siéger au sein d'un comité consultatif national de la recherche minière et métallurgique. Ce témoignage revient à M. Artur Dubé, chef du département de la métallurgie à l'université Laval, et à M. J.-E. Gilbert, directeur général des mines au ministère des Richesses naturelles de Québec. Les dix-sept autres membres sont recrutés dans les diverses parties du pays. Le sous-minitre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. C.-M. Isbister, assume la présidence du comité. Le nouvel organisme aura la responsabilité de conseiller le ministre, M. Otto Lang, sur des questions de recherche minière et métallurgique, de coordonner les programmes de recherche fédéraux avec ceux d'autres organismes et entreprises, et de soutenir les programmes de recherche universitaire et autres. On souhaite atteindre une utilisation maximale des ressources du Canada dans le domaine de la recherche. Ce qui ne manquera pas d'accroître la productivité et permettra à l'industrie minérale de mieux figurer sur le plan de la concurrence. Cette association d'efforts des représentants de l'industrie, des gouvernements et des universités fait espérer pleinement que les objectifs seront atteints.

Le meurtre de Gisèle Desrochers

Choix des 12 jurés au procès de Luc Vézina

par Vianney DUCHESNE

La première journée du procès de Luc Vézina, âgé de 19 ans, a été consacrée au choix des 12 jurés et aux témoignages entourant la découverte du cadavre. Vézina est accusé d'avoir assassiné Gisèle Desrochers, âgée de 20 ans, vers le 6 mai 1968, à Orsainville.

Hier, le médecin légiste, le docteur Richard Authier, a été incapable de déterminer la cause précise de la mort de Gisèle Desrochers. Il a expliqué que le cadavre ne portait ni ecchymose ni lésion. Des radiographies qui ont été prises ne révèlent aucune fracture non plus. A une question de l'avocat de la défense, à savoir si la victime aurait pu succomber à une crise cardiaque, le docteur Authier a répondu que tout est possible bien qu'une crise cardiaque soit rare à 20 ans.

L'agent Médard Cyr, de la Sûreté provinciale, a expliqué pour sa part que les policiers avaient trouvé le cadavre sous les directives de Vézina. Le corps était alors recouvert de deux ou trois pouces de terre et il était en état de décomposition assez avancée. Cette découverte eut lieu le 6 août. La victime avait un ruban et une paire de bas-culotte enroulées dans la région comprise entre les yeux et le cou.

La Couronne a déposé pas moins d'une trentaine de pièces à conviction comprenant soutien-gorge, ruban, montre, bagues, paletot, botte et autres. Certains de ces articles ont été retrouvés avec le cadavre tandis que les autres proviennent d'autres endroits comme un grenier de la rue Victorien à Giffard ou de la demeure de ses parents, sur la rue Victorien à Québec.

Le procès se déroule sous la présidence du juge Eugène Marquis de la Cour du Banc de la Reine, juridiction criminelle. La Couronne est représentée par Me Anatole Corriveau tandis que la défense l'est par Me Louis Rémillard et par Me Paul Vézina.

Il va sans dire que ce procès attire un grand nombre de jeunes en raison même de l'âge de la victime et de l'accusé. Ce dernier était bien connu aussi chez les jeunes pour avoir fait partie d'un orchestre.

Accusés de s'être fait passer pour des policiers

Pendant que certains jouent au bridge durant leurs loisirs, d'autres jouent au policier. C'est ainsi que deux individus de Saint-Tite des Caps ont comparu devant le juge Jean Grenier sous l'accusation de s'être fait passer pour des agents de la paix dans la nuit du 4 au 5 août 1968.

L'un des deux prévenus reconnut sa culpabilité et il a été condamné à $50 d'amende ou à 15 jours de prison. L'autre accusé a nié la sienne et il subira son enquête préliminaire le 31 mars. Il a pu recouvrer sa liberté sous un cautionnement personnel de $100.

Le procureur de la couronne a expliqué au juge que l'un des prévenus, celui qui a effectivement reconnu sa culpabilité, a intercepté un véhicule dans lequel prenaient place deux couples. Les deux individus auraient alors déclaré au conducteur de cette automobile qu'ils étaient policiers et ils l'ont accusé d'avoir roulé à 100 milles à l'heure. Après une discussion, les deux faux policiers ont fait semblant de parler dans un micro et les deux véhicules ont repris leur route.

On a eu à peine le temps de repartir que les deux individus décident d'arrêter à nouveau leur "patient". Les deux femmes "piquent alors une crise de nerfs", au dire même du procureur de la couronne. Le conducteur se dirige donc vers un poste de police, toujours suivi des deux "agents". Mais à cet endroit, les deux policiers amateurs n'attendent pas de rencontrer ceux dont ils ont emprunté les personnages et ils disparaissent dans la nuit.

Un jeune chômeur reprend le chemin de sa cellule

Un jeune chômeur de 19 ans, a repris le chemin de sa cellule en attendant de trouver quelqu'un qui pourra verser, en son nom, un cautionnement de $500 en argent ou de $950 sur immeuble. Le prévenu a avoué être l'auteur du vol d'un camion appartenant à Maurice Blanchard, la semaine dernière.

Le juge Paul Roy a ajourné le prononcé de la sentence au 27 février. D'ici ce temps, il recevra un rapport des officiers de probation.

Le président du tribunal a pris cette décision après que l'accusé ait déclaré qu'il ne demeurait plus chez lui, mais à l'hôtel. Le juge s'est donc demandé si ce n'était pas là la cause de ses fredaines et s'il n'était pas préférable d'attendre de rencontrer quelqu'un qui voudrait l'aider avant de lui rendre sa liberté.

Une jeune fille bénéficie d'une sentence suspendue

Une jolie blonde aux longs cheveux a bénéficié d'une sentence suspendue mais le juge lui a demandé un cautionnement personnel de $250 pour l'inciter à garder la paix au cours des deux prochaines années.

La jeune fille, dans la vingtaine, a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvée en possession d'un magnétophone volé, en 1967. L'article lui a été remis par un individu, avec mission de le vendre pour payer sa pension.

Le procureur de la défense a expliqué au juge le fait que l'individu en question purgeait présentement une sentence de deux ans de prison après avoir été trouvé coupable sous 59 chefs d'accusation. Il a ajouté que l'appareil a été retrouvé intact.

Quant à la jolie blonde, elle n'était pas inconnue de la justice bien qu'elle comparaissait pour la première fois au sujet de recel.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8h.30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Notre-Dame-des-Laurentides veut changer de nom et de réputation

Le maire Jules Marois, de Notre-Dame - des - Laurentides, souhaite vivement un changement de nom et de réputation pour sa municipalité; et il est appuyé en ce sens par tous les membres du conseil.

Nous en avons assez de donner prise à des sobriquets, tels que "Notre-Dame des égouts", et d'avoir la réputation d'être un lieu minable où l'on se construit avec quatre bouts de planche et quelques mauvais clous, de vitupérer M. Marois.

On sait que cette proposition de changer le nom de Notre-Dame - des -Laurentides n'est pas nouvelle: on en parle depuis le début des années 60. En 1965, lors de l'incorporation en ville, on s'était mis d'accord sur le nom de "Montclair". La Commission de géographie du Québec avait alors informé la municipalité qu'une autre localité, Shawinigan-Sud, avait déjà retenu ce nom depuis trois ans. La Commission avait suggéré plutôt le nom de "Lespinay", à cause de ses résonnances historiques dans la région. Une pétition, signée par 750 contribuables, avait rejeté cette dernière appellation.

Les membres actuels du conseil municipal ont remis à nouveau le nom de "Montclair" sur le tapis: seront-ils plus fortunés que leurs prédécesseurs? De toute façon, même si Montclair est rejeté encore, les édiles ont la ferme intention de rebaptiser leur municipalité.

Un incendie endommage des ateliers de mécanique à l'Ancienne-Lorette

Le feu a ravagé, au début de la matinée, hier, les ateliers de mécanique Lapointe & Bélanger Ltée, manufacturiers de convoyeurs, au 1329 Route nationale, à l'Ancienne - Lorette. A la suite d'une enquête, il a été établi, que les flammes ont été allumées par une chaufferette électrique au niveau du parquet du bureau du vaste établissement aux murs de ciment. Les pertes atteindraient les $50,000. Tout l'intérfieur de la bâtisse a été attaqué par le feu. Une partie de la toiture a aussi été calcinée.

L'incendie a été découvert vers 6h par des patrouilleurs de la Sûreté du Québec. Vers le même moment, un automobiliste se rendait donner l'alerte à la station de feu. En quelques minutes, les hommes de la brigade étaient sur place, sous les ordres du caporal Adrien Drolet, et une lutte efficace était amorcée à l'aide de quatre jets.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, les flammes consumaient le bureau de l'entreprise et elles se propageaient dans le plafond de cette section de la bâtisse et atteignaient ensuite le toit. Vers 7h.30, l'incendie était sous contrôle. En plus des bureaux de l'entreprise, qui ont été pratiquement détruits, le matériel, l'équipement, deux camionnettes, quelques convoyeurs, de la machinerie ont été endommagés.

CONFERENCIER

Mercredi le 12 février
à 6h.20 p.m.
au restaurant
LE MARQUIS DE MONTCALM
du Motel Universel
2300 Chemin Ste-Foy

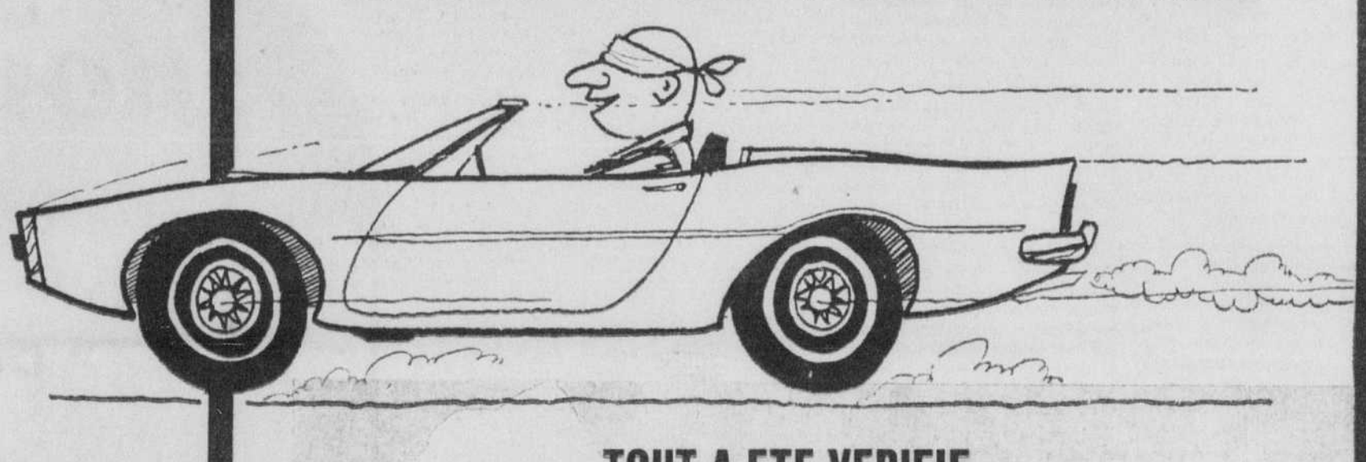
Le Club d'Administration Industrielle du Canada, chapitre de Québec, recevra comme conférencier

M. JEAN VALLEE

Directeur du personnel, Les Industries Valcartier Inc.

Sujet de la causerie
"Réflexion sur les relations de travail".

ALLEZ-Y LES YEUX FERMES



TOUT A ETE VERIFIE CHEZ
Fournier AUTOMOBILES
CHRYSLER
PLYMOUTH
SATELLITE
VALIANT
BARRACUDA
ROND-POINT
LEVIS
TEL.: 837-2411



A LEVIS
C'EST LA VENTE...
DE LA REINE DU CARNAVAL!
LESSIVEUSE - ESSOREUSE HOOVER 1969
● Mobile et peu encombrante ● 9 gallons d'eau suffisent ● Rinçage et essorage rapides ● Economie d'eau, d'espace, de savon et d'argent ● Pas de tuyauterie spéciale ● Un système de lavage original ● Rapidité et efficacité.
ELLE LAVE 24 LIVRES DE LINGE EN MOINS DE 30 MINUTES!
PRIX CARNAVAL
DÉCORATION · AMEUBLEMENT · APPAREILS ÉLECTRIQUES
G.J. Lemieux
15 RUE ST-LOUIS LÉVIS, QUÉ. TÉL: 837-8821
OUVERT TOUS LES SOIRS... EXCEPTE LE SAMEDI
GRATIS
APPROVISIONNEMENT DE SAVON POUR UN AN
36 MOIS POUR PAYER

Pour la première fois en Colombie-Britannique

Bennett présente son premier budget de plus d'un milliard de dollars

VICTORIA (PC)—Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, a présenté à l'Assemblée législative de la province son premier budget d'un milliard de dollars.

M. Bennett, qui assume le portefeuille des Finances, a fixé les prévisions budgétaires de 1969-70 à $1,024,482,415, soit une augmentation de $158,052,000 sur le budget de l'an dernier.

M. Robert Strachan, chef de l'opposition néo-démocrate, n'a pas semblé impressionné par ces chiffres. M. Strachan portera aujourd'hui la première critique du budget à l'Assemblée législative.

Quand on déduit des prévisions une proportion de quatre pour cent pour l'inflation, a expliqué le député néo-démocrate, il est évident que la province "court plus vite pour rester en place".

Dans son discours, M. Bennett déclarait que l'augmentation des prévisions budgétaires était la plus importante dans l'histoire de la province. Il ajoutait que le budget serait équilibré.

BUDGET EQUILIBRE

Le gouvernement a prévu des revenus de $1,024,062,425, soit une augmentation de $157,770,000 sur les prévisions de l'an dernier. Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts.

Le premier ministre a haussé de $130 à $150 la subvention annuelle au propriétaire et a offert aux acheteurs de maisons neuves la liberté de choisir une deuxième hypothèque de $5,000 pour un terme de 20 ans aux taux de la loi nationale sur l'habitation au lieu de la subvention d'acquisition de $1,000.

Le budget prévoit également $6,500,000 pour des augmentations de salaires aux fonctionnaires mais M. Ed O'Connor, secrétaire général de l'Association des fonctionnaires de la province, a déclaré que les employés avaient demandé le double de ce montant.

Le gouvernement a passé en première lecture un projet de loi qui prendra $130,000 à même le surplus accumulé pour créer cinq fonds, doubler l'effectif d'un sixième, et pour acheter $35,000,000 d'actions dans la compagnie Pacific Great Eastern Railway.

Le député McGrath ne veut pas qu'on oublie les poissons d'eau salée

OTTAWA (PC) — Un député conservateur de Terre - Neuve, M. James McGrath, a réclamé hier la création d'une commission de commercialisation du poisson d'eau salée alors que la Chambre adoptait en troisième et dernière lecture un projet de loi créant une commission de commercialisation du poisson d'eau douce.

M. McGrath a souhaité que le gouvernement procède à la création d'une telle commission et il a demandé si on avait un projet à cette fin.

M. Otto Lang, ministre d'Etat, a répondu que le ministre des Pêcheries, M. Jack Davis, se souciait de ce problème.

Quant à M. Lloyd Crouse (PC — South Shore), il a demandé si l'on croyait qu'une somme de $100,000 serait suffisante pour permettre à la commission d'opérer.

Le député s'est demandé ce qui arriverait si l'on devait se rendre compte que cette somme est insuffisante.

Il a mentionné le coût de la Place des Arts à Ottawa qui s'est élevé à $45,000,000 alors que l'on avait d'abord fixé le prix à $9,000,000 et celui des réparations du porte-avions Bonaventure qui a excédé de $5,000,000 le coût prévu.

M. Crouse a également demandé que le projet de loi soit modifié afin d'autoriser l'auditeur général du Canada, M. Maxwell Henderson, à vérifier les comptes de la commission, mais sa proposition a été rejetée.

M. Lang a répliqué qu'il sera toujours possible de modifier la somme initiale de $100,000 si elle s'avère insuffisante et qu'il est possible à M. Henderson de vérifier les comptes de la commission, même si le projet de loi n'en parle pas.

Le projet de loi devra maintenant être étudié par le Sénat et recevoir la sanction royale avant de devenir loi.

La Chambre a également adopté en troisième lecture une loi concernant le poinçonnage des articles contenant des métaux précieux.

Elle est alors passée à l'étude d'un projet de loi modifiant la loi sur les permis d'exportation et d'importation.

Une mère et ses sept enfants ont péri dans l'incendie de leur maison

HALIFAX (PC)—Une mère et ses sept enfants ont péri, tôt hier matin, lorsqu'un incendie a rasé la maison de bois qu'ils habitaient, dans la banlieue de Spryfield.

Les victimes sont Mme William G. Drysdale, 29 ans, et ses enfants William Jr., Richard, Gary, Perry, John, Ella, Mae et Donna dont les âges allaient de quelques mois à neuf ans.

Mme Drysdale attendait un huitième enfant et devait entrer à l'hôpital le mois prochain.

M. Drysdale, qui est débardeur, était déjà à son travail lorsque l'incendie s'est déclaré. Les voisins ont aperçu les flammes vers 7h.25 et ont immédiatement averti les pompiers. Environ une heure plus tard, on a retiré les corps des décombres, en présence de M. Drysdale. Ce dernier a été transporté à l'hôpital pour y être traité pour choc nerveux.

Un porte-parole du service des incendies a déclaré que la maison était déjà une "masse de flammes" lorsque les camions sont arrivés sur les lieux.

L'incendie a été maîtrisé en quelques minutes, après quoi "il ne restait plus qu'à inspecter les décombres pour vérifier les chambres à coucher". Il a ajouté que l'incendie s'est probablement déclaré aux alentours du poêle de cuisine. Mme Drysdale et ses enfants ont été retrouvés dans leurs lits.

Cette maison était située dans le quartier récemment annexé de Spryfield, à environ 12 milles de Halifax.

Indice des prix

Le Canada fait bonne figure

OTTAWA (d'après PC) — Les dernières statistiques internationales démontrent que l'indice des prix s'est plus facilement maintenu au Canada qu'en France, en Grande - Bretagne, aux Etats-Unis ou au Japon.

Le Canada avec une augmentation des prix de 3.6 p.c. comparativement à l'an dernier, a maintenu l'une des plus faibles augmentations parmi les pays industrialisés. Seuls, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas ont une plus faible augmentation.

Ces statistiques ont été publiées par l'Organisation pour la coopération et le développement économique, dont le Canada est l'un des 21 membres.

La Grande - Bretagne a connu une augmentation des prix de 5.2 p.c., la France, de 4.6 p.c. les Etats-Unis, de 4.3 p.c. et le Japon, de 5.7 p.c. Par ailleurs, l'Allemagne et l'Italie ont maintenu la hausse des prix à 1 p.c. alors que la hausse dans les Pays-Bas était de 2.2 p.c.

Cinq étudiants torontois vont aux preuves

TORONTO (d'après UPI) — Cinq étudiants torontois, déguisés en déserteurs, de l'armée américaine, se sont vu refuser la permission de pénétrer au Canada comme immigrants par des officiers de l'immigration canadienne.

Les étudiants ont conçu un plan précis pour pénétrer au pays à cinq endroits différents afin de vérifier si l'immigration canadienne suivait la politique officielle du Canada selon laquelle le fait qu'un individu néglige ses obligations militaires n'affecte en rien son statut d'immigrant ou de visiteur au pays.

Quatre des cinq étudiants ont été retournés aux Etats-Unis tandis que le cinquième a abandonné sa demande et dévoilé sa véritable identité lorsqu'il a été assuré que sa demande serait rejetée.

M. Bob Walker, un étudiant en sciences politiques à l'université York, a déclaré que lui et ses compagnons avaient en main les papiers d'un véritable déserteur de l'aviation, John Heintzelman, lorsqu'ils se sont présentés à cinq points différents de la frontière dans la région de Windsor et de Niagara.

M. Walker a souligné que, dans son cas, les autorités canadiennes ont communiqué avec le bureau de l'immigration américaine avant de le retourner aux Etats-Unis.



BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

LE Syndicat DE QUÉBEC



nouveau lainage

acrylique prédoublé avec quadrillés ou de teintes unies pour robes et costumes

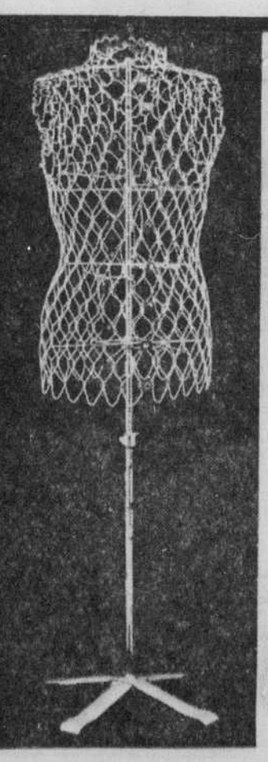
Très spécial

2.88 la verge

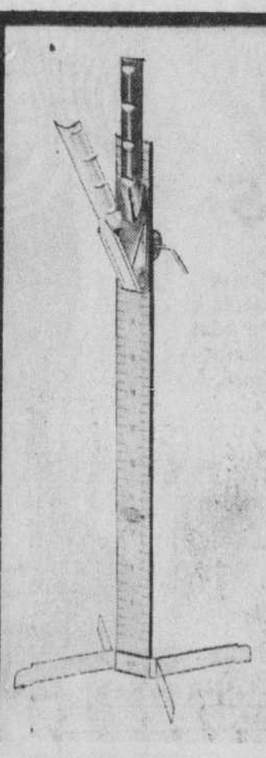
Valeur de 4.99 la verge
Largeur de 54 pouces

Une nouveauté pour le printemps... le lainage prédoublé ne nécessite aucune doublure lorsque vous réalisez une robe ou un costume printanier. Les nuances sont des plus attrayantes et une grande popularité de quadrillés. Prix très bas, faites votre provision maintenant.

ST-ROCH, 2e ETAGE. TEL.: 529-7351.
PLACE LAURIER TEL.: 656-1530



Forme Dritz
En métal facile d'ajustement permettant un travail plus complet. Grs: A ou B.
$44.95



Marqueur à jupes
Avec épingles ne laissant aucune marque sur les longueurs de robes ou jupes.
$1.98

ST-ROCH, REZ-DE-CHAUSSEE ET PLACE LAURIER.

LE Syndicat DE QUÉBEC

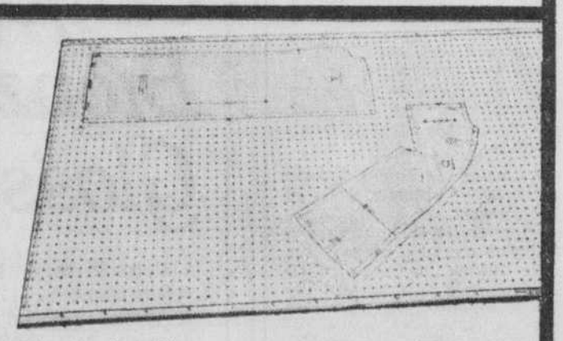
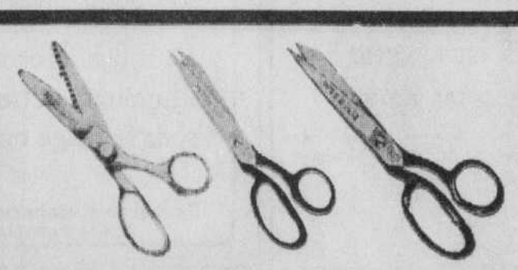
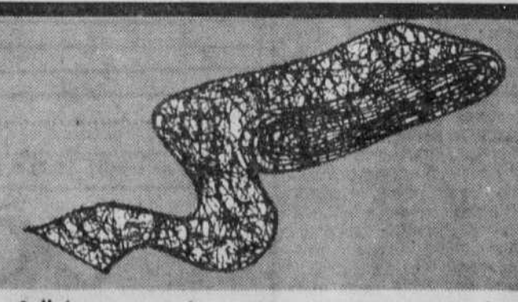


Planche à tailler votre patron sur vos mesures.
$4.95



Ciseaux Wiss à dentelle.....$12.25
tailleur ou droit de 8 pouces.....$9.95



Adhérant magique sans couture pour les fermoirs, bas de robes. Largeur de 3/4 de pouce et long de 3 verges. .50

Blessé par un veilleur de nuit

Un jeune voleur opéré hier semble hors de danger

Brière a maintenant toutes les chances d'en réchapper. Le jeune homme de 25 ans, qui a été blessé d'une balle de carabine .22, hier matin, lors d'une tentative de vol au restaurant "La Bourgogne", à Sainte-Foy, a subi, hier, l'ablation d'une bonne partie du poumon droit qui a été atteint par le projectile.

Brière est hospitalisé à l'hôpital Laval où un agent de la police de Sainte-Foy monte constamment la garde à son chevet.

Le lieutenant - détective Robert Fréchette, chargé de l'enquête judiciaire, avec le détective Claude Grégoire, a précisé, ce matin, que les enquêteurs sont toujours à la recherche des deux comparses de Brière. Le trio a pénétré par effraction dans le restaurant où un cambriolage avait été perpétré il y a une quinzaine de jours. Un veilleur avait l'oeil ouvert sur le retour probable des cambrioleurs. Vers 3h.15, hier matin, il s'est trouvé en présence des intrus et a fait feu en direction de l'un d'eux. Le détective Fréchette a répété, ce matin, qu'il n'est aucunement question — en face des faits — de porter une accusation contre le veilleur de nuit.

Autopsie pour 2 victimes:
• enfant poignardé par son père
• femme tuée par un chauffard

par Jos.-L. HARDY

Les victimes de deux drames survenus, en fin de semaine, dans la région de Trois-Rivières, ont fait l'objet d'autopsies de la part du Dr Richard Authier, hier après-midi, à la morgue de Québec. Ces expertises ont été faites à la demande du coroner du district, le Dr Gérald Grégoire. Dans le premier cas, il s'agit du jeune Marc Lachance, 7 ans, qui a été égorgé à coups de poignard par son père, Léandre Lachance, 33 ans, et dans l'autre, de Mme Wilfrid Moreau, 64 ans, de Batiscan, qui fut heurtée par un chauffard.

A la suite des expertises faites avec la coopération du technicien Roger Dupuis, le Dr Authier a conclu que le jeune Lachance est mort au bout de son sang après avoir été atteint de trois coups qui lui ont été portés avec un instrument piquant et tranchant. Quant à Mme Moreau, elle a succombé à de multiples fractures et ruptures au thorax et à l'abdomen. Dans les deux cas, un rapport détaillé sera soumis au Dr Grégoire.

DRAME AFFREUX

En l'absence de son épouse, qui était à l'église, Léandre Lachance, 33 ans, du 94 de la rue Saint-Maurice, au Cap - de - la - Madeleine, a saisi son fils unique, Marc, 7 ans, l'a transporté au dessus du lavabo de la cuisine et lui a asséné trois coups de poignard à la gorge, vers 11h.15, dimanche avant midi.

Les agents de la Sûreté du Québec — détachement du Cap-de - la-Madeleine — semblent attribuer le drame à une crise de folie. Léandre Lachance était un homme paisible et avait un bon emploi. Il est actuellement hospitalisé à l'hôpital Cloutier où il est sous la garde d'un policier.

Au retour de la messe paroissiale, Mme Lachance a trouvé son fils baignant dans son sang. Elle avait à peine franchi le seuil de la porte du logis que le mari bondit sur elle avec le même poignard, qui avait servi à égorger l'enfant, et lui infligea quelques blessures sans gravité. Mme Lachance courut demander du secours chez des voisins. En son absence, le mari voulut alors s'enlever la vie.

A BATISCAN

La Sûreté du Québec a retracé, hier midi, dans une paroisse du comté de Portneuf, un camion qui "semble être relié de très près" à la tragédie dont Mme Wilfrid Moreau a été victime, samedi matin, vers 11h.15, en plein village de Batiscan.

Le sergent Paul Michaud, en charge du détachement de la Pérade, a mentionné, que ce n'est pas avant mercredi que les techniciens et experts en identité judiciaire pourront se rendre à La Pérade pour faire les expertises nécessaires sur le véhicule. Le sergent Michaud a précisé qu'"il n'y a actuellement aucune détention".

Le commissaire J.-A. Matte est de retour au travail

Le commissaire J.-Alphonse Matte de la police municipale de Québec a repris ses fonctions à son bureau, à la centrale de police depuis hier. Le directeur de la force constabulaire de Québec paraît maintenant rétabli de la maladie qui l'a forcé au repos depuis le début de décembre dernier. Après un séjour de quelques semaines à l'Hôtel-Dieu, le commissaire s'est reposé à son domicile. Suivant les conseils de ses médecins, il fera d'abord quelques heures de bureau seulement, chaque jour. Les membres de la police de Québec et les journalistes ont été heureux de le retrouver à son poste.



"Carnaval des malfaiteurs": 2 assauts et de nombreux vols

La police de Québec fait enquête sur deux assauts graves et sur de nombreux vols qui lui ont été signalés, au cours de la première fin de semaine du Carnaval. Les capitaines Roger Bourré et Robert Wagner de la brigade judiciaire rapportent au moins 75 plaintes à caractère criminel. Ils croient toutefois que la prochain fin de semaine sera beaucoup plus mouvementée. Approximativement, les vols perpétrés dans des établissements industriels, commerciaux et domiciliaires ont rapporté une valeur de plus de $10,000 à leurs auteurs.

DES ASSAUTS

Les enquêteurs ont été mis au fait de deux assauts survenus dans la soirée de samedi. Dans la rue du Pont, près de la voie ferrée, Charles Glue, 19 ans, fils de M. Eric Glue, de Alexandria, Ontario, a été pris dans une bataille survenue avant le défilé. Il a alors été blessé à la tête. A demi-évanoui, il a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il souffre de blessures et d'une commotion cérébrale. D'autre part, M. Georges Pelletier, du 415 de la rue de LaSalle, a été trouvé dans son lit, baignant dans son sang. On a expliqué que l'homme avait fait une chute. La police ne croit cependant pas cette version.

NOMBREUX VOLS

Les plaintes de vol ont été multiples. Le plus audacieux a été perpétré dans les établissements J.-O. Fiset Inc., rue Dorchester. Sept appareils de télévision d'une valeur de $2,500 ont été dérobés. La station-service Villeneuve, au 3020, 1ère avenue, le restaurant "Martinière", rue Saint-Paul, le club "Mooses", au 476 de la rue Mgr-Gauvreau ainsi que le kiosque de stationnement Jean, rue Sainte-Marguerite, ont aussi reçu la visite de cambrioleurs. De l'argent, des pneus et accessoires d'automobiles, des cigarettes, ont été dérobés à ces différents endroits.

Au moins une dizaine de logis ont aussi été visités et il y a eu vol d'argent, de bijoux, de radios, et divers objets. Des cambrioleurs ont ainsi pénétré chez Mlle Yvonne Charest, rue d'Aiguillon; chez Mlle Michèle Babin et M. Fernando Poulin, au 198 rue Arago; M. André Lafleur, sur la 18e rue; Mme L. Baillargeon, 43 rue Sainte-Ursule; M. J.-Guy Bolduc, rue Liverpool; M. J. Gagnon, rue Saint-Joseph est ainsi que dans une maison de rapport de la rue Raymond-Casgrain.

AUTRES MEFAITS

La brigade judiciaire rapporte en outre qu'au moins une douzaine d'automobiles ont été cambriolées ou endommagées. Un Lévisien s'est fait dérober une somme de $70 par un ami d'occasion. Des propriétaires d'établissements et de maisons privées ont rapporté aussi des dégâts causés à leurs propriétés. Des vitrines ont notamment été fracassées. Divers autres délits de moindre importance ont aussi été signalés. Durant toute la fin de semaine, la police municipale a ainsi eu beaucoup à faire. En plusieurs endroits, des chicanes et des scènes de désordre ont aussi été réprimées. Dans la partie haute de la ville des chauffeurs de taxis ont eu maille à partir avec des manifestants. Au moins une voiture taxi a été renversée.

2 jeunes gens accusés de vol

Un jeune homme et une jeune fille ont été accusés en rapport avec un vol de $1,195 au presbytère d'Orsainville, en banlieue de Québec. Pierre Lepage, 21 ans, et Denise Gagné, 19 ans, tous deux de Courville, se sont vus refuser tout cautionnement.

Ce cambriolage a eu lieu jeudi soir et un tourne-vis aurait été utilisé pour ouvrir la porte du presbytère. Samedi, une somme de $300 aurait été dérobée au même endroit et la police soupçonne un complice des deux accusés.

L'escouade des enquêtes générales de la Sûreté du Québec et la police d'Orsainville mènent l'enquête. Lors de la comparution des prévenus, le représentant du ministère de la Justice a laissé entendre que d'autres accusations seraient prochainement portées contre eux.

Dans le cas de la jeune fille, le juge Jean Grenier a différé sa décision à deux jours à savoir s'il accorderait un cautionnement. L'enquête préliminaire a été fixée à vendredi prochain.

AVIS

Nous ne copions pas les prix spéciaux de nos compétiteurs

Nous avons toujours des

PRIX SPECIAUX

dans toute la ligne des matériaux de construction.

Ces prix spéciaux ne sont pas seulement pour un jour.

Renseignez-vous sur nos prix et vous constaterez vite par vous-même qu'il n'y a qu'un seul endroit du genre à Québec, donc un seul

MODERN PLYWOOD

TEL.: 842-1911

Qui est ouvert 5 soirs par semaine jusqu'à 9h. et fait la livraison dans Québec et les environs.

De Californie, voici une nouveauté ... créée par Max Factor

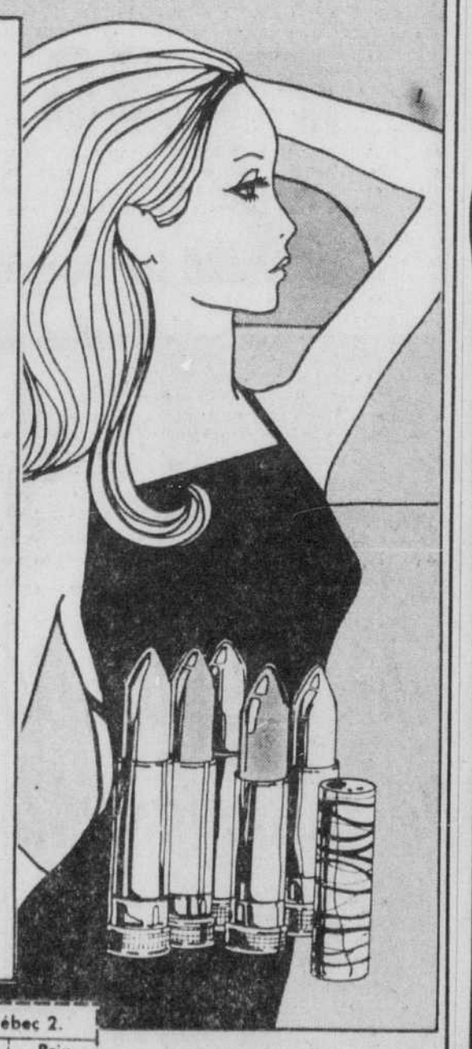
California Bronze Glosses

5 teintes de rouge à lèvres aux reflets nouveaux ... ni nacrés, ni argentés ... mais d'un pur éclat de bronze doré: Golden Bronze, Peach Bronze, Mocha Bronze, Coral Bronze, Bronze.

Le rouge à lèvres qui illuminera votre sourire sous la neige ou au soleil!

$1.50 ch.

ST-ROCH, REZ-DE-CHAUSSEE ET A LA PLACE LAURIER.



Le Syndicat de Québec Ltée, C.P. 1217, Québec 2.

Quant.	Coul.	Description	Prix
		Taxe 8%	
		Total	

Nom .....

Adresse .....

Compte de crédit ☐ C.O.D. ☐ Chèque ☐ Mandat ☐

Démonstration Mlle CAROL-ANN STADELMAN, esthéticienne sera à notre comptoir de St-Roch du 11 au 15 février incl.

LE Syndicat DE QUÉBEC

LE Syndicat DE QUÉBEC

A l'avant-garde du printemps... les jeunes créations

Joshar

PURE LAINE VIERGE



Votre confort et élégance en voyage

Deux styles très pratiques pour tous les voyages vers le sud ou le printemps ensoleillé. Réalisés dans un tricot 100% pure laine vierge, ces manteaux tailleur à double croisé ou classique à simple croisé sont impeccables. Tons de marine, beige, vert, brun, gris.

6 à 20 ans. $75.00

14½ à 22½ ans $80.00

(mens. $10.00)

Non illustré:

Ensemble deux pièces, robe et manteau, en tricot 100% pure laine vierge. Grs: 6 à 18 ans. Nuances: Marine, vert, gris, brun, beige. $125.00 (mens. $15.00)

ST-ROCH, 3e ETAGE ET PLACE LAURIER. MANTEAUX POUR DAMES.

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★★ 72e ANNEE — No 37 QUEBEC, MARDI 11 FEVRIER 1969 PAGE DIX-NEUF



ELLES VEULENT AVOIR PIERRE ELLIOTT TRUDEAU — L'exécutif du Festival AGEL 1969 est choyé. Un nombre record de candidates ont été présentées pour conquérir le titre de "Mademoiselle Rouge et Or 1969". C'est devant elles que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau devra comparaître . . . si les étudiants de l'université réussissent le tour de force de l'arracher au bal de la reine, comme ils en nourrissent le projet pour leur concours de prises.

Les étudiants de l'université Laval veulent "enlever" Trudeau, vendredi

Par Pierre CHAMPAGNE

Les policiers de la Gendarmerie fédérale devront avoir la poigne solide, vendredi soir prochain. En effet, dans le cadre de leur festival AGEL 1969 les étudiants de l'université Laval ont décidé d'enlever le premier ministre Pierre Elliott Trudeau pendant le bal de la Reine et de le conduire au pavillon Pollack où se déroulera la remise des trophées pour le concours de prises.

Peut-être notre "beau" premier ministre national se laissera-t-il prendre au jeu, surtout s'il sait que 18 duchesses l'attendront à l'université pour lui donner la bise? Peut-être aussi n'acceptera-t-il pas; et alors là, les policiers fédéraux auront à jouer des coudes si ce n'est de la "matraque".

Environ 10,000 étudiants, appartenant à 118 facultés différentes se disputeront le "trophée de la meilleure prise". Le mot d'ordre est lancé. Nul doute que la faculté qui réussira ce tour de force méritera l'éloge de toutes les autres pour le reste de l'année. Dans dix ans, on en parlera encore.

On sait que le premier ministre arrivera à Québec, jeudi, pour présider à diverses manifestations du Carnaval, dont le bal de la reine, vendredi soir. Le premier ministre fera aussi acte de présence à la course en canots, au défilé de nuit et au tournoi de hockey Pee Wee.

Parmi les règlements, remis hier soir aux étudiants de l'université, l'exécutif du festival AGEL mentionne les suivants:

1— Le concours de prises 1969 est laissé à l'initiative de chaque association de faculté ou département de l'université.

2—La direction du festival et l'Association générale des étudiants (AGEL) se dégagent de toute réclamation possible.

D'autre part, la direction du festival AGEL 1969 favorise une grande participation des étudiants à ce genre de concours où l'astuce et l'originalité doivent primer sur la brutalité ou le vandalisme.

Les étudiants pourraient fort bien réussir. On connait l'imagination extraordinaire dont ils font preuve à l'occasion de concours similaires.

Durant les précédentes années, les étudiants de l'université de Montréal étaient descendus à Québec, voler Bonhomme Carnaval. Ceux de l'université Laval ont, par ailleurs, au festival des verts ou au festival Agel, volé le trône du conseil législatif, le film "I, a Woman", le père Gédéon, deux autobus du circuit no 7, trois petits cochons que l'on avait surnommés du nom de ministre que l'on aimait bien, etc.

Les 13, 14 et 15 février, seront vraiment vécus par de "bons vivants" à l'université. Les étudiants sportifs se disputeront un trophée, il y aura couronnement de "Mademoiselle Rouge et Or", choisie par le sort parmi les 18 concurrentes toutes plus belles les unes que les autres, soirées dansantes, sans oublier le concours de prises.

D'ici l'an prochain "Mademoiselle Rouge et Or" devra jouer son rôle de "relationniste" inter-universitaire et promouvoir la publicité des étudiants de Laval.

Malaise au sein du syndicat des employés de Laval

Intervention de la CSN

Par François MAILHOT

Tout ne tournerait pas rond au sein du syndicat des employés de l'université Laval et la Confédération des syndicats nationaux, qui représente ces travailleurs, entend y mettre bon ordre, à l'occasion d'une assemblée générale, ce soir.

Dans un communiqué qu'elle faisait parvenir aux quelque 1,500 employés de l'institution, la CSN met en garde le syndicat contre les agissements de certains membres de l'exécutif qui auraient agi de concert avec la direction du personnel de l'université, pour violer le contrat de travail causant ainsi des préjudices graves à certains employés.

La CSN qui parlait en même temps au nom de la Fédération des employés de services publiques et du conseil central de Québec, a souligné que l'exécutif du syndicat représentant les employés, laisse libre cours, à la direction de l'université de pratiquer le favoritisme ou l'injustice envers des employés lorsqu'il s'agit d'embauchage, de transferts, de promotions ou de congédiements, violant ainsi le contrat de travail.

La CSN, qui crée en quelque sorte un précédent en s'immiscant dans les affaires internes d'un syndicat, qui lui est affilié, stipule dans son communiqué, que les avocats de la centrale ont été obligés à plusieurs reprises de défendre les droits et les griefs de plusieurs employés, malgré l'opposition de certains officiers du syndicat.

Les dirigeants de la CSN, de la Fédération et du conseil central sont d'avis qu'il faut mettre de l'ordre dans tout cela et faire un nettoyage en règle au sein de l'exécutif.

"S'il n'y a pas de changement au sein de la direction de votre syndicat, il sera très difficile de négocier les augmentations de salaires et autres avantages auxquels vous avez droit ainsi que des modifications que vous devrez apporter à votre convention collective", souligne le communiqué.

Le contrat de travail de ces employés, (techniciens, employés de bureau, préposés à l'entretien), expire en juin prochain et les négociations doivent débuter très prochainement pour son renouvellement.

Au cours de l'assemblée de ce soir, les organisateurs et les conseillers techniques de la CSN, du conseil central et de la Fédération informeront les syndiqués des moyens à prendre pour corriger la situation.

Les quelque 1500 syndiqués impliqués, font partie du Syndicat national des employés des maisons d'éducation du Québec (CSN).

La firme Socar Compost

Signature du contrat d'achat de terrains à Ville de Vanier

Par Bernard CLEARY

La firme Socar Compost Limitée a signé, hier, le contrat d'achat de terrains d'une valeur de $40,000 dans les limites de Ville de Vanier, remplissant ainsi une exigence formulée par la ville de Québec sous la menace de résiliation de contrat.

Selon le président de cette compagnie, M. Antonio Forget, les projets de construction de l'usine de fabrication de compost à Ville de Vanier ne subiront plus aucun retard et les travaux commenceraient dans un mois pour se terminer, tel que prévu, au début de janvier 1970.

C'est ce que nous avons appris, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse impromptue, dans une chambre du Château Frontenac, où quelques journalistes seulement avaient été convoqués. Le reporter du "Soleil" qui s'est rendu sur les lieux, sans invitation, a pu obtenir ces informations.

Les autorités municipales de Québec n'ont pas voulu prendre part à une conférence de presse en règle, qui avait été convoquée pour 5 h. hier après-midi, mais qui a dû être remise par la suite.

M. Armand Trottier, membre du Comité exécutif de la ville de Québec, a déclaré qu'il ne participerait à aucune conférence de presse de cette firme tant que les travaux ne seront pas définitivement commencés.

Un représentant de la Socar Compost Limitée a déclaré qu'il n'était pas intéressé à transférer le contrat comme semblaient le vouloir les autorités municipales de Québec à une autre compagnie "pour faire plaisir au maire de la Capitale."

M. Forget prétend que la firme a toujours été sérieuse et que les retards apportés à l'achat du terrain étaient attribuables à l'étude essentielle de l'utilisation des boues d'égouts.

Il a aussi expliqué que, même si d'autres villes du Québec métropolitain, ne font pas traiter leurs ordures ménagères à cette usine de fabrication de compost, elle se fera quand même. "Nous allons construire pour les besoins de Vanier et ceux de Québec. Si d'autres villes se décident, nous agrandirons l'usine".

LE PROJET

La compagnie construira une usine de fabrication de compost évaluée à $4,500,000 pour traiter non seulement les ordures ménagères mais aussi les boues d'égouts.

L'usine Socar doit employer une trentaine d'employés et sera construite au nord du parc industriel de Ville de Vanier, en bordure du futur boulevard métropolitain.

Cette usine prendra sa matière première des ordures ménagères des villes du Québec métropolitain qui feront partie du projet. A la suite de diverses opérations, ces ordures seront transformées en matériaux pouvant servir de nouveau à l'industrie.

Par exemple, après le triage, le papier, à la suite de plusieurs opérations, deviendra de la pâte à papier. Les boîtes de conserves pourront devenir des lingots d'acier tandis que toute matière non spécifique sera transformée en engrais.

CONFLIT AVEC QUEBEC

Les autorités municipales de la ville de Québec avaient menacé, dernièrement, les représentants de cette firme de se rendre devant les tribunaux pour faire résilier le contrat.

A Québec, on prétendait que cette compagnie n'avait pas rempli ses obligations en ne produisant pas, dans un délai de 30 jours, le contrat d'achat des terrains à Ville de Vanier.

Après une entente, on avait décidé d'accorder à la firme Socar un autre délai qu'elle a respecté cette fois-ci. "Nous n'avons aucun inconvénient que ce soit cette compagnie qui construise cette usine, a déclaré le maire de la ville de Québec, hier, au cours d'une entrevue, à la condition que cette compagnie remplisse ses engagements."

M. Pierre E-Ruel

Sauvegarder l'autonomie des commissions scolaires locales

Par Yves JARRETIE

"L'autonomie des locales doit être sauvegardée".

Ces en ces termes que M. Pierre-E. Ruel, président de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette, a reconnu le bien-fondé des protestations de nombreux représentants des commissions scolaires locales, en ce qui concerne le récent envoi de subventions gouvernementales qui ont été directement versées à la régionale.

Les subventions sont habituellement expédiées, sous forme de chèques, aux commissions scolaires locales, ce qui ne fut pas le cas cette fois-ci et souleva l'ire des commissaires locaux. "Si encore ils avaient expédié des chèques communs", fit remarquer M. Jean-Baptiste Fournier, commissaire de la commission scolaire de Bienville.

Il fut même qeustion durant cette séance d'hier soir, de contester la légalité du principe. "J'ignore si c'est légal ou non, mais je suis contre le principe", déclara, en substance, M. Ruel.

De toute façon, les délégués des locales ont sérieusement parlé de revendications à faire au ministère de l'Education, afin qu'à l'avenir et comme par le passé, du moins jusqu'à une date récente, les versements des subventions soient effectués directement aux locales. On a encore entendu, hier soir, des réflexions comme: "S'ils ne font plus confiance aux locales, ils ne feront bientôt plus confiance aux régionales", ou: "C'est le début de la fin des commissions scolaires".

Une autre question d'intérêt fut également débattue, celle concernant les emprunts effectués par les commissions auprès des institutions bancaires.

EN FAIT, C'EST UNE REVALORISATION!

C'est ainsi que M. Ruel a expliqué le sujet à quelques commissaires de locales qui se demandaient comment sortir du "bourbier" que semblent créer les emprunts successifs destinés à garantir le fonctionnement des commissions scolaires.

Le président de la régionale leur expliqua que, si les dites institutions prêtaient de l'argent, ce n'était qu'après vérification de l'équilibre budgétaire de l'emprunteur et que, somme toute, ce devait être une affaire convenable, puisqu'elles prêtaient. Cet argent, nous ne le voulons pas, ils nous le prêtent, continua-t-il.

Enfin, le rapport financier arrêté au 31 janvier 1969 révèle une situation financière saine, à condition toutefois, que les locales versent les arrérages dus, car sur $4,735,400 prévus au budget, seulement $2,354,950 avaient été versés par les locales. Il faut toutefois souligner, que depuis, il y a une nette amélioration, puisque depuis le 31 janvier, une somme de $700,000 est entrée en caisse, ce qui permet à la régionale de respirer. Il ne faut pas oublier que pour un fonctionnement normal de la régionale, cela prend approximativement $625,000 mensuellement.

Le Soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
6.58	5.02	10.04

Les marées

Haute 12h.30 p.m.
Basse 7h.15 p.m.
Haute 12h.55 a.m.
Basse 8h.45 a.m.

CARNET CARNAVAL

La survivance du Carnaval de Québec s'est jouée en 1963. Cette année-là, l'administration du Carnaval avait enregistré un excédent de recettes d'environ $30,000, alors que les trois années précédentes avaient été déficitaires.

C'est sous la présidence de M. Pierre Tremblay, en 1963, que le Carnaval a pu acheter une maison sur la rue d'Auteuil où s'installèrent ses bureaux. Cette maison fut revendue par la suite, du fait que le Carnaval avait acquis entre-temps un vaste entrepôt, sur Joly, où, pour la première fois, l'on put fabriquer à l'aise les chars et les personnages carnavalesques, ce qui n'était pas le cas dans les locaux exigus de la rue Normandie, de 1954 à 1962. Le secrétariat s'installa également rue Joly.

1963 fut donc une année de consolidation pour notre Carnaval, en ce sens que sa survie était désormais assurée par les nouveaux appuis qu'il obtint. Le budget de 1963 était de $460,000, seulement inférieur de $108,000 à celui de 1969.

M. Pierre Tremblay estime que le nombre des visiteurs de l'extérieur pouvait être évalué à plus de 100,000 personnes, en 1963, et qu'il a grossi d'année en année par la suite. Rappelons qu'il y a six ans, de joyeux lurons — en l'occurrence des étudiants de l'Université de Montréal — avaient enlevé le Bonhomme Carnaval à sa sortie d'une station de télévision privée et, l'ayant fait monter de force dans une camionnette, l'avaient conduit dare-dare à Montréal où il fut séquestré durant toute une nuit. Ce n'est que le lendemain matin qu'il fut relâché. Cet incident avait fait grand bruit à l'époque.

Sept ans après sa seconde résurrection, le Carnaval de Québec avait été gravement menacé dans son exsitence par la naissance d'un dangereux concurrent, le Carnaval d'hiver de Montréal, qui n'eut qu'une vie éphémère d'une année. Le maire Drapeau, considérant que dans une ville de l'étendue de Montréal où cohabitent tant de groupes ethniques, canadiens et étrangers, souvent mal soudés, il était difficile d'enflammer une population de plus de 2 millions pour ce genre de manifestations, décida que le conseil municipal n'appuierait d'aucun façon le Carnaval de Montréal. M. Drapeau décida donc d'en laisser l'exclusivité à Québec, qui avait été le promoteur d'un Carnaval d'hiver et avait su lui donner, en ces sept années, une originalité propre et un succès grandissant qui avaient largement dépassé les frontières du Québec.

Cette décision de M. Drapeau devait être grandement profitable à notre Carnaval. Les Québécois ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés, et, au cours d'une cérémonie burlesque, en janvier 1962, ils célébraient à leur façon l'inhumation du Carnaval de Montréal. Notre défunt confrère "L'Evénement", dans un "Billet du matin", écrivait à ce sujet:

"Tout de noir habillé et les mains croisées sur la poitrine, c'est-à-dire dans une attitude pleine de résignation chrétienne, un cadavre sera jeté ce soir à 8h. dans le Saint-Laurent, du quai proche du restaurant Riviera.

Il n'y aura pas de sanglots lors de cette inhumation en eau profonde, mais les immenses éclats de rire d'une bande de lascars qui se fendront la gueule jusqu'aux oreilles.

Toute la parenté — carnavalesque — sera présente au service funèbre d'un drôle qui a voulu se faire plus gros, plus imposant que son père, le Carnaval d'hiver de Québec, mais qui est crevé récemment d'apoplexie après s'être fait trop enfler, comme dans la fable du bon La Fontaine.

Car il s'agit bien de la carcasse, encore toute chaude, du Carnaval d'hiver de Montréal, qui depuis quelques jours s'est refroidie doucement, après une courte vie qui aurait pu être glorieuse, dans une tombe ouverte, tout en glace, de la rue Christophe-Colomb à Québec. Le cercueil, dans lequel repose un grand escogriffe à face de clergyman, porte l'inscription: **"Ci-gît le Carnaval de Montréal".**

Le Carnaval: 4 citoyens du Maine se dirigent en moto-neige vers Québec

MILLINOCKET, Maine (PA) — En dépit du mauvais temps, quatre citoyens de cette ville sont partis en moto-neige, hier, à destination de Québec pour assister au carnaval. Joseph Pete Mayo, Donald Walls, Charles Noddin et Atlee Goodwin ont dû transporter leurs traîneaux motorisés jusqu'à Togue Pond, dans le parc Baxter, pour éviter les voies à circulation rapide.

Les quatre hommes sont des habitués de la forêt et des chasseurs. Ils devaient coucher la nuit dernière au Lac Chamberlain et, ce soir, près de Daaquam. Ils espèrent arriver à Québec demain.

En plus de leur équipement et de la nourriture, ces grands voyageurs ont dans leurs bagages un drapeau de l'Etat du Maine qu'ils doivent présenter au maire Gilles Lamontagne de la part du gouverneur Kenneth M. Curtis. Le drapeau leur a été remis par le beau-père de Atlee Goodwin, Leon Crommett, de Millinocket, représentant de la Chambre.

Investissements de $8,000,000 au "centre-est" de Charlesbourg

Des investissements de l'ordre de $8,000,000 seront employés à la construction de deux écoles, d'une église et d'un complexe domiciliaire au "centre-est" de Charlesbourg à l'intérieur d'un quadrilatère de 200,000 pieds carrés avant la fin de 1969 déclarait hier soir, un porte-parole du Service de la construction de Charlesbourg.

En effet, la Commission scolaire régionale Jean-Talon est présentement à faire construire une école polyvalente dans le quadrilatère formé par la 5e Avenue, la 10e Avenue-Est, la 74e Rue-Est, et la 79e Rue-Est. Il s'agit ici d'une construction nécessitant des investissements de l'ordre de quelque $5,000,000. Le contrat de construction a été accordé à la firme L.-P. Gagnon de Lévis.

La Commission scolaire de Charlesbourg est également à faire construire une école de 12 classes (cours primaire) dans le Parc Orléans. La construction en question nécessitera des investissements de quelque $500,000 et les travaux sont actuellement en voie d'exécution.

Un complexe domiciliaire de quelque 25 édifices totalisant près de 200 nouvelles unités de logement serait également érigé entre la 10e Avenue-Est et les limites de la municipalité de Charlesbourg-Est. Le projet en question serait réalisé par la firme W. Légaré Inc. au coût de quelque $2,000,000.

Il est à noter que l'on prévoyait dans ce secteur la construction d'un centre commercial secondaire, mais que les promoteurs ont décidé de modifier leur projet pour celui d'un complexe domiciliaire à logements multiples.

Enfin, on prévoit également la construction d'une église sur la Place de la Sorbonne au coût de quelque $500,000 pour desservir la population du secteur de Terrasse Bon-Air.

Cette nouvelle paroisse sera connue sous le nom de Notre-Dame de la Salette et sera la cinquième paroisse de la ville de Charlesbourg.

STATIONS-SERVICE

Le conseil municipal de Charlesbourg, a adopté, hier soir, un amendement au règlement de construction et de zonage afin qu'une distance d'au moins 3,000 pieds sépare les futures stations-services.

Cette décision du conseil est rendue nécessaire par suite des nombreuses demandes pour ce genre de commerce dans les limites de la ville de Charlesbourg.

COMITE DE FUSIONS

Une première séance du nouveau Comité des fusions aura lieu jeudi prochain. Selon le président de ce Comité, le conseiller Adrien Cloutier, cette réunion aura pour but immédiat de "jeter les bases" d'un programme d'action dans le domaine des fusions et regroupement de services municipaux.

Il est également question d'une étude sur la formation du "Grand Charlesbourg" (Charlesbourg, Charlesbourg - Est, Charlesbourg-Ouest et Orsainville), et éventuellement de la fusion du service de protection publique (Charlesbourg et Orsainville).

SUPRAMUNICIPAL

Pour ce qui est de la journée d'étude, groupant les quelque 32 maires des municipalités du Québec métropolitain qui doit avoir lieu officiellement à Charlesbourg le 22 février, une première ville a donné son "acceptation" pour participer à cette journée d'étude organisée par le maire de Charlesbourg, M. Henri Casault, il s'agit ici d'Orsainville.

Par contre, plusieurs autres feraient connaître leur décision d'ici les prochains jours, nous déclarait hier soir, un porte-parole du conseil municipal de Charlesbourg.

LAURENT COSSETTE
AVOCAT
580 est, Grande Allée
Québec
Tél.: 529-8435

SIMPSONS-SEARS
RAYON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

BUREAUX A LOUER



EDIFICE ROULEAU
Plancher à louer 2000' carrés. Idéal pour bureau de médecins, avocats, dentistes, compagnies de finance, d'assurances.
SERVICE D'ASCENSEUR
F.G. ROULEAU INC.
1,077, rue St-Jean, Québec
TEL.: 524-2358

ANGERS & PARENT INC.
Entrepreneurs généraux



RESIDENCES PRIVEES ET MAISONS A LOGEMENTS MULTIPLES
401, 41e RUE OUEST - CHARLESBOURG - 623-4024

AU FOND DES CHOSES, AVEC OU SANS ARRIÈRE-PENSÉE

Sous prétexte d'une plus grande efficacité, les villes sont-elles administrées à huis clos ?

par André-A. BELLEMARE

Il ne faut jamais douter des ressources du génie humain, ni des astuces dont les hommes sont capables quand ils veulent arriver à leurs fins.

Prenons, par exemple, le cas de certains dirigeants municipaux.

Même si le gouvernement québécois a tout fait en son pouvoir pour que les dirigeants municipaux prennent leurs décisions en public et fournissent aux contribuables le plus de renseignements possible en rapport avec ces décisions, certaines villes ne facilitent pas la "participation" des contribuables, sous prétexte d'une plus grande "efficacité administrative".

Ainsi, dans plusieurs municipalités, on a créé une "commission administrative", ou un "comité plénier", habituellement composé de tous les membres du conseil municipal, mais qui se réunit à huis clos.

Les autorités municipales de ces villes expliquent que ce comité a pour tâche de "faire du déblayage", en collaboration avec des experts ou des fonctionnaires municipaux, pour permettre "aux membres du conseil municipal", lorsque ces derniers se réunissent en assemblée publique, de décider plus rapidement et de résoudre plus de problèmes à la fois, donc de perdre moins de temps.

Blanc bonnet et bonnet blanc !

Evidemment, plus d'une ligue de propriétaires ou d'un comité de citoyens avalent avec un grain de sel ce fameux principe d'"efficacité administrative" si souvent invoqué par leurs édiles.

Ils se demandent si, au contraire, les membres du conseil ne perdent pas leur temps à étudier, en "comité administratif" ou en "comité plénier", ce qui devra obligatoirement revenir sur le tapis durant l'assemblée publique du conseil municipal.

Quant à l'argument selon lequel le "comité plénier" peut réclamer les lumières d'experts ou de fonctionnaires municipaux, les contribuables font remarquer que la loi ne défend pas au conseil municipal, réuni en assemblée publique, de faire appel à ces personnes.

D'ailleurs, bien des ligues des propriétaires ou des comités de citoyens se rappellent que l'étude de certains problèmes... épineux a été rapidement référés au comité plénier, "pour étude", alors que le conseil municipal avait en sa présence tous les experts nécessaires.

"C'est notre présence qui est de trop", soulignent des contribuables.

Interrogés à ce sujet, la semaine dernière, des maires de villes du Québec métropolitain dotées de tels "comités pléniers" ont fait miroiter l'"efficacité administrative".

D'autres ont cependant allégué qu'"il n'est pas toujours bon de laver le linge sale publiquement" (sic) ou que "les experts nous donnent, en comité plénier, des conseils qu'ils n'oseraient pas donner publiquement" (sic).

Un maire nous a dit que "si tous les projets soumis aux autorités municipales étaient dévoilés... avant que le "comité plénier" recommande une décision au "conseil municipal" (sic)..., il y aurait spéculation (?) où ceux qui font affaire avec le conseil pourrait être ennuyés (?)"

Un autre maire affirme que "les contribuables ne sont privés d'aucun renseignement concernant une décision prise par le conseil municipal, après l'étude et la recommandation du "comité plénier", puisque les renseignements obtenus en "comité plénier" sont livrés "en condensé" (?) (sic) lors de l'assemblée publiqque du conseil municipal".

Les maires interrogés ont affirmé qu'à leur connaissance, aucun conseil municipal ne referait indéfiniment l'étude d'un problème au "comité pléier" pour éviter que ce problème soit rendu public.

Mais, encore là, le génie humain ne manque pas de ressources. Des contribuables ont appris par expérience que certaines lettres ou certains rapports n'ont jamais été rendus publics par des conseils municipaux, même si ces écrits étaient adressés à "monsieur le maire et messieurs les conseillers".

En effet, les autorités municipales concernées ont alors arbitrairement décidé que cette correspondance était adressée... aux membres du "comité plénier", refusant ensuite d'en donner des copies à ceux qui en ont fait la demande, sous prétexte que "ça n'a pas passé devant le... conseil municipal."

Et pourtant . . .

Et pourtant, le ministère québécois des Affaires municipales a apporté toute une série d'amendements à la Loi des Cités et Villes, précisément dans le but de faire disparaître le huis clos dans le domaine de l'administration municipale et de permettre une participation plus active des citoyens à leurs affaires.

Un de ces amendements, apporté par le "bill" 285 à l'article 349 de la Loi des Cités et Villes, ne peut être plus explicite, même s'il est bref et laconique: "Les séances du conseil sont publiques".

La loi ne fait pas de distinction entre le conseil municipal réuni en "comité plénier" ou réuni en "assemblée régulière".

La loi donne évidemment le pouvoir aux autorités municipales de créer comités et commissions; mais l'intention du législateur, en accordant ce pouvoir, aurait été de permettre à d'autres qu'à des membres du conseil municipal de faire partie de ces commissions et comités, pour faire profiter les édiles de plus de lumière possible: par exemple, commission des loisirs, commission d'urbanisme, commission des finances.

Quant à l'accès du public aux documents en possession d'une ville, le nouvel article 99 de la Loi des Cités et Villes est lui aussi explicite: "Le trésorier est tenu de délivrer à quiconque en fait la demande, sur paiement des honoraires exigibles en vertu du tarif fixé par le conseil et qui doivent être versés dans la caisse municipale, les copies ou extraits de tout livre, rôle, registre ou autre document dont il a la garde".

Le législateur n'a fait aucune restriction: il n'a pas dit s'il fallait obligatoirement qu'un document ait été rendu public durant une séance régulière du conseil municipal pour que le public y ait accès; il n'a pas édicté que certains genres de documents pouvaient être soustraits dqe la connaissance du public.

Comité exécutif

Les "commissions administratives", "comités administratifs" et "comités pléniers", tout en ne portant pas le nom de "comités exécutifs", en remplissent toutefois le rôle.

Or, le gouvernement québécois a décidé récemment qu'aucune ville de moins de 150,000 habitants ne pouvait créer de comité exécutif, ce qui exclut la presque totalité des villes de la province.

Cela signifie que, durant plusieurs années encore, quatre villes du Québec seulement pourront être administrées par un comité exécutif, puisqu'il y existe déjà même si l'une d'entre elle (Hull) ne compte que 60,000 habitants. Les trois autres sont: Montréal (1.222,225), Laval (196,088) et Québec (166,984).

Le gouvernement n'a jamais dévoilé les véritables raisons pour lesquelles il ne voulait pas étendre à d'autres villes le régime du comité exécutif, mais les autorités du ministère des Affaires municipales ont laissé entendre publiquement, à plusieurs reprises, que "ça ne serait pas la meilleure formule administrative". Ce commentaire permet évidemment plusieurs hypothèses.

On se souvient que l'Association des gérants municipaux du Québec a émis des "réserves sérieuses" relativement à la bonté de ce régime administratif par comité exécutif, lors de son dernier congrès annuel. Certains membres de l'organisme étaient allés jusqu'à dire que l'administration d'une ville par comité exécutif était "plus expéditive", mais "moins démocratique".

Alors, est-ce à dire que le gouvernement irait jusqu'au b o u t de sa philosophie et tenterait bientôt d'éliminer les "commissions administratives", "comités administratifs" ou "comités pléniers", très proches parents des comités exécutifs dont il ne veut plus?

Pour le moment, on demeure coi à ce sujet, mais on laisse entendre que la Loi des Cités et Villes n'a pas fini d'être amendée.

Les deux Grands reprennent le dialogue

par Jean RAFFAELLI
de l'Agence France-Presse



Roosevelt et Staline à la Conférence de Yalta

MOSCOU — L'atmosphère était au beau, il y a un peu plus de six mois, entre Américains et Soviétiques. Dans le grand salon d'honneur de la "Maison des réceptions" du gouvernement (ancienne résidence de Nikita Khrouchtchev), M. Kossyguine avait solennellement présenté, le 1er juillet, le "memorandum" soviétique sur le désarmement. Un paragraphe en prévoyait même l'application au Moyen-Orient. Les ambassadeurs américain et britannique souriaient.

Au cours d'un aparte qui suivit, Lewelyn Thompson, l'ambassadeur américain, avait cordialement demandé, et immédiatement obtenu la libération d'un appareil américain qui avait fait un atterrissage malencontreux sur une île Kourile. A bord, se trouvaient une centaine de soldats américains, à destination du Vietnam.

C'est vers cette époque que les premiers vents du cyclone tchécoslovaque commencèrent à troubler un climat qui ne demandait qu'à embellir sous les efforts conjugués du Président Johnson et du Kremlin. En dépit des assurances renouvelées selon lesquelles les Etats-Unis ne considéraient pas lorsque le danger d'une intervention s'accrut, que ce problème était le leur, l'entrée des troupes des "cinq" en Tchécoslovaquie gela pour le restant de l'année les promesses des six premiers mois.

Et lorsque, ayant sacrifié à la décence, le chef de l'administration américaine crut possible, en novembre-décembre, d'essayer de renouer avec Moscou avant d'abandonner ses fonctions, il se rendit compte qu'il n'était déjà plus un interlocuteur utile.

Et non seulement lui, mais l'ensemble de la haute administration américaine. Un vide politique s'était substitué, entre Moscou et Washington, aux contacts des mois précédents, et bien que le Kremlin eût reçu à l'automne Robert McNamara "sous l'effet d'un désir partagé", le courant restait coupé entre les deux capitales.

Entre temps, les problèmes s'accumulaient. Le Moyen-Orient redevenait une poudrière. La Chine offrait aux Etats-Unis, comme thème principal de leur prochain entretien diplomatique du 20 février, la conclusion d'une "coexistence pacifique". Bonn décidait d'élire son président à Berlin-Ouest. Et les problèmes du désarmement piétinaient.

Se bornant à orienter par petites touches dans sa presse les négociations américano - vietnamiennes de Paris, le Kremlin prit cependant une initiative tactique au cours des dernières semaines de l'interrègne à la Maison Blanche: la présentation d'un "memorandum" sur le Moyen-Orient. Mais, hormis cette initiative demeurée elle aussi en suspens, la machine soviétique marcha au ralenti, dans l'attente du renouveau à Washington.

Un renouveau que l'URSS attend, comme le reste du monde, avec impatience. Non pas que la personnalité de Richard Nixon jouisse en URSS d'un préjugé favorable. Encore que sa nouvelle haute fonction, et le temps écoulé, aient pu modifier la fâcheuse impression qu'il laissa à Moscou lors de sa visite en qualité de vice - président d'Eisenhower, la tendance ici n'est pas à la confiance.

Si l'URSS attendait, jusqu'à maintenant, la prise de pouvoir effective de Richard Nixon, c'est dans le désir d'avoir enfin en face de soi un interlocuteur dont elle ignore comment il réagira aux problèmes en suspens, mais capable de décider.

On connaissait cette impatience soviétique. Mais on a été étonné de constater la force et la rapidité avec lesquelles le gouvernement soviétique a rouvert le dialogue, dès qu'il fut possible de le rouvrir.

Le 20 janvier, devant 400 journalistes et diplomates, M. Leonide Zamiatine, porte-parole du gouvernement, a offert à Richard Nixon la coopération, en le mettant en garde contre un refus. "Négocier avec l'URSS à partir d'une position de force, a-t-il dit, serait une tâche vaine. La seule politique utile est celle de la coopération entre Etats".

De l'amoncellement des dossiers d'une coopération soviéto - américaine figée depuis août, M. Zamiatine a dégagé un problème prioritaire: le désarmement. C'était directement renouer, par-delà la morte-saison post-tchécoslovaque et post-électorale, avec le dernier événement marquant de la compréhension Moscou - Washington: la présentation du "memorandum" soviétique en juillet, et les engagements pris par la suite de part et d'autre d'ouvrir des négociations sur le problème des missiles anti - missiles.

Situant ces propositions entre une coopération nécessaire et le danger de négocier à partir d'une position de force, l'URSS a ouvert en grand aujourd'hui les vannes de la collaboration dans ce domaine, regrettant au passage que le Senat américain n'ait pas encore ratifié le traité de non-prolifération nucléaire.

Presque à la même heure, le Président Nixon faisait écho à ces souhaits, en souhaitant au monde, après avoir prêté serment, "une ère de la négociation".

Ainsi s'ouvre un nouveau chapitre des relations entre les deux Grands. Relations diverses, depuis 1917: hostiles pendant les premières années, glorieuses et amicales sous Roosevelt, figées sous Eisenhower et Truman, légèrement réchauffées avec John Kennedy (dont on minimise cependant ici, actuellement, les bonnes dispositions à l'égard de l'URSS).

Quant aux président Johnson, son oraison funèbre se résume à un "lourd héritage" transmis à un successeur qui prend ainsi le départ avec des circonstances atténuantes.

Pour un mandat quadriennal dont on pense ici qu'il sera marqué par un difficile effort à l'entente avec l'URSS, sous la pression conjuguée d'un faisceau de raisons qui ont nom en URSS,: priorité au développement économique et à la promotion des masses, neutralité idéologique de l'arme nucléaire, et apparition à l'horizon d'un troisième "Grand" trop dangereux pour être admis dans le club à deux, la Chine.

Intérêt rétroactif

à Toronto-Dominion
Faites des dépôts jusqu'au 15 fev inclus et touchez l'intérêt depuis le 1er fev

L'intérêt de ces semaines supplémentaires, accordé seulement aux particuliers, constitue un boni appréciable. Pour un gros rapport d'épargne et des retraits faciles, mais sans chèques, le Compte d'Epargne Premium est idéal.

5¼% Ouvrez-vous un Compte d'Epargne Premium de suite

C'est payant de transiger avec la banque
TORONTO-DOMINION
La banque où le personnel crée toute la différence.

Amende imposée à 12 étudiants

Le juge Jean Grenier a condamné à $300 d'amende un étudiant d'une vingtaine d'années qui avait été trouvé coupable d'avoir asséné un violent coup de canne sur la tête d'un agent de la Sûreté du Québec, lors de la manifestation pour les droits du français, en face du parlement de Québec, le 5 décembre dernier.

Par ailleurs, le président du tribunal a prononcé, hier matin, une série de onze sentences pour autant d'étudiants, coupables de désordre lors de la même manifestation. Les accusés ont cassé des vitres et sont intervenus dans l'exercice des fonctions de nombreux gardiens de la paix. Le juge les a condamnés chacun à $10 d'amende.

L'un d'eux, Réal April, siffla bruyamment lorsqu'il reçut sa sentence. Cette offense au tribunal lui a valu, sur le champ, deux jours de détention à la prison de Québec. Le juge Grenier a expliqué qu'il ne prenait pas cette décision pour lui-même, mais pour l'autorité qu'il représente. Il a ajouté que les cours de justice ne sont pas des endroits de contestation et qu'elles ne doivent pas le devenir.

En 1966, les Etats - Unis ont dépensé quelque $20 milliards pour le traitement des malades mentaux.

Fortes chutes de neige en Gaspésie et sur une partie du Bas du fleuve

par Lucien LATULIPPE

De huit à 15 pouces de neige sont tombées, hier, sur une partie du Bas du Fleuve et sur la Gaspésie. Sur la régon de Sept-Iles, il en est tombé près de 10 pouces.

C'est la seconde tempête en huit jours que ces régions essuient. Mais elle a été un peu moins pire que celle de lundi dernier qui avait été accompagnée de vents plus violents.

Cette tempête est la même qui a enseveli la ville de New York sous 15 pouces de neige, dimanche, et qui a laissé autant de neige, hier, sur le Nouveau - Brunswick. La neige s'est transformée en pluie dans une bonne partie de la Nouvelle - Ecosse.

La météo estime que la précipitation a été de huit pouces à Mont-Joli, de 14.5 à Rivière - aux - Renards, de 12 pouces à Chandler, de 10 pouces à Sept-Iles, de huit pouces à Baie-Comeau.

A Rivière - du - Loup, la précipitation a été d'environ trois pouces. Les comtés de Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lotbinière et la Beauce n'ont pas été épargnés. La précipitation a été d'environ six pouces surtout dans la partie haute.

La vaste région de Québec, Chicoutimi et le Lac - Saint - Jean n'ont pas eu à souffrir de cette basse pression. Il n'y a eu que des traces de neige. Par contre, la météo nous annonce de trois à quatre pouces de neige pour demain.

A Rimouski comme dans plusieurs municipalités de cette région, on nous rapporte que les élèves qui s'étaient rendus en classe, le matin, ont été renvoyés chez eu le midi. On craignait que les autobus ne puissent les transporter dans l'après-midi.

La circulation était possible dans les rues de Rimouski, hier, alors que lundi dernier, des amoncellements de 15 à 20 pieds avaient paralysé toute circulation. Dans la banlieue, il était impossible de voyager.

Le bureau provincial d'information sur l'état des chemins rapportait, hier soir, que toutes les routes des régions affectées par la tempête étaient ouvertes, mais que la circulation était impossible à cause du mauvais temps. La visibilité était nulle.

A bien des endroits, la route est bordée de remblais de 10 à 12 pieds de hauteur. Il est impossible d'y circuler sans danger.

DECLARE MORT

La Sûreté du Québec ne rapportait aucune tragédie, hier soir. Une collision a fait quatre blessés sur la route 1, entre Scott - Jonction et Saint-Bernard, vers 9h hier matin.

Jean-François Poulin, 9 ans, de Saint - Georges de Beauce, a été déclaré mort par un médecin sur les lieux de l'accident. Les ambulanciers de la maison Mercier, de Sainte-Marie, ont constaté un peu plus tard, que le garçon respirait encore et ils l'ont transporté avec les autres blessés à l'hôpital de Beauceville. Le jeune Poulin était encore vivant, hier soir, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, mais son état est considéré comme très grave.

Les autres blessés sont Martine Garneau, sa soeur Henriette et son frère Gabriel, tous enfants de l'hôtelier Garneau, de Saint-Georges. L'état de Mlle Martine serait grave. Henriette s'en serait tirée avec des contusions.

La collision s'est produite dans une courbe. La poudrerie rendait la visibilité nulle. Des autos étaient immobilisées. L'auto des Garneau serait entrée en collision avec un camion chargé de bois de construction circulant en sens inverse.

Les agents J.-M. Martel et S. Michaud, du poste de la SQ de Saint-Joseph, se rendaient sur les lieux d'une collision survenue quelques minutes auparavant à quelques milles plus loin. Personne n'a été blessé dans le premier accident.

bardou
hors-d'oeuvre hors pair pour réceptions

Ave Cartier + rue Couillard

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE
de brûleurs à l'huile.
Fournaise genre pot.
Ajustement de carburateurs
Huile à poêle
SERVICE 24 HRES POUR HUILE A FOURNAISE
EUG. DESROCHES FILS LTEE
569 ouest, St-Vallier
525-4946 — 525-4919

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble . . .

(4) Québec CFCM-TV
(5) Québec CKMI-TV
(11) Québec CBVT
(3) Burlington WCAX-TV
(7) Sherbrooke CHLT-TV
(8) Mt. Wash. WMTW-TV
(10) Montréal CFTM-TV
(12) Montréal CFCF-TV
(13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Emissions couleur

MARDI LE 11 FEVRIER 1969

P.M.
6.00 (3) World of Sports
(5) Dateline
(7) Troisième édition
(8) Tuesday Six O'Clock Movie: "Princess of the Nile"
(11) Tour à tour
(12) Pulse
(10) Télé-Métro
(13) Bloc des nouvelles
6.15 (3) Weatherwise
(11) Téléjournal
(7) La météo
6.20 (11) Ici Québec
(7) Edition sportive
(3) Newstime
6.30 (12) Pulse
(13) Jeunesse d'aujourd'hui
(4) Panoramonde
(5) After Six: "Dangerous exile"
(7) André Guy
6.40 (10) Sport-Images
6.45 (11) Aujourd'hui
7.00 (4) St-Georges et ses amateurs
(3) News
(10) Dernière heure c
(7) Ciné-primeur c "Chacun son alibi"
(12) The Flying Nun
7.15 (10) Télé-métro se poursuit c
7.30 (4) (10) (13) Les champions c
(12) The Jerry Lewis Show
(3) Lancer
(11) A fond de train
(8) The Mod Squad c
8.00 (11) Esquisse
(5) The Red Skelton Hour
8.30 (3) The Red Skelton Hour
(11) La soeur volante
(12) Bewitched
(8) It Takes A Thief c
(13) (4) (10) Cré Basile
9.00 (4) (10) Bonanza c
(5) Wojeck c
(7) (11) (13) Rue des Pignons
(12) The Glen Campbell Goodtime Hour c
9.30 (3) The Doris Day Show c
(8) N.Y.P.D.
(7) (11) (13) Moi et l'autre
10.00 (10) (4) Claude Blanchard
(3) Focus 3
(5) News Magazine
(7) (11) (13)Tous pour un c
(12) The Avengers
(8) That's Life
10.30 (10) Toute la ville en parle
(5) Twenty Million Questions c
(3) CBS News
(4) Parti Québécois
(7) (11) (13) Caméra '69
10.45 (4) Panoramonde
(10) Dernière heure et météo
11.00 (7) (11) (13) (3) (5) (8) (12) (10) Nouvelles
11.05 (4) Ici Québec
11.15 (4) Où
(10) Cinéma: "Alerte au barrage"
11.19 (5) Vewpoint
11.20 (4) Nouvelles du Carnaval
(11) Ici Québec
(5) Editorial and late scores
11.25 (4) Heure exquise: "Révolte dans la vallée"
11.30 (11) Ciné-Club: "L'attente des femmes"
(3) Late Show: "Carry on Spying"
(7) Cinéma 7 : "La forêt interdite"
(8) The Joey Bishop Show
(13) Ciné-soir : "Confidences sur l'oreiller"
(5) After 11 : "Outside the Wall"
11.55 (12) The Outcast
A.M.
12.45 (10) Nouvelles
1.00 (4) Musique Marc Legrand
(5) Postlude Marc Legrand
1.15 (13) (12) Nouvelles

MERCREDI LE 12 FEVRIER 1969

A.M.
7.00 (3) News c
7.15 (8) News
7.20 (4) Musique Marc Legrand
7.30 (7) Les lève-tôt
(10) Les P'tits Bonshommes
(4) Dessins animés
(8) Topper
7.45 (10) Métro-matin
(12) News
7.55 (3) Morning News
8.00 (3) Captain Kangaroo c
(4) Yé, Yé, quelle heure ?
(8) Farm and Home c
(12) University of the Air
(7) Première édition
8.30 (8) King Kong
(7) Cousins-cousines
(4) Toast et café
(12) Ed Allen Time c
8.45 (10) 32-24-36
9.00 (3) The Merv Griffin Show
(7) Cousins - cousines
(8) Morming Movie : "Stopover Tokyo"
(12) Romper Room
(10) Toast et café
(13) A la bonne heure
9.30 (5) Quebec School Telecasts
(7) (11) Math-vision
(4) Ciné-matinée: "Colt 45"
(12) Magic Tom
(13) Caméra 13: "L'auréole de plomb"
10.00 (3) The Lucy Show c
(10) Voie de femme c
(13) (7) (11) La grande aventure
(12) Bewitched c
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c
(11) (7) (13) En mouvement
(12) The Newlywed Game c
(5) Friendly Giant
(10) Leçons de beauté c
10.45 (7) (13) (11) Monsieur Surprise présente
(5) Chez Helene
(10) L'école du bonheur
11.00 (7) (11) (13) La souris verte
(4) L'école du bonheur c
(3) The Andy Griffith Show
(8) The Greatest Show On Earth c
(5) Mr. Dress-Up
(10) Voie de femme c
(12) The Mike Douglas Show c
11.15 (4) Voie de femmes
(13) L'école du bonheur
(11) Cinéma: "Les deux timides"
(7) Théâtre des petits
11.25 (5) Pick of the Week c
11.30 (10) Eternel amour
(3) The Dick Van Dyke Daytime Show
(7) L'extravagante Lucie
(13) Tante Ficelle
11.45 (4) Palmarès
11.55 (5) News
P.M.
12.00 (3) Love of Life
(7) Midi 7
(8) Bewitched
(10) Les récits du capitaine
(13) Bloc des nouvelles
12.10 (10) Les manchettes
12.15 (4) L'actualité
(10) Ciné-roman c "L'honorable Stanislas, agent secret"
(13) Les petites annonces
12.25 (3) News
12.28 (4) Editorial
12.30 (3) Search for Tomorrow c
(4) De tout, de tous
(11) L'agriculteur de demain c
(7) Deuxième édition
(8) Funny you Should Ask
(10) Ciné-jeudi : "Le paradis des pilotes perdus" "Le septième commandement"
(12) Gomer Pyle, USMC c
12.45 (7) La météo
(13) Télé-matinée
12.50 (7) Edition sportive
12.55 (8) The Children's Doctor
1.00 (4) Scopiquiz
(7) Pêle-mêle c
(3) One O'Clock Weather
(8) Dream House
(12) In Town
(11) Cinéma: "S.O.S. Train d'atterrissage bloqué"
1.03 (3) Across the Fence
1.15 (3) Channel 3 Presents
(13) Les plus beaux films: "Vainqueurs et vaincus"
1.30 (4) Voie de femme
(8) Let's Make a Deal c
(3) As the World Turns c
(12) Peyton Place
2.00 (4) Entre vous . . . Tic Tac
(3) Love Is A Many Splendored Thing c
(12) Marriage Confidential
(8) The Newlywed Game c
2.30 (12) Perry's Probe
(11) Oui ou non
(8) The Dating Game
(3) The Guiding Light c
3.00 (3) The Secret Storm
(8) General Hospital
(11) (7) (13) Femme d'aujourd'hui
(12) People In Conflict
(5) Take Thirty
3.30 (3) (5) The Edge of Night c
(10) Madame s'amuse
(8) One Life To Live c
(12) Doctor's Diary
(4) Hé, les gars!
4.00 (10) La cabane à Midas c
(5) Galloping Gourmet
(3) The Linkletter Show c
(4) M. Jet
(12) Family Theatre: "Damn Citizen"
(7) (11) (13) Bobino
(8) Dark Shadows
4.25 (3) News
4.30 (3) Perry Mason
(10) Super Bolide
(7) (11) (13) Fanfreluche
(8) Gilligan's Island c
(5) A Place of Your Own
4.55 (4) L'araignée
5.00 (11) (13) La fourmi atomique c
(5) The New Adventure Huckleberry Finn
(7) Agents très spéciaux
(8) The Dick Van Dyke Daytime Show
(10) De 5 à 6
5.25 (4) De 5 à 6
5.30 (11) Richard coeur de lion
(3) Marshall Dillon
(5) Bugs Bunny
(12) The Pierre Berton Show
(8) The 5.30 Report
(13) Popeye
6.00 (5) (7) Nouvelles
(8) Movie: "Along the Great Divide"
(10) Télé-métro c
(3) World of Sports c
(12) Pulse
(11) Tour à tour
(13) Bloc des nouvelles
6.15 (11) Téléjournal
(3) Weatherwise
(7) La météo
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (11) Ici Québec
(3) Newstime
6.30 (4) Panoramonde
(5) The Mothers-in-Law c
(7) Jinny
(13) Votre spectacle: "Mon colt fait la loi"
6.45 (11) Aujourd'hui
6.50 (10) Télé-métro se poursuit c
7.00 (4) Dix à dix
(3) News
(5) Rowan and Martin's Laugh-In
(7) La soeur volante
(10) Dernière heure c
(12) Lassie
7.15 (10) Télé-métro se poursuit
7.30 (4) Les grandes productions: "Brisants humains"
(11) Sébastien parmi les hommes c
(3) The Glen Campbell Goodtime Hour c
(7) Boni populaire Desjardins c
(12) "Camera Call" c
(10) Les grandes productions: "Le plus sauvages d'entre tous"
(8) Here come the Brides c
8.00 (7) (11) (12) (13) Hockey
(5) Mission impossible c
8.30 (3) The Good Guys
(8) Turn-On
9.00 (3) The Beverly Hillbillies c
(8) Wednesday Movie : "The Oscar"
(5) The Public Eye c
9.30 (4) (10) Réal Giguère Illimité c
(3) Green Acres c
10.00 (5) Joan Sutherland in Concert
(3) Hawaii Five-O
10.05 (7) (11) (13) Les Martin
10.30 (12) River Inn
10.45 (4) Panoramonde
(10) Dernière heure, météo c

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

Hourra!
pour le rouge, blanc et bleu:

Hourra pour la vente de voitures qui vous permet de bénéficier de prix exceptionnellement bas à l'achat de Rambler, Rebel, Ambassador et Javelin! Nombreuses aubaines. Trois groupes d'équipement facultatif. Radios gratis. Servo-freins gratis. Toits de vinyle gratis. Un vaste choix de modèles et de couleurs.

Cette vente bat son plein chez votre concessionnaire American Motors. Les affaires vont rondement . . . et il y a des aubaines incroyables. Faites une petite visite à votre concessionnaire et voyez par vous-même l'offre irrésistible qu'il peut vous faire.

Vous décidez du modèle qui vous plaît à l'un des bas prix . . . des très bas prix que nous consentons actuellement. Puis, vous choisissez un des groupes d'équipement facultatif et vous obtenez gratuitement une partie de cet équipement.

Vous avez ainsi une voiture munie de l'équipement facultatif auquel vous avez toujours rêvé. Et vous l'avez en équipement standard.

Il y a de quoi lancer un hourra retentissant!



Vente rouge, blanc et bleu
American Motors

Venez nous voir. Nous vous donnerons l'occasion de crier bravo!

PAVILLON RAMBLER INC.
2025 ouest, boul. Charest - Tél.: 681-4631

CENTRE RAMBLER JEEP INC.
155 chemin Kennedy - Tél.: 833-2135

CLERMONT — Lajoie & Hudon Automobile Ltée
ST-CASIMIR — Garage Normand A. Tessier
ST-DAMIEN — Bellechasse Auto Parts Enr.
ST-GEORGES BEAUCE — Garage Noël Lessard Inc.
ST-JEAN-PORT-JOLI — Gérard Pelletier Inc.



CARREFOUR DES SPORTS

Claude LAROCHELLE

Geoffrion ne reviendra pas

J'apprends de très bonne source que Bernard "Boom Boom" Geoffrion ne reviendra pas comme instructeur des Rangers de New York parce que le président Bill Jennings qui n'aurait pas prisé son travail à la tête de l'équipe en aurait décidé catégoriquement ainsi.

La nouvelle n'est pas encore sortie à New York et Emile Francis qui passe pour le patron le plus humain dans le hockey s'est de nouveau grandi vis-à-vis des joueurs de la Ligue Nationale par son refus total de prendre le crédit pendant l'absence de Geoffrion.

Sa déclaration suivante est à la mesure de cet homme effacé: "Si Bernard Geoffrion n'avait pas perdu connaissance à Oakland et s'il n'avait pas reçu l'ordre de prendre un repos de trois semaine en Floride, il pourrait bien être un coach gagnant à ma place."

Francis se montre très réservé parce qu'il connaît le sensible Geoffrion et qu'il veut le ménager. Devant les succès des Rangers, il sait qu'il se torture le cerveau sur la sable chaud de la Floride en se demandant pourquoi ses hommes ne jouaient pas pour lui et en s'interrogeant sur le bruit qui a circulé à l'effet qu'il n'avait pas le respect de tous ses troupiers.

Il n'en demeure pas moins que lorsque le Boomer s'est écroulé en Californie, ses Rangers avaient effectué une tapageuse culbute dans la cave du circuit sous le coup d'une léthargie. Jennings tiendrait Geoffrion responsable de cette baisse de production, et il ne voudrait pas le revoir à la barre, surtout qu'à ses yeux, Emile Francis a donné la preuve que cette équipe n'avait pas d'affaires au dernier rang. Avec Francis, ce fut la remontée en vitesse jusqu'à une confortable troisième position. Il faut bien admettre que les Leafs de Toronto et surtout les pitoyables Black Hawks de Chicago lui ont rendu la chose facile en fermant les moteurs de façon inexplicable, mais les Rangers ont néanmoins inscrit quelques brillantes victoires.

Un curieux reproche

On reprochait principalement à Geoffrion d'avoir manqué de "pep" au moment où le club essuyait des difficultés. Geff courbait l'échine et était incapable d'injecter le stimulant nécessaire à un redressement. Un curieux reproche tout de même puisque Geoffrion avait l'excuse bien acceptable d'être rongé par la maladie.

Jusqu'ici Francis a constamment nié la rumeur qui circule à New York que Geoffrion serait peut-être écarté. "Bien sûr que Geoffrion reprendra son poste, dit-il. Aussitôt qu'il se sentira assez bien pour le faire."

Mais en dépit des affirmations de Francis, on serait à aménager une sortie moelleuse à l'instructeur malade qui n'a probablement plus la santé pour affronter les tourments réservés à l'instructeur d'un club majeur. Car Geoffrion reviendra sous peu à New York, et il faudra faire quelque chose. Sous le prétexte qu'il sera mal vu de brusquer Geoffrion à son arrivée d'une courte période de repos, on parlerait d'un retour graduel au hockey pour l'instructeur en lui confiant la charge d'un voyage de dépistage au milieu des clubs-écoles newyorkais. Ce serait alors plutôt un moyen diplomatique de faire comprendre à tout le monde, sans brusquerie, que l'homme qui a dirigé le club majeur sera tenu à l'écart de son poste de commande.

A tout événement, même si Bill Jennings n'était pas là pour barrer la route à Geoffrion, il serait difficile à ce dernier de retourner à la barre. La presse newyorkaise est devenue frénétique dans l'appéciation du super-travail de Francis. La remontée des Rangers lui est attribuée d'un bloc. On lui vante sa magie de tirer le maximum de ses hommes et le génie de trouver les stimulants appropriées.

On se souvient comment Geoffrion dans ses derniers jours avec son équipe se plaignait que le hockey rude répugnait aux Rangers. Dès son avènement, Francis a corrigé ça en reprenant la vieille méthode chère à feu Dick Irvin, celle du calcul des "hits" comme au baseball, avec la différence qu'au hockey, un "hit" est un placage. Comme pour Francis, comme ce l'était pour Dick Irvin, l'équipe qui "cogne" le plus de "hits" décroche la victoire.

Francis réclame 40 "hits" ou coups d'épaule par joute. Et il a sa façon d'exiger et d'obtenir ce qu'il réclame. Les statistiques sur les "hits" sont constamment scrutées. Car si Francis est un coach humain, il est également un type aux exigences peu communes.

Voilà l'homme décrit avec une louange excessive dans la presse newyorkaise que Geoffrion aurait eu à remplacer s'il avait été appelé à revenir. Mais, si mon information que je tiens de bonne source est fondée, le Boomer n'aura pas cette difficile tâche.

Une lettre de Fred Hopke

L'ex-gérant des Indiens de Québec, Fred Hopke, m'adresse une lettre de Hillside, New Jersey, disant qu'il a reçu l'offre d'un contrat comme joueur, mais qu'il ne croit pas être en mesure de signer parce qu'il lui sera impossible d'obtenir un congé de son employeur... Fred dit ignorer qui l'a remplacé à la gérance des Indiens. "Il faut croire que je n'ai pas géré le club de bonne façon, l'été dernier," écrit-il . . . Hopke ajoute en post scriptum: "Votre ville en est une de grande ligue, avec des amateurs de grande ligue."

Un coach remarquable dans la LNH jusqu'ici est Fred Glover qui tire un rendement extraordinaire des Seals d'Oakland . . . Le mérite de Glover est d'autant plus à retenir que son prédécesseur Bert Olmstead avait soutenu qu'aucun instructeur ne réussirait à Oakland pour deux raisons. La première: le climat trop chaud de la Californie, infect pour les joueurs de hockey. La seconde: les foules déprimantes dans les 3,000 à 4,000 personnes . . . L'énergique Glover a habilement aidé ses hommes à franchir ces deux obstacles.

Gain du Windsor annulé

Un coup de théâtre est survenu hier soir quand les organisateurs du 10e tournoi international pee wee ont annoncé la disqualification de Windsor dans la classe "C", et la reclassification de Pont-Rouge qui devient l'adversaire de Princeville à midi et 45 au Colisée en quart de finale "C".

Plus tôt, vers la fin de l'après-midi, Windsor avait battu Pont-Rouge par 6-3 dans une joute jouée à l'aréna du parc Victoria. Toutefois, une information de l'équipe de Princeville a entraîné la disqualification de Windsor parce que cette équipe comptait un joueur provenant de l'extérieur de Windsor, dérogeant ainsi à un règlement du tournoi pour la classe "C" dans laquelle sont acceptées les équipes de villes de moins de 7,000 âmes.

C'est la première fois dans l'histoire du tournoi qu'une équipe est ainsi réadmise en compétition à la suite d'une telle infraction à un règlement.

(J.A.)

Shopsey's démarre bien pour défendre son titre "AA"; 2e gain des Castors

par Jacques ARTEAU

Le Shopsey's de Toronto, champion de la classe "AA" l'an dernier, est entré sur le bon pied dans le 10e tournoi international pee wee hier en gagnant sa première joute alors que les Castors de Québec ont également atteint la troisième ronde "AA" au cours de la 5e journée de compétition qui fut la plus chargée depuis l'ouverture du tournoi rendu à mi-chemin avec un total de dix-huit joutes.

Alors que le nombre d'équipes en lice dans la classe "AA" fut réduit presque de la moitié dans la journée d'hier, les Castors et le Comité des Jeunes de Rosemont demeurent les deux seuls espoirs du Québec dans cette classe. Et ces deux équipes qui ont maintenant atteint la troisième ronde, s'affronteront dans un match fort prometteur ce soir à 7.00 heures au Colisée.

JOUTES IMPORTANTES

Avec un total de 16 joutes au calendrier, la 6e journée du tournoi de 10 jours sera encore fort remplie alors que six seront jouées au centre sportif de Sainte-Foy à compter de 1.50 heure et au fur et à mesure que le tournoi progresse, les confrontations s'annoncent d'autant plus corsées. Quatre des six joutes prévues à Sainte-Foy seront disputées dans la classe "AA" tandis que dans l'une des deux joutes au Colisée, les Castors et Rosemont se disputeront l'enjeu du match de demain soir au Forum de Montréal contre Winnipeg.

SHOPSEY'S ET LES CASTORS GAGNENT

Le champion "AA" de 1968, Shopsey's est sorti victorieux de son premier match dans le 10e tournoi en supplantant London par 5-2, tandis que les Castors ont décroché leur deuxième victoire consécutive dans le tournoi en éliminant LaSalle avec une brillante victoire de 5-2. Guy Chouinard s'est affirmé de nouveau avec l'équipe québécoise en y allant de trois buts et une aide.

Par ailleurs, Sherbrooke, qui avait éliminé Sainte-Foy en première ronde, a subi l'élimination à son tour, perdant 6-1 devant le St-James Assinoboisa de Winnipeg qui s'assurait ainsi de participer au match de demain soir au Forum de Montréal dans le cadre de la campagne de soucription en faveur du hockey mineur.

Dans l'une des trois autres joutes "A" hier, Harvey's de Toronto fut la première équipe torontoise à atteindre la ronde quart de finale en éliminant Etobicoke 4-0, tandis que les Young Nationals de Toronto ont supplanté Oshawa par 4-3 et dans la dernière joute hier, Sainte-Jean du Nouveau-Brunswick a surpris les Young Rangers de Toronto par 3-2.



SHOPSEY'S DEMARRE AVEC UNE VICTOIRE — L'instructeur Doug Napier du Shopsey's de Toronto, champion "AA" l'an dernier, entoure ses deux vedettes, Stephen Chapman à gauche et son gardien Scott Staples après que son équipe eut gagné sa première joute dans le 10e tournoi.

Deux espoirs de la région de Québec dans la classe "A"

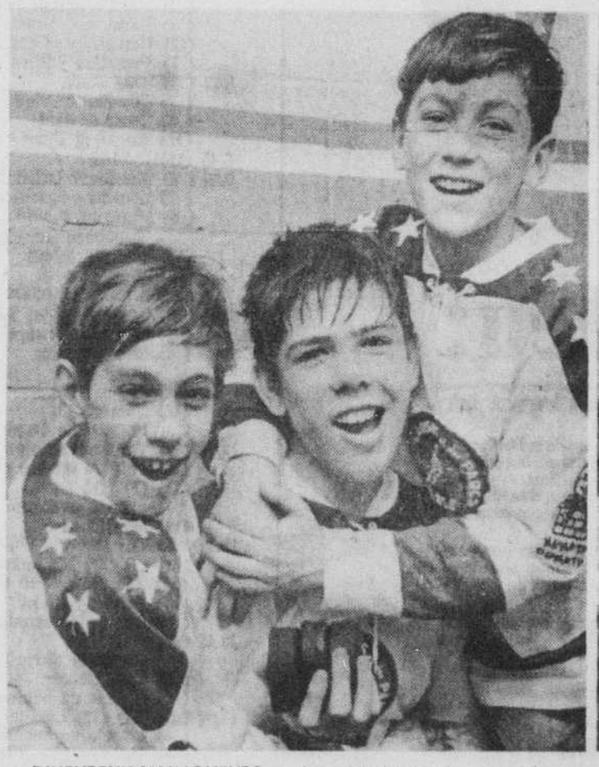
Après une journée de relâche hier, les équipes restant en lice dans la classe "A", reviennent dans la compétition pour l'obtention du trophée Jean Béliveau aujourd'hui avec cinq joutes prévues au Colisée. Le champion de cette classe l'an dernier, Pointe-Claire fera sa première présence dans le 10e tournoi ce matin à 11.10 heures contre Valleyfield.

Seulement trois équipes dont celle des Aiglons de Lévis, ont atteint la ronde quart de finale et les cinq autres places vacantes dans cette ronde seront comblées aujourd'hui.

Les deux autres équipes déjà assurées de figurer dans la ronde quart de finale "A" sont Saint - Hyacinthe et Thetford Mines et en plus des Aiglons de Lévis, les Bourgeois de Charlesbourg représentent l'autre espoir de la région dans cette classe. Ces derniers seront à l'oeuvre ce soir à 5.35 heures, affrontant Côte Saint-Luc.

Dans les trois autres joutes de cette classe aujourd'hui, Drummondville affrontait Brampton et Watertown était opposé à Barrie cet avant-midi, tandis que dans l'autre match qui sera disputé à 4.30 h. cet après-midi, Shawinigan rencontrera une équipe américaine, Port Huron de l'Etat du Michigan. Deux joutes de la ronde quart de finale seront jouées demain et dans l'un de ces deux matches, les Aiglons de Lévis feront face au vainqueur de la joute Watertown - Barrie à 1.50 heure au Colisée.

(J.A.)





D'HEUREUX VAINQUEURS — Les trois jeunes joueurs jubilant sur la photo de gauche sont Gilles Guérin, Guy Chouinard qui réussit le tour du chapeau et Richard Grenier qui ont aidé les Castors à décrocher leur deuxième victoire consécutive dans la classe "AA". A droite, l'instructeur de l'équipe de Gatineau, Lucien Bigras, brandit fièrement les tuques de Luc et Denis Charbonneau qui ont aidé leur équipe à éliminer Richmond Hill, grand champion du tournoi de 1968.

Gatineau élimine le grand champion '68

Le finaliste de la classe "B" en 1968, Gatineau a pris ni plus ni moins sa revanche hier matin en éliminant les Lions de Richmond Hill, les champions du dernier tournoi en battant le champion de la classe "A", Pointe-Claire.

Gatineau, qui a supplanté Richmond Hill par 3-2 hier alors que les deux équipes faisaient leur entrée dans le 10e tournoi international pee wee, avait dû plier par un pointage identique dans la finale "B" l'an dernier. C'est le premier champion déclaré éliminé cette année.

Luc Charbonneau a conduit Gatineau à la victoire avec deux buts dont celui de la victoire après un peu plus de deux minutes à la troisième période. Les Lions ont tenté vainement de venir de l'arrière pour former le jeu en surtemps mais ils n'ont pu récolter mieux qu'un but, ce qui ne fut pas suffisant pour éviter l'élimination.

Trois autres joutes ont été jouées dans la classe "B" hier alors que deux espoirs de la région de Québec, Montmorency et Saint-Georges de Beauce ont été écartés de la compétition pour le trophée Ville de Québec.

A la suite des joutes d'hier, six équipes ont atteint la ronde des huit, soit la ronde quart de finale et deux joutes compléteront cette ronde aujourd'hui alors que Neufchâtel affrontera Arvida à 2.25 heures et Kénogami rencontrera Orsainville à 4.30 heures cet après-midi au centre sportif de Sainte-Foy.

Montmorency fut la première équipe de la région à subir l'élimination hier matin à l'aréna du parc Victoria, par 5-2 par Pointe-Gatineau. Dans la joute suivante, Sainte-Georges de Beauce a subi le même sort devant La Tuque qui a décroché une victoire décisive par 10-0 alors que Claude Tremblay a brillé chez les vainqueurs avec quatre buts et deux aides.

Dans l'autre joute "B" jouée hier, les porte-couleurs de l'Ile du Prince-Edouard, Charlottetown, sont passés également à la ronde quart de finale avec une victoire écrasante de 13-0 sur Buckingham. Terry Devine a récolté quatre buts pour les vainqueurs qui se sont rachetés après avoir subi l'élimination dès leur premier match dans le tournoi de 1968. (J. A.)

Princeville et Ville Les Saules survivent

Au cours de la journée marquée d'un coup de théâtre dans la classe "C" avec la reclassification de Pont-Rouge et la disqualification de Windsor, les Caravelles de Princeville ont fait un pas de plus dans leur tentative de conserver le championnat de cette classe dans le 10e tournoi international pee wee, en éliminant facilement l'équipe de Kentville, Nouvelle-Ecosse par 6-1 dans l'une des huit joutes de deuxième ronde hier, dont six disputées à l'aréna du parc Victoria.

Alors que deux espoirs du Québec ont été rayés de la compétition dans cette classe par des équipes de l'extérieur dont deux de l'Ontario, les Pingouins de Ville Les Saules ont continué de surprendre en passant à la ronde quart de finale.

CARAVELLES ET PINGOUINS GAGNENT

Prenant une confortable avance de 3-0 avec un tour du chapeau de Gaétan Boucher dès la première période, les Caravelles de Princeville ont décroché une victoire relativement facile sur Kentville. Boucher a marqué un autre but et obtenu une aide plus tard pour se révéler la principale vedette des vainqueurs.

Ville Les Saules, éliminée l'an dernier en deuxième ronde par Princeville, a également atteint la ronde des huit en battant Saint-Marc-des-Carrières par 4-2. Denis Laroche a réussi deux buts dans la victoire des Pingouins qui seront opposés au gagnant du match Charny-Murdochville, demain matin à 10h05 dans l'une des deux joutes de quart de finale.

Les deux formations du Québec éliminées dans cette classe par des clubs de l'extérieur furent Valcartier et Saint-Fidèle de Charlevoix. Labrador, à sa première participation au tournoi, a blanchi Valcartier 3-0 Thornhill a disposé du Saint-Fidèle de Charlevoix 7-1 et Waterloo a éliminé Saint-Joachim.

Dans les deux autres rencontres de deuxième ronde dans la classe "C", une seule des deux équipes indiennes sur les rangs a réussi à survivre. Ce sont les Indiens de Caughnawaga qui ont éliminé Borden par 4-2 pour passer à la ronde quart de finale contre Labrador demain matin à 9.00 heures. L'autre équipe indienne, les Indiens du Québec ont été éliminés 2-1 par Murdochville dans une joute qui complétait la première ronde éliminatoire.

A-côtés du 10e tournoi... a-côtés du...

A mi-chemin du 10e tournoi, le total d'entrées pour les cinq premières journées de la compétition de dix jours se chiffre à 80,670 comparativement à 85,469 en 1968, produisant une diminution de 4,799 entrées cette année. Après les joutes de fin de semaine la baisse d'entrées se chiffrait à plus de 7,500.

L'équipe de Windsor, disqualifiée de la classe "C" hier, avait battu incidemment le champion de cette classe, Princeville par 10-4 dans un match hors-concours cette année. C'est précisément Princeville qui a signifié l'infraction de Windsor concernant le joueur inéligible de cette dernière équipe.

10e TOURNOI PEE WEE

AUJOURD'HUI
(Colisée)

A.M.
8.00—Drummondville vs Brampton "A"
10.05—Watertown vs Barrie "A"
11.10—Valleyfield vs Pointe-Claire "A"
P.M.
12.45—Pont-Rouge vs Princeville "C"
1.50—St-Joachim-Waterloo vs St-Fidèle-Thornhill "C"
2.55—Murdochville vs Charny "C"
4.30—Shawinigan vs Port Huron "A"
5.35—Côte St-Luc vs Charlesbourg "A"
7.00—Castors (Québec) vs Rosemont "AA"
8.15—East York (Toronto) vs Cedar Hill "AA"
(Aréna Ste-Foy)
P.M.
1.50—Christie (Toronto) vs Boston "AA"
2.55—Neufchâtel vs Arvida "B"
4.30—Kénogami vs Orsainville "B"
5.35—Patros (Québec) vs C.J.M.S. (Montréal) "AA"
7.00—Gouiding Park (Toronto) vs Swiss Chalet (Toronto) "AA"
8.15—Peterborough vs Dorset Park (Toronto) "AA"
DEMAIN
A.M.
9.00—Labrador (T.-N.) vs Indiens (Caughnawaga) "C"
10.05—Les Saules vs gagnant Murdochville-Charny "C"
11.10—Gatineau vs Duberger "B"
P.M.
12.45—Grand'Mère vs Charlottetown "B"
1.50—Lévis vs gagnant Watertown-Barrie "A"
2.55—Gagnant Neufchâtel-Arvida vs Pointe-Gatineau "B"
4.30—La Tuque vs gagnant Kénogami-Orsainville "B"
5.35—Gagnant East York (Toronto) - Cedar Hill (Toronto) vs Young Nationals (Toronto) "AA"
7.00—St-Jean (N.-B.) vs Shopsey's (Toronto) "AA"
8.15—Thetford vs gagnant Valleyfield-Pointe-Claire "A"

Un joueur de l'équipe "A", Watertown, New York, Eric John Dorr a gagné la bourse d'étude de $3,000 attribuée par Educa pour la troisième année consécutive.

Un commentaire de la princesse Grace de Monaco a son départ de Québec, est fort élogieux pour le tournoi. Aux dires de la princesse, c'est cet événement qui l'a le plus épatée et l'on prévoit même son retour en compagnie de sa famille l'an prochain.

Le grand champion de 1968 éliminé hier, Richmond Hill comptait seulement quatre joueurs de sa formation de l'an dernier. L'équipe avait deux joueurs indisposés dans ses rangs pour son match d'hier, et plus d'une vingtaine de minutes après la défaite, les joueurs ne s'étaient pas encore débarrassés de leur équipement.

L'équipe de Gatineau qui a éliminé le grand champion de l'an dernier, groupe en majorité des jeunes joueurs qui évoluent ensemble depuis quatre ans. Cette équipe venait de gagner le tournoi Silver Stick avant d'entrer dans le 10e tournoi international.

Un fait plutôt cocasse, un haut personnage de l'armée canadienne qui aurait refusé que deux autobus soient encore mis à la disposition du tournoi cette année, a passé une partie de l'après-midi au Colisée hier.



INNOVATION —Arthur Blais, responsable du comité de logement du tournoi pee wee peut s'acquitter plus facilement de sa tâche cette année, grâce au walkie-talkie.

Conseil à l'équipe russe par un journaliste russe

MOSCOU (Reuter) — **Un chroniqueur sportif de Russie vient de conseiller aux joueurs de l'équipe nationale russe de ne pas se reposer sur leurs lauriers à la suite des succès qu'ils ont remportés au cours de leur récente tournée au Canada. La nouvelle a été annoncée par l'agence Tass.**

Dans un article publié dans l'hebdomadaire Football - Hockey, Boris Korolev a écrit que les défaites encaissées par les Canadiens devant les Russes lors de la récente tournée de ces derniers au Canada ne signifient pas que les Canadiens connaîtront un enterrement de première classe à Stockholm, Korolev faisait allusion au prochain tournoi mondial de hockey amateur qui sera disputé en Suède.

Korolev, correspondant de l'agence Novisti au Canada, a ajouté que les dirigeants du hockey au Canada avaient considéré ces parties contre les Russes comme d'excellents exercices pour l'équipe nationale du Canada. Il a cependant ajouté que les Russes avaient également pu profiter de cette tournée pour se préparer pour le tournoi de Stockholm.

Toujours selon Korolev, Boris Malorov, l'une des vedettes de l'équipe russe, a signalé que les recrues sur l'équipe de Russie avaient également tiré profit de cette tournée.

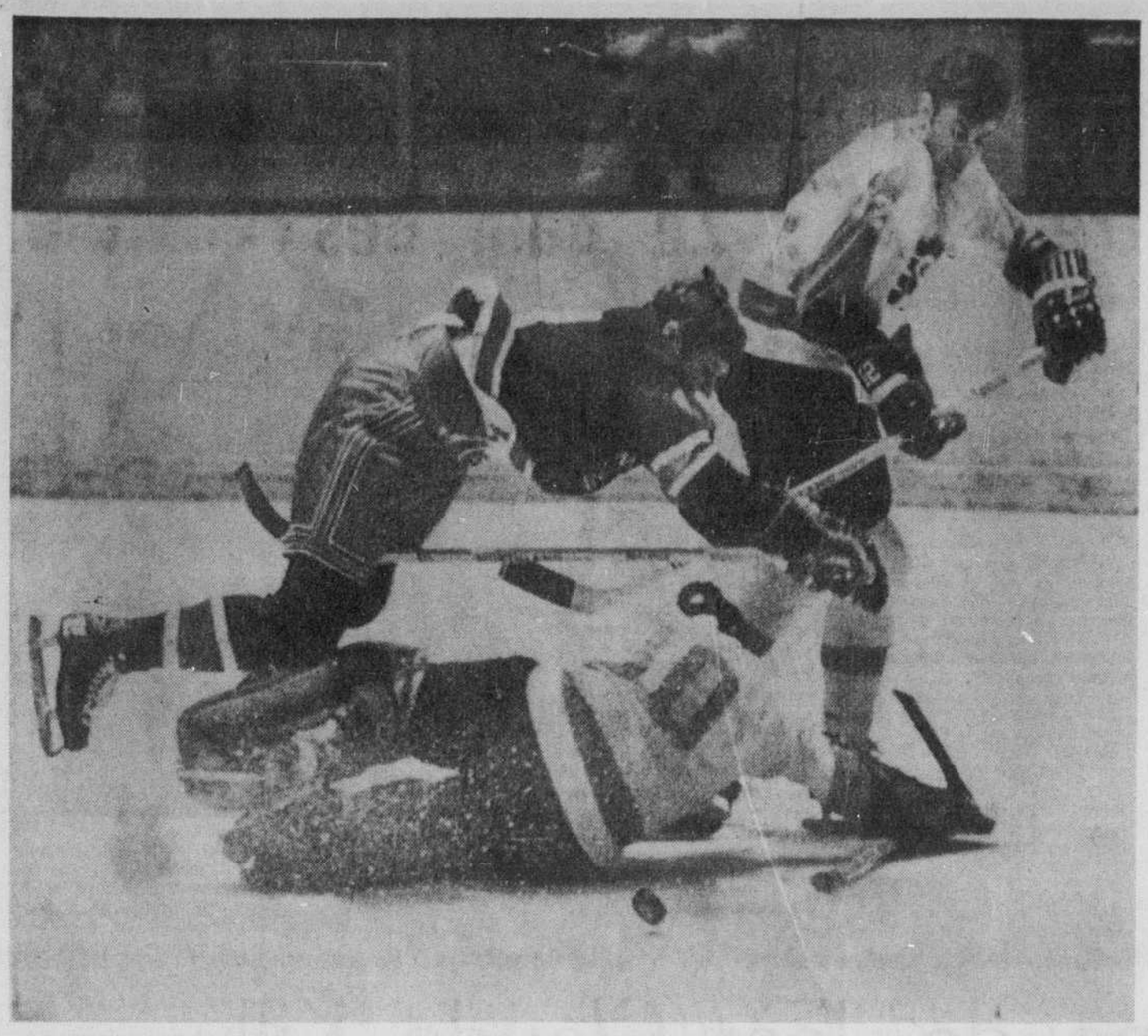
Korolev a aussi parlé de la rudesse des joueurs de défense de l'équipe canadienne et il a ajouté que les Canadiens avaient pu jouer du hockey rude à cause de l'attitude des arbitres canadiens qui ont laissé les joueurs canadiens violer les règlements.

"Dans un sens", a écrit Korolev "on peut dire que les arbitres canadiens sont les plus dangereux ennemis du hockey canadien". Korolev a aussi critiqué les amateurs de Winnipeg pour leur conduite lors du match entre la Russie et le Canada et il a dit que c'est à cause des amateurs que le match a été joué dans un climat hostile.

DISTRIBUTEURS
Territoires exclusifs disponibles
Vente d'eau minérale naturelle chez clientèle résidentielle, hôpitaux, hôtels, barsalons, pharmacies, etc.
Entraînement et support publicitaire fournis. Mise de fonds minime.
ECRIRE
DEPT 2083, LE SOLEIL



de Kuyper le gin au grand coeur
JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTEE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC



UNE BELLE PLONGEE — L'ailier gauche, Vic Hadfield des Rangers de New York exécute une plongée au-dessus du gardien Bernard Parent (30) des Flyers de Philadelphie dans une partie de la ligue Nationale de hockey au Madison Square Garden, à New York, dimanche soir. Gary Dornhoefer (12) des Flyers garde un oeil sur la rondelle. La partie, qui a été retardée d'au moins deux heures à cause d'une tempête de neige, s'est terminée par le compte de 3-3.

(Téléphoto PA)

Dale Rolfe est le vrai coupable, selon Campbell

MONTREAL (UPI) — Le président de la ligue Nationale de hockey, Clarence Campbell a établi hier que le joueur de défense Dale Rolfe, des Kings de Los Angeles, a été "l'instigateur et l'agresseur" dans une bagarre à coups de bâton avec l'ailier droit Bill Hicke, des Seals d'Oakland, le 1er février dernier.

Campbell a imposé une amende de $500 à Rolfe pour cet incident qui a éclaté au Forum de Los Angeles, tandis que Hicke a écopé d'une amende automatique de $300. Les deux joueurs ont d'abord obtenu une amende automatique de $100 pour une punition de match et une de $200 pour duel à coups de bâton, mais Rolfe a en plus écopé d'un $200 comme "instigateur et agresseur", de faire savoir Campbell.

Toutefois, Campbell a déclaré qu'il ne suspendrait pas l'un ou l'autre des joueurs bien qu'il aurait pu facilement le faire. Cette déclaration hier fait suite à une enquête qui a duré toute une semaine.

L'incident est survenu alors qu'il restait environ cinq minutes dans la rencontre que Los Angeles a gagné sur les Seals. L'arbitre a expulsé de la joute les deux coupables apres qu'on ait réussi à les séparer.

Des rapports soumis à Campbell par des officiels, ont dit que l'échange à coups de bâton a commencé après que Hicke soit tombé sur la glace en tentant une mise en échec contre Rolfe occupé à jouer la rondelle près de la rampe en face du banc d'Oakland.

Tandis que Hicke se tenait sur la mains et les genoux, il reçut un coup de bâton des deux mains de Rolfe qui lui fit lever les morceaux de peau en dépit de l'épais protecteur que portait le joueur au dos.

Pour sa part Rolfe a maintenu que le coup de bâton a été donné après qu'il ait été trappé au menton par le bâton de Hicke, mais un juge de lignes placé à une dizaine de pieds de la scène a affirmé qu'il n'avait pas vu le bâton de Hicke frapper le joueur du Los Angeles.

Quand Hicke se remit sur ses patins, il balança son bâton des deux mains dans la direction de Rolfe mais manqua son objectif. Rolfe répliqua de la même façon, mais il manqua lui aussi et ce sont les officiels qui durent intervenir avant que les "samourais" poursuivent leur querelle.

Des progrès dans les négociations selon Marv Miller

NEW YORK (UPI) — Marvin Miller, directeur exécutif de l'Association des joueurs des ligues majeures de baseball, a fait savoir hier que "certains progrès" avaient été réalisés dans les négociations avec les propriétaires afin de faire avorter une éventuelle grève chez les joueurs.

Les deux parties se sont rencontrées vendredi et ont discuté des causes de leur litige étant donné que les joueurs ont voté pour ne pas signer leur contrat de 1969 tant que les propriétaires ne leur auront pas versé une contribution plus forte au fonds de pension. Alors que les camps d'entraînement doivent s'ouvrir dans moins de deux semaines, un froid continue de persister entre joueurs et propriétaires.

"Nous essayons par tous les moyens d'en venir à une entente rapide sur cette affaire", de dire Miller.

Une autre assemblée entre les parties doit avoir lieu aujourd'hui. Ils devaient se rencontrer hier mais Miller fut le seul capable de s'y rendre étant donné la forte tempête de neige qui a paralysé toute la région de New York hier.

Joe Cronin, président de la ligue Américaine, n'a pu s'y rendre par avion de Boston et Joe Torre, représentant des joueurs, a également été empêché de quitter Atlanta.

John Gaherin, représentant des propriétaires, et les avocats des ligues majeures Lou Carroll et Sandy Haddon, sont également restés pris dans la tempête.

67 BUICK
Le Sabre
2 portes, toit rigide, tout équipée. Garantie GM encore en vigueur pour 25,000 m.
$2,500

DE BONNES AUTOS USAGEES!

68 DEMONSTRATEUR GRANDE PARISIENNE
2 portes, toit rigide, V8, tout équipée.
$3,650

GILES BÉDARD AUTOS LTEE
ROND-POINT, LEVIS - Tél.: 837-5894

68 CHEVROLET IMPALA
Toit rigide, moteur 327 p.c., tout équipée.
$2,850

PONTIAC
BUICK
ACADIAN
BEAUMONT
FIREBIRD
VIVA
CAMIONS
G.M.C.

65 CHEVROLET BEL AIR
Sedan, 4 portes, V8, automatique, propre.
$1,250

Phil Esposito en quête d'un record chez les compteurs de la Nationale

MONTREAL (PC)—Le grand Phil Esposito, des Bruins de Boston, a d'excellentes chances de devenir le premier joueur de la ligue Nationale de hockey à franchir le cap des 100 points en une saison.

Les statistiques de la LNH publiées aujourd'hui montrent que le centre étoile des Bruins a récolté neuf points en quatre matches la semaine dernière pour porter son avance à 14 points en tête des compteurs du circuit Campbell.

Esposito, qui a égalé le total des points de Stan Mikita, du Chicago, champion compteur la saison dernière, possède maintenant 87 points, dont 53 assistance. Il lui reste encore 23 parties à disputer avant la fin de la saison régulière.

Mikita et son coéquipier Bobby Hull partagent le record pour le plus grand nombre de points accumulés durant le calendrier régulier, soit 97. Mikita détient également le record pour le plus grand nombre d'aides, avec 62.

Au rythme actuel, Esposito pourrait terminer la saison avec 123 points.

Bobby Hull, qui a dominé durant la première moitié de la saison, a été relégué au troisième rang par le vétéran Gordie Howe, des Red Wings de Detroit, qui a accumulé 73 points, dont 29 buts, contre 71 pour Hull, dont 34 buts.

TOUR DU CHAPEAU

Entre-temps, le robuste Frank Mahovlich, des Red Wings, a supplanté Hull et Esposito pour le plus grand nombre de buts. Le grand "M" a compté cinq fois la semaine dernière, dont son quatrième tour du chapeau de la saison, pour un total de 36 buts. Il s'agit de sa deuxième meilleure production de buts en 12 saisons dans la LNH.

Mikita pour sa part, a glissé au quatrième rang avec 69 points, quatre de plus que le centre Alex Delvecchio, du Detroit. Un autre centre, le capitaine Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, vient au sixième rang avec 64 points.

L'ailier droit Ken Hodge, du Boston, et le centre Red Berenson, des Blues de Saint-Louis, occupent le septième rang avec 60 points chacun, tandis que le rapide Yvan Cournoyer, des Canadiens, suit à un point derrière.

Le centre Norm Ullman, des Maple Leafs de Toronto et l'ailier Robert Rousseau, du Montréal, complètent le tableau des 10 premiers compteurs avec chacun 55 points.

Chez les gardiens, le duo Jacques Plante - Glenn Hall, des Blues, dominent toujours avec une moyenne combinée de 2.09 par partie.

Par contre, le gardien Roy Edwards, du Detroit, a baissé sa moyenne de 2.45 à 2.05 ayant accordé seulement deux buts en quatre parties la semaine dernière grâce à deux blanchissages.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pun.
Esposito, Bos.	34	53	87	58
Howe, Det.	29	44	73	34
B. Hull, Chi.	34	37	71	44
Mikita, Chi.	19	50	69	25
Delvecchio, Det.	19	46	65	8
Béliveau, Mtl.	26	38	64	39
Hodge, Bos.	31	29	60	52
Berenson, St-L.	26	34	60	29
Cournoyer, Mtl.	32	27	59	24
Ullman, Tor.	25	30	55	32
Rousseau, Mtl.	24	31	55	41
Mahovlich, Det.	36	17	53	23
Pappin, Chi.	25	28	53	33
Hadfield, N.Y.	21	32	53	87
D. Hull, Chi.	25	27	52	14
Wharram, Chi.	20	31	51	15
Ratelle, N.Y.	17	33	50	20
Hicke, Oak.	19	30	49	68
Hampson, Oak.	16	33	49	4
Gilbert, N.Y.	19	28	47	12
Cullen, Minn.	18	31	47	26
Henderson, Tor.	20	25	45	12
Bucyk, Bos.	16	29	45	4
Martin, Chi.	15	30	45	41
Orr, Bos.	13	32	45	82
Grant, Minnes.	21	23	44	22

LES GARDIENS DE BUTS

	MJ	BC	Moy.
Plante, St-L.	1,631	58	1.91
Hall, St-L.	1,662	63	2.27
G. Edwards, St-L.	4	0	0.00
Irons, St-L.	1	3	0.00
St. Louis, tot.	3,300	115	2.09
Villemure, N.Y.	180	5	1.67
Simmons, N.Y.	180	7	2.33
Giacomin, N.Y.	2,820	118	2.51
N.Y., tot.	3,240	133	2.46
Johnston, Bos.	840	35	2.50
Cheevers, Bos.	2,332	104	2.67
Junkin, Bos.	8	0	0.00
Boston, tot.	3,180	140	2.64
R. Edwards, Det.	1,172	40	2.05
Sawchuk, Det.	341	22	2.44
Crozier, Det.	1,587	85	3.21
Detroit, tot.	3,300	149	2.71
A. Smith, Tor.	292	12	2.46
Bower, Tor.	719	33	2.75
Gamble, Tor.	2,049	96	2.87
Tor., tot.	3,060	142	2.78
Worsley, Mtl.	879	36	2.46
Esposito, Mtl.	746	34	2.73
Vachon, Mtl.	1,555	74	2.85
Wakely, Mtl.	60	4	4.00
Mtl., tot.	3,240	150	2.78
Parent, Phi.	2,142	87	2.72
Favell, Phi.	1,098	64	3.49
Phi., tot.	3,240	164	3.04
Desjardins, LA	2,349	116	2.96
Rutledge, LA	711	41	3.47
LA, tot.	3,060	159	3.12
G. Smith, Oak.	2,056	101	2.95
Worthy, Oak.	463	27	3.50
Hodge, Oak.	781	48	3.69
Oak., tot.	3,300	177	3.22
DeJordy, Chi.	1,989	101	3.05
Dryden, Chi.	1,151	63	3.28
Norris, Chi.	100	10	6.00
Chi., tot.	3,240	175	3.24
Maniago, Minn.	2,828	150	3.18
Bauman, Minn.	132	10	4.55
Rivard, Min.	280	23	4.93
Minn., tot.	3,240	185	3.43
Binkley, Pitt.	2,720	151	3.33
Daley, Pitt.	520	34	3.92
Pitt., tot.	3,240	188	3.48

BLANCHISSAGES: Hall, 6. Plante, Giacomin, 5. Desjardins, 4. Cheevers, R. Edwards, G. Smith, 3. Bower, Gamble, Worsley, Esposito, Vachon, DeJordy, Dryden, 2. Parent, Favell, Maniago, 1.

PUNITIONS EN MINUTES: Boston, 864; Philadelphie, 699; Toronto, 640; Oakland, 632; Detroit, 631; Minnesota, 591; Montréal, 580; Chicago, 580; St-Louis, 569; New York, 525; Los Angeles, 472; Pittsburgh, 465.

Les Leafs voudraient punir le juge de buts Ed Mepham

TORONTO (PC) — Les directeurs des Maple Leafs de Toronto ont déclaré qu'ils tenteront de remplacer le juge de but Eddie Mepham parce qu'il aurait commis une erreur samedi soir en jugeant que la rondelle n'avait pas complètement traversé la ligne rouge des buts des Seals d'Oakland lors d'une rencontre régulière de la ligue Nationale de hockey.

Les Leafs ont encaissé une défaite de 4-1 dans cette rencontre et ils tiraient de l'arrière par 4-1 à la troisième période quand l'indicent est survenu. Mepham refusa un but à Floyd Smith des Leafs en disant que la rondelle n'avait pas traversé la ligne mais Punch Imlach affirme le contraire après avoir vu le film de la partie.

La décision de remplacer Mepham a été prise par Harold Ballard, vice-président du Maple Leaf Gardens, qui a déclaré: "On n'a plus besoin de lui", après avoir discuté de cette affaire avec Imlach dimanche à Chicago.

"On peut s'attendre à de telles décisions sur la route mais ça fait beaucoup plus mal quand vous jouez chez-vous" a dit Imlach. Il a ajouté: "Je crois que le temps est venu de donner un peu d'ouvrage aux juges substituts".

Les officiels mineurs sont choisis par les clubs mais sont nommés par la ligue.

Scotty Morrison, l'arbitre en chef, était à Toronto samedi soir et il a dit qu'il discutera de la décision prise par Ballard avec le président Clarence Campbell. Selon Morrison Campbell ne se rendra pas à la demande de Ballard. Morrison a encore ajouté: "La ligue se rendrait ridicule en congédiant un officiel qui n'a pas voulu favoriser l'équipe locale".

Par contre, Ballard a dit que Mepham n'était pas congédié à cause d'une seule erreur mais pour une "accumulation d'erreurs" au cours des deux dernières saisons. Mepham est un ancien juge de lignes qui travaille comme officiel depuis 24 ans.

Hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Los Angeles à Montréal
Chicago à Boston

Ligue Américaine
Québec à Baltimore

Ligue Junior "A" du Québec
Sorel à Trois-Rivières

Ligue Senior Provinciale
Chicoutimi à St-Hyacinthe
Victoriaville à Granby

LIGUE NATIONALE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	53	32	9	12	210	140	76
Montréal	54	31	15	8	190	150	70
New York	54	29	20	5	151	133	63
Detroit	54	26	20	8	171	148	60
Toronto	51	23	17	11	156	142	57
Chicago	53	25	23	5	198	172	55

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Louis	55	27	16	12	152	116	66
Oakland	55	20	27	8	145	177	48
Los Angeles	51	19	26	6	124	159	44
Philadelphie	54	12	28	14	117	164	38
Minnesota	54	13	32	9	129	185	35
Pittsburgh	54	11	35	8	131	188	30

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	52	28	19	5	218	164	61
Baltimore	48	21	21	6	171	184	48
Providence	49	23	23	3	169	199	49
Springfield	52	18	27	7	182	194	43

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	48	30	9	9	195	114	69
Cleveland	51	23	22	6	151	166	52
Rochester	53	17	28	8	174	214	42
Québec	50	16	26	8	148	164	40

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	44	30	14	0	234	180	60
Sorel	42	27	14	1	241	155	55
Drummond	43	22	21	0	198	188	44
Thetford	43	20	22	1	194	203	41
T.-Rivières	44	17	27	0	195	239	34
Québec	46	14	32	0	178	291	28

LIGUE PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	48	25	18	5	159	145	55
Chicoutimi	45	24	18	3	162	158	51
Granby	49	20	25	4	157	167	44
St-Hyacinthe	47	20	25	2	165	194	42
Sherbrooke	47	19	25	3	149	169	41
Ottawa	12	7	4	1	52	40	13

METS CHINOIS ET CANADIENS
Goûtez à toutes les variétés d'une véritable cuisine orientale au:
WOO'S HOUSE 胡家樓 Restaurant
SALON BAR AIR CLIMATISE
-Ouvert 3h. a.m.
-Livraison à domicile gratuite
Pour un agréable dîner en famille ou votre prochaine réception dimanche.
761 BOUL. CHAREST EST - TEL.: 524-7187 - 522-0039
STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

RESSORTS ET SUSPENSION
pour
AUTOMOBILES, CAMIONS ET AUTOBUS
Au Carrefour des routes industrielles du Québec métropolitain
BOUL. HAMEL
DES ARTISANS
AVE ST-SACREMENT
BOUL. CHAREST
STE-FOY
QUEBEC
DROLET RESSORTS D'AUTOMOBILES INC.
1275 DES ARTISANS
CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO
TEL.: 683-1711
HEURES D'AFFAIRES: Sur semaine: 8h. à 5h.30 p.m. - Le samedi: 8h. à midi.

GOODYEAR
MAGASINS DE SERVICE
EN "Spécial" 3 JOURS
ALIGNEMENT DES ROUES
MERCREDI - JEUDI et VENDREDI
STEERING VISUALINER SERVICE
Spécial! 5.88
Pour la plupart des voiture pièces en supplément
3 jours seulement
Le non-parallélisme des roues use les pneus, la direction et la patience du conducteur. Confiez à nos spécialistes l'alignement de la suspension et des organes de direction. Vous conduirez alors en toute sécurité. Moyennant $5.88 nous effectuerons les opérations suivantes:
- Parallélisme des roues
- Inspection du train avant, ressorts, amortisseurs et organes de direction
- Inspection et réglage de la chasse, du cambrage et de la convergence selon les indications du constructeur
Venez nous voir pour l'alignement des roues et une vérification-sécurité.
RÉPARATIONS GARANTIES
Crédit instantané-Pas de comptant-Facilites de paiement
MAGASIN GOODYEAR
1220 boul. Charest O., Québec — 681-4646
HEURES D'AFFAIRES: Du lundi au mercredi inclus, de 8h. a.m. à 6h. p.m., jeudi et vendredi de 8h. a.m. à 9h. p.m. Samedi de 8h. a.m. à MIDI.
GOODYEAR MAGASINS DE SERVICE
UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED



SABOURINADES SPORTIVES

Roland SABOURIN

Quand Vic Stasiuk perd patience

BALTIMORE, Maryland — Est-ce que Vic Stasiuk, le gérant-instructeur des As, avait raison de faire patiner ses hommes après leur défaite de 3-0 contre les Americans de Rochester, dimanche soir?

C'est une question que nous demanderont certainement les amateurs de Québec quand nous serons de retour en ville, jeudi soir. Donc, tout aussi bien donner notre opinion dès maintenant.

Tout ce que nous pouvons dire est que nous avons été très surpris par le geste de Stasiuk. En toute sincérité, les joueurs ne méritaient pas cela. Leur tenue n'avait pas été très brillante, mais il est certain que leur performance n'avait pas été leur pire depuis le début de la saison.

Stasiuk est l'instructeur et nous sommes un journaliste. Il est certain que nous ne voyons pas toujours les choses d'une même manière. Cependant, il faut se rappeler que c'est lui qui est le maître dans ce domaine et qu'il lui appartient de prendre les décisions qui peuvent servir à les faire sortir de leur léthargie.

Même si sa décision a été très impopulaire auprès des amateurs de Rochester, une vieille dame faisant même allusion aux Romains dans le Colisée, il ne faudrait pas croire que l'exercice a été une véritable torture pour les joueurs. La session a été très courte et aucun joueur n'était sur le point de s'affaisser quand le groupe a quitté la glace.

Il était évident que leur fierté était plus mal en point que leur état physique. Ils avaient tout au moins la consolation que le tout s'était passé sur la route plutôt que devant leurs propres partisans.

Vous pouvez être assurés que Stasiuk est ennuyé par les événements des dernières joutes.

"Peut-être que je perds la boule", nous a-t-il lancé alors que nous marchions avec lui vers l'hôtel du club à Rochester. Il n'éeait pas très fier de son coup, pouvons-nous assurer, d'autant plus que c'était la première fois qu'il posait un tel geste.

Personnellement, ce n'était rien de neuf pour nous. L'incident nous a fait tout simplement retourner au dimanche après-midi où Phil Watson avait ramené sur la glace du Colisée ses joueurs du Frontenac junior. La seule différence a été que Stasiuk n'a pu attendre que les spectateurs aient quitté le War Memorial Auditorium.

Raison du mécontentement

Ce qui a le plus fâché Stasiuk dans ce revers contre les Americans n'a pas été le pointage, ni les occasions de compter qu'ils ont ratées. Une chose qu'il ne pouvait comprendre, ni admettre, était que ses joueurs se soient laissés molester sans donner la moindre réplique. Selon lui, ils n'ont pas fait assez d'efforts pour arracher cette rondelle aux adversaires. Sur ce point, il n'avait pas complètement tort, pouvons-nous affirmer.

"Je ne sais vraiment pas ce qui ne va pas" disait-il hier soir. "Peut-être qu'ils ne sont pas en condition, ne sont pas chanceux, qu'ils manquent de talent ou peut-être qu'ils ne veulent pas essayer".

Il y a probablement une combinaison des quatre, mais le véritable "bobo" est le manque de talent suffisant. Les outils ne sont pas là, et il est bien difficile pour Stasiuk de faire mieux dans les circonstances.

Daryl Edestrand, qui n'est pas très entiché par l'idée de jouer à l'avant, nous a dit que son amende avait été de $100... "C'est ce qu'il a dit. Je me propose bien d'en discuter avec lui. Ca ne me fait rien de payer l'amende pour avoir mal joué dans une partie, mais je n'accepte pas cela pour un exercice comme celui que nous avons eu", a été sa déclaration... Stasiuk n'a ajouté aucun commentaire...

Notes de Baltimore

Le nouveau centre Larry Lund n'a pas si mal fait dans les circonstances... De l'avis de Stasiuk, il est un peu lent, mais ceci peut être attribuable au fait au'il n'a pas joué souvent au cours des dernières semaines... Le pilote des As croit tout de même qu'il peut faire quelque chose pour aider le club, s'il s'en donne la peine... Larry nous a paru très rusé pour tuer le temps durant les punitions et nous avons pu remarquer qu'il est capable de prendre possession de la rondelle sur les mises au jeu...

Il n'y a aucun signe de l'hiver à Baltimore, la tempête de fin de semaine ayant complètement ignoré cette région... Il a neigé à Rochester, dimanche, mais rien pour déranger la situation même si les gens de l'endroit croyaient que c'était plus que la normale pour eux... Le voyage en autobus s'est très bien passé, le club empruntant la route 15 plutôt que les voies rapides en direction de New York...

Doug Favell a probablement mieux travaillé que d'habitude, mais le pilote Stasiuk était tout de même d'avis qu'il avait fait cadeau du deuxième but aux Americans en ne voyant pas à se servir de son bâton pour déblayer la rondelle... En réalité, le premier lancer de Ward n'avait pas beaucoup de force... "C'est ridicule comment il continue à se jeter à terre avant même que le lancer soit fait", a commenté Stasiuk, point où nous lui donnons raison... Ce défaut a été surtout évident à la deuxième période, mais Dame Chance était de son côté...

Les As à Baltimore

Vic Stasiuk ne prévoit pas de changement sur son alignement

par Roland SABOURIN

BALTIMORE, Maryland — La glace du Civic Centre était disponible quand les As sont arrivés ici hier après-midi, vers 5 heures, mais l'instructeur Vic Stasiuk n'a pu commander d'exercice d'entrainement pour ses hommes. Tous se sont rendus à leurs chambres et ont eu la soirée libre.

Stasiuk a téléphoné à la patinoire pour faire une réservation, mais elle était pour 11 heures ce matin.

Même s'il avait voulu utiliser la glace, hier soir, il aurait eu de la difficulté à pénétrer dans l'édifice. "Tout le monde est parti et les portes sont fermées à clef", lui a répondu le gardien qui n'avait aucune autorité pour accorder une telle permission.

"Il y aura de la glace à 11 heures pour ceux qui voudront patiner, et il y aura réunion à midi", a été le message laissé par Stasiuk à ses hommes avant de quitter l'autobus qui avait transporté le club.

Le pilote des As nous a admis par après qu'il avait été dans ses intentions de tenir une pratique.

"J'ai fait une erreur en ne téléphonant pas plus tôt", a-t-il dit. "Je me suis dit qu'il était trop tôt quand nous avons quitté Rochester, et je m'étais proposé de téléphoner lors de l'arrêt pour le dîner. Mais le tout m'est parti de l'idée".

La décision de faire patiner les joueurs après la défaite de 3-0 contre Rochester, dimanche soir, a été prise quand le préposé à l'entretien de la patinoire lui a fait savoir qu'il n'y aurait pas de glace lundi matin. Stasiuk avait l'intention de fixer un exercice pour 7 heures, quitte à se mettre en route pour Baltimore un peu plus tard.

Il a tout de même tenu à répéter qu'il ne regrettait rien de son geste.

Tout ce qu'il espérait est que l'incident allait être de nature à stimuler ses hommes pour la rencontre de ce soir contre les Clippers.

Il a dit que ses lignes d'attaque allaient être les mêmes, à moins que Claude Laforge soit en mesure de jouer. Claude a pris un traitement à son arrivée.

"Il me dit que ça lui faisait encore très mal, et c'est pourquoi je ne l'ai pas habillé dimanche", a commenté le pilote des As. "Il va s'habiller contre Baltimore, et nous allons voir ce qu'il peut faire".

Jean Lapointe a joué à la place de Laforge sur la ligne complétée par Serge Bernier et Simon Nolet. Le nouveau venu Larry Lund a joué avec Guy Dufour et Larry McKillop. Rosaire Paiement a complété un trio avec Daryl Edestrand et Lew Morrison.

"Il n'y aura plus de changements sur les lignes d'attaque jusqu'au retour de René Drolet", a promis le pilote des As qui a essayé quelques combinaisons contre Rochester.

Dans le camp des Clippers, le joueur-instructeur Aldo Guidolin espère bien que Jimmy Morrison sera en mesure de revenir à son poste pour la joute contre les As. Il espère également que Jean-Marie Cossette, qui est revenu au jeu en fin de semaine, sera en mesure de donner un meilleur rendement, nous avons appris, cependant, que le pied malade de Jean-Marie était encore très sensible et qu'il avait de la difficulté à patiner.

Depuis deux joutes, Baltimore a un nouveau joueur de défense en Pete Goegan, un vétéran qui appartenait aux North Stars du Minnesota.

Les As quitteront Baltimore immédiatement après la rencontre de ce soir pour se diriger vers Cleveland, où ils joueront demain soir. Ils coucheront dans un motel situé à mi-chemin entre Piitsburgh et Cleveland.



Vic Stasiuk

Le fantôme de Jean-Claude Killy hante l'Autrichien Karl Schranz



Karl Schranz

Dans sa course pour la tête du classement dans la Coupe du Monde de ski alpin, Karl Schranz doit combattre sur deux fronts, à savoir la grippe d'une part, et le fantôme de Jean-Claude Killy, d'autre part.

Agé de 30 ans, le vétéran Schranz est le porte-drapeau de l'équipe d'Autriche qui a détrôné l'équipe de France de la première position au classement de la Coupe des Nations.

On sait que le triple champion olympique, le Français Jean-Claude Killy, s'est retiré de la compétition active, après avoir remporté, pour deux années d'affilée, la Coupe du Monde de ski alpin.

Avant-dernière des 19 épreuves épinglées au calendrier de la Coupe du Monde, le du Maurier International attirera l'élite du ski mondial. Les résultats de cette grande classique qui sera disputée sur les pentes traîtresses du Mont Ste-Anne, les 14, 15 et 16 mars prochains, auront un effet déterminant sur le classement final tant masculin que féminin de la Coupe du Monde.

Malgré la grippe qui l'avait empêché de prendre part à l'épreuve de Megève en France, Schranz se maintient toujours en tête du classement.

Ses plus dangereux rivaux seront: Henri Messner qui a terminé en deuxième position au classement de la Coupe du Monde de 1967 et en neuvième, l'année dernière et qui a obtenu une médaille d'argent au slalom géant aux Jeux Olympiques de Grenoble. En 1968, Messner, Alfred Matt et Nenning ont été classés respectivement troisième, quatrième et cinquième au combiné du du Maurier à Red Mountain en Colombie - Britannique.

Résultats des courses à la piste Blue Bonnets

HIER

TROT — BOURSE $1,100

8—Lightning Jim, Côté, au 10, 3.80, 2.80, 3—Chief Corsica, Gervais, 11.20, 5.00; 1—Shadydale Airwyn, Boucher, 2.90.

Ont aussi couru: Nancy Boot, Haggis Peg, Galena Speed Bomb, Burgundy, Jelly Lind.

Temps: 2:12

AMBLE — BOURSE $1,100

3—Lancelot, Baillargeon, $30.60, 11.30, 7.00; 1—Express B, Normandin, 7.80, 4.30; 8—Fiddlers Green, Bélanger, 4.50.

Ont aussi couru: Sheriff Mills, Chester Time, G. M. See, Chico Wilson, Flashy Z.

Temps: 2:11 4-5

Double: $121.10

AMBLE — BOURSE $1,600

7—Star Alan, Côté, $2.80, 2.40, 2.40; 1—Monticello, Lefebvre, 3.20, 2.90; 6—Dream Adios, Bergeron, 3.60.

Ont aussi couru: Count Adios, Valley View, Earthel McKlyo, Lighting Dream.

Temps: 2:09 4-5

TROT — BOURSE $1,400

7—Lady Spring, Hanna, $13.30, 4.50, 3.00; 2—Valiant Newport, Bouvrette, 2.60, 2.60; 5—Tarport Baffer, Pauzé, 2.70.

Ont aussi couru: Senator Texas, Ranson Red, Janairo, Top Job, Darnleys Choice.

Temps: 2:10

Quinella: $11.40

AMBLE — BOURSE $1,300

4—Shepherd Delight, Baillargeon, $9.00, 4.30, 2.70; 5—Intrepide Dundee, Hanna, 3.40, 2.60; 6—Caporal Tracy, Bardier, 2.40.

Ont aussi couru: Stickem Up Joe, Cati Champ, Green River Jane, Grace Handy, Carman Birdie.

Temps: 2:08 4-5

AMBLE — BOURSE $1,600

4—Lovely Luann, Turcotte, $10.40, 4.60, 3.20; 1—Torrid Way, R. Filion, 5.00, 2.80; 3—Tennessee Breeze, Robillard, 3.90.

Temps: 2:08 3-5

AMBLE — BOURSE $1,200

5—Tacloban Foley, $7.90, 4.90, 4.10; 3—Sailor Mon, Bérard, 6.80, 5.40; 4—Dell Cash, Côté, 11.70.

Temps: 2:11

Quinella: 3 et 5 — $25.00

AMBLE — BOURSE $1,600

6—Shadydale Chime, Lefebvre, $19.10, 7.40, 3.70; 1—Adios Byrd, Lachance, 4.50, 2.80; 5—Merrie Dazzler, Pelletier, 2.50.

Temps: 2:09 2-5

AMBLE — BOURSE $2,400

7—Adios Watts, Boucher, $3.10, 2.50, 2.30; 2—Armbro Hazard, Bergeron, 2.80, 2.60; 4—Honey Rainbow, Grisé, 3.90.

Temps: 2:06 2-5

AMBLE —BOURSE $1,100

7—Brewers Gem, Lefebvre, $4.40, 3.50, 3.90; 6—Jacquot, Herbert, 6.40, 4.50; 5—Lincons Champ, Robillard, 3.40.

Temps: 2:11 1-5

Exacta: $30.10.

Nancy Greene au Carnaval

Grâce à la collaboration de la division Pontiac de la Compagnie General Motors, le Carnaval de Québec 1969 sera honoré de la présence de Nancy Greene, championne de la Coupe du Monde de ski en 1968.

Nancy Greene est arrivée à Québec hier soir, et, dès son arrivée, elle a rencontré les chauffeurs de taxis et les policiers de Québec réunis au bureau du Carnaval.

Aujourd'hui, Mlle Greene assiste à une conférence de presse du Carnaval à 9.00 heures a. m. au Bistro du Carnaval, après quoi elle rencontrera le Bonhomme Carnaval et les Duchesses, puis se rendra à l'hôtel de Ville de Québec à 11.30 hres a. m. saluer son Honneur le Maire Gilles Lamontagne.

Dans l'après-midi Mlle Greene visitera le palais de glace et fera la tournée des monuments de neige et de glace du Carnaval.

A 6.30 hres p. m., Mlle Greene se rendra au Colisée rencontrer les membres de la Galerie Sportive et à 7.00 hres elle mettra la rondelle au jeu lors de la partie opposant les Castors de Québec au Rosemont.

Mlle Greene quittera Québec en soirée.

Les midgets Josée Turcotte et Charles Dallain en vedette

La jeune Josée Turcotte, du club Redskin, ainsi que Charles Dallain du club Lac Beauport, sont sortis victorieux dans leur catégorie respective, dans le slalom géant midget disputé samedi au centre de ski Stoneham.

Josée Turcotte a serpenté les 45 portes de la compétition en un temps de 1 minute 8.5 secondes suivie par une de ses compagnes du Redskin, Suzanne Castonguay, qui a enregistré un temps de 1.14:3 tandis que la troisième place allait à Evelyn Pouliot du club Jean-Talon, avec 1.15:2. Sur les 25 filles, 23 ont terminé l'épreuve disputée par une température idéale.

Chez les garçons, Dallain a décroché la victoire en 1.06:8 suivi de très près par François Roy du Lac Beauport également, en 1:07 et en troisième place de Marc-André Renaud du Mont Sainte-Anne en 1:07.5. Une quarantaine de garçons ont pris le départ.

Voici les résultats:

FILLES

	TEMPS
Josée Turcotte, Redskin,	108.8
Suzanne Castonguay, Redskin	114.3
Evelyn Pouliot, Jean Talon	115.2
Marie Castonguay, Redskin	118.
Lucia Drouin, Stoneham	122.1

GARCONS

	TEMPS
Charles Dallain, Lac Beauport	106.8
François Roy, Lac Beauport	107.
Marc-André Renaud, Mt Ste-Anne	107.5
Georges Morisset, Stoneham,	108.
Jean Beaulieu, Redskin	108.1

Les Expos veulent développer des joueurs canadiens-français

Les Expos de Montréal ont l'intention de développer des joueurs canadiens-français et il semble bien qu'ils ne ménageront aucun effort dans ce sens.

C'est ce que déclarait Jean-Pierre Roy, dans une conférence de presse, devant les membres du Club Optimiste Champlain et leurs invités. Roy, qui est représentant spécial des Expos et qui parcourt actuellement la province pour promouvoir la cause des Expos et pour inciter le peuple sportif à les épauler dans leur désir d'implanter le baseball majeur au Québec, s'est dit très surpris de constater l'enthousiasme qui règne actuellement dans le Québec vis-à-vis de la nouvelle franchise de baseball.

Roy, qui revenait d'une tournée au Lac-Saint-Jean, dans la région du Saguenay et de Sept-Iles, disait justement qu'il avait vendu quatre billets de saison aux Sept-Iles qui est tout de même à plus de 800 milles de la métropole. Il racontait également qu'il avait vendu environ 400 billets à des personnes de San Francisco qui viendraient voir du baseball au début de juin.

Devant cet entrain manifesté par la population, Roy s'expliquait mal la vague de pessimisme de certaines personnes qui prétendent que le climat canadien n'est pas fait pour le baseball ou qu'il est impossible pour les Canadiens français de faire leur marque dans les majeures. Ce dernier s'est dit convaincu que des Canadiens français viendraient à faire leur marque avec les Expos et il a déclaré que les Expos prévoyaient organiser dans certaines villes de la province des cliniques pour les jeunes joueurs ou même pour développer des instructeurs capables de leur montrer les rudiments du baseball.

Durant toute sa conférence, Roy, qui avait été présenté par Henri-Paul Duval, éclaireur des Phillies de Philadelphie, a insisté sur l'aspect jeunesse et il a vraiment donné l'impression que les Expos attachaient une importance capitale à cet aspect de leur organisation d'autant plus que Roy semble en charge de ces programmes pour les jeunes et qu'il est très sensibilisé à ce problème.

Un déjeuner très intéressant et très vivant que celui organisé par Jean-Paul Garipy et qui a permis à tous les membres de faire la connaissance de Jean-Pierre Roy des Expos et de Henri-Paul Duval des Phillies. Une rencontre qui a permis aux Optimistes de rendre vivante leur devise: "L'ami du p'tit gars" et aux membres de l'information parlée et écrite de se rendre compte encore une fois du sérieux et de l'optimisme de l'organisation des Expos malgré la menace d'une grève des joueurs et les difficultés que rencontre tout club qui doit reconquérir un public qui a perdu goût au baseball majeur depuis la mort des Royaux de Montréal.



la parenté va s'arrêter



pour un accueil bien canadien-français, rien ne vaut un bon gros gin bien de chez nous . . .

Exigez . . . Le Gros Gin CROIX D'OR

Melchers

ça vaut son pesant d'or

167-C, 40 oz, $8.30
167-B, 25 oz, $5.45
167-A, 10 oz, $2.35

En vente dans tous les magasins de la R.A.Q.

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

Les Expos seront dans la division du Saint-Louis

CINCINNATI (UPI) — Pour la première fois en 94 ans, la ligue Nationale de baseball comprendra deux divisions au cours de la prochaine saison en plus de compter un total de douze équipes avec l'addition des clubs de Montréal et San Diego.

De plus, pour la première fois dans l'histoire de la ligue, les champions des deux divisions s'affronteront à la fin du calendrier régulier dans une série 3 de 5 pour décider du championnat de la ligue.

Les clubs Chicago, Montréal, New York, Philadelphie, Pittsburgh et Saint-Louis formeront la division Est tandis que la division Ouest comprendra les clubs Atlanta, Cincinnati, Houston, Los Angeles, San Diego et San Francisco.

Chaque club jouera dix-huit parties contre les cinq autres équipes de sa division, soit neuf locales et neuf à l'extérieur, et un total de douze parties contre chacune des équipes de l'autre division, soit six locales et six à l'extérieur.

Au cours des quatre premières semaines de la saison, il n'y aura aucune rencontre entre des clubs de différentes divisions. Par la suite, durant une période de six semaines, on jouera des parties entre chaque division et on reviendra à un calendrier avec des parties entre des clubs de la même division pour les cinq dernières semaines.

Après le Match des Etoiles qui sera joué à Washington le 22 juillet, on entreprendra une période de six semaines avec des parties entre chaque division mais la dernière période du calendrier sera réservée pour des parties entre des équipes de la même division. Cette dernière période s'étendra du 24 septembre au 4 octobre et la série éliminatoire commencera samedi le 4 octobre. Le premier match de la Série Mondiale sera joué samedi le 11 octobre.

Les Reds de Cincinnati, par tradition, seront de nouveau les premiers à l'oeuvre alors qu'ils recevront la visite des Dodgers de Los Angeles au Crosley Field le 7 avril. Le même jour, les Giants de San Francisco joueront à Atlanta.

Le lendemain, le 8 avril, tous les clubs seront à l'oeuvre alors que les Astros de Houston seront à San Diego tandis que Montréal jouera à New York. Après une série contre les Cubs à Chicago, les Expos de Montréal ouvriront leur calendrier local le 14 avril au parc Jarry contre les Cardinals de Saint-Louis.

Les Expos seront à Montréal à l'occasion de trois fêtes. Le jour de la "Reine Victoria", le 19 mai, Montréal recevra la visite des Braves d'Atlanta. De plus, les Cardinals de Saint-Louis seront à Montréal le jour de la "Saint-Jean-Baptiste" tandis que les Expos recevront la visite des Cubs le 1 juillet, fête de la Confédération.

En tout et partout, 571 parties seront jouées le soir sous les réflecteurs alors que l'on avait disputé 477 parties à la lumière artificelle l'an dernier.

Sport local

Haltérophilie

A la Salle paroissiale St-Malo ce soir à 6h.00 p.m. tous les leveurs de poids du Québec métropolitain seront là à l'occasion du concours Inter-Duché d'haltérophilie du Carnaval de Québec. Toutes les personnes pourront profiter de cette chance unique de pouvoir assister gratuitement à une démonstration de puissance et de force mettant en vedette environ trente-cinq haltérophiles québécois répartis en neuf classes différentes s'échelonnant des 114 lbs. aux Super-Lourds.

Parmi les hommes forts, il y aura Claude Hardy détenteur du plus lourd épaulé et jeté jamais réussi par un Québécois (340 lbs.); Yvon Lévesque un fier compétiteur qui est classé parmis les meilleurs 165 lbs. au pays; Marcel Gosselin qui a représenté le pays aux jeux internationaux à deux reprises; Maurice Daigle ancien champion canadien des 132 lbs.; André Cardinal M. Québec 1968; Jean Bouffard le poids lourd de l'avenir au Québec (18 ans, 6 pieds 230 lbs.) qui peut lever 320 lbs, au bout de ses bras; Denis Dubé qui approche le double de son poids dans ce même lever; André Grenier qui a tout remporté sur son passage cette année; deux très bons vétérans Jules Sylvain et Jean-Guy Dubé ainsi que plusieurs autres qui progressent constamment.

Ce tournoi sera renforcé dans son prestige par le fait qu'il désignera également les gagnants de catégories en tant que champions séniors locaux dans cette discipline, de plus toute marque réussi en excès des records séniors régionaux, sera acceptée en tant que nouveau record.

Joute entre policiers

Une partie de hockey entre policiers sera jouée au Colisée demain soir à 10h.00 p.m., soit après la dernière joute des peewee. L'équipe de hockey des policiers de Québec sera opposée à celle de la Police de Montréal à l'occasion de la journée des municipalités, durant la période du carnaval.

Badminton

Lane Bikel, de Montréal, a disposé de Yves Paré de Montréal lors de la finale des simples au tournoi Invitation de badminton présenté dimanche au Winter Club, en l'emportant, 13-15, 15-10, 15-7.

Yolande Denis, de Montréal a mis trois sets à vaincre Iris Dickson, de Montréal, 11-5, 7-11, 11-1. Yves Paré et Lane Bikel ont vaincu les Américains Han Sandager et Han Orton dans le double, 15-4, 15-6.

Iris Dickson et Yolande Denis ont pris la mesure de Pauline Lafrenière et Mireille Caso dans le double de dames, 15-6, 15-4. Yolande Denis et Paul Holm, de Montréal l'emportèrent sur Iris Dickson et An Novotny, 7-15, 15-10, 15-7.

Club de tir

Le club de Tir Ste-Foy Inc., situé rue de la Vigerie, tiendra son troisième concours de tir à la carabine sportive, les 15 et 16 février de 10 hres a.m. à 4 hres p.m



les propos de louis-philippe gagnon

Les plus gros

Les pêcheurs se demanderont sans doute pourquoi parler de poissons-record, quand il nous faudra attendre encore au moins trois mois avant de pouvoir tremper une ligne. Je le fais à l'intention de ceux qui espèrent capturer un de ces très gros afin qu'ils sachent quel poids il devra peser pour battre un record.

D'après la revue de chasse et de pêche "Field and Stream" ces poids et mensurations sont reconnus officiellement. Ils se rapportent uniquement à des poissons capturés au moyen d'une canne et ligne.

TRUITE MOUCHETEE. (salvelinus fontinalis) 14 lbs, 8 oz, longueur 31 1-2", taille 11 1-2", capturée dans la rivière Nipigon en Ontario en juillet 1916.

TRUITE GRISE. (Salvelinus Namaycush) 63 lbs, 2 oz. Longueur 51 1-2". Taille 32 1-4", capturée dans le Lac Superieur en mai 1952. Il s'est capturé au filet un specimen de 102 lbs dans le Lac Athabaska en Saskatchewan.

OMBLE ARTICQUE. (Salvalinus Alpinus) 27 lbs, 4 oz. Longueur 40 1-4". Taille 26 1-4", capturé dans la Riv. Tree, territoire du Nord-Ouest en sept. 1963. La truite rouge du Québec connue aussi sous le nom de truite Marstoni est un omble articque.

SAUMON DE L'ATLANTIQUE. (Salmo Salar) 79 lbs, 2 oz. Longueur et taille inconnues, capturé dans la rivière Tana en Norvège en 1928.

SAUMON DES EAUX INTERIEURES (Salmo Salar) connu aussi sous le nom de Ouananiche, Landlocked Salmon. 22 lbs, 8 oz. Longueur 36", capturé dans le lac Sebago dans l'Etat du Maine en 1907.

ACHIGAN (Grande Bouche) Micropterus Lalmoides) 22 lbs, 4 oz. Longueur 32 1-2". Taille 28 1-2", capturé dans le lac Montgomery en Georgie U.S. en juin 1932.

ACHIGAN (Petite Bouche) (Micropterus Dolomieu) 11 lbs, 15 oz. Longueur 27". Taille 21 2-3", capturé dans le lac Dale Hollow, Kentucky, en juillet 1955.

MASKINONGE. (Essox Maskinongy) 69 lbs, 15 oz. Longueur 64 1-2". Taille 31 3-4", capturé dans le fleuve St-Laurent en septembre 1957.

GRAND BROCHET. (Essox Lucius) 46 lbs, 2 oz. Longueur 52 1-2". Taille 25", capturé dans le réservoir Sacandaga, N.Y. en septembre 1940.

DORE (Stizostedion vitreum) 25 lbs. Longueur 41". Taille 29", capturé dans le lac Old Hickory au Tennessee en août 1960.

PERCHAUDE (Perca Flavescens) 4 lbs, 3 1-2, capturé à Bordentown, N.Y. en mai 1965.

Aucun des poissons record n'a été capturé dans la province de Québec. Ceci s'expliquerait du fait que notre climat est très rigoureux, que les périodes d'alimentation pour les poissons sont moins longues dû au fait que nos lacs et cours d'eau sont recouverts de glace pendant plusieurs mois et que pendant cette période les poissons sont moins actifs et consomment moins de nourriture que pendant la saison chaude.

Si Québec ne l'emporte pas par la qualité, il l'emporte par la quantité, ce qui est beaucoup plus intéressant pour les pêcheurs.

Il ne faut pas conclure qu'il ne se capture pas de très gros poissons dans la province et nous en avons une preuve par les résultats du concours de pêche Molson. Ainsi pour la truite mouchetée, le record dass ce concours est de 11 lbs, 8 oz alors que le record est de 14 lbs, 8 oz et cette prise remonte à 1916.

Pour la truite grise, le record est de 631 bs, 2 oz. Dans le concours, le record est de 57 lbs, 8 oz, ce n'est pas si mal.

Pour le brochet, le record est de 46 lbs, 2 oz. Dans le concours, le record est de 45 lbs, 15 oz, il n'y a qu'une différence de 3 onces et le grand record remonte à 1940.

Il ne faut pas être désappointé que le Québec n'apparaisse pas dans le livre des records. Il est fort probable que des poissons record ont été capturés au Québec et que les pêcheurs ne se soient jamais donné la peine de les enregistrer.

Le petit poisson des chenaux

Cette année encore, la pêche aux poulamons ou petites morues attire des milliers de pêcheurs à Sainte-Anne de la Pérade à Sainte-Geneviève et au sud du fleuve à Saint-Angèle et à Saint-Pierre-les-Becquets. Ainsi un propriétaire de cabane a confirmé que sa famille et ses invités avaient depuis le début de la pêche, pris plus de 27,000 poulamons dans leur cabane.

Au sud du fleuve, les prises sont moins encourageantes bien que les poissons soient en moyenne plus gros.

A Sainte-Anne de la Pérade, dans la rivière Sainte-Anne, du 28 décembre au 27 janvier inclusivement, l'équipe du Service de la faune a recensé 7,551 heures de pêche, visité 5,359 pêcheurs, dénombré 16,204 lignes et compté 447,855 poissons. Ils ont de plus visité 1383 cabanes.

La moyenne des prises atteint maintenant 59.3 poissons à l'heure par cabane et 27.6 par ligne. La moyenne des captures par cabane se chiffre à 323.8, tandis que depuis le début de la saison, la moyenne des prises par cabane est de 10,037.8.

En multipliant la moyenne des prises par cabane depuis le début de la saison (10,037.8) et le nombre de cabanes d'où l'on pêche chaque jour (400) on peut affirmer que 4,015,120 petits poissons des chenaux ont été capturés à Sainte-Anne de la Pérade même et ce, après 31 jours de pêche.

La prodigieuse fécondité de la petite morue explique les résultats fantastiques de pêche car une petite morue de 7 à 8 onces pond quelque 50,000 oeufs.

Voyez tout ce que la **Plymouth** d'aujourd'hui vous permet d'économiser!

économisez jusqu'à 45% –voitures munies d'équipement spécial à prix réduits!

Au pays des bonis 69!



Faites des économies appréciables sur les spéciaux de la série-choc Plymouth. En effet, les vendeurs Plymouth célèbrent une autre grande année de prospérité en offrant 17 modèles équipés d'accessoires de luxe les plus en demande à prix spécialement réduits. Venez où il y a de l'action et faites des affaires d'or! Rendez-vous sans tarder chez l'un des vendeurs Plymouth au pays des bonis Plymouth 69!

Économisez sur les SPÉCIAUX DE LA FURY
Disponibles sur la VIP, hardtops à 2 portes et à 4 portes; Sport Fury, hardtop et décapotable; Fury III, hardtops à 2 portes et à 4 portes; Fury II, hardtop à 2 portes et sedan à 4 portes.

LA PLUPART DES SPÉCIAUX DE LA SÉRIE-CHOC COMPRENNENT DES ACCESSOIRES COMME

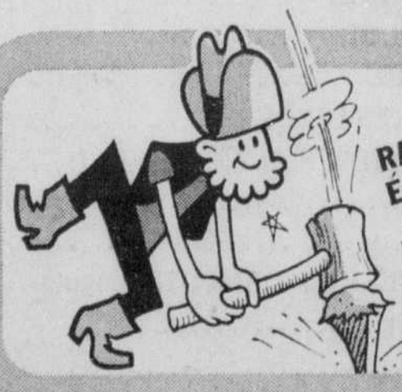
- Le climatiseur d'air
- Un toit en vinyle
- Des pneus à flanc blanc
- Des enjoliveurs de roues spéciaux
- Des moulures de luxe
- Des protecteurs de pare-chocs
- Un rétroviseur extérieur commandé à distance
- Et plusieurs autres



Économisez sur les SPÉCIAUX DE LA BARRACUDA
Disponibles sur les modèles sportifs Coupé, décapotable et à toit profilé.

Économisez sur les SPÉCIAUX DE LA SATELLITE
Disponibles sur la Satellite, hardtop à 2 portes et sedan à 4 portes.

Économisez sur les SPÉCIAUX DE LA VALIANT
Disponible sur la Signet et la Valiant 100, sedans à 2 portes et à 4 portes.



RAMASSEZ DES ÉCONOMIES À LA PELLE au pays des bonis 69!

CHRYSLER CANADA LTÉE

EN SPÉCIAL DE LA SÉRIE-CHOC, LES CAMIONS FARGO

Economisez jusqu'à 40% sur les modèles munis d'équipement spécial!

Economisez jusqu'à 40% sur l'ensemble des accessoires spéciaux qui transforment votre livreuse en tenue sportive.



Voyez l'un des vendeurs Plymouth dès maintenant!

UNIVERSEL AUTO LIMITEE
777, 1re Ave. Québec 3, P.Q.

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC.
Rond-Point, Lévis, P.Q.

CHAMPOUX AUTOMOBILES INC.
2015 Ouest, Boul. Charest, Ste-Foy, Québec

Pressions contradictoires sur l'économie canadienne

Les grandes lignes de conduite officielles en cours au début de l'année sont toutes, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, marquées de modération, peut-on lire dans la dernière revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse. On s'était bien rendu compte vers les derniers mois de 1967, qu'il fallait mettre frein à l'expansion économique et au mouvement de hausse des prix et des salaires surtout. Mais ce n'est que vers le milieu de l'année dernière que les Etats-Unis ont commencé à prendre des mesures effectives; ce retard a entravé les premières démarches du Canada en ce sens. De plus, il devint évident vers la fin de l'année que les grandes réductions budgétaires du gouvernement fédéral n'ont pas eu l'effet escompté à cause de l'évolution imprévisible des programmes fédéraux-provinciaux à coût partagé.

Même si des mesures plus efficaces avaient été adoptées, avance-t-on dans la revue, il aurait été très difficile de déterminer le juste degré de restriction à exercer, étant donné le climat psychologique de croissance qui s'est développé au cours d'une longue période d'expansion économique. La brève pause que le monde des affaires a connue en 1967 n'a pas contribué au relâchement possible des pressions sur les prix et, en 1968, ceux-ci ont continué leur mouvement vers la hausse. Il faut donc que cette année, de nouvelles mesures restrictives soient imposées avec plus de rigueur, sans causer, il est à espérer, de contrecoups trop vifs.

Vigueur constante de notre économie

Il était assez facile de prévoir que le Canada poursuivrait son expansion économique au cours des premiers mois de 1968, car le pays était en mesure de profiter du regain de la demande aux Etats-Unis, mais la force constante de l'économie pendant toute l'année a renversé la plupart des prévisions. Le principal facteur de cette situation fut le bond des exportations vers les Etats-Unis; en 1968, les exportations du Canada vers ce pays ont augmenté du quart. Le caractère de plus en plus inflationniste de l'expansion américaine n'a certes pas aidé à empêcher ce climat psychologique de prévaloir dans les milieux financiers et dans le monde des affaires du Canada et, plus que jamais, le monde canadien des affaires n'a été autant influencé par les Etats-Unis que dans ce cas.

La poussée initiale provenant de l'augmentation des exportations s'est manifestée pendant le premier semestre de 1968; pendant le reste de l'année, les exportations furent tout au plus un élément de soutien dans une économie entraînée par son propre élan. Si ce n'était du rythme de l'inflation des prix, les avances récentes sembleraient assez bien équilibrées et très près du potentiel; aucun des grands secteurs ne s'est écarté sensiblement du cours de l'économie dans son ensemble — y compris, fait à remarquer, les dépenses gouvernementales en biens et en services — laquelle s'est stabilisée après la croissance marquée au cours des récentes années. Le déficit budgétaire du fédéral, étant établi au cours de la présente année d'imposition, tient beaucoup plus des transferts de fonds aux gouvernements provinciaux que d'une hausse des dépenses directes.

Hausse sensible des investissements

Le changement marqué des placements dans de nouvelles entreprises au cours du troisième trimestre de l'année dernière est probablement le résultat des augmentations du chiffre d'affaires et des bénéfices qui commençaient de s'annoncer à ce moment; les sociétés et les compagnies ayant des bénéfices non répartis beaucoup plus élevés, elles étaient en mesure de financer l'intensification de leurs programmes d'expansion et de reconstituer leurs stocks. Des indications, bien qu'approximatives, portent à croire que les nouveaux placements dans le secteur de la fabrication se sont accentués vers la fin de l'année et que cette précipitation se poursuivrait cette année.

Même si l'on considère encore que l'activité des placements en affaires a été atténuée, en regard des niveaux passés au Canada, le secteur domiciliaire a été en mesure de faire des progrès vers le niveau de rendement suggéré par les objectifs officiels. Le nombre d'habitations mises en chantier l'année dernière s'est élevé à près de 197,000 unités (en comparaison de 164,000 en 1967 et de seulement 134,000 en 1966, année de conditions financières difficiles). Le nouveau système, plus flexible, de déterminer les taux sur les hypothèques consenties au titre de la LNH, et les modifications qui ont été apportées en 1967 à la Loi des banques et qui permettent aux banques de devenir une source importante de fonds hypothécaires, ont nettement favorisé la construction domiciliaire. Mais ce plus grand apport de fonds a été effectué non sans causer quelque détriment en termes de taux d'intérêt sur les hypothèques.

Tâche délicate

La Revue se termine par une étude des perspectives d'avenir. Le Canada ne peut s'attendre à recevoir des Etats-Unis en 1969 la même impulsion que celle de l'année dernière, mais, quel qu'en soit le degré, elle jouera fortement sur l'évolution de l'économie. Aux Etats-Unis, l'on retrouve côte à côte, des politiques restrictives et la grande confiance du monde des affaires, et leurs conséquences pour l'année en cours se prêtent à toutes les hypothèses, car les éléments d'incertitude que causent les négociations de paix au Vietnam, ainsi que l'instabilité persistante des marchés financiers internationaux, viennent compliquer la question. L'avance des prix au Canada fut légèrement inférieure à celle enregistrée aux Etats-Unis l'année dernière, mais si l'on tient compte du fait que le chômage est plus grand au Canada, la marge est désappointante. Cela signifie que la tâche des autorités canadiennes, pour assurer une base solide à l'expansion, sera des plus délicates.

Dairy Queen projette d'investir $10,800,000 dans le Québec

MONTREAL — La société "Dairy Queen Products (Canada) Ltd", a annoncé hier qu'elle compte ajouter, d'ici 1973, 250 nouveaux établissements à la chaîne de magasins qu'elle exploite déjà dans l'est du Canada. Il s'agit là d'un programme d'expansion qu'elle réalisera au coût de $30 millions. La part de l'investissement réservée au Québec est de l'ordre de $10,-800,000.

Portant la parole au congrès de la Dairy Queen qui se tient, actuellement dans la métropole, M. L. Harold Raymes, administrateur en chef de la filiale de l'International Dairy Queen de Minneapolis, dont le siège social se trouve à Burlington, Ontario, a déclaré que dorénavant cette compagnie ne construira plus que des "supermagasins" qui, outre les produits de la crème glacée molle, serviront également des aliments légers chauds.

5,000 nouveaux emplois

La Dairy Queen, qui exploite déjà la plus grande chaîne d'établissements de ce genre dans l'est du pays, — 218 débits, — prévoit que les établissements projetés feront en moyenne un chiffre d'affaires de $250,000 par année et emploieront un personnel de 20 à 30 employés. On s'attend à ce que ce programme d'expansion créera plus de 5,000 nouveaux emplois de plein temps ou à temps partiel.

On prévoit que les ventes brutes dans l'est canadien atteindront $16 millions en 1969, pour se chiffrer dans les $68 millions vers 1973. A cette époque tous les achats ainsi que la comptabilité se feront dans un seul et même centre d'administration.

Quelque 90 des nouveaux magasins seront construits au Québec au coût global de $10,800,-000. 110 autres seront érigés en Ontario et représenteront $13,-200,000 d'investissements. Quant aux 50 derniers, qui coûteront $6,000,000, ils desserviront la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve.

Forte expansion des affaires

"Le chiffre d'affaires des établissement qui, comme ceux de Dairy Queen, servent la clientèle à l'auto ou au comptoir, s'établit déjà dans les $100 millions et devrait atteindre le quart de milliard vers 1975, de dire M. Raymes. La Dairy Queen compte bien continuer de jouer un rôle prépondérant dans ce prodigieux essor."

La compagnie est actuellement à la recherche d'emplacements avec parc de stationnement pouvant accueillir 75 autos, servir la clientèle à l'année longue et offrir des possibilités de ventes brutes de $250,000 par année. De tels établissements sont déjà ouverts dans des centres d'achat, des mails, des halls, etc., et d'autres le seront les années prochaines dans le centre-ville de régions métropolitaines.

Jusqu'ici le programme d'expansion a été financé par des institutions bancaires, des placements personnels, et souvent aussi par des contrats de location de l'ordre de $500,000 à $1 million.

Un certain nombre des plus gros établissements projetés resteront la propriété de la Dairy Queen qui les administrera elle-même. Par ailleurs, certains de ceux qui existent déjà seront déménagés dans les limites du territoire qu'ils desservent et occuperont des emplacements plus spacieux et de meilleur accès pour la clientèle.

M. Raymes a rappelé que la Dairy Queen s'est réorganisée en corporation en 1968. Depuis elle a déjà doublé l'effectif de son personnel exécutif et elle compte tripler le nombre de ses gérants de district afin de répondre aux exigences de son programme d'expansion.

Il a fait remarquer que le domaine de la vente au comptoir ou à l'auto est devenu fortement concurrentiel ces dernières années par suite du nombre croissant de chaînes d'établissements de ce genre appartenant à des compagnies canadiennes ou américaines qui font affaires dans une foule de localités de populations diverses. "Notre objectif, de préciser M. Raymes, est d'ouvrir un nouveau magasin par semaine au cours des prochaines sept ou huit années de sorte que nous puissions conserver notre rôle de chef de file dans cette industrie".

Progrès soutenus du Credit Foncier Franco-Canadien

Le Crédit Foncier Franco-Canadien a terminé une excellente année, ainsi que le démontre son rapport annuel pour l'année 1968. L'actif qui témoigne de l'expansion soutenue de cette importante institution, laquelle a pour objet principal de consentir des prêts fonciers garantis par première hypothèque, s'établissait à $221,245,000 à la fin de l'année dernière comparativement à $217,143,000 un an auparavant, et $206,310,676 à la fin de 1965.

Le 88ième bilan de la Société, qui a été incorporée dans notre province en 1880, révèle que les bénéfices nets calculés selon la même méthode qu'en 1967 ressortiraient à $2,903,000 contre $2,738,000 l'année précédente, ce qui représente une hausse de six pour cent.

Toutefois, le conseil d'administration a décidé de se conformer à une recommandation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et de comptabiliser les réductions d'impôts accumulées au cours des exercices passés et susceptibles d'être payées plus tard. Sur cette nouvelle base, mentionne le rapport, le chiffre du bénéfice net pour 1968 ressort à $2,659,000 à comparer à $2,431,000 pour 1967, soit une augmentation de neuf pour cent. Incidemment, le gain net par action s'élève à $3.11 contre $2.85.

Les résultats des deux filiales, Francana Real Estate Limited et Francana Development Corporation Ltd — cette dernière entreprise exploite des champs de pétrole dans l'ouest du Canada — marquent, par ailleurs, un progrès sensible par rapport à l'année précédente.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 18 mars 1969, un dividende de $2.30 par action contre $2.20 l'année dernière. La Société a distribué un dividende chaque année sans interruption depuis 1882.

L'indice des prix à la consommation reflète la façon dont le Canadien moyen dépense son argent

Le bon vieux temps était-il aussi bon qu'on se plaît à le prétendre ? En quelle année pensez-vous que les "combinaisons longues" sont passées de mode, que les aliments congelés se sont popularisés, que la télévision a commencé à transformer la vie des Canadiens ?

Les réponses à ces questions, on les trouve dans une série de publications imposantes sur les prix et les indices des prix, préparées par les experts du Bureau fédéral de la statistique.

Depuis plus de 50 ans, l'indice des prix à la consommation non seulement suit les fluctuations de prix des biens qu'acquièrent les Canadiens, mais reflète les changements qui marquent leur mode de vie. Afin de présenter une image réelle de la situation des prix, l'indice varie constamment; à mesure que les habitudes d'achat et le niveau de vie changent, certains articles sont supprimés de l'indice, d'autres lui sont ajoutés.

En 1938, ce fut la disparition des pelles à charbon et du bois de chauffage devant la montée du chauffage à l'huile. Le rasage du barbier local, partie de l'indice en 1938, en était éliminé dix ans plus tard.

Les vêtements synthétiques firent leur apparition dans l'indice en 1938, l'année où les bas de nylon délogèrent de la liste les bas de laine et de soie.

Mais à quoi sert l'indice ? Le directeur de la division des prix du BFS, M. A. D. Holmes, écrivait dans son rapport de 1966 au comité conjoint du Sénat et des Communes sur le crédit à la consommation que l'indice mesure les changements du niveau général des prix de détail payés par un groupe déterminé de la population. C'est un indicateur des tendances inflationnistes, ou déflationnistes, des marchés au détail. Avant de parler de ce qu'accomplit l'indice, il conviendrait d'établir ce qu'il ne fait pas.

"Contrairement à l'opinion générale, dit M. Holmes, il ne mesure pas le coût de la vie. Cette fausse conception a pris naissance au tout début de ce qu'on appelait alors l'Indice du coût de la vie. Il a pris sa désignation actuelle en 1949, mais l'ancienne acceptation a persisté."

Pour que l'indice des prix à la consommation puisse être considéré comme un indice du coût de la vie, il faudrait qu'il tienne compte d'un groupe de facteurs autres que les prix et qui influent réellement sur le coût de la vie: modifications de l'impôt sur le revenu, changements périodiques du revenu, changements de taille des familles, changements de qualité et de quantité des biens qu'utilisent les familles quand elles passent d'un niveau de vie à un autre.

Comme mesure du pouvoir d'achat du dollar, l'indice reflète la façon dont le Canadien moyen dépense son argent. La clé de l'indice est un système de "poids". Pour le profane, la formule semble sortir du cerveau d'Einstein, mais le principe est simple. En somme, on attribue au prix courant de chaque article de la liste un poids équivalant à son importance dans le budget de la famille moyenne. Ainsi, comme beaucoup de gens consacrent une plus forte proportion de leur revenu à l'alimentation qu'aux appareils ménagers, une variation du prix de l'alimentation influera davantage sur le budget qu'un changement de prix des appareils; on accorde donc à l'alimentation un plus grand poids. Par exemple, si le prix du pain monte d'un cent, c'est plus important que si le réfrigérateur se vend un dollar de plus.

Actuellement, on fait le relevé des prix d'environ 300 biens et services dans 33 grandes villes. Le travail est effectué par des économistes et des statisticiens dans les huit villes principales, par des employés à temps partiel dans sept autres centres, et à l'aide de sondages par la poste dans les 18 autres. Les prix sont recueillis à un échantillon de points de vente dans chaque ville.

Les gens qui font les achats sur lesquels se fonde l'indice appartiennent à un groupe bien particulier. Ils se recrutent exclusivement dans les centres urbains de 30,000 habitants et plus. Leur famille comprend de deux à six personnes et leur revenu annuel se situe entre $2,-500 et $7,000. Ils représentent plus de 75 pour cent de tous les niveaux de revenu des familles urbaines de taille moyenne au Canada.

L'indice doit être mis à jour pour refléter les changements modernes en matière de prix.

La balance des paiements de la Grande-Bretagne serait précaire

LONDRES (AFP) — Le Times souligne dans un éditorial la situation extrêmement précaire de la balance des paiements britannique et se montre pessimiste quant aux perspectives d'amélioration en 1969 alors que la trésorerie va se trouver placée en face des premières échéances des dettes contractées auprès du FMI et d'autres organismes.

Les chiffres pour le premier trimestre de 1969 vont être sérieusement affectés par la grève des dockers américains et les importations marquent une tendance à s'accroître plus rapidement que prévu par les estimations officielles, indique en substance le Times, qui poursuit: "Il semble maintenant fort possible que la balance des paiements pour l'année 1969 ne marque pas de surplus du tout et que l'on ait peut-être un déficit d'une cinquantaine de millions de livres (environ $125,-000,000) pendant la première moitié de l'année, compensé par un surplus de 50 millions pendant la seconde moitié. La tendance des importations laisse prévoir que cette amélioration ne pourra même pas être maintenue en 1970".

Les bourses canadiennes se sont bien comportées

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a raté d'un cheveu son sommet, hier, alors que les transactions ont été particulièrement nombreuses. L'indice des valeurs industrielles a grimpé de 0.76 de point passant à 193.00, soit à une fraction seulement en deça de son sommet de tous les temps, inscrit vendredi matin. Les gains ont eu raison des pertes dans le rapport de 338 à 260. On ne signalait aucun fait particulier pour cette excellente tenue de la bourse. Les Bourses de New York et Américaine étaient fermées hier en raison d'une tempête de neige. Dylex Diversified a avancé de 1 3-4 à 30 3-4. Les transactions sur des "warrants" de Canadian Pacific Investments ont été retardées en raison du grand nombre de demandes. L'action privilégiée de CPI a atteint un sommet, soit 34 1-4, en hausse de 1 1-2.

MONTREAL (PC) — Les banques ont repris du terrain au cours de l'après-midi et ont contribué à faire monter légèrement les prix lundi à la Bourse de Montréal. L'indice global a avancé de .65 à 188.19. Parmi les banques, Toronto-Dominion a progressé de 3-8 à 21 3-4, Canadienne Impériale de Commerce de 1-4 à 21 3-4 et Montréal de 1-8 à 16 1-8. Royale a perdu 1-8 à 23 1-2 et Nouvelle-Ecosse 1-8 à 24 1-2. Par ailleurs, Great Lakes Papers a avancé de 3-4 à 26 1-4 et Consolidated Bathurst de 1-4 à 23 1-4. A la Bourse Canadienne, parmi les industrielles, St. Lawrence Diversified a continué son activité après avoir pris des arrangements pour passer au contrôle d'un groupe dirigé par Lorne C. Webster de Montréal.

MONTREAL (PC) — Les émissions industrielles et les obligations des provinces ont progressé de $0.12 1-2 hier dans la métropole. Par ailleurs, les fonds d'Etat canadiens à court et à long terme marquaient le pas. A Toronto, les transactions étaient dépourvues d'animation alors que les obligations fédérales à court et à long terme progressaient modérément. Les émissions des provinces et celles des sociétés étaient relativement inchangées. Enfin, les rendements des bons du trésor à 3 et à 6 mois ont monté pour atteindre respectivement 6.30 et 6.50 pour cent. Le taux des prêts au jour le jour était de 6 1-4 pour cent.



Vos versements au Fonds collectif d'épargne-retraite du Montreal Trust sont déduits de votre revenu imposable, et en y participant avant le 28 février, vous réduirez le montant de vos impôts de 1968.

Vous pouvez choisir les titres à valeur variable (actions ordinaires), pour compenser les effets de l'inflation, ou encore les valeurs à revenu fixe (obligations). C'est vous qui déterminerez le moment où vous commencerez à toucher votre pension de retraite et, en temps opportun, nous vous aiderons à choisir la rente la plus conforme à vos besoins et à vos désirs. Épargnez pour demain tout en épargnant aujourd'hui, grâce au Fonds collectif d'épargne-retraite du Montreal Trust.

Pour plus de renseignements, veuillez compléter et nous envoyer le coupon ci-dessous; ce sera là une sage décision.

Montreal Trust
500 Grande-Allée Est, Québec.

☐ Je suis surtaxé et je veux réduire le montant de mes impôts. Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements sur votre **Fonds collectif d'épargne-retraite.**

☐ J'aimerais prendre un rendez-vous.

Nom_____

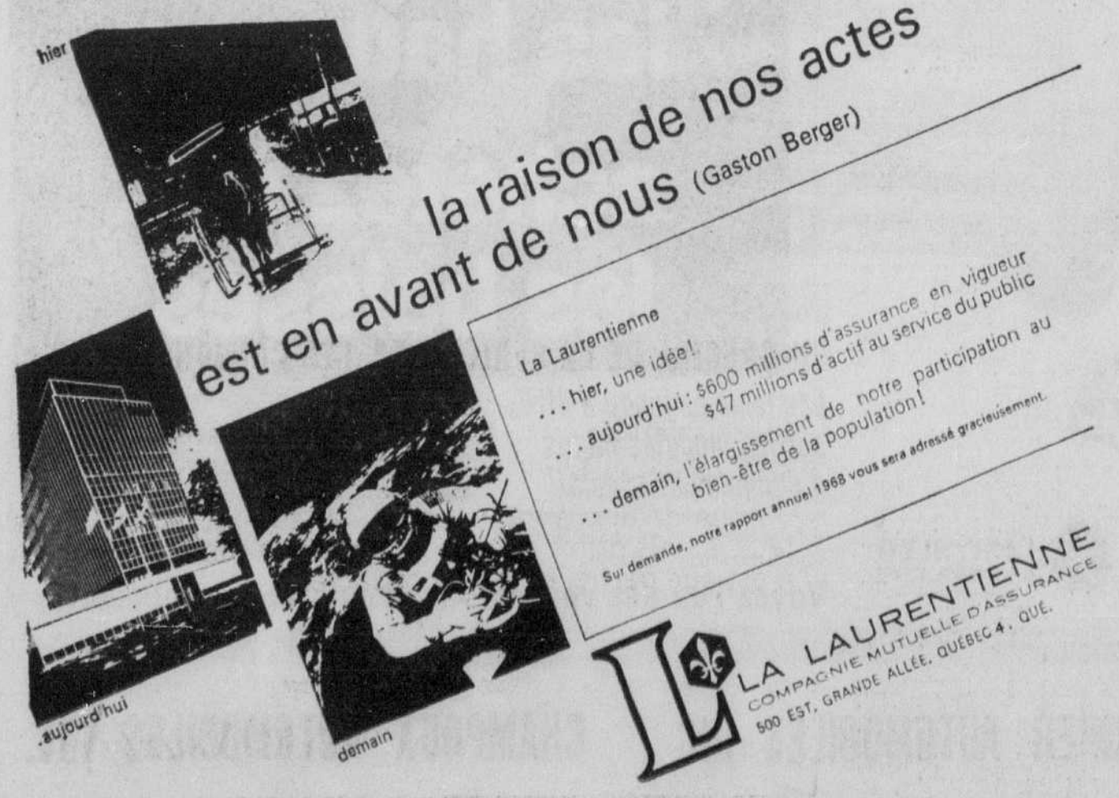
Adresse_____

Ville_____ Tél._____

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
BILAN AU 31 DECEMBRE 1968

ACTIF	1968 $	1967 $
IMMEUBLES SOCIAUX, au prix coûtant, après déduction des amortissements	8,162,723	8,266,415
PROPRIETES IMMOBILIERES, au prix coûtant après déduction des amortissements	805,373	810,502
PRETS ET CREANCES HYPOTHECAIRES après déduction de la provision pour pertes éventuelles	186,181,569	182,503,727
ACTIONS DE SOCIETES CANADIENNES, aux prix coûtants	4,288,321	4,290,706
INVESTISSEMENTS DANS LES FILIALES	17,490,308	17,431,435
PORTEFEUILLE-OBLIGATIONS, valeur au marché	88,418	93,593
DEPOTS A DEMANDE OU A COURT TERME	1,831,814	1,764,636
EN CAISSE	937,648	794,663
ESCOMPTE A AMORTIR SUR OBLIGATIONS	567,645	640,598
DIVERS	891,381	547,010
	221,245,200	217,143,285
PASSIF		
OBLIGATIONS ET BILLETS	167,750,254	164,263,579
EMPRUNTS DE BANQUE	1,500,277	1,501,638
PRETS HYPOTHECAIRES DIFFERES	2,486,439	3,175,242
PROVISION POUR IMPOTS SUR LE REVENU	683,377	509,486
DIVERS	438,939	307,216
REVENUS DIFFERES	741,699	742,005
DEDUCTIONS ACCUMULEES D'IMPOTS imputables aux années à venir	1,326,000	1,082,000
CAPITAL VERSE	10,505,888	10,440,016
RESERVES	32,490,483	31,964,492
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	3,321,844	3,157,611
	221,245,200	217,143,285

MONTREAL, le 7 février 1969



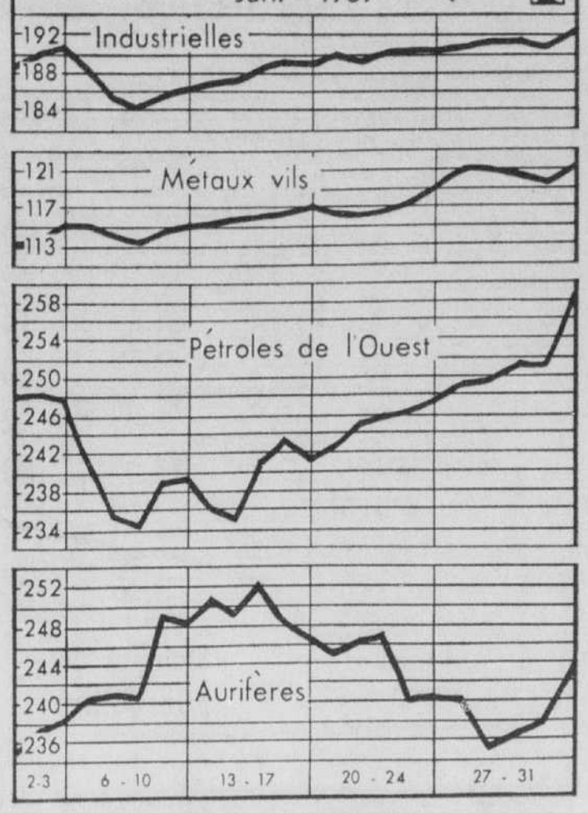
BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
MINES					
Accra	23500	25½	23½	25	+ ½
Acme Gas	7000	26½	26	26½	+ ½
Advocate	550	310	310	310	—10
Aetna I	36815	575	520	550	—10
Agnico	4000	170	156	170	+10
Akaltcho	7300	130	122	122	— 6
A Lard	15500	40	33	34	— 3
Ang Ruyn	8900	115	111	115	+ 5
Ang UD	24800	110	103	108	
Area	1700	340	325	325	—15
Argosy	2416	73	70	73	
Armore	15000	25½	25	25	+ 1½
Arcadia	3500	17½	17	17	
Asoc Fore	1500	42	42	42	—2½
A-1 C Cop	3000	64	62	64	+ 3
At Yk	29500	19	16	17	+ 1
Bankeno	1792	$13⅜	12⅝	12⅞	+ ⅜
Bnkfld	11000	15½	13	14½	
Barat	1200	97	97	97	+ 2
B-Duq	820	12	12	12	
Belletere	4000	25	24	24	
Bthlm	20270	$20½	20	20	— ⅜
Big Nama	275	28	28	28	
Black Bay	6000	12	10½	10½	—1½
Bl Hawk	1600	120	115	115	— 5
Bounty Ex	3576	22	21½	21½	
Brazierne	2300	365	360	365	+10
Br Reef	10900	51	50	50	— 1
Brunswk	6580	895	885	890	
Bunk H	11160	19½	18	19½	+ 1
Cadillac M	2500	57	56	57	
Calmor IB	1400	102	100	100	— 1
Cam Mine	8700	61	60	60	
Camflo	5400	595	570	590	+10
Camp Chib	1400	950	920	945	+ 5
Camp RL	325	$34½	34½	34½	
C Tung	39550	215	200	210	+ 9
C Jamieso	1100	120	116	120	+ 1
Cdn Keely	4000	7½	7	7½	+ ½
C Lencourt	9000	27	26	27	+ ½
C Mal	12000	18	17	18	+ 1
C Nisto	19200	64	61	63	
Candor	11500	23	21	21	
Can-fer	500	380	380	380	+ 5
Capf	12000	19	18	18½	+ 1
Cassiar	1871	$18½	18¼	18¼	— ¼
Cent Pat	700	225	225	225	+ 5
Chemalloy	1990	520	505	520	+20
Chevvl	43600	25	23	23	— 1
Chib Kay	8500	25	23	23	— 2
Chib M	4500	68	62	65	— 4
Chim	15325	200	195	195	— 5
Chrom	610	209	196	200	— 1
Coch Will	6900	168	160	164	+ 8
Coin L	12800	46	42	45	+ 1
Co Met	12312	23	21	22½	+ 1
Coniagas	1300	52	50	50	
Conigo	5500	50	49	49	— 1
C Shaw	25700	52	46	1 50	
C Bellek	5500	13	11	11	— 1
C Callinan	1750	16	15½	16	
Con Fardy	495	595	585	585	—15
CG Arrow	8000	24	21	24	+ ½
C Mrsn	16475	800	765	780	+15
Con Negus	6333	36	35	35	
C Nichl	156166	34	29	32½	+ 3
C Ramb	12100	135	125	130	+ 3
C Red Pop	7000	21	20½	20½	—1½
Conwest	601	950	945	950	
Copricorp	1600	64	59	64	+ 6
C FM	16200	174	165	166	— 1
Cop Man	1250	22	22	22	
Coulee	10000	45	44	44	— ½
Courv	13150	32	30	32	+ 1
Craigmt	860	$11¾	11¼	11¾	
Cstland	11333	30	28½	28½	
Crobk	13500	39½	37	38½	
D'Aragon	4500	30	27	30	+ 1
Deer Horn	1000	27	25	27	+ 2
D'Elda	35250	112	105	106	+ 1
Delhi	19500	21	20	20½	— ½
Denison	414	$70¾	70¾	70¾	+ ¾
Dickman	100	370	370	370	
Discovry	1455	225	220	220	
Dome	210	77	77	77	
Donal	28500	50	48	49	+ 1
Dunrale	4000	43	42	43	
Dynasty	2160	$17¼	17	17¼	— ¾
East Sull	925	780	780	780	
Endako	520	$13¾	13¾	13¾	— ½
Farwest	32020	25	23	24	
F Mar	2460	200	192	192	— 3
F Nat U ran	4483	240	230	240	+13
F Oreda	276573	53	42½	42½	—2½
Fort Rel	12550	182	167	170	— 6
Frobex	6707	230	225	229	— 1
Gt Mas	16812	380	365	370	+10
Giant k	217	$13⅛	12½	13⅛	+ ⅝
Glenn Exp	5000	18½	18	18½	— ½
Goldray	3422	325	320	325	+ 5
Goldrim	8140	62	59	59	— 1
Goldsmn	6875	495	480	495	+15
Gradore	9000	20	19½	19½	— ½
Gridrov	16000	78	73	75	+ 1
Grandac	8576	$14⅝	14¼	14½	
Granisle	250	$13½	13½	13⅝	+ ⅛
Green Pnt	8800	39½	37	37	— 1
Gulch	24600	39	35	35	— 3½
Gulf L	54200	20	19	20	+ 1
Gunar	10550	370	340	360	
Hastings	1225	107	105	105	— 3
Headway	8400	16	16	16	— ½
Heath	21500	8½	8	8	— ½
High-Bl	255	500	480	489	—15
Hollinger	490	$33½	33	33	— ½
Hunk Bay	833	$8⅝	7¾	80	— ¼
H-Pam	15800	24	23	24	+ 2
Hydra	13940	34½	31½	33	
Int Bible	10900	55	54	54	— 1
Int Mogul	1932	$17¾	17½	17½	— ¼
Iron Bay T	300	445	435	435	— 5
Irish Cop	1000	15½	15½	15½	+ ½
Iso	2100	215	210	210	— 5
Jelex	7400	70	67	68	+ 1
Joliet	3500	35½	35	35	—1½
Jonsm	11000	21	19½	20	
Jorex Ltd	4100	265	260	260	
Joutel	5740	108	103	105	+ 2
Jowsey	1700	94	93	93	+ 3
Kam Kotia	800	335	320	325	—10
Kerr Add	7040	$18¼	17¾	18¼	+ ¼
K Anacon	4831	87	78	87	+ 5
Kid Coper	3750	52	49	49	
Kirk M	23172	20	18	20	+ 1½
Kirk Twn	12970	81	77	77	— 3
Kopan	28434	15	14½	15	+ 1
Lab Min	300	$36⅞	36¾	36⅞	+ ⅜
L Dufault	1279	720	710	720	
Lakehead	4500	50	50	50	+ 1
L Shore	582	720	710	710	—15
La Lux	455	$12⅜	12	12	— ½
Leitch	4280	286	270	270	—13
Liberian	157	$11½	11½	11½	
Lt Lac	200	450	450	450	—20
Louvi	10000	21	20	21	
Lytton	14222	400	390	390	
Macassa	1270	240	231	231	— 5
Macdon	6000	21	20	20	
Madeline	4870	625	580	605	— 5
Malartic	221	163	156	156	— 8
Man Ba	37747	157	148	136	+ 9
Marchant	5500	83	78	83	+ 3
Martin	7500	32	30½	32	
Match	1000	17	17	17	+ 1
Matigmi	1050	$15⅜	15	15⅜	+ ⅛
Mayhrn	14000	14	12½	14	+ 1
M Adam	18700	127	121	124	— 1
Mc Intyre	1880	$121	118	121	+ 4
MWat	33800	76	73	73	— 1
Ment	39500	138	132	136	+ 1
Merrill	2840	390	350	360	—25
Meta Uran	8600	38	35	37½	— ½
Midrim	7700	98	92	95	+ 4
Min Ore	46407	29	25	25	—3½
Mt Wrt	30286	28	26	27	+ 1
Multi	14000	290	280	289	+ 5
New Ath	3500	34	32½	32½	—1½
N Bid	11000	7	6½	7	+ ½
New Cal	2800	28	26½	26½	— ½
Newconex	2025	870	850	850	—20
N Goldvue	2000	9½	9½	9½	+ 1
N Harri	1000	16	16	16	+ 1
N Impri	12735	283	277	282	— 3
N Kelore	6500	8½	8	8½	
Newlund	2500	25	25	25	— 1
N Myla	77000	27	24½	26½	+1½
Newnor	1500	11½	11	11	— ½
N Que Ragl	1300	$12¾	12	13	
N Sen	13000	40	39	40	+ .
N Rim	17700	18	17	17	
Nor Acme	4000	31½	31	31	+ 1
Norbaska	3800	48	48	48	
Norbeau	2206	38	38	38	
Norgld	13500	10	9	9½	
Norlex	26500	22	21	22	+ ½
Norlex r	136450	1	½	½	
N Cold	46200	175	165	167	— 2
N Gate	26704	$19¼	17⅝	18⅝	+ ⅜
N Rank	12100	69	66	68	— 1
N Rock	11580	88	75	85	+ 5
North Can	400	114	114	114	+ 1
N Beaue	4573	86	52	54	— 6
Nudul	3625	18½	18½	18½	
Obaska	10500	13	10½	10½	—1½
Obrien	500	42	42	42	— 3
Openska	850	990	975	975	— 5
Orchan	2975	465	450	450	—10
Osisk	28700	66	60	60	— 5
Pamour	5300	326	310	310	+ 5
Param	16300	12	11	11½	+ ½
Patino	892	$32¼	33	33	
Pce Exp	31200	206	200	200	— 9
Pick C	11972	48	45	48	+ 1
Pine Point	813	$45½	45	45	— ½
Placer	1395	$38	37½	38	
Pow Rou	500	45	45	45	— ½
Preston	160	$19	19	19	+ ½
Pyrmd	94375	120	103	116	+12
Q Chib	18300	70	69	70	+ 1
Que Lith	300	625	550	550	—110
Q Man	18900	33	30	33	+2½
Q Matta	17725	185	182	185	— 1
Que Sturg	1750	34	32	32	
Que Sturg r	5649	3½	3	3½	+ ⅛
Radiore	9850	70	66	70	+ 2
Rayro	12650	355	330	345	+20
Rio Algom	1814	$28¼	28¼	28¼	— ¼
Rio Alg c w	x30	$14½	14½	14½	
Rix Athab	2500	25	25	25	+ 2
Roman	206	$21⅜	21	21⅜	+ ⅛
Rycar	16100	15½	14	14½	— ½
St Fabien	5250	35	33	34	
Sarina	176700	29	24	28	+3½
Satel	40800	51	45	48	+ 3
Sherr	24560	$11	10½	10¾	— ¼
Silverfds	500	365	350	360	+20
Sil Mill	16150	18	17	17½	— ½
Silmg	188925	55	46	51	+ 6
Sil St	18500	350	310	325	— 5
Sisco	4785	400	375	400	+15
Slanrck	150	570	570	570	+30
Stp R	15155	700	770	770	
Std G	79700	80	74	78	+ 5
Sullte	11097	700	670	700	+ 5
Sunburst	3800	10½	10	10½	+ ½
Teck Corp	7726	715	700	710	+10
Texmt	18700	102	96	98	
Texore	4750	34	33	33	— 1
Texsol	40060	44	42	42	+ 1
Tmbill	14150	190	185	187	+ 2
Torbrit	1100	155	148	151	+ 1
Tormont	7000	9½	9½	9½	
Towag	9500	40	37	39	+ 1
Tribag	10625	152	145	147	— 2
Tin C	131500	24½	20	24	+4½
Tundra	1000	30	30	30	
U Mining	633	39½	39½	39½	— ½
U Buffad	35700	45	42½	44	+ 1
Un Keno	300	725	700	725	
U Mindam	z167	34	34	34	
Upp Can	3400	435	410	410	— 5
Urban	20700	22	20½	21	— 1
Vespar	2500	122	121	122	— 2
West Mine	8650	370	360	370	
Wilco	4180	40	37	37	— 1
Willrov	8555	105	103	104	+ 3
Wilfall	78800	26	22	25½	+3½
Win-Eld	1900	12½	12½	12½	— ¼
Wr Harg	2258	375	365	375	
Yk Bear	800	905	905	905	
Young HG	2000	10	10	10	— ½
Yukon C	2200	265	260	265	
Zenmac	8575	21	20	20	— 2
Zulapa	7000	20	19	19	
HUILES					
Alminex	6150	585	575	575	—10
A Led	25200	20	18½	18½	— 1
Asamera	2230	$29	28½	28¾	+ ⅛
Banff	823	$15	15	15	
Bralsa	500	575	575	575	
Calvert	29300	57	52	53	— 2
CS Pet	11979	725	700	730	+ 5
CS Pete w	500	400	400	400	
C Dehl	1300	575	525	575	+70
C Ex Gas	200	975	975	975	+25
C Gridoil	500	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
C Gridoil p	225	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
C Homestd	z1	$12½	12½	12½	
CLI Pet	18036	105	95	102	+ 8
Cdn Sup O	1015	$62¾	62	62¾	— ⅜
Cdn Trient	225	$13	12¾	13	
Cent Del	3817	$15¾	15½	15½	
Charter Oil	600	$15½	15	15	
Chieftan D	1375	925	905	905	—10
C East Cr	1200	510	510	510	—25
C West P	100	170	170	170	
Dynam	12780	360	335	350	
French Pt	5200	895	870	870	—25
Gr Plains	3235	$34¾	34½	34¾	+ ⅜
Gt Collids	645	910	885	885	—15
Int Hellum	8950	147	140	142	— 5
Midcon	78440	87	82	84	+ 3
Mill C	13047	435	405	415	—10
Nat Pete	2060	735	715	725	
N Cont	4400	395	375	375	
N Dav	41700	21	19½	19½	— ½
NC Olls	270	$14⅜	14⅜	14⅜	+1⅜
Nthld	43800	105	93	95	— 7
Numac	7085	$11	10⅝	10⅝	— ⅛
Okalt	21700	38	34	34	— 1
Permo	65230	200	194	195	+ 1
Petrol	9000	165	160	161	— 7
Pinnacle P	9850	250	237	245	+ 3
Place G	9900	188	180	182	— 6
Ponder	1500	78	77	77	
Ranger	2050	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛
Reserve O	100	117	117	17	—1½
Scurry Rn	120	$36	36	36	
Spooner	8890	675	645	650	— 5
Triad	17110	485	465	475	
U Canso	550	780	780	780	—10
U Canso w	1600	390	390	390	—10
Un Reef P	3000	87	85	87	+ 2
Ulster P	38746	590	560	565	—15
Vando	22000	21	20	21	+ 2
Wespac	500	26	26	26	+ 2
W Dec	20430	710	695	700	— 5
W Decit w	5150	385	375	375	+15
World Wde	100	750	750	750	— 5
DISTRIBUTION PRIMAIRE					
CHall e	6200	68	65	68	+ 5
L Osu	14500	24	22	23	
Mont	13345	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
N S	4275	$24⅞	24½	24⅝	
C Imp B C	10265	$21½	21	21½	+ ¼
Royal	750	$23⅝	23	23⅝	
Tor Dom	4068	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
INDUSTRIES					
Abitibi	11548	$11	10⅝	10⅞	+ ⅛
Abitbi 7¼p	290	$55½	55½	55¾	— ¼
Acklands	3300	$17¼	17¼	17¾	— ¼
Ackind 2p	225	$16¼	16¾	16¾	
A.G.F.M	100	$70	70	70	+ 1
Agra Vegt	3185	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Aimco Ind	7950	$17¾	17¾	17¾	
Alta Gas T	1380	$37¼	37¼	37¾	+ ½
Alta Gas w	100	$82¾	82¾	82¾	
Alta G D p	1277	$116½	115½	116½	+ 1
Alta Gas w	1625	770	730	745	— 5
Alta Nat	z25	$23½	23½	23½	
Alg Cen	22360	$10½	9⅝	10	
Algoma St	6267	$22	21½	21¾	+ ⅜
Algon	200	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Algonq w	z50	50	50	50	
Alcn Al	10712	$32⅜	32	32½	+ ⅛
Alcan pr	245	$37¾	37½	37¾	+ ⅛
Alumin pr	z50	$16⅝	16	16⅛	
Almin 2p	270	$34⅜	34⅜	34½	+ ⅛
Anglo-en	1120	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Anglo-c pr	100	$17	17	17	
Ang CT 4½	100	$31	31	31	+ 1
Aquitaine	4720	$18½	18¼	18½	
Argus	166	$23½	23½	23½	+ ⅜
Argus B pr	z10	$28	28	28	
Argus C pr	3425	$15⅜	15½	15⅜	
Asbestos	1033	$26	25½	25½	— ½
Atco Ind	11170	$23¼	19	19¼	—3¾
Atl Sugar	4430	$6⅝	6¼	6¼	
Atl Sug A	z100	$15½	15	15	
Atl Sug pr	z2	$61	61	61	
Atl S unit	24	$108	106	108	+ 1
Auto Elec	1185	$25	24	24¼	— ¼
BACM Ind	600	$23¾	23½	23¾	— ⅛
Bathurst	24800	100	87	100	+11
Bk Mtl	13345	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
Bk Mtl r	46339	50	46	46	— 2
Bank N S	4275	$24⅞	24½	24⅝	
Barbr-Ell	10	$135	135	135	+ 5
Bartaco	4850	$21¾	21	21	— ¼
Bathrst p	250	$13⅞	13¾	13¾	+1¼
Bay Mills p	z20	$7¾	7½	7½	
Beaver L	1200	$18	18⅜	18⅜	— ⅛
Bricker B p	450	$16½	16⅝	16⅝	— ⅛
Bellding Lt	100	$13	13	13	
Bell Canad	6635	$45¾	45	45⅛	
Bell Knit	200	360	350	350	
Biltmore	z50	$10	10	10	
Block Bros	5290	$24¾	24¼	24⅝	+ ⅜
Bow Valy	z75	$29½	29¼	29¼	
Bow-m pr	40	$40	40	40	
Bowes	700	$13	13	13	
Brascades	7584	$10½	10⅛	10¼	
Bramal w	200	920	910	910	+10
Brazilian	500	$18¾	18⅛	18⅜	— ⅛
Bridg Tank	200	365	365	365	—10
Bright	50	$100¾	100	100	
BC Forest	880	$36	35¾	35¾	— ¼
BC Pack B	z50	$16¾	16⅝	16⅝	
BC Sugar	2815	$54¾	52½	54¾	+2¾
BC Phone	78	$69	69	69	
BCPh 4¾ p	z10	$68	67½	67½	
Brinco	3307	$5¾	5½	5¾	
Bruck A	200	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Buntin Rid	700	$12	12	12	
Burns Fds	500	$21½	21½	21½	+ ⅛
Cad-Dev b p	275	$66½	66	66	
CAE Ind	2020	$10¾	9⅝	10	— ⅛
Calgary P	945	$28½	28¼	28¼	— ⅛
Calgy 540 p	25	$113¾	113¼	113¾	
Calvt Dis	3200	190	185	185	+ 5
Cambridg	1650	$11¾	10¾	11	+ ¼
CD Sugar	250	$41¼	41	41½	
Can Bread	2010	$23½	23	23	+ ⅜
Can Cem	269	$33½	33½	33¼	+ ⅛
Can Cem p	100	$21	21	21	+ ½
C Forging	z63	215	215	215	
Can Malt	300	$21	20¾	20¾	— ¼
Can Malt p	4160	95	91	95	
C Nor West	51	$8½	8½	8½	— 1
C Packrs	5600	$21	20⅞	21	+ ⅛
Can Perm	750	$11¾	11	11¼	— ¼
C Safway p	25	$88¼	88¼	88½	+ ¼
C Brew	15332	$10¾	9⅞	10	
C Brew Ap	222	$34¾	34	34¼	— ¼
CB Alum A	150	$22	22	22	
Cdn Can A	995	$9½	9	9	— ⅛
C Chem w	3300	380	370	375	+15
C Curtis	3950	225	225	225	
C Found	230	$8⅞	8⅝	8⅝	+ ⅛
C Founnd pr	151	$14¼	14¼	14¼	— ¼
CGE	25	$32	32	32	
CGE pr	z20	$32½	32½	32½	
CG Invest	z10	$69	69	69	
CG Sec A	z50	$13	13	13	
C Goldale	380	$33	32	32½	— ½
C Hydro	1150	$25¾	25¼	25¼	— ¼
C Hydro pr	290	$15¾	14½	14¾	— ¼
C Im	10265	$21½	21	21½	— ¼
C Ind Gas	4167	$29½	29½	29½	— ¼
CIL	1917	$16¼	16	16	— ¼
C Interurb	1350	$7¼	7	7	
C Inirurb p	1870	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
C Marconi	700	$6	5¾	5¾	— ¼
CPInv p	14870	$34½	33¾	34¼	+1½
CPR	9622	$82	81½	81¾	+ ⅜
CPR $1. pr	655	$99	99	99	+ ¼
CPR UK P	1020	$7	7	7	
C Refract	z20	$11½	11½	11½	
Cdn Salt	209	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Cdn Tire	z25	$79½	78¾	79	
Cdn Tire A	1335	$71½	70¾	71	
C Vickers	450	$10¾	10¼	10¼	
CWN Gas	110	$17	17	17	+ ⅛
CWN 5½ p	100	$15¾	15½	15¾	
C Westing	605	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
Canron	1465	$23½	23	23½	+ ⅛
Canron pr	25	$85¾	85¾	85¾	
Cap Bdg	19465	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Cara	1580	$16	13½	15⅝	— ⅛
Carrier JD	1575	$17	16	16⅝	+ ⅛
Cassidy L	100	$9	9	9	
CDRH Ltd	5881	$14⅜	13¾	14¼	+ ½
Chat-Gal	100	$14¾	14¼	14¼	+ ¼
Chemcell	4475	$12¾	12	12⅛	— ⅛
CHUM A	250	$19¾	19¼	19½	+ ¼
Clairton	2525	260	250	260	+ 5
Clairton w	350	170	160	170	
Coeh-Dun	250	$42	42	42	+ 2
Codville A	1070	$8⅝	8¼	8½	
Columbia	750	$6⅞	6¼	6⅝	+ ⅛
Columbi p	1585	$13¾	13¾	13¾	
Cominco	6884	$40¾	39¾	40⅛	+ ⅛
C Holiday I	3455	$15⅜	15	15⅜	— ⅛
C Savings	260	$16	15¾	15¾	— ¼
Comptro	120	$6½	6	6¼	+ ¼
Computr	750	$8	7¾	8	
Con Bath	2947	$23½	23	23¼	+ ¼
Con Bath p	z50	$20¾	20½	20¾	
Con Bath w	1215	400	385	400	
C Bldg	30690	$6½	6	6¼	+ ⅛
Con Bldg w	6591	270	255	255	
Con Textile	750	$16½	16½	16½	— ½
Cons Ga	4349	$19½	19¼	19½	+ ¼
Con Gas A	50	$91½	91½	91½	
Con Gas B	85	$83	83	83	— 2
Corby vt	280	$21¾	21¼	21½	+ ¼
Coron	14310	355	330	350	—10
Cotontn p	350	$35	32¾	32¾	—1¾
Coron 120p	685	$28	26¼	27	
Coron 2w	2295	95	90	94	+ 4
Commos	475	87	6¾	7	+ ¼
Courvet P	1150	$9½	9	9¼	
Craig Bit	400	430	420	430	—20
Crain R L	1805	$15¾	15½	15½	
Crestbrk	312	$16	15⅞	15⅞	+ ⅛
Crow Nest	30	$45½	45½	45½	— 1
Crush Intl	465	$29	28⅜	28⅜	— ⅛
Cygnus A	5520	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Cygnus B	1250	$12¼	12	12⅛	+ ⅛
Debbld B p	200	$97½	97½	91½	— 1
Delta Elec	2930	375	350	375	+25
Denault L	125	$18	18	18	— 1
Distl Seag	1885	$50½	50	50½	+ ½
Dome Pete	293	$91	91	91	— 3
D Bridge	1203	$21¼	21	21	— ¼
Dofasco	5130	$25½	24⅝	25½	+ ¼
Dom Glass	400	$19½	19½	19½	
D Glass pr	200	$15¾	19⅜	19¾	— ⅛
Dom Lime	300	290	265	265	— 5
D. Magnes	125	$6⅝	6¾	6⅝	+ ⅛
Dosco	z20	$10½	10½	10½	
Dom Store	5750	$19¼	15	15⅝	+ ⅛
Domtar	9035	$14⅛	14⅛	14⅜	+ ⅛
D Text	14140	$18⅜	17½	18	+ ⅛
Donlee M	550	$22¾	22¾	22¾	
Dupont	472	$28	27¾	28	+ ¼
Dusthane	225	$26½	26¼	26½	— ⅛
Dylex Div	4055	$32	29¾	30½	+1⅛
Dylex A	14045	$28	27¾	27⅞	+ ⅛
Eddy Mtch	325	$30	28	30	+ 2
E-L Fin	9230	$13¼	13	13¼	— ⅛
E-L Fin w	2612	595	550	590	— 5
Electro Rd	350	$17⅜	17½	17⅜	— ⅛
Emp Life	30	$28	28	28	+ 1
Erie D	5918	$22	20	21	+2⅛
Erie D A	5840	$22⅝	20½	21¾	+2¾
Exquisite	3094	$11	10¼	11	+ 1
Exquite pr	210	10

Indices de la bourse de Toronto

Jan. - 1969 PC



HAUSSE DE LA COTE — Tous les indicateurs de la Bourse de Toronto ont progressé en janvier ainsi que le démontre le graphique ci-dessus. Ce sont les pétroles de l'Ouest qui ont pris la direction du mouvement ascendant en marquant une hausse importante à l'indice. Les mines d'or ont accusé une baisse sensible au début du mois, pour récupérer par la suite tout le terrain perdu et s'inscrire à la hausse. Par ailleurs, les indices des valeurs industrielles et des métaux usuels ont enregistré des variations moins prononcées.

Les monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des marchés en fonds canadiens.

Allemagne (mark)	$0.2691
Australie (dollar)	1.2025
Autriche (shilling)	0.04193
Belgique (franc)	0.02148
Bulgarie (lev)	0.9209
Danemark (couronne)	0.1436
Espagne (peseta)	0.0157
Etats-Unis (dollar)	1.0750
France (franc)	0.2178
Grande-Bretagne (livre)	2.57
Hollande (florin)	0.2979
Hongrie (forint)	0.0927
Italie (lire)	0.001731
Mexique (peso)	0.0864
Norvège (couronne)	0.1510
Pologne (zloty)	0.2694
Roumanie (lei)	0.1796
Suède (couronne)	0.2085
Suisse (franc)	0.2494
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1509
Venezuela (bolivar libre)	0.2403
Yougoslavie (dinar)	0.0862

Mines hors liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Titres	Off.	Dem.
Amer Chib	3	6
Bald Mtn	5½	6½
Beauport	13	17
Boma		20
Bracemac	14	17
Chesbar	70	75
Doral	130	160
GT Lakes Nickel	8¼	9
Hucamp	80	90
Kewagama	8	11
Lun. Echo	27	31
Main Oka	5	10
Nat. Malartic	220	240
New Associated	4½	7½
New Insco	17	20
New Lorie	8	10
New Miller	6	9
Nipiron	25	30
Northshore U.	45	55
Quejo	4	6
Thun Bay	375	450
Young Davidson	19	21

Innovation dans le monde de l'électronique

Près de 400 composants d'un transmetteur de données réduits à la dimension d'une tête d'allumette, voilà l'importante innovation accomplie récemment dans le domaine de la miniaturisation électronique par les laboratoires de recherches de la compagnie Philips à Eidhoven en Hollande.

M. H.A.C. Van Beurden, président de Philips Electronics Industries Ltd., la compagnie canadienne faisant partie de la Société internationale Philips, a déclaré:

"Cette réalisation révolutionnera la technologie des circuits intégrés. Il n'y a pas si longtemps les appareils auditifs furent rapetissés par suite de la miniaturisation de trois ou quatre transistors et autant de résistances à la dimension d'un éclat de silicium.

"Maintenant, par contre, le nouveau transmetteur de données Philips renferme près de 400 composants qui ont pu être réduits à la dimension d'un éclat de silicium encore plus petit", a ajouté M. Van Beurden.

Selon lui, plusieurs industries, celle du téléphone en particulier, pourront tirer profit de cette réalisation. "En fait, le progrès ainsi réalisé dans le domaine de la miniaturisation se répercutera favorablement dans la plupart des aspects de notre vie moderne", a-t-il observé.

On s'attend à ce que le nouveau transmetteur de données à circuit intégré simplifie de beaucoup certains circuits téléphoniques dont il augmentera considérablement la fiabilité sans nuire à la performance.

Obligations étrangères

Allemagne	5	%	1980	104.25	Chili	3	%	1993	50.875	Finlande	7	%	1977	97.00
Australie	5½	%	1979	91.00	Colombie	3	%	1970	93.50	Grèce	6	%	1968	50.00
Autriche	5½	%	1973	102.00	Crédit Foncier	5½	%	1979	95.50	Italie	3	%	1977	84.00
Autriche	5½	%	1972	103.25	Cuba	4½	%	1977	22.50	Japon	5½	%	1980	84.00
Belgique	5¼	%	1973	62.00	Danemark	5¼	%	1978	86.625	Mexique	6¼	%	1979	87.50
Canada	2¾	%	1974	81.625	El Salvador	3	%	1976	90.125	Milan	5½	%	1978	84.00

Obligations canadiennes

TORONTO (PC) — On trouvera ci-dessous une liste de titres à revenu fixe selon le rapport de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, rapport qui s'appuie sur les cotes d'hier.

	Off	Dem.
EMISSIONS INDUSTRIELLES NON CONVERTIBLES		
Abitibi Paper 7½, 1987	90	93
Alta Gas Trunk 6½, 1981	87	90
Algoma Ry, 5¾, 1er mars 1979	83	—
Algoma Steel 5¼, 1978	81	84
Aluminum 4½, 1973	87	89
Anglo Can Pulp 6½, 1986	80	82
Bathurst Power 6, 1984	77	80
Bk of N.-E. 7 15 octobre 1987	91	93
Bell Canada 6¾, 1992	87	89
Bell Canada 7¾, 1991	97	98
Bowater Power 3¾, 1980	70	
BA Oil 5¼, 1977	82	
BC Tel 6¾, 1991	80	82
BC Moly Ex 5¾, 1976	84	86
Canada Cement 5¼, 1976	82	85
Can Brew 5, 1983	73	76
Can Brit Al 6¼, 1977	89	92
Can Chemicals 7, 1980	89	92
Can Ind Ltd 5¾, 1977	83	86
CPR 5, 1983	74½	76½
Can Wst Nat Gas 5¾, 1983	75	
Consumers Gas 5½, 1982	79	81
Dominion Stores 5½, 1976	87	89
Dom Tar Chem 6¾, 1987	80	84
Dryden Paper 4¾, 1974	84	
Eaton Acc 7½, 1987	94	96
Eddy, E. B. 4, 1974	79	82
GM Acc 6½, 1987	81	84
GM Acc 7, 1986	87	89
Gt Lk Paper 5, 1976	84	87
Gt Lakes Power 4¼, 1975	80	83
Gt Wpg Gas 6, 1979	82	
Hud B Oil 4, mai 1975	80	82
Husky Oil 6¾, 1987	85	87
Imperial Oil 7¾, 1988	95	97
IAC 7½, 1986	93	95
IAC 6¾, 1984	83	83
Inland Natural Gas 6¼, 1983	81	83
Labatt 5¾, 15 juin 1987	76	80
Jockey Club 6, 1980	80	
Lakeland Nat Gas 6, 1982	78	81
Loblaw 5¾, 1981	77	79
Memillan Bloedel 5¾, 1978	83	86
North Cent Gas 6½, 1988	79	82
Northwst Utilities 5¾, 1988	74	
Price Co 6¾, 1987	84	87
Quebec Nat Gas 5¾, 1985	73	76
Rio Alg 5¾, 1er avril 1983	80	83
St Lawrence Co 6¾, 1980	90	92
Shell Oil 4¼, 1976	82	84
Shell Oil 5¾, 1977	89	
Silverwoods 6¾, 1986	81	84
Simpsons S Acc 7¼, 1987	87	90
Simpsons Acc 6¾, 1986	83	86
Tor Dom Bk 6, 1987	79	82
Tor Dom Bk 7, 1987	91	93
Tor Star 5¼, 1978	82	84
Trs Can PL 5.85, 1987	75	77
Trad Fin Co 7¾, 1987	85	88
Union Gas 5¾, 1981	80	83
Wste Trs 5¼, 1988 "A"	75	77
Weston, George 6¾, 1987	84	87
EMISSIONS CONVERTIBLES		
Acklands 7½, 15 juin 1988	126	128
Block Brs 6½, 15 octobre 1988	129	131
Cons Gas 5½, 1er fevrier 1989	100	102
Dynasty 7, 1er avril 1982	138	
Pac Petrol 5, 1977	83	85
PAC West Air 7, 1982	123	128
Scurry R., 7¼ 1er mai 1988	119	121
Simpsons 4½, 15 octobre 1988	99	101
T C P 5, 1er decembre 1989	110	112
West Trs 5½, 1988 "C"	97	99
FONDS D'ETAT CANADIENS		
5½ 1er avril 1969	99.65	99.85
5 1er juillet 1969	99.10	99.30
6¾ 1er juillet 1969	99.85	100.05
5¾ 1er octobre 1969	99.20	99.40
5½ 15 decembre 1969	98.80	99.00
7 1er octobre 1970	100.35	100.55
5¾ 15 decembre 1970	98.20	98.40
6 1er avril 1971	98.40	98.60
6¼ 1er avril 1971	98.70	98.90
4¼ 1er septembre 1972	91.25	92.25
5 1er octobre 1973	92.00	92.90
5½ 1er octobre 1975	90.50	91.50
3¼ 1er juin 74-76	77.25	78.25
5½ 1er aout 1980	86.25	87.25
4½ 1er septembre 1983	75.25	76.25
5½ 1er mai 1990	78.75	79.75
5¾ 1er septembre 1992	85.00	86.00
3 perpetuelles	48.00	51.00
FONDS GARANTIS PAR LE PAYS		
CNR 5½ 15 decembre 1971	96.00	97.00
CNR 5 15 mai 1977	85.00	86.00
CNR 5¾ 1er janvier 1983	84.75	86.75
AUSTRALIE		
5¾ 15 avril 1981	86.00	88.00
BANQUE MONDIALE		
5½ 15 mars 1980	72.00	74.00
5¾ 15 mars 1991	76.00	78.00
EMISSIONS DES PROVINCES Y COMPRIS LES EMPRUNTS GARANTIS		
Ont 6 15 novembre 77-79	87.75	89.75
Ont 5¾ 1er mai 83-87	81.00	82.00
Ont Hy 5¼ 15 juillet 1970	97.00	98.00
Ont Hy 5 1er avril 74-77	84.00	85.00
Ont Hy 5½ 15 fevrier 79-81	83.00	84.00
Ont Hy 6½ 20 septembre 85-89	88.26	90.25
NB 4½ 15 octobre 68-71	91.25	92.25
NB 6¼ 15 aout 1992	87.00	89.00
N.-E. 4¾ 1er decembre 75-77	81.25	82.25
N.-E. 6½ 2 janvier 89-92	86.50	88.50
Quebec 4¾ 15 janvier 74-77	79.50	80.50
Quebec 5½ 1er avril 87-90	72.50	74.50
Quebec 6 15 octobre 1988	77.50	79.50
Quebec 6¾ 1er aout 1991	84.00	86.00
Que Hy 5½ 15 juin 86-88	73.00	75.00
Que Hy 7 1er octobre 90-94	86.50	88.50
Alt Govt Tel 6 aout 1991	81.00	82.00
Manit 5½ 1er juin 76-79	83.25	84.25
Man Hy 7 15 novembre 85-87	92.00	94.00
Sask 6 1er mars 85-87	82.75	83.75
Terre-Neuve 7¼ 1er novembre 1987	91.00	93.00
BC El 6½ 1er avril 1990	84.75	86.75
P Gt E Ry 6 15 avril 87-92	78.50	80.50

Les cours continuent à baisser à Londres

LONDRES (Reuter) — La tendance était toujours à la baisse hier à la Bourse de Londres.

Les valeurs libellées en dollars ont aussi baissé. Parmi les valeurs canadiennes, Dome a perdu cinq points à 264, tandis que Hollinger et Power Corp. baissaient également.

Toutefois, le Canadien Pacifique a gagné trois points à 236, reflétant l'avance des Bourses de Montréal et Toronto.

Les banques canadiennes ont reculé.



"C'est facile de recruter un équipage: je dis qu'on a du Captain Morgan Black Label à bord!"

C'est infaillible. Pas un marin ne résiste à la douceur, à la chaleur, à la saveur de ce rhum qui a vraiment du corps! Le Captain Morgan Black Label est composé avec les crûs les plus riches au monde... c'est un vrai rhum de connaisseur.



Captain Morgan Rum Distillers Limited • fournisseurs de la Marine Royale Canadienne

Fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
A.G.F. Special Fund	4.61	—
Andreae Equity	4.21	4.60
All Cdn Com	8.86	9.68
All Cdn Div	10.67	11.66
All Cdn Ven	10.84	11.85
American Growth	7.55	8.23
Associate Investors	5.90	5.96
Canada Growth	7.97	8.76
Canada Security	4.65	4.89
Cdn Channing Venture	6.00	6.61
Cdn Gas Energy	15.08	16.53
Cdn Investment Fund	4.57	5.01
Cdn Scudder Fund	22.57	22.57
Cdn Sec Growth	10.76	11.79
Cdn Trusteed	4.87	5.32
Canafund	64.41	67.63
xChase Fund	14.26	15.68
Collective Mutual	7.84	8.60
Commonwealth Intl	13.10	14.36
Commonwealth Intl Lever	17.09	18.73
xCompetitive Capital	10.84	11.85
Corporate Investors	6.65	7.27
Corporate Inv Stock Fund	7.17	7.84
xDividend Shares	4.05	4.44
Dominion Compound	5.20	5.65
xDreyfus	14.96	16.33
Entarea Investment	6.42	7.07
Federated Financial	7.22	7.89
Federated Growth	7.14	7.80
xFidelity Trend	28.74	31.24
First Participating	19.86	21.70
Fraser Fund	12.03	12.99
Gia Compound	11.59	12.67
Gia Income	4.92	5.38
Growth Equity	9.35	10.22
Guardian Growth	11.15	—
Harvard	11.25	12.30
xKeystone Cust S-1	22.94	25.03
xKeystone Cust S-4	7.28	7.95
xKeystone Cust K-2	6.60	7.21
xLexington Research	17.33	18.94
Magna Carta	4.78	5.19
Maritime Equity	4.23	4.62
Marlborough	10.88	—
Molson M Fund	6.07	6.66
Mutual Accumulating	6.29	6.88
Mutual Bond	8.77	9.16
Mutual Bond Income	4.99	5.22
Mutual Growth	8.28	9.05
Mutual Income	6.68	7.30
Natrusco	15.17	15.79
Natural Resources	9.17	10.02
xOne William Street	16.95	16.95
Pension Mutual	12.28	13.42
Prêt et Revenu Mutuel	8.31	9.13
Prêt et Revenu Amér.	12.89	14.17
Principal Growth	6.79	7.41
xPutnam Growth	12.89	14.09
Regent Fund	12.29	13.43
Royfund	6.19	6.38
Taurus	8.27	9.20
xTechnol	8.07	9.89
Timed Investment Fund	7.04	7.07
United Accumulative	6.20	6.78
United American	3.50	3.83
United Venture	6.40	7.03
Universal Savings Equity	7.35	8.05
Western Growth	6.53	6.92
Winfield Growth	16.00	17.49
York Fund of Canada	5.45	5.90

(x) En monnaie américaine.

COURS DE VENDREDI

Titres	Off.	Dem.
Adanac	2.92	3.19
Beaubran	45.68	49.16
Champion Mutual	8.24	8.96
Executive Fund of Cda	9.60	10.08
Exec Inv Intl Ltd	8.49	8.82
Fonds Collectif A	8.15	8.90
Fonds Collectif B	5.22	5.58
Fonds Collectif C	10.46	11.43
Fonds Desjardins A	5.75	—
Fonds Desjardins B	4.26	—
Fraser	12.93	12.99
Growth Oil and Gas	23.96	—
International Growth	7.55	8.25
Investors Growth	12.48	13.57
Investors Intl Mutual	9.02	9.81
Investors Mutual	5.84	6.35
Keystone Canada	8.71	9.57
Keystone Polaris	6.29	6.89
Le Fonds P.E.P.	4.47	4.74
Provident Mutual	7.71	8.39
Prov Stock Fund	7.24	7.98
Radisson	4.82	—
Spec	12.04	13.15

Meilleurs prix pour les bovins

MONTREAL (PC) — Les bouvillons et les vaches ont rapporté 50 cents de plus que la semaine dernière, lundi à Montréal. Les arrivages étaient légèrement plus nombreux, la demande bonne et les échanges actifs.

Arrivages: 417 bêtes à cornes, 410 veaux, 30 porcs et 22 ovins.

Les bouvillons de choix se vendaient $28.25, les bons de $26.75 à $27.50, les moyens de $25.25 à $26.25, les communs de $22.25 à $24.25.

Les génisses n'étaient pas assez nombreuses pour être cotées.

Les bonnes vaches valaient de $20 à $21.50, les moyennes de $18 à $19.75, les communes de $16.75 à $18.25, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $15 à $17.25.

Les bons taureaux ont rapporté $23, les communs et les moyens de $18.75 à $22.50.

Les bons veaux valaient de $43 à $46, les moyens de $36.50 à $42, les communs de $22.50 à $33.

Aucune vente de porcs ni d'ovins.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne)

Aetna Investment Corp. Ltd.: dividende de 2 cents, payable le 30 mai aux actionnaires enregistrés le 9 mai.

Granby Mining Co. Ltd.: dividende de 30 cents, en monnaie américaine, soit une augmentation de 15 cents, payable le 14 mars aux actionnaires inscrits le 21 février.

Granisle Copper Ltd.: dividende de 25 cents, payable le 14 mars aux actionnaires enregistrés le 21 février.

Industrial Corp. Ltd.: dividende de 10 cents l'action ordinaire, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 17 mars.

Les Industries Molson Limitée: dividendes de 18 cents l'action de la classe "A" et 18 cents l'action "B", tous deux payables le 28 mars aux actionnaires enregistrés le 27 février.

Noranda Mines Ltd.: dividende de 27 1-2 cents l'action ordinaire, payable le 14 mars aux actionnaires inscrits le 14 février.

Le dollar américain

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a monté de 1-16 de cent et cotait $1.07 11-32 en monnaie canadienne hier.

La livre sterling a progressé de 1-8 de cent et cotait $2.65 5-8.

Titres au comptoir

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adm and Trust	21	23
Banque d'Economie	6	7
Crown Life	44	46
Chartered Credit	11¼	12
Grenache	3	4
Int Systcoms	9	10
Kodiak	4	4½
La Stabilite	6	7
Les Prev.	6	7
London Life	85	90
Unigesco A	1.30	1.65
Unigesco B	1.25	1.40

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Fund	9.39	10.15
American Bus	3.69	3.97
Boston Fund	9.17	10.02
Mass Inv Growth	12.96	13.95
Wellington Fund	12.24	14.39

Gérard Parizeau, Gérard White, Claude White, Michel Parizeau

PARIZEAU, WHITE & ASSOCIES Inc.

COURTIERS D'ASSURANCE AGREES

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances générales

Assurances-vie, assurances collectives et caisses de retraite

500 est, Grande-Allée, Québec Tél.: 529-5381



Monsieur, vous êtes de ceux qui...

...veulent leurs communications précises, complètes, efficaces; et vous avez raison!

GERARD POULIN INC., distributeur PHILIPS, vous fait une suggestion qui peut vous sauver du temps et bien de l'argent: la

PHILIPS 84

...une machine à dicter entièrement automatique, économique, commandée à distance; pour enregistrer beaucoup de rapports, d'informations, de correspondance, etc... toujours avec des résultats parfaits!

SERVICE, VENTE ET LOCATION — LIVRAISON IMMEDIATE

Aucun comptant • Plan de crédit

Gerard Poulin (1961) Inc.

CLAVIGRAPHES

CHARGEX

RAYMOND CARON — PROPRIETAIRE

770, Côte d'Abraham — 522-6876

Oyez! Oyez! Avis à tous les employeurs.



Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada a mis au point une grande variété de programmes qui permettront de mieux utiliser la main-d'oeuvre afin que les ressources humaines du Canada puissent satisfaire aux besoins de notre économie. Plusieurs de ces programmes ont été spécialement conçus pour aider les employeurs à s'adapter aux changements technologiques et économiques.

Les services que mettent à la disposition des employeurs les centres de main-d'oeuvre du Canada sont entre autres: □ANALYSE DU MARCHÉ DU TRAVAIL—le ministère reçoit, analyse et distribue des renseignements à jour sur les exigences du marché du travail des points de vue géographique, professionnel et industriel. Il prépare également des prévisions de l'emploi, des profils de la main-d'oeuvre, ainsi que des rapports régionaux sur les conditions de la main-d'oeuvre. □LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE—Pour aider les ouvriers à aller vers les régions où l'on demande de la main-d'oeuvre, ce programme leur fournit les moyens d'aller se renseigner, se former ou même de déménager. □FORMATION DANS L'INDUSTRIE—ce service est à la disposition des employeurs qui veulent établir des programmes de recyclage à plein temps ou à temps partiel pourvu qu'ils désirent former leurs employés à des tâches utiles aux employeurs, mais aussi transférables lorsque l'employé change de travail. □SERVICE D'ADAPTATION DE LA MAIN-D'OEUVRE—spécialement conçu pour résoudre des problèmes d'adaptation provenant des dislocations de la main-d'oeuvre. Ce service peut réunir, pour consultations, la main-d'oeuvre et les patrons. Il fournit une assistance technique ou financière aux patrons comme aux ouvriers et les conseille dans l'élaboration de solutions constructives. □PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE—Ce service aide les employeurs à trouver la main-d'oeuvre dont ils ont besoin par suite de changements techniques ou de projets d'expansion.

Pour plus de renseignements au sujet de ces services et de bien d'autres qui sont à la disposition des employeurs, veuillez communiquer avec le Centre local de main-d'oeuvre du Canada.

Centre de main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
Hon. Allan J. MacEachen, ministre

Et vous pensiez que nous n'avions qu'un service de placement à vous offrir!



A Québec aujourd'hui



Les Arts

Art traditionnel: Collection permanente de peinture, sculpture, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Collection permanente de peintres québécois: A la galerie Zanettin.

Collection permanente: A la galerie restaurant d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Jean Horvath: Photos au Chantauteuil, 1001 rue St-Jean.

Photographies de la Vieille Capitale du XIXe siècle: Au Musée du Québec.

Guy Bruneau: Peintures et gravures à l'Ecole Normale Notre - Dame - de - Foy, Cap-Rouge.

Exposition patronnée par le British Council: Ouvrages universitaires, au Pavillon de la Bibliothèque, salle d'exposition, 1er étage, Université Laval.

Denis Morisset: A la galerie Jolliet.

Concert

"Monsieur Beaucaire" d'André Messager: Opérette par le Théâtre Lyrique du Québec, à l'Académie de Québec à 20h15.

Variétés

"Serengeti darf nicht sterben": Présenté par le Ciné-Club Allemand de l'Université Laval, à 20h30, à la salle 0231 du Pavillon De Koninck, Université Laval.

Théâtre

"Hohnsteiner Puppentheater": Théâtre de Marionnettes par le Cercle Goethe, à 20h30, à l'Institut Canadien, 42 St-Stanislas.

Convocations

A l'Hôpital St-Michel - Archange: Soirée carnavalesque pour tous les bénévoles et leurs conjoints, à 19h15, au gymnase.

Club Altrusa: Conférence de Mme Yolande Lachapelle, à 18h00 au restaurant Kerhulu. Sujet: "Les personnes âgées de l'Age d'Or".

Conférence St-Vincent de Paul d'Orsainville: Cours d'art culinaire chinois, à 20h00 au sous-sol de l'église St-Pierre, rue des Roses.

La Fraternité Canadienne: Conférence sur la Tchécoslovaquie par le Dr J. Danek, à 20h30 au 135 ouest, Grande-Allée.

English Speaking Union: Conférence à 12h30, demain, au Winter Club. Conférencière: Lady Cayley. Sujet: "Witches, Warlocks and Warnings".

Cabarets

Au complexe de La Porte Saint-Jean — Le temple: Discothèque psychédélique — La Mousse Spacthèque; dose spacthèque; discothèque; discothèque sons et lumières La Licorne; Bar Disco-club.

A l'Italia — Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures à 2 heures.

Au Baril d'Huîtres — De 2h. à 4h., Marc Drolet et son ensemble. Ce soir 10h. et minuit — Roland Lebrun et sa famille.

Auberge de la Colline — Danse ce soir, avec le trio de l'Auberge de 7h. à 1h.30.

Bal Tabarin — Ce soir, danse 10h.30 et 12h.30. Gilles Letarte, Rolland Montreuil.

Cabaret Victoria — Ensemble Raymond Gagnon. Ce soir à partir de 9h.

La Voilier Panorama — Aujourd'hui, 5h.30, 10h.30, 12h.30 — Lori Lano et sa troupe — Cordon Monro et son orchestre.

Château Bonne-Entente — Musique d'ambiance.

Château Lac-Beauport — Ce soir: danse.

Chez Gérard — Ce soir à 10h. et minuit. André Bertrand — Carole Cloutier.

Club Lafayette — Ce soir: Charles Gingras à l'orgue.

Club du Vieux Bardeau — Michel Louvain et ses musiciens — Orchestre Les Four Stars.

Congress Inn — Auberge des Gouverneurs — Au pianobar à partir de 5h. Lise Lévesque à partir de 10h. Pierre Roche.

Coronet — Danse ce soir à 10h.30 et minuit: Ti-Gus et Ti-Mousse — Gaston Boileau.

Hôtel Carol — Orchestre Marc Drolet.

Holiday In — Ce soir: "Les Caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agnotini, "Le Bar-Salon" danse avec le trio Azzuro.

Le Barillet — Ce soir: Danse, l'ensemble Jean Brousseau, de 8h. à 2h.

Motel Le Voyageur — A la suite Rendez-vous; orchestre Bob Plante. Ce soir: de 9h.30 à la fermeture.

Restaurant La Cloche d'Or — Ce soir: Danse avec orchestre. Les Modernistes.

Restaurant Le Caillou — Ce soir "Chantons en Choeur" et Les Combos.

Motel Carillon — Orchestre de danse.

Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN — Sujets courts: 6h. 45. "Les Biches" (3) 7h.15. Films-annonces: 8h.58. "Les fleurs d'oseilles" (—) 9h.03. Fin: 11h.

CANARDIÈRE: — "Sale temps pour les mouches" (5) Couleurs à 1h.10, 4h.25, 7h.45. "Angélique et le Sultan" (No 5) (5) Couleurs à 2h.50, 6h.05, 9h.25. Continuel de 1h.10 à 11h.

CAPITOL: — Représentation continue de 1h.10 à 11h. Courts métrages à 1h.10, 3h.05, 5h., 6h.55, 8h.50. "Le Petit Baigneur" (E-4) (93 min.) Cinéma-Scope, Couleurs à 1h.25, 3h.25, 5h.15, 7h.15, 9h.15.

CARTIER: — "La folle mission du docteur Schaffer" (—) 6h.00, 9h.50. "Le dernier safari" (—) 7h.50. Nouvelles: 7h.40.

CINÉ-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: — "Soudain l'été dernier" (—) 6h.00, 9h.40. "La difficulté d'être infidèle" (4) 7h.55.

CINEMA DE PARIS: — Actualités: 12h.30, 3h.30, 8h.10. "Les Vierges" (5) 12h.40, 3h.40, 6h.30, 9h.40. "Pour messieurs seuls" (6) 2h., 5h.10, 8h.20.

EMPIRE — "Le lauréat" (—): 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00. FIN: 11h00.

IMPERIAL: — "Ma Geisha" (—) 12h.50. "Voulez-vous danser avec moi" (—) 3h.01; 6h.34. "Diable à quatre heures" (—) 4h.48; 8h.21. FIN: 11h.07. Dernière représentation complète à 6h.30.

LAIRET: — "La folle mission du Dr. Schaffer" (—) (103 min.) Couleurs à 6h.00, 9h.40. "Le dernier safari" (—) (110 min.) Couleurs à 7h.40. Fin: 11h.20.

LÉVIS: Samedi, dimanche, lundi: — "Les tueurs au karaté" (5) 7h.30. "La bataille de San Sébastian" (—) 9h.00.

LIDO: — "Danger à Tanger" (6) 7h.30. "Moi, une femme" (5) 9h.10.

ODÉON - SALLE FRONTENAC: — "Maldonne pour un espion" (5) Couleur à 12h.45, 4h.30, 8h.10. "Les Jeunes Fauves" (—) Couleur à 2h.40, 6h.20, 10h.00. FIN: 11h.45.

ODÉON - SALLE LE DAUPHIN: — "Caroussel d'amours" (5) 2h.20, 5h.35, 8h.50. "Elvira Madigan" (2) 12h.45, 4h.00, 7h.15, 10h.30. FIN: 12h.00.

PIGALLE: — Actualités: 1h., 4h.25, 7h.50. "Mélodie du Bonheur" (E-2) CinémaScope Couleur à 1h.35, 5h., 8h.25.

PRINCESSE: — "Le Gladiateur Magnifique" (A-6) 1h., 6h. "La reine du pirate" (—) 2h.40, 7h.43. "Le ranch maudit" (—) 4h.07, 9h.16. FIN: 11h. Dernière représentation complète à 6h.

SILLERY: — "Minuit sur le grand canal" (—) 7h.30. "La fille et le général" (—) 9h.10. FIN: 11h.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: — Mercredi, samedi, dimanche: "Autant en emporte le vent" (—) couleur 2h.00, 8h.00. Les autres jours: "Autant en emporte le vent" (—) couleur 8h.00.

STE-FOY - SALLE ALOUETTE: — Mercredi, samedi et dimanche: Sujets courts: 1h.15, 3h.45, 6h.05, 8h.35. "Candy" (—) Couleurs à 1h.35, 3h.55, 6h.25, 8h.55. FIN: 11h. Les autres jours: "Candy" (—) Couleurs à 6h.25, 8h.55. Sujets courts: 8h.35. FIN: 11h.

ST-ROMUALD: — "Les plaisirs de Pénélope" (—) 9h.00. "Un de nos espions a disparu" (A-5) 7h.30.

STUDIO 9: — "Les demoiselles de Rochefort" (A-2) de Jacques Demy à 7h.30, 9h.45.

Toujours cette magnifique entente

VICTOR BOUCHARD ET RENÉE MORISSET, pianistes, présentés par l'Institut canadien de Québec. Programme: Concerto en do majeur de Jean-Sébastien Bach; Largetto et Allegro de Mozart; Variations sur un thème de Beethoven, op. 35 de Saint-Saens; Rondo en do majeur, op. 73 de Chopin; Sonate de Francis Poulenc; Variations sur un thème de Paganini de Witold Lutoslawski. A l'Institut canadien, hier.

Salle comble et enthousiaste pour applaudir les pianistes Victor Bouchard et Renée Morisset qui donnaient hier leur récital annuel à Québec. Dans un de ces programmes particulièrement bien agencés dont ils ont le secret — celui-ci groupait des oeuvres pour la plupart connues et faciles d'accès — les deux artistes se sont révélés en pleine possession de leurs moyens. Le jeu avait retrouvé un relief qui semblait leur avoir échappé quelque peu depuis un certain temps, le choix des couleurs a paru plus subtil que jamais, et à peine a-t-on pu remarquer quelques traits manquant de clarté.

Il serait évidemment inutile de revenir sur les qualités de synchronisation, technique et de pensée, de M. et Mme Bouchard, elles s'attachent à eux comme une marque de commerce. N'empêche que l'on s'émerveille toujours de voir ces deux tempéraments garder leur caractère propre pour retrouver cette unité dans la traduction des intentions des compositeurs.

S'éloignant de la formule de la musique de chambre sur laquelle ils mettent surtout l'accès habituellement, les deux pianistes ont joué un Concerto — celui en do majeur de Bach, et deux séries de Variations — celles de Saint-Saens et de Lutoslawsky.

Bien sûr, on peut considérer comme une liberté le fait de présenter l'oeuvre de Bach sans sa partie d'orchestre, et sans doute certains mélomanes auront-ils tiqué. Pour ce qui est du magnifique Adagio, le plus beaux des trois mouvements, rien à redire puisqu'il est destiné aux seuls solistes. Victor Bouchard et Renée Morisset l'ont interprété de façon très sensible quoique que la sonorité très moelleuse de leurs instruments "enveloppent" le tout plus qu'il ne faut à mon goût. Par contre, ce même timbre convient beaucoup mieux au Largetto et Allegro de Mozart, détaillé avec beaucoup de finesse.

Si le contenu musical des oeuvres de Saint-Saens reste discutable, leur valeur instrumental, elle, ne saurait laisser aucun doute. Ces Variations qu'il écrivit sur un thème de Beethoven ne correspondent sans doute pas tout à fait à l'esthétique personnelle des pianistes québécois, néanmoins je les soupçonne de prendre un réel plaisir à jouer ces pages "qui tombent si bien sous les doigts et qu'ils définissent avec beaucoup de brio.

Je n'ai pas une affection particulière pour la Sonate de Francis Poulenc mais ils laë jouent mieux que quiconque et les Variations sur un thème de Paganini de Lutoslawsky — très habilement écrites — prennent avec eux un éclat tout particulier.

La "Danse russe" tirée de Petrouchka de Stravinsky que Victor Bouchard et Renée Morisset ont jouée en rappel, me donne à penser qu'il serait intéressant de les voir s'attaquer à la version pour deux pianos que ce grand compositeur a réalisée de son "Sacre du printemps".

Marc SAMSON

Du Carnaval à l'électricité

A la liste des émissions spécialement réalisées à la radio à l'occasion du Carnaval, liste publiée dans notre édition de fin de semaine, il manquait les productions de CJLR.

En plus de diffuser quotidiennement à 5h.45 un bulletin de nouvelles sur les activités du Carnaval, CJLR présente après chaque partie de hockey les résultats du tournoi Pee-Wee dès qu'ils sont connus. André Belisle, le chroniqueur des sports et Pierre Castonguay suivent les péripéties de cet événement.

Par ailleurs, CJLR présentera en direct, en fin de semaine prochaine, la diffusion description, samedi soir, de la parade, depuis le Carré d'Youville, avec Gisèle Gallichan et Michel Girard et, dimanche, la course en canot. Enfin, mardi le 18, à dix heures du soir, on radiodiffusera la cérémonie de clôture du Carnaval depuis le Palais de glace.

Cette semaine, à l'occasion de la Semaine de l'électricité, l'émission Jeunesse-O-rama avec Michel Girard proviendra de Place Ste-Foy, jeudi et vendredi soirs, à 7h.30 et à 2h.00 p.m., samedi après-midi. L'émission "Au jour le jour", avec Charlotte Fortin-Leclerc, vendredi le 14, sera également diffusée du Place Ste-Foy.

Subventions à des sociétés historiques et culturelles

Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder $27,000 de subventions à cinq sociétés historiques du Québec. Le montant le plus important est allé à la Société historique du Saguenay qui a obtenu $15,000. Les sociétés historiques de Vaudreuil-Soulanges et de la Gaspésie ont reçu chacune $5,000. Les deux autres organismes, ceux de Québec et de Saint-Jérôme, ont obtenu respectivement des subventions de $1,000 et $5,000.

Ces sociétés tentent, chacune selon ses moyens, de conserver tous les ouvrages, documents et objets qui témoignent du passé historique du Québec.

Depuis plusieurs années, ces organismes multiplient son activité: conférences, visites de sites historiques, etc... Trois des sociétés publient des bulletins historiques

Enfin, ces sociétés s'occupent, dans la mesure où leurs indications peuvent être précieuses, de la restauration de divers lieux historiques.

D'autre part le ministère vient d'accorder une subvention de $8,000 à la Fédération des sociétés culturelles du Saguenay.

Cet organisme régional est essentiellement administratif et consultatif. Il a pour but de coordonner l'activité des sociétés artistiques du Saguenay.

Une quinzaine d'associations sont affiliées à une Fédération et bénéficient donc de ses services. Cependant, le programme de trois d'entre elles — la Société des arts de Chicoutimi, la troupe de théâtre "La Marmite" et l'Orchestre symphonique de Chicoutimi — est intégralement diffusé auprès du public par la Fédération des sociétés culturelles du Saguenay.

LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT de Jacques Demy — 14 ANS — STUDIO 9 — 9 rue St-Louis — Catherine Deneuve, Françoise Dorléac — Eastmancolor — 524-8178

CINE CLUB INTERNATIONAL présente AU BIJOU — 15, Chemin Ste-Foy, 522-7956 — SOUDAIN L'ETE DERNIER avec ELIZABETH TAYLOR, MONTGOMERY CLIFT — 18 ans réservé aux adultes — Complément de programme: La difficulté d'être infidèle...

Cinémas FAMOUS PLAYERS — VOTRE GUIDE DES GRANDES PREMIERES A QUEBEC

4e MOIS! — GAGNANT DE 10 OSCARS! — 14 ANS — AUTANT EN EMPORTE LE VENT — CLARK GABLE, VIVIEN LEIGH, LESLIE HOWARD, OLIVIA deHAVILLAND — EN COULEUR — Ce soir à 8h. $2.00 — Laissez-passer et carte de l'Age d'Or non valables. Demain: matinée à 2h. $1.50 — CHAMPLAIN 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

POUR TOUS — Natalie Wood dans LES PLAISIRS DE PENELOPE — et ian bannen, dick shawn, peter falk, lila kedrova, lou jacobi et jonathan winters. — Panavision Metrocolor — CINEMA ST-ROMUALD — 37, rue de l'Eglise, St-Romuald, 839-6553 — UN DE NOS ESPIONS A DISPARU — avec Robert Vaughn, David McCallum — couleurs

Rod Steiger Virna Lisi — LA FILLE et le GENERAL — Umberto Orsini — Métrocolor — MINUIT SUR LE GRAND CANAL — (The Venetian Affair) — Panavision - Métrocolor — BORIS KARLOFF — CINÉMA SILLERY — 1720, rue St-Michel, Sillery - 527-6684

TEL.: 525-9724 — LE PIGALLE — SUCCES CONTINUEL EN 2e SEMAINE! — POUR TOUS — JULIE ANDREWS — LA MELODIE DU BONHEUR — Version française de SOUND OF MUSIC — CINEMASCOPE EN COULEURS — ADULTES $1.50 - ENFANTS .75 EN TOUT TEMPS

PRINCESSE-IMPERIAL

3 FILMS SCOPE ET COULEUR — POUR TOUS
- "LE GLADIATEUR MAGNIFIQUE"
- "LA REINE DU PIRATE"
- "LE RANCH MAUDIT"

3 FILMS COULEUR — 18 ANS réservé aux adultes
- "VOULEZ-VOUS DANSER AVEC MOI"
- "DIABLE A QUATRE HEURES"
- "MA GHEISHA"

ENFIN RÉUNIS POUR LA VIE! — DANS LE DERNIER ÉPISODE DE L'ADORABLE AMOUREUSE — 14 ANS — ANGÉLIQUE ET LE SULTAN — EN COULEUR — COMPLÉMENT DE PROGRAMME 5 — COMMISSAIRE SAN ANTONIO — "SALE TEMPS POUR LES MOUCHES" — EN COULEUR — STATIONNEMENT GRATUIT — Centre d'Achats Canardière - 661-8575 — CANARDIERE

CINEMA DE PARIS — TEL.: 522-7811 — 3e ET DERNIERE GRANDE SEMAINE — L'amour... tel que le conçoivent les jeunes filles de notre demi-siècle. — 18 ANS — Charles AZNAVOUR, Francis BLANCHE, Stéphania SANDRELLI, Gérard BLAIN, Jean POIRET, Catherine DERLÉAC — Un film de Jean-Pierre Mocky — les Vierges — Egalement à l'affiche — La pension Clausewitz, le rendez-vous préféré des "MESSIEURS SEULS", là où les nuits sont si gaies et les filles si jolies... — POUR MESSIEURS SEULS

GALA Musical Carnavalesque — Spectacle grandiose — SAMEDI 15 fév. — AU COLISEE — A 8 HEURES et A MINUIT — Les "SYRACUSE BRIGADIERS" (Champions Américains) — Les "CADETS LASALLE" (Champions du Canada) — Le "HAPPENING" VIVE LES GENS — Groupe mixte de 500 chanteurs, danseurs et instrumentistes — Le GUITARISTE NICO (vedette du Gala 1968) — EN VEDETTE: — LES DEUX ARTISTES LES PLUS POPULAIRES DE LA TV — ★ FERNAND GIGNAC — ★ GILLES LATULIPPE — Samedi soir, 15 février à 8 heures et minuit — BILLETS EN VENTE AU COLISEE 525-8101 — $2.00 à $3.50

Cinémas FAMOUS PLAYERS — 7e semaine! — GAGNANT D'UN OSCAR — 18 ANS réservé aux adultes — ANNE BANCROFT, DUSTIN HOFFMAN, KATHARINE ROSS — LE LAURÉAT — "The Graduate" - TECHNICOLOR — REPRESENTATION: 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. — EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

5e SEMAINE! — POUR TOUS — Le démon farceur — LOUIS DE FUNES — LE PETIT BAIGNEUR — EN COULEUR — HORAIRE: 1h.25 - 3h.25 - 5h.15 - 7h.15 - 9h.15 — Enfants moins de 14 ans en tout temps 75¢ — CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

18 ANS réservé aux adultes — CANDY N'EST-ELLE FIDELE ...QU'AU LIVRE? — Richard Burton, James Coburn, Charles Aznavour, Marlon Brando, Elsa Martinelli — candy TECHNICOLOR — COURT METRAGE "HEARTS" Un film de Claude Fournier — 2 représentations 6h.25 - 8h.35 — Demain 1h.15, 3h.45, 6h.05, 8h.35 — ALOUETTE 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

14 ANS — MIREILLE DARC dans un film de GEORGES LAUTNER — Fleur d'oseille — DEUX FILMS EN COULEURS — Les Biches de CLAUDE CHABROL avec Jean-Louis Trintignant, Jacqueline Sassard — Représentation complète à 6h.45 — En plus le court métrage LA VISITE DU GENERAL DE GAULLE AU QUEBEC un film de Jean-Claude Lebrecque — CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

CINEMA LIDO — Centre d'Achats Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-2272 — 18 ANS réservé aux adultes — Sous-titres Français — Une expérience cinématographique exceptionnelle! — Ne sous-estimez jamais le pouvoir d'une femme! — ESSY PERSSON dans "moi, une femme" — ("I, A WOMAN") — aussi: "DANGER A TANGER" scope couleur — Adm.: $1.75

LES CINEMAS ODEON — Elvira Madigan — 18 ANS — EN COULEURS — Aussi CARROUSEL D'AMOUR — CATHERINE DENEUVE, ANITA EKBERG — EN COULEURS — LE DAUPHIN — 4 DERNIERS JOURS! — 14 ANS — SIDNEY POITIER — LES JEUNES FAUVES — "TO SIR, WITH LOVE" — LAURENCE HARVEY, MIA FARROW — MALDONNE POUR UN ESPION — FRONTENAC — DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 • 3 hres de stationnement pour 0.25 • Parc-Auto Paquet & Laliberté

JAMES COBURN dans LA FOLLE MISSION du Dr. SCHAFFER — 14 ANS — Le Dernier Safari — TECHNICOLOR — STEWART GRANGER, GABRIELLA LICUDI — CARTIER: Depuis 6h. Dernière représentation complète à 7h.50 — LAIRET: Depuis 6h. Dernière représentation complète à 7h.30. — CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340 — LAIRET 1044, 3e AVENUE, 523-5050

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

Votre annonce remise avant 4h. sera publiée le lendemain

Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30

529-9231

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants, "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT

LE SOLEIL

Vente au numéro. 10c l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et 15c, le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous: Ancienne-Lorette, Beauport, Bélair, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Chevalier, Courville, Giffard, Lac-St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Montmorency, Notre-Dame des Laurentides, Neufchâtel, Orsainville, Québec, Sillery, St-David, St-Romuald, St-Emile, Ste-Foy, Village Huron, Ville Duberger, Ville de Vanier 55c par semaine ou $27.50 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Sept-Iles, Baie-Comeau, Hauterive, Chute-aux-Outardes et Forestville 60c par semaine ou $30.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Régions du Saguenay et Lac-St-Jean 45c par semaine ou $22.50 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteur 40c par semaine ou 520.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique à nos abonnés qui demeurent dans un de ces centres, et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

LIVRAISON PAR LA POSTE :

a) pour les numéros publiés jusqu'au 31 mars 1969 :

Dans les comtés suivants du Québec: Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Rimouski, Saguenay, St-Maurice, Témiscouata, Témiscamingue, et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick : Gloucester, Madawaska, Restigouche : $1.25 par mois pour une période de plus d'un mois, $1.50 pour une période d'un mois.

Ailleurs au Canada : $2.10 par mois pour une période de plus d'un mois, $2.50 pour une période d'un mois.

Etats-Unis : $3.35 par mois pour une période de plus d'un mois, $3.50 pour une période d'un mois.

Pays étrangers : $5.00 par mois.

b) pour les numéros publiés à partir du 1er avril 1969 :

Dans les comtés suivants du Québec: Bonaventure, Gaspé, Kamouraska, Matane, Matapédia, Rimouski, Saguenay, Témiscouata et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick: Gloucester, Madawaska, Restigouche: 1 an: $25.00; 6 mois: $13.00; 3 mois: $8.50; 1 mois: $3.50.

Dans les autres comtés du Québec: 1 an: $30.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $10.00; 1 mois: $3.50.

Ailleurs au Canada : 1 an : $50.00; 6 mois : $27.50; 3 mois : $15.00; 1 mois : $5.50.

Pays étrangers : 1 an : $60.00; 6 mois : $32.50; 3 mois : $17.50; 1 mois : $6.25.

SERVICES

104 ARGENT A PRETER

TOUTES VOS DETTES EN UN SEUL PAIEMENT

EQUILIBRONS budget. Aucune demande refusée, jusqu'à $5,000. Sécurité Budget Enr., 368 du Roi. 523-5929. quo-18

PRETS SUR GAGE

$5 A $1,000, consentis immédiatement. Tél. 683-2751. quo-10

SAMSON, SAMSON, GASCON, MERCIER & POITRAS, NOTAIRES 970 Avenue, Cartier, 524-2495, soir 656-6854, 1re et 2e hypothèques, Québec, banlieue. quo-22

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, banlieue Baillargeon, Carrier, Laforce, notaires, 38 Desjardins. 525-4637. quo-24

PREMIERE, deuxième hypothèques, Gaston Barrette, courtier licencié. 529-7664, soir, 683-0614. quo-25

POUR vous servir, première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. André Lepage, courtier, 40 Desjardins, Québec 4, 525-6042, soir 651-1221 quo-26

POUR tous vos problèmes d'hypothèques, pour construction rénovation, finition sous-sol, consolidation dettes. Première, deuxième hypothèque. Consultez nous. Service rapide. 683-4394, soir, 626-1513. quo-5

NOUS avons fonds à placer, pour prêts, 1re, 2e hypothèques, petit ou gros montant, taux courants, 681-2802. Société Immobilière Frontenac Inc., courtiers, 1355 Garnier, Québec. quo-5

SUR 1ère, 2e hypothèque, à Québec, et banlieue seulement. 651-3269. quo-13

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranches de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 626-4198. quo-6

POUR achat d'une maison, commerce, prêtons 1ère et 2e hypothèque, service domicile. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 842-6497. 529-0047. quo-11

ARGENT prêter première et deuxième hypothèques. G. Poulin, notaire, 329-0780. quo-7

105 ARGENT DEMANDE

9%

PLACEMENT garanti, sur hypothèque, pour période de 3 ans. Peu importe le montant dont vous disposez, minimum $300. Avons beaucoup de demandes présentement. Immeubles Belvédère, courtier, 681-6358, R. Guay, 651-0719, res. quo-17

$15,000. DEMANDE en 1ère hypothèque, sur propriété à Québec. 529-9461. quo-19

107 ASSURANCES

NOUS assurons les risques même les plus difficiles: automobile, incendie, vol, responsabilité vie, salaire etc. Couverture immédiate. (V 2 C) (V 30 C) (R 15). Paiements faciles, aucun cas refusé. Service 24 heures. Tél. 653-2888. quo-22

110 MEDECINS

Dr CHARLES Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est St-Joseph. Tél. 524-4061. quo-14

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement.

114 FLEURISTES

FLEURS toutes occasions. Au Domaine des Fleurs Enr., 975, 3e Avenue. Ouvert soir, 524-9090, 522-7761. quo-5

123 PERDU-TROUVE

MONTRE dame, automatique, perdue au Carré d'Youville. 849-8236. quo-13

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

CONSULTEZ Société Prévention d'Enurésie pour enfants qui mouillent le lit, confidentiel. C.P. 1262 Québec. quo-3

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez secrétaire Case Postale 1861 Québec, tél. 524-6108. quo-8

135 ENSEIGNEMENT-COURS

ECOLE Bluteau, jour, soir, 7e à 13e années. Certificat ministère de l'Education. 473 Canardière, 524-3215. quo-17

PROFESSEUR français licencié Sorbonne, Paris, donnerait cours de français à domicile, élèves et étudiants de tous niveaux. Tél. 651-4871. quo-11

JANETTE Beaudoin, professeur d'orgue, diplômée d'université et de l'Académie de musique. 986, 4e Avenue, 524-0909. quo-14

PROFESSEUR d'anglais, 11 ans d'expérience, donnerait cours privé, prix modique, 626-7867. quo-11

CONVERSATION anglaise, cours privés. Tél. 524-4726. quo-12

Les annonces classées du Soleil vous font récupérer plus d'argent.

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

INGLIS, RCA, KENMORE

REPARATIONS et service lessiveuse et sécheuse, Québec Service de Laveuses Inc., 213, 3e Avenue, 529-8479. quo-27

REPARATIONS toutes marques: réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, téléviseurs, ouvrage garanti. Prix raisonnables, service 12 heures, 529-3522. quo-1

144 CHAUFFAGE

$5, NETTOYAGE de brûleurs, pots et boule de feu. Pièces assorties, réparation carburateur. Parent, 198, 3e Avenue, 524-4990. quo-18

NETTOYAGE poêle, pot, ajustement carburateur, ouvrage garantie. M. Dubois, 626-6366. quo-6

146 DEMENAGEMENT TRANSPORT

DEMENAGEMENT, transport général, contrat semaine ou heure. Vermette Transport, 524-9485. quo-26

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 582, 15e Rue, Québec, 322-1861. quo-12

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres sérieuses, consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue. 523-7458. quo-6

160 AGENCES MATRIMONIALES

CELIBATAIRES, veufs, divorcés, pour mariage d'amour réussi, consultez L'Institut d'Orientation Matrimonial, 910 Belvédère, Québec, 683-7459. quo-11

POUR rencontres consultez Marie-Claire, 298, 5e Rue. Tél. 522-6523. quo-17

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls ? Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue. Téléphoner, 523-7458. quo-27

PASSEPORT pour l'amitié: Club rencontres Normandie, 50 Ste-Ursule. Tél. 523-3279. quo-4

AGENCE matrimoniale licenciée, hommes, femmes, qui désirez fonder un foyer, ou refaire votre vie. M. et Mme Tardif, 228, 3e Avenue. Tél. 523-6945, 522-3261. quo-4

POUR faire rencontre, consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-10

162 PHOTOGRAPHES

PHOTOGRAPHIES mariage $35 album compris, couleur $56. Studio Paquet, 626-3411. quo-3

JOHN Traggett, photographie industrielle, photos journalisme, mariages, en couleur, 656-0691. quo-6

STUDIO Torres Color, pour photos mariage couleur, noir et blanc, Chargex honoré. 522-6660. quo-13

DIVERS À VENDRE

202 MEUBLES

HENRI TURCOTTE LTEE CARNAVAL D'AUBAINES

PRIX imbattables sur meubles et appareils ménagers, neufs. Mobilier de chambres, cuisine et dinette, chesterfield, divans-lits, matelas à ressorts, lits continentaux, lampes de table et plancher, cuisinières électriques, courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses, sécheuses, radios-stéréos, téléviseurs, fournaises huile. Bas prix garantis. Facilité de paiements, jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. Henri Turcotte Ltée, 320 de la Couronne, Québec. Tél. 529-3365. quo-14

VENTE d'entrepôt, meubles neufs, emballés, en entreposage, aussi meubles usagés et antiques, etc. Paiements 36 mois, payons stationnement.

CENTRE D'ECONOMIE 77 St-Vallier Est, 522-5521 quo-28

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles neufs et usagés de toutes sortes, 110 rue St-Paul. 692-0317. quo-26

CROTEAU LTEE

175 St-Joseph Est, 525-8155

NOUS n'avons pas beaucoup d'argent, nous annonçons moins en grand, cela nous permet de vendre à de meilleurs prix, invitons fiançés, payons stationnement. quo-3

FOYER DU MEUBLE

FIANCES, ameublement complet, $649, mise de côté, jour soir, 144 St-Vallier Ouest. 529-9648. quo-3

L'USAGE notre spécialité: téléviseurs, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, garantis, 529-3522, 522-5020. quo-1

202 MEUBLES

HENRI TURCOTTE LTEE CARNAVAL D'AUBAINES

PRIX imbattables sur meubles et appareils ménagers, neufs. Mobilier de chambres, cuisine et dinette, chesterfield, divans-lits, matelas à ressorts, lits continentaux, lampes de table et plancher, cuisinières électriques, courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses, sécheuses, radios-stéréos, téléviseurs, fournaises huile. Bas prix garantis. Facilité de paiements, jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. Henri Turcotte Ltée, 320 de la Couronne, Québec. Tél. 529-3365. quo-14

VENTE d'entrepôt, meubles neufs, emballés, en entreposage, aussi meubles usagés et antiques, etc. Paiements 36 mois, payons stationnement.

CENTRE D'ECONOMIE 77 St-Vallier Est, 522-5521 quo-28

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles neufs et usagés de toutes sortes, 110 rue St-Paul. 692-0317. quo-26

CROTEAU LTEE

175 St-Joseph Est, 525-8155

NOUS n'avons pas beaucoup d'argent, nous annonçons moins en grand, cela nous permet de vendre à de meilleurs prix, invitons fiançés, payons stationnement. quo-3

FOYER DU MEUBLE

FIANCES, ameublement complet, $649, mise de côté, jour soir, 144 St-Vallier Ouest. 529-9648. quo-3

L'USAGE notre spécialité: téléviseurs, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, garantis, 529-3522, 522-5020. quo-1

202 MEUBLES

CONTINUEZ versements, ménages provenant de finance. Grégoire, 529-9649. quo-3

FIANCES, ameublement complet, 21 morceaux, balance $648, conditions. M. Michaud, 523-5143. quo-5

MENAGE neuf, à vendre pour raison personnelle. S'adresser 4175, 5e Avenue, Charlesbourg. quo-6

MENAGE neuf, 3 pièces, pour aussi peu que $30 par mois, 626-1108. Demander M. Harvey. quo-6

203 TAPIS-TUILES

SABLAGE, vernissage, planchers bois franc, travail sans poussière, garanti. 623-4176. quo-14

ARMAND Bergeron Enr., tapis, prélarts, tapisserie, draperies, bas prix. 849-3827. quo-26

TAPIS gros et détail, nylon, Dupont, marque Peerless, Kraus, Brinton, Axminster, Corenet, à partir de $3.95 la verge. 623-2385. quo-28

TAPIS, balance rouleaux, toutes grandeurs, Ozites, moitié prix, posage. 525-9146. quo-10

206 MACHINES A COUDRE

CENTRE PFAFF

VENTE, pièces, service, autorisés Pfaff. Cours, réparation, toutes marques. 529-4323. quo-12

CENTRE SINGER

VENTE machines coudre usagées Singer. Pour réparation et location: S'adresser 324 Est St-Joseph. 522-8128. quo-4

VOTRE machine à coudre, fait défaut, vérification spéciale, à domicile, seulement $2.75. Centre Necchi, 651-5481. quo-25

MACHINE à coudre, usagées, à partir $9.95, reprise de finance, machine automatique, avec meubles, balance $129. Centre Necchi, 651-5481. quo-12

209 PIANOS-ORGUES

VENDEUR autorisé des pianos Heintzman. Téléphoner Paul Bégin Enr. 839-8557. quo-14

ORGUE Hammond, Willis, Vibratone, Chords, neuf, 1860 Jalobert, près Collège. quo-11

BONS gros pianos, vendre, en bonne condition, aussi petits, neufs, 36 pouces, prix réduit, 837-0816. quo-12

BEAU piano, modèle récent, état neuf, $550. Tél. 626-3831. quo-14

L'ORGANISTE Juliette Méloche, enseigne sur son orgue, 451, 3e Avenue. quo-7

210 RADIOS-TV-STEREOS

TV $25 et plus, avec garantie, service à domicile. 1317, 3e Avenue . Tél. 524-6487, 525-6878. quo-21

40 TELEVISIONS, $25, $75, $10 additionnels, garantie 12 mois, location, montant versé crédité, écrans neufs, garantie 12 mois, $22.90. 681-5496. quo-25

TELEVISIONS portatives ou meubles $25 et plus, $10 additionnels garantie 12 mois, 3 mois crédités achat. Réparation domicile. 529-3522, 522-5020. quo-1

PLUSIEURS televisions à partir de $39. Tél. 524-2982. quo-5

215 MACHINES A ECRIRE

I B M

OU toutes autres marques, louer ou acheter. Machines écrire, calculer. Jacques Couturier Inc., 500 Côte d'Abraham, 529-9393. quo-28

DACTYLOGRAPHES Olympia, Underwood, Royal. E. Lacouline, 530 d'Abraham. Tél. 522-1539. Location $7.50 par mois. 3 mois $18.00. quo-14

CLEMENT & Clément Inc., exclusif. Underwood, $7.50 mois, 3 mois $18. 555 Charest Est. 529-9244. quo-28

DACTYLOGRAPHES à louer, $7.50 par mois ou 3 mois $18. Gérald Martineau, 480 Dorchester, 525-5156. quo-10

221 ANTIQUITES

DANS vieille maison, rouet, berceau, meubles, 12 lits, catalognes, tapis, courte-lits, Mme Alb. Rousseau, 264 St-Pierre, Ile d'Orléans, 828-9171. quo-22

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 29 Est St-Vallier. Tel. 525-6402. quo-17

Avez-vous déjà placé une annonce classée? Essayez en une aujourd'hui.

230 MARCHANDISES-NOUVEAUTES

MARCHANDS, colporteurs, portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements de chaussures pour hommes, dames et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupon. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-20

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier: paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries, dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 342 Est St-Joseph, Québec. quo-20

248 ANIMAUX

BERGER Allemand, Boxer, Beagle, chiens domestique, pension lavage. 872-2266. quo-14

VENDONS, achetons, chiens toutes races. Tél. 681-0457. quo-17

ACHETONS, vendons, Caniches, Poméraniens, Chihuahuas, Cockers, Beagles, Esquimaux, Dobermans. 661-6668. quo-4

CANICHES enregistrés, Toys et miniatures. Aussi mâles pour accouplement. 849-2202. quo-11

CHIEN St-Bernard, 1 an, à vendre. Tél. 626-4248. quo-11

CHATS, chiens toutes races. Garage Goulet, Quatre-Chemins, Charny, 839-9164. quo-7

CANICHE nains, enregistré, gris, mâle, 3 mois, 1821 Sheppard, Sillery. quo-15

CHEVAL de selle, Quarter Horse, pure sang, 4 ans. 825-2616. quo-13

FEMELLE Berger Allemand, blanc, un an. $35. 524-3190. quo-13

250 INSTRUMENT DE MUSIQUE

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéon, 302 Durocher 525-8601. quo-15

2 GUITARES électriques, avec amplificateur, $70. Tél. 524-4716. quo-11

GUITARE avec amplificateur, $70 après 5 heures, 663-0256. quo-13

GUITARES Classic, haute qualité, centre de Guitare, 683-8524. quo-7

ST-CYR & Frère, instruments de musique, 754 Est St-Joseph, 522-1223. quo-10

MATCHLESS 1954, 500 cc., $150 Visible soir après 6 heures, 894 Ave Royale, Beauport. quo-11

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

ENTRE de Rénovation Inc., 200 rue de l'Eglise St-Romuald, bois, matériaux de construction, pinceaux gratuits avec achat peinture Pittsburg. 839-8813. quo-11

MATERIAUX, neufs et usagés de toutes sortes, prix d'aubaine, 842-1911. quo-4

FINITION complète, moderne, pour maison 6 pièces, portes, serrures, armoires, bains, toilettes, lavabos, valeur $800, pour $250. 681-3527. quo-11

266 CHASSE-NEIGE

ARIENS 6 H.P. Neuves, usagées. Vente, Service. Rousseau & Frères, 2325 du Colisée, 529-5711. quo-4

SOUFFLEUSE Réo, à chaines, 20 pouces, $125. 842-5418. quo-13

C'est facile de rédiger une bonne annonce classée: Evitez les abréviations et les devinettes. Ne sacrifiez rien d'important.

275 DIVERS

MACHINE SHOP

Service Mécanique de Québec Inc.

Consultez-nous pour vos travaux de Mécanique: Ajustages - Soudures - Réparations

PRIX RAISONNABLE

390, 3e Rue — Tél. 524-2416

26-15

RICHARD MEUBLES

ACHETONS, échangeons, vendons, meubles et accessoires électriques de toutes sortes. Echantillons de plancher, 1-2 prix. 5 rue Hermine, 523-9804. quo-4

REPRISE DE FINANCE

ENREGISTREUSES, téléviseurs, machines écrire, à coudre, balayeuses, polisseuses, accessoires électriques, projecteurs, appareils photographiques, équipement de golf, skis, malles voyages, radios, pick-up, stéréo. 683-2751. quo-4

A SACRIFIER

FOURRURES, rats-musqués, visons, moutons, capes, étoles, 683-2751. quo-17

VENEER neuf, 4 x 8, $2.85 la feuille. Tél. 842-1911. quo-19

MACHINE écrire, additionneuse, caisse enregistreuse, bon ordre. Gaston Lirette, 842-4425. quo-11

BOUCHERIE fermée, ameublement complet, directement propriétaire. 837-9251. quo-13

REFRIGERATEURS, poêles, laveuses, sécheuses Roy, tapis balance de rouleaux, posage Ozite, neuf, bas prix. 525-9146. quo-14

BALAYEUSES et polisseuses neuves et usagées, toutes marques, garantie. 683-1642. quo-17

VENTE d'écoulement sur toute marchandise 1968. Réfrigérateurs 9 pi. cu., semi-automatique, $149, 14 pi. cu., manuel, $209. Automatiques 2 portes, $250. Téléviseurs $109, en couleur $419. Stéréo $129. Set de salon $129. Laveuses automatiques $249. Set de chambre $109. Set cuisine $49. Fauteuils $29. Etc. Escompte appréciable sur modèles 1969. Robitaille, 504 Canardière, 529-9488. quo-17

MENAGE complet, au meilleur prix en ville, défions toute compétition, sur rendez-vous seulement, demander M. Michaud, 626-1108. quo-14

POELE, réfrigérateur, lessiveuse, set chambre coucher, bureau, télévision. Tél. : 661-7105. quo-15

ADDITIONNEUSES $45, caisse enregistreuse $125, horloge I.B.M. $125, garantie, équipement Universel de bureau Tél. 626-0805. 235, 68e Rue Est, Charlesbourg. quo-18

DUPLICATEUR Gestetner, 300, état neuf, toutes et pleines garanties, un mois d'usage. 522-2267, M. Côté. quo-19

PREFINI 1ère qualité, chêne glacier, $3.75, Noyer Bahama, $4.50. 842-1912. quo-20

CONTINUEZ versements, $21.53 par mois, ameublement complet. Grégoire, 529-9640. quo-21

EQUIPEMENT de restaurant, petite fontaine, grille électrique, neuf, bas prix. Tél. 653-0430, soir seulement. quo-26

BALAYEUSES et polisseuses, neuves et usagées, $10 et plus. 842-1172. quo-27

POLISSEUSES et balayeuses, usagées, à vendre, 626-6590. quo-24

SOUFFLEUSE à neige, Ariens, 7 forces, 15 jours d'usage, 683-9778. quo-27

REPASSEUSE électrique, chaise, lit, linge dame, grand, foyer, divers, 623-2913. quo-5

SPECIAL ALUMINIUM REVETEMENT $0.40 DU pied, estimé gratuit, travail garanti. 661-6745. quo-28

REPRISE finance, 3 ameublements neufs. M. Bourret, 529-9640, entreposage gratuit. quo-3

MEUBLES faillite, reprise de finance, échantillons, maions modèles, surplus, etc. M. Maranda, 239 St-Vallier Ouest, 523-3760. quo-3

FOAM isolant, première qualité, un pouce $62, 1,000 pieds. 842-1911. quo-3

BALAYEUSE marque Compact, 8 mois d'usage, prix $95. 522-7734. quo-11

ENSEMBLE robe et manteau, grandeur 11 ans, bleu pâle. 661-8193. quo-11

BALAYEUSES et polisseuses, prix très réduit, véritable, aubaine. 681-7130. quo-4

ROBE mariée, soie moirée, 15-16 ans, voile long. 872-2155. quo-11

COURS d'anglais, sur disque, méthode Alpha, à vendre. Tél. 663-3773. quo-11

TRES bon linge usagé, à vendre, à $0.08c la livre. Ecrire Dépt 957, Le Soleil. quo-21

ARTICLES bébé, parc, chaise, set cuisine, armoire, etc. 525-7831, 524-0450. quo-12

FAIRE-parts de mariage thermographies, coût minime, beaux choix. 681-3783. quo-5

ROBE mariée blanche, 9, 10 ans, avec coiffe, diadème. 525-8007. quo-12

200 TELEVISIONS, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, garantis, sets chambre, cuisine, salon, offres raisonnables acceptées. 529-3522, 522-5020. quo-5

ROBES mariées, printemps, été, exclusivités, très bon prix. Tél. 653-5975. quo-5

ABANDON commerce, comptoirs à viande, fermés, laitiers, fruits, légumes, tablettes, tranche-jambon, moulins à viande, balances, caisses enregistreuses, chambres froides, très propres, termes faciles. 656-0038. quo-5

12 COUVERTS vaisselle, 12 couverts coutellerie, les 2 services $15. Tél. soir: 524-3198, jour: 523-2383. quo-5

TELEVISION, réfrigérateur, poêle électrique, prix spécial. 358 St-Vallier Ouest. quo-5

MENAGE prix d'occasion, poêle 220, réfrigérateur, set chambre, chesterfield, 837-0816. quo-12

STEREO R.C.A. Victor, cabinet fini noyer, $100. 626-3455. quo-13

IL faut tout vendre, ménage complet, prix d'aubaine, départ. 626-4173. quo-13

LIQUIDATION 350 matelas, avant déménagement, entrepôt, M. Thibault, 529-9640. quo-5

275 DIVERS

LIT simple, set salle à dîner, 529-3280, 529-3010. quo-13

TRAIN électrique, set salle dîner, style espagnol, Set salon cuir, sécheuse Westinghouse, rapasseuse, lit d'enfant, 1305 ave Rousseau. quo-13

MAGNIFIQUE divan, victorien, recouvert de brocart, beige, cause redécoration, machine à coudre Necchi, avec meuble, crème blond. 651-4364. quo-13

BATTERIE de cuisine, 17 morceaux, 188, 3 plis, acier inoxydable valeur $139, vente $50. 524-3198. quo-17

AMEUBLEMENT complet, boudoir, cuisine, table cartes, table téléphone fer martelé, berceuses, chaufferette électrique, matelas et sommier, cabinet boisson, bibelots, vêtements, articles variés, cause départ, 681-2536. quo-15

BAR rustique, table assortie, pour chalet ou sous-sol, 322-5389. quo-13

BALAYEUSE, polisseuses, lavage de tapis à domicile, bas prix, 626-2270. quo-10

REFRIGERATEUR, $60. Balance Toledo, 3 livres, $10. Parfait ordre, 522-8488. quo-12

290 DIVERS A LOUER

VAISSELLE, coutellerie, et verrerie à louer, toutes occasions. Champlain Vaisselle, 351 Boul. Charest Est. 525-1905 quo-11

LEA Nadeau Enr., robes mariées, demoiselles d'honneur, bal, manteaux, vente, louer, 2017, 1ère Avenue, 524-3724. quo-24

CREATIONS Carmen Québec Enr. Robes mariées, location, vente. L'Ormière. 842-6339. quo-28

291 DIVERS DEMANDES

AIDEZ l'Armée du Salut à aider les autres, en donnant vêtements, articles ménagers, livres, etc. Allons chercher à domicile. 529-9574. quo-7

PORTE de garage usagée, 12 x 14. Les Entrepôts Côté, 683-2114. quo-15

VIEUX fer, aussi transmissions usagées, bicycles, divers articles fer. 523-0102. quo-13

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES

EMPLOI PERMANENT IMMEDIAT

COMPAGNIE canadienne de réputation nationale, quotée AAA, ouvre maintenant des bureaux dans la région de Québec et les comtés environnants.

A besoin immédiatement d'hommes dynamiques et entreprenants. Revenus au-dessus de la moyenne. Auto nécessaire.

Téléphonez mercredi entre 10 heures a.m. et 6 heures p.m. Demandez monsieur Paul. 522-5259. 12-17

FRANCHISES

COMPAGNIE nouvellement incorporée en 3 franchises à attribuer, une pour la ville de Québec et le comté de Portneuf, une de Lévis à Trois-Pistoles et une autre pour le comté de Beauce au complet. Le postulant doit posséder une vaste expérience de la vente, savoir diriger et entraîner ses vendeurs, posséder auto. Pas de porte en porte, aucun produit à vendre. C'est un service dont les automobilistes ne peuvent se passer. Revenu $12,000 par année, assuré à tout homme qualifié. Capital requis $500.

POUR APPOINTEMENT J.-J. SYLVAIN 837-8841, LEVIS quo-12

AVONS BESOIN IMMEDIAT

DE quelques représentants sérieux, bonne personnalité, 20 ans et plus, avec ou sans voiture, $10,000 et plus par année, avancement rapide, pour appointement, signaler 529-0354 ou 523-5200. quo-13

JEUNES HOMMES DEMANDES

POUR travail plaisant au téléphone, si vous avez plus de 21 ans. Présentez-vous au 350 est Boul. Charest, suite 202, 10 hres a.m. et 2 hres p.m. quo-13

EUROPEENS DE LANGUE FRANCAISE

SOCIETE française a besoin de personnel afin de promouvoir un système de recherche à travers le Canada. Pour rendez-vous : Tél. entre 10 heures et midi au 529-6023. quo-13

M. D. A. GERANTS, REPRESENTANTS

DEMANDES à temps plein ou partiel. Se présenter à 1439 chemin Ste-Foy ou appeler 683-4303. quo-13

SALAIRE $150.

PAR semaine. Travail de vente simple, 2 heures par jour, 2 heures par soir. Assurance-groupe, salaire, vacances payées, boni mensuel, etc. Automobile indispensable. Gérance si désiré. Territoires libres. 3417, 1ère Avenue, 2e étage, 2 heures p.m. précises. Gens de l'extérieur: Ecrivez pour appointement. Temps plein seulement. quo-11

2 Représentants demandés

AVEC expérience dans vente de tapis, préférence, base de salaire, selon capacité, $12,000 à $18,000 par année. Prospects fournis. Se présenter Tapis Le Baron, 149 St-Joseph Est, le 17 et 18 février, à 10 heures a.m. quo-17

VOUS qui n'avez aucune expérience et qui désirez faire carrière dans le domaine de la vente, un cours de vente intensif et du matériel intéressant seront mis à votre disposition pour faire de vous un vendeur bien rémunéré. Présentez-vous à 350 est Boul. Charest, suite 202, 10 hres a.m. et 2 hres p.m. ou Ecrire dépt. 107 Le Soleil. quo-13

300 HOMMES DEMANDES

ARRETEZ

COMPAGNIE en expension, ayant plusieurs succursales à travers la province, soit Québec, Trois-Rivières, Montréal. Nous cherchons 3 assistants-gérants, possédant voiture, présentant bien. Age 24 à 30 ans, ayant 10e année, offrons plus de $10,000 par année, après qualification, expérience non nécessaire, entraînement à Québec, demandez M. Blaise seulement pour appointement, 522-8291. quo-13

OCCASION exceptionnelle: Importante compagnie canadienne cherche un représentant pour la région de ville de Québec. Vous aurez à visiter les commerçants de votre région avec un assortiment incomparable de calendriers, thermomètres, stylos, cartons d'allumettes, cadeaux d'affaires, cartes de Noël, etc. Meilleurs taux de commissions payés chaque semaine. Auto nécessaire. Ecrire pour plus de détails à Boîte Postale 185, Station Delorimier, 4535 Papineau, Montréal. quo-14

TECHNICIEN vendeur, avec expérience, en radio télévision. Tél. 653-3112. quo-12

REPRESENTANTS en peinture demandés, pour Québec et environs, pour compagnie sérieuse et progressive. Expérience préférée pour visiter quincailleries et entrepreneurs peintres, bon salaire, travail permanent. Ecrire Dépt 110, Le Soleil. quo-14

SHORT-order cook, pour travail soir. S'adresser Restaurant Crown-Smoked-Meat, 276 de la Couronne. quo-11

REPRESENTANT, entre 25 et 45 ans, marié, cours d'entraînement donné à raison de $125 par semaine par compagnie d'assurance-vie hautement respectée et ayant 70 années d'existence. Tél. 681-0521. 1234-20

CUISINIER pour soir, 6 jours par semaine. S'adresser René Ferland, 2100 Père Lelièvre, entre 9 et 5 hres. quo-13

HOMME demandé 25 à 35 ans, marié, comme livreur avec connaissance de la ville et du Québec métropolitain, le candidat devra prouver ses connaissances et fournir de bonnes références, bon salaire et bénéfices sociaux. Se présenter en personne, mercredi et jeudi, chez Boiteau Inc., 1295 Ouest Boul. Charest. quo-12

2 VENDEURS avec expérience demandés, pour visiter marchands de Québec et environs, doivent posséder auto, revenu assuré $250 et plus par semaine. Se présenter 10 à midi, 1 à 4. Hôtel Clarendon, suite 405, M. Vincent. quo-12

BARBIER classe B, position à l'année, bon salaire. 524-1695, 623-0411. quo-12

VENDEURS demandés, pour produits Avon. Tél. 523-9779. 284 rue du Roi. quo-17

LES Studios cinématographiques E.J.L. Ltée, recherchent 3 représentants avec voiture, expérience du public, âge minimum 30 ans, avantages marginaux, entraînement gratuit, prospects fournis, salaire commission, vacances payées, avenir assuré. Tél. 522-1772. quo-14

CONCIERGE demandé, marié, sans enfant, expérience requise. Ecrire Dépt 116, Le Soleil. quo-21

307 VENDEURS DEMANDES

VENDEURS PROFESSIONNELS

Brassières et Gaines

$10,000 à $15,000

Marque de brassières et gaines de renommée internationale offre à un vendeur de longue expérience dans cette ligne, l'opportunité de gagner un salaire élevé.

Position idéale pour celui qui cherche à se créer un bel avenir, si vous êtes la personne que nous cherchons.

Communiquez avec M. Basil Cohen, Motel Carillon 2,800 Boul. Laurier, 653-5234, lundi et mardi les 10 et 11 février, toute la journée et le soir. quo-11

VENDEUR dans la bourse demandé, s'adresser à Quebec Import Enr. 435 est, rue Laurier, ch. 101, Montréal. Tél. 274-9255 quo-13

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

CHATEAU-D'Eau, développement incluant terre boisée 26 arpents, un terrain commercial 40' x 120, lac poissonneux, truites, maison 9 pièces, restaurant équipé. Faite une offre en écrivant Dépt. 932 Le Soleil. quo-1

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

SHORT-order, cuisinier: avec expérience, demandé temps plein ou partiel. 661-8444. quo-11

COIFFEUSE ou coiffeur, avec clientèle, à la Haute-Ville. Appler après 6 heures. 523-5377. quo-11

21 ANS et plus, pour ouvrage à temps partiel, le soir et samedi. Tél. 626-4371. quo-12

344 COUPLES DEMANDES

COUPLE sans enfant demandé chez adultes (mari et femme), L'homme devant aider et accompagner hémiplégique, conduire son auto et aider au

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

OPERATRICES DE MACHINES A COUDRE DEMANDEES

Que pensez-vous d'un emploi à plein temps ? Position stable offerte à toute personne ayant de l'aptitude pour la couture. L'expérience n'est pas indispensable, car nous entrainons notre personnel. Salaire très rémunérateur pendant période d'entrainement. Semaine de 5 jours, bénéfices sociaux, etc.

Pour demande d'emploi, vous adresser au Département du Personnel.

La Cie Ltée Dominion Corset,
295 Boul. Charest Est,
Québec, P.Q.

quo-3

BONNE IDEE

OFFREZ les produits Avon dans un territoire bien à vous, près de chez vous.
INF. 523-7706
Territoires: Limoilou, St-Malo, St-Sauveur, St-Sacrement, Sillery, Ste-Foy, Orsainville, Charlesbourg, N.-D. des Laurentides. quo-12

$84 PAR SEMAINE

IMPORTANTE compagnie de produits de beauté, requiert les services de jeunes filles, désireuses de se tailler une carrière dans le domaine de l'esthétique. Votre apparence et votre enthousiasme seront vos chances de réussite. Pour entrevue: Mme Bazard, 529-6352. quo-12

REPRESENTEZ le magazine MacLean et Châtelaine, pour votre région, donnez une belle prime à chaque abonné, essayer notre système de vente approuvé. Pour information: R. Bowen, chambre 302, 640 St-Jean. 2-11

JEUNES filles demandées, pour suivre cours d'esthéticienne, expérience non nécessaire, avec opportunité de travailler dans salon, 626-7157. quo-13

SERVEUSE avec expérience. Se présenter en personne de 2 à 4 ou 7 à 10 p.m. Restaurant le Pacha, 4000 boul. du Jardin, Orsainville. quo-5

JEUNE fille ou dame, pour comptoir de cosmétiques. Se présenter, 369 de la Couronne. quo-11

SERVICE commercial national, demande représentant, pour solliciter hommes d'affaires et professionnels, expérience de vente utile. Bon salaire et commission, auto un avantage, mais non essentiel, très bonne opportunité avec compagnie croissante. Pour appointement: Tél. 529-9347. quo-11

COMMIS de bureau demandée, 11e année de scolarité, possédant dactylo, aimant comptabilité. Téléphoner le matin, 522-4043 le Directeur du Personnel. quo-11

COUTURIERES, sans expérience, chaussure ou vêtement, stage de formation avec allocation à certaine condition. Sylvio Roy, 681-5088, entre 9 a.m. et 3 p.m. quo-12

SERVEUSE table, pour jour. S'adresser René Ferland, 2100 Père Lelièvre, entre 9 et 5 hres. quo-13

JEUNE fille demandée, au moins 1 an d'expérience, pour travailler sur machine comptable S.C.M. 683-2388, demander R. Dinel. quo-12

POUR vous faire des amis et des revenus additionnels dans vos temps libres. Tél. 837-0374. quo-13

TELEPHONISTE, salaire intéressant, commission exceptionnelle, travail de 9 a.m., 1 p.m., 1-5 p.m., 5-9 p.m. Information: 1056 St-Jean, 2e étage ou téléphoner 529-0441, demander Monsieur Dino. quo-13

VENDEUSE temps partiel, 3 soirs par semaine, 2 heures chaque soir, $35, auto utile, 522-9302. 2-25

JEUNE fille pour ouvrage général de bureau Institut Littéraire, 453 Boul. Charest Est. quo-11

ON demande finisseuse en fourrure, temps partiel, jusqu'en juillet, août, salaire garanti jusqu'à l'automne. Henri Dion, 576 de Mazenod, 525-9702. quo-13

TROIS jeunes filles, réceptionistes, pour promouvoir des ventes d'une compagnie, par téléphone. Travail 4 jours par semaine. 524-5955, M. Fiset. quo-13

358 SERVICE DOMESTIQUE

FILLE sérieuse, 25 ans, expérience, bon chez-soi, ouvrage année, bon salaire. 653-9644. quo-25

AIDE ménagère avec référence 2 enfants, chambre seule. 522-6382, soir après 6 hres. quo-12

AIDE familiale, 2 enfants, chambre privée, 3 minutes Château, 323-6676. quo-13

PERSONNE responsable demandée, soin 2 enfants, travail maison, 656-0014. quo-13

STE-FOY, bonne ou fille-mère demandée, un enfant, ouvrage général, $20 semaine. 651-3608 ou 681-0441. quo-11

FILLE sérieuse demandée à l'année, famille 3 enfants, bon salaire selon expérience, Ste-Foy. 656-9469. quo-11

CHERCHE dame sérieuse, pour garder 2 enfants, d'âges scolaires, 653-7955. quo-11

CHERCHE gardienne, aimant enfant (2), non logée, bon salaire, après 5 heures, 651-6145. quo-11

AIDE familiale demandée, Ste-Foy, bonnes conditions de travail, 656-9953. quo-11

ON demande aide ménagère, pour servir 2 personnes, logée, nourrie, salaire intéressant. Tél. 683-8200, 2186 Marie Victorin, Sillery. quo-11

AIDE familiale, Ville Les Saules, 9 à 5 heures, lundi au vendredi, 1 enfant 6 mois, références exigées après 6 heures. 527-2266. quo-13

PERSONNE sérieuse, sachant faire cuisine, 2 enfants d'âge scolaire, bonnes conditions, 527-7354, 527-0689. quo-13

GARDIENNE demandée, pour un enfant, lundi au vendredi. 653-5414. quo-17

FILLE-mère, prendre soin 2 fillettes, bon chez-soi. 523-1582. quo-13

PERSONNE sérieuse demandée, aimant enfants (3). Près Belvédère, ouvrage à l'année, très bon salaire, chambre avec TV. Tél. 3 à 5 heures et après 7 heures, 681-1543. quo-17

BONNE avec expérience, 3 enfants, fin semaine libre, 529-5410, après 6 hres ou fin semaine. quo-15

FILLE ou femme, pour garder à domicile, enfant 9 mois, 3 à 4 heures, 5 jours par semaine. Tél. 522-2606. quo-13

AIDE-familiale, aimant enfants, toutes les commodités, Ste-Foy, 653-2602. quo-10

PERSONNE fiable, pour prendre soin 4 enfants, 8 à 5:30 heures, références, 524-6782. quo-17

FILLE sérieuse demandée, travail à Montréal, famille Canadienne Française, inf. après 5 heures, Québec, 527-8170. quo-13

359 SERVICE DE GARDERIE

JARDIN Bleu, gardons enfants, surveillés continuellement. 1750 Benoit XV. 525-6323. quo-13

JARDIN Belvédère, garderie d'enfants, service professionnel 24 heures par jour, 964 Avenue Moncton. Tél. 683-8808. quo-24

DAME de Neufchâtel, garderait enfants 5 mois à 5 ans, lundi au vendredi, 9 à 5. 842-5632. quo-11

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

PLATRIER, peintre, demande réparations plâtre, joints gyproc, peinture, 683-8331. quo-27

DENEIGEMENT, nous nettoyons couvertures, entrées et transportons la neige. 523-4120. quo-6

DEBLAIERAIS cour à prix modique. Tél. 683-8925. quo-6

COMPTABLE à temps partiel, offre ses services. Tél. 626-0096. quo-13

PEINTRE compétent, prendrait tout genre ouvrage, peinture, tapisserie, etc. 872-2296. quo-6

MENUISIER d'expérience, prendrait tout genre de travail. Tél. 651-3299. quo-15

MENUISIER d'expérience 20 ans, réparation, construction, finitions sous-sol, 822-1177. quo-8

MENUISERIE générale, réparation diverse, construction armoires modernes, estimé gratuit. 663-4701. quo-10

MENUISIER, 25 ans expérience, prendrais finition, très bonne référence, 626-2998. quo-17

MENUISIER, prendrait toute réparation ou construction, finitions sous-sol, 663-3640. quo-17

MENUISIER demande ouvrage, finition de sous-sol, etc. 653-3356. quo-17

366 FEMMES-FILLES DEMANDENT EMPLOI

HAUTE couture, Création Française, diplômée, vêtements tous genres. 524-8228, 527-8129. quo-11

POUR SEULEMENT
$2.16
Vous pouvez placer une annonces de 10 mots ou 2 lignes dans les rubriques "Divers à vendre" pendant 3 jours
Composez 529-9231

LOGIS

LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

410 QUARTIER CHAMPLAIN

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?

TELEPHONEZ 523-4121. Habitat Service Enr., agence de location de logements, 368 du Roi, 3e étage. quo-18

RUE Ste-Anne, près d'Auteuil, 3 ou 4 pièces. 522-7270, 523-8839. quo-17

410 QUARTIER CHAMPLAIN

3 PIECES, moderne, non chauffé. S'adresser semaine, 9 à 5 heures, 5 côte Dinan, 692-1086. quo-11

$105, 4, MODERNES, eau chaude fournie, poêle, réfrigérateur, Laval, 323-2701. quo-5

Une insertion dans les annonces classées du Soleil coûte peu et donne des résultats rapidement

411 QUARTIER LIMOILOU 411 QUARTIER LIMOILOU

STE-ODILE

Appartements 2½ - 4 - 5
Buanderie, chauffage électrique
Près église, écoles, autobus
Stationnement
Tél. 623-3948

STE-ODILE

2½, 4, 5 PIECES, NEUFS
PRES église, école, entrée laveuse, tapis, service autobus, stationnement, chauffage électrique inclus dans le prix du loyer. 623-3948. quo-12

"PLACE DES SEIGNEURS"

1 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, piscine, tennis, badminton, tabagie, salon coiffure, chauffage électrique, inclus dans le prix du loyer. 626-3512, 626-6425. quo-4

4½, 5½, NEUFS

QUANTITE limitée, réservez dès maintenant, 626-3513, 626-6425. quo-4

PLACE STE-ANNE
5 NEUFS
PRES école, église, centre d'achats Canardière, chauffés, électricité, éclairage, eau chaude incluse, stationnement, buanderie, piscine, libre immédiatement et 1er mai. Voir concierge, appt. 2, 1775 rue Ernest Lapointe, angle 18e Rue. Informations jour: 527-5126 ou 527-9088, soir: 663-9077. quo-1

St-Paul-Apôtre, Le Laurentien

COIN 23e Rue et 2e Avenue, bloc en construction, 8 étages, avec ascenseur, incinérateur, buanderie, grand balcon, intercom, stationnement intérieur et extérieur, piscine extérieure, salle de réception et sun deck sur toit, épreuve du feu, occupation 15 février et plus. Jour 524-9226. Pour visiter tous les jours. Meublés ou non meublés. Venez constater vous-mêmes tous les avantages du Laurentien. quo-20

Limites Québec Charlesbourg

4 1-2 PIECES, neuf, moderne, insonorisé, chauffé, eau chaude fournie, buanderie, stationnement prise, libre immédiatement. 623-5391. quo-14

PLACE STE-ANNE
5, 4, 3
PRES école, église, centre d'achats Canardière, stationnement, buanderie, piscine, libre 1er mai. Voir concierge, appt 2, 1775 rue Ernest Lapointe, angle 18e Rue. Informations, jour, 527-5126 ou 527-9088, soir, 663-9077. quo-28

MAGNIFIQUE 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, grandes pièces, construction neuve, situé proximité tous services, 145, 26e Rue, 529-4094, visible après 5 heures. Aussi 3 pièces luxueux, meublé et non meublé, tapis, électricité, eau chaude gratuite, prêt 1er mai. quo-17

ST-PIE X, 4 et 5 pièces, eau chaude, 661-6263, 661-8401. quo-14

$115, 5 GRANDES, modernes, stationnement, 1975 De Grandville, 524-1260, 522-6084. quo-5

$105, 4 GRANDES, moderne, eau chaude, stationnement, Bardy, 661-5607. quo-5

STE-ODILE, 4 grandes pièces, neufs, eau chaude fournie, stationnement, $125, libre février, mars, 340 Ouest des Lilas, appt 1, 623-5741. quo-24

3, 4 ET 5 PIECES meublés ou non, libres 1er mai, 2255, 2e Avenue. Tél. 661-6333. quo-3

ST-FIDELE, 4 pièces, meublé, $120, 1er mai, 575, 15e Rue. quo-3

345 DES Bouleaux Ouest, 4 pièces, entrée laveuse, sécheuse, 683-3216. quo-3

ST-PASCAL, 8 pièces, libre 1er mars, eau chaude fournie. 663-6537. quo-11

STE-ODILE, 4 pièces, moderne, chauffé, eau chaude, stationnement, service laveuse, sécheuse, dans bâtisse, libre mai, $110. 626-3253. quo-4

2045 RUE Bergement, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse. 683-3216. quo-4

3, $90, 4, $100, MODERNES, chauffés, stationnement, buanderie. Bourassa, 524-3529. quo-4

ST-ALBERT, 3 pièces, $60, demi sous-sol, stationnement, devra faire quelques travaux de conciergerie. 626-7265. quo-13

MAGNIFIQUE logement, 7 pièces, 3 chambres, grande salle, salon, dinette, cuisine, $200 mois. 653-5632. quo-4

3 PIECES, $85 et $90, céramique, stationnement. Tél. 529-7784, 524-2869. quo-5

ST-PAUL Apôtre, 3 pièces, chauffé, éclairé. Tél. 525-9817. quo-12

DES BOULEAUX Est, 2 1-2, libres mai, meublés ou non, chauffés, stationnement, conciergerie, 623-9180. quo-4

1er MARS, 4 pièces, chauffé, eau chaude, $115 mois. 626-8766. quo-12

2030, 26e RUE, 4 grandes pièces, $110, 1er mai, chauffé, stationnement, enfants et animaux dommestiques bienvenus, 661-6783. quo-13

AVENUE Colisée, 4 pièces, 1er étage, chauffé, eau chaude, stationnement, possibilité conciergerie, libre, $125. 683-7144. quo-15

1er MAI, 4 et 5 pièces, neuf, 1580 de Niverville, Inf., concierge, 667-2498, propriétaire, 527-9745. quo-14

RUE des Chênes, Ouest, 4 pièces, chauffé, éclairé, $120 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

RUE des Chênes Ouest, 4 pièces, chauffé, éclairé, $110 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

24e RUE, 1er étage, 7 pièces, plus sous-sol fini et petit bureau dans le sous-sol, grand garage, $225. par mois, libre 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

RUE Francois 1er, 4 pièces, sous-sol, $48 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

ST-PASCAL, 5 pièces, chauffé, stationnement, adultes, $65, mai, tél. 529-3251. quo-11

5 PIECES, moderne, $125, 3 pièces, $88. Tél. 525-9414. quo-14

STE-ODILE, 310 ouest des Lilas, appt 1, 5 grandes pièces, eau chaude fournie, $135. Tél. 623-9985, 626-2984. quo-15

ST-PASCAL, 6 pièces, chauffé, tranquille, préférence adultes, $110. 665-0485. quo-14

5 PIECES, 2e, 7, 1er, chauffés, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, mai, $120, $150. 663-6293. quo-11

4e AVENUE, 3 pièces, chauffé, demi sous-sol, $85 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

ST-ALBERT, 4 pièces, chauffé, $110 mois. Tél. 842-1792. quo-13

MAI, 3 1-2 pièces, neuf, meublé, 2525, 2e Avenue. 524-7118, soir. quo-24

4 ET 5 pièces, chauffés, eau chaude fournie. 626-5919. quo-10

4 PIECES, salle de bains, entrée sécheuse et laveuse, pas chauffé, 82 de Gaspé. quo-17

2325, 2e Avenue, 3 pièces, meublé, chauffé, stationnement, intercom, balcon avant, arrière, libre immédiatement et 1er mai. Tél. 626-0290. quo-17

STE-ODILE, 4, 5 neufs, tapis, $115, $135, mai, 104 Ouest Pins, appt 202. 626-6692, 653-7458. quo-22

STE-ODILE, 4 pièces, tapis salon, libre 1er mars. 623-3885. quo-13

ST-ALBERT le Grand, 6 pièces, salle de bains, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse, sécheuse, garage. 623-4500, 99 rue Godbout. quo-10

2 PIECES, meublé, chauffé, moderne, entrée seule, $85. 623-2812. quo-13

ST-ALBERT, logement 5 pièces, moderne, laveuse, sécheuse, stationnement, 1er mai, $125 par mois. 623-7922. quo-17

5 GRANDES pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, mai, 683-9827. quo-16

PAROISSE St-Charles, 1er plancher, 4 pièces, propre, non chauffé, salle bains, adultes seulement, $75. 529-7195. quo-14

2e AVENUE, 5 pièces, chauffé, 2e étage, $110 par mois, libre 1er mai 1969, devra être concierge, rémunération, $50 par mois. 683-1571. quo-12

ST-PAUL Apôtre, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, mai, 623-5191. quo-15

5 GRANDES pièces, chauffé, maison 2e étage, 1er mars, 529-4360. quo-17

LIBRE immédiatement, 5 1-2 pièces, tout confort, s'adresser 1000 rue Charland, appt 6. quo-17

ST-ALBERT, Colombière-Est, 4 pièces, salle bains, moderne, chauffé, grande cour, asphaltée, semi-sous-sol, $90, 1er plancher, $100. 681-4449. quo-10

412 QUARTIER MONTCALM

PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

350 CHEMIN Ste-Foy, Québec 6. Un immeuble résidentiel de choix, offrant un service complet et pourvu des commodités les plus modernes. Visible aux intéressés à partir de midi, tous les jours, excepté le dimanche. quo-8

PISCINE

1050 RAYMOND Casgrain, près hôpital St-Sacrement, 2, 3, 4 1-2 pièces, piscine, ascenseur, buanderie, stationnement. Jour: 681-4627, soir: 681-3815. quo-4

APPTS LAVALETTE

874 AVENUE Dessane, 1er mai, un 5 pièces. Tél. 10 à 3 p.m. 681-2422. quo-10

4-5-6 PIECES, face Plaines, épreuve feu, garage disponible, 3 pièces, rue Learmonth, 390 chemin St-Louis, appt 16. 681-8680. quo-11

915 CHEMIN Ste-Foy, coin Belvédère, 4, 5 pièces, balcons, chauffé, meublés si désiré. 681-5798, 683-7406. quo-24

PRES St-Cyrille, Avenue Casot, 3 grandes pièces, meublé, $125. 683-7071. quo-26

1105 BELVEDERE, 3 pièces, moderne, chauffé, garage, buanderie automatique, équipé, poêle, réfrigérateur, laveuse vaisselle, libre immédiatement et 1er mai. 527-5126, 527-9088. quo-1

3, 4, 5, MODERNES, meublés ou non, Calixa-Lavallée, 681-6836. quo-3

DEAUVILLE, 2 1-2, 3 1-2, luxueux, cuisinière, réfrigérateur, ascenseur, incinérateur, stationnement, garage, buanderie, concierge, mai, 681-7493. quo-3

745 MARGUERITE-Bourgeoys, 3 pièces, meublé si désiré, libre 1er mai, $95. 683-7406. quo-20

PRES hôpital Jeffrey Hale, 3-4 pièces, meublés ou non, stationnement. 529-6821, soir, 653-7479. quo-3

GRAND 6 pièces, bain, chauffé, eau chaude, rénové, libre. 683-0786. quo-3

LOCKWELL, 3 et 6 pièces, chauffés, eau chaude, modernes, très propres, $100 et $175. 524-4121. quo-12

LE BARONET, 110 Ouest Grande-Allée, coin Cartier, 5 1-2, 6 1-2, 3 1-2, 2 1-2, pièces, non meublés, aussi 3 1-2, 2 1-2 meublés, concierge, ascenseur, 1er mai. S'adresser sur place appt 106. Tél. 522-2865. quo-6

AVE Belvédère, 4 pièces, chauffé, sous-sol, $85 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

915 CHEMIN Ste-Foy, appt 2, 5 pièces, chauffé, meublé si désiré, près hôpitaux. 527-2609. quo-14

1105 BELVEDERE, 3 pièces, meublé, chauffé, garage, buanderie, laveuse vaisselle. Jour, Mme Arquembourg, 658-2561, soir, appt 203. quo-14

ST-SACREMENT, 5 pièces, moderne, thermostat, stationnement. S'adresser 615 ave Monk. quo-11

SOUS-SOL, 3 pièces, références. Ecrire Dépt 113, Le Soleil. quo-11

6 PIECES, plus salle bains, chauffé, libre 1er mars. Après 7 hres, soir, 527-9211. quo-17

ST-SACREMENT, 1491 Boul. de l'Entente, Le Boischatel, 2 1-2 pièces, meublé, tapis, ascenseur, concierge et autres services. Inf. 681-6737. quo-17

4 PIECES, chauffé, eau chaude fournie, libre mai. 660 Chouinard, appt 4. Tél. 529-9738. quo-10

4 PIECES, chauffé, $90. 159 des Franciscains, 626-5435. quo-17

4 PIECES, chauffé, 2e étage, 840 Ave Painchaud, $110. 527-7471. quo-13

909 PAINCHAUD, 5 pièces, chauffé. S'adresser 907 Painchaud, 1er mai. quo-13

BELVEDERE, 5 pièces, moderne, chauffé, 2 balcons, concierge. Tél. 683-2423. quo-17

1121 HOLLAND, logement 4 pièces, meublé, stationnement, 681-9566. quo-13

1191 DES Erables, 6 pièces, chauffé, libre mai, 525-5427, 683-7474. quo-10

413 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

FLEUR de Lys, 720 St-Jean, 2 1-2, 3 1-2, meublé, 822-4843, 525-5427. quo-24

5 PIECES, chauffé, très propre, plus salle bains, 2 à 3 adultes seulement, $90. 525-7536. quo-12

RUE St-Jean, 3 pièces, chauffé, 1er étage, $85 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

3 1-2 PIECES, 220, non chauffé, libre mai, 489 Lavigueur. 626-0159. quo-14

RUE St-Jean, 2 pièces, chauffé, 1er étage, $80 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-14

UN logement 4 pièces, chauffé, à 615 rue St-Jean. 527-1059. quo-13

3 PIECES, plus salle bains, chauffage électrique, visible le soir, 7 à 9 heures, 287 St-Olivier, 2e étage. quo-13

4 PIECES, 220, entrée laveuse, sécheuse, douche, 1er plancher, 522-3189. quo-12

880 RICHELIEU, 5 pièces, 3 chambres, $135, chauffé, 525-5427, 683-7474. quo-10

RUE St-Gabriel, logement 4 pièces, ensoleillé, meublé, réfrigérateur, entrée privée, cour, chauffé à l'huile, sans eau chaude, $55. 527-0614. quo-11

414 QUARTIER ST-ROCH

2 PIECES, meublé, $100, 3 pièces, $85. 523-2027 ou 623-0241. quo-21

LOGEMENTS à louer, chauffés, 1er mai, St-Roch. Tél. 525-7197. quo-11

ST-ROCH, 3 pièces, non chauffé, 2e. Tél. 523-1644 ou 623-5594. quo-11

RUE St-Dominique, 4 pièces, semi-chauffé, 3e étage, $65 par mois. 683-1571. quo-11

3 PIECES, plus salle bains, meublé, chauffé, éclairé, libre, 522-4443. quo-11

FLAT 2 pièces, chauffé, meublé, adultes, $18 semaine. 546 Abraham. quo-12

$55 TROIS, modernes, bain, 220, mai, 396 la Reine, 524-1260. quo-10

FLAT, 2 pièces, chauffé, éclairé, non meublé, $50 mois. 522-2992. quo-12

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

3 PIECES, entrée 220, $45 mois. S'adresser 484 Hermine. quo-11

2 LOGEMENTS, 3 pièces, 2 pièces, libre mai, chauffé, 653-9802. quo-4

3 PIECES, plus salle bains, sous-sol. S'adresser 580 Victoria. quo-13

RUE Napoléon, 3 pièces, chauffage électrique, $60 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

RUE Durocher, 4 pièces, 2e étage, $48 par mois, libre le 1er mai 1969. 683-1571. quo-11

542 ST-VALLIER ouest, 5 pièces, salle bains, $50. Tél. 522-6580. quo-11

2 PIECES, non chauffé, meublé ou non, eau chaude, 220, 1er étage, 2 entrées. 529-7608. quo-14

5 PIECES, 522 Durocher, libre immédiatement, frais peint, 683-0644. quo-10

416 CHARLESBOURG

CHARLESBOURG

APPARTEMENTS, 2 1-2, 4, 5, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, tapis, près église, écoles. Tél. 623-3948. quo-17

ANGER & PARENT INC.

401, 41e Rue ouest, Charlesbourg
623-4024, soir 527-2024, 681-1902

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, de $120 à $140 par mois, incluant chauffage, eau chaude, tapis salon, prise pour auto, service buanderie. quo-18

JARDINS DU ROY

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, CHAUFFES, éclairés, piscine extérieure, libres mai. S'adresser 101, 1ère Avenue, appt 4. quo-5

4 PIECES, chauffé, eau chaude, tapis, 626-5919. quo-25

416 CHARLESBOURG

Appartements "LE CHATEAU"

1er mai

3 1-2 et 4 pièces de luxe, insonorisés, épreuve du feu, ascenseur, tapis mur à mur, etc., $120 et $150.

527-6823 — 681-3527

quo-12

ST-RODRIGUE, 4 pièces, chauffé, libre immédiatement. 365, 47e Est. 623-1561. quo-3

RECENT, 4 1-2 pièces, chauffé, éclairé, stationnement, laveuse, sécheuse, près autobus, 1er mars, 1er mai. 623-5654. quo-11

LE CHATEAU, appartement de luxe, 3 pièces, épreuve du feu, insonorisés, ascenseur, tapis mur à mur, 1er mai, $115. 527-6823. quo-12

ST-RODRIGUE, 3 pièces, meublé, $110 mois. Tél. 623-7896. quo-12

4 PIECES, entrée laveuse, sécheuse. Après 6 heures, 626-7687. quo-13

9425 BOUL. Henri Bourassa, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis, stationnement, $115, 1er mai, meublé si désiré. 626-1962, 663-9761. quo-24

ST-ROMUALD, 5 pièces, neuf, entrée laveuse sécheuse, Tél. 839-6045. quo-21

5 PIECES, moderne, chauffé dans duplex, 623-5589, après 6 heures. quo-7

LIBRE 1er mars, $85, 4 pièces, après 6 heures, 9220 Henri Bourassa, appt. 2. quo-12

ORSAINVILLE, sous-louer, 5 pièces, $110 mois, 1er mars ou 1er mai, 3e étage, 626-8558. quo-17

STE-CECILE, 8700 ave de Laval, coin boulevard Cloutier, 4 pièces, neufs, tapis, eau chaude, face à l'école, église, terrain de jeux, $120 par mois. Visite de 2 à 4 et 7 à 9 p.m. quo-28

3 1-2 et 4 1-2 PIECES, chauffés, demi-sous-sol, stationnements, entrées laveuse, sécheuse, adultes, 623-5387. quo-17

417 RIVE-SUD

LEVIS et St-Romuald, 3 1-2, meublé ou non, 4 1-2, 5 1-2 pièces, neufs, chauffés, tapis, vue sur fleuve, 839-6230. quo-13

LAUZON, Ste-Bernadette, 3 pièces, chauffé, libre 1er mai, $72. 839-8557. quo-26

LAUZON, 3 pièces, chauffé, meublé ou non, libre immédiatement, 839-8557. quo-24

LAUZON, 1er étage, 4 pièces, salle bains, couple âgé. 837-1765. quo-15

CHARNY, 4 pièces, chauffé, tapis, entrée laveuse, sécheuse, mai, 832-4163. quo-11

ST-ROMUALD, 4 5 pièces, neufs, entrée laveuse, sécheuse. 653-4788, 839-6753. quo-4

ST-DAVID, 4 pièces, neuf, salle bains, moderne. Tél. 837-5640. quo-12

ST-ROMUALD, 3 1-2 pièces, moderne. Tél. 839-9622 ou 12 Dianna. quo-13

LAUZON, 3 pièces, chauffé, meublé ou non, libre immédiatement. 839-8557. quo-6

LEVIS, 2 1-2 pièces, 4 1-2 pièces, neufs, chauffés Inf., 837-3469, 837-1192. quo-6

ST-DAVID, 3 1-2 et 5 pièces, chauffé, près église et collège. Tél. 837-0629. quo-13

CHARNY, 2-3 pièces, meublés, chauffés, éclairés, buanderie, tapis. 832-4480. quo-27

418 SILLERY

LE Chantilly, 5 pièces, salle diner, laveuse vaisselle, piscine, buanderie, 1er mars, $150. 527-9031. quo-17

4 PIECES chauffé, eau chaude, 1er mai, rue William, 653-7768. quo-10

PARC Falaise, luxueux 4 1-2, stationnement, buanderie, prix raisonnable, mai, 651-5489. quo-10

6 PIECES, moderne, dans duplex, entrée privée, $190 mois. 681-4229. quo-10

419 STE-FOY

LA CONCIERGERIE LA MIEUX CONCUE POUR VOTRE CONFORT ET AGREMENT vous PRESENTE PLACE DE LA CONCORDE

3, 4 OU 5 pièces, très modernes, meublés si désiré. Cuisine en "Teck de Formica". Grand salon, de 12 x 21, grande chambre principale, de spacieux garde-robés (Walk In), ascenseur, incinérateur, piscine intérieure, bain Sauna, grande terrasse, grand balcon individuel, garages, téléclable, système intercom, à l'entrée principale. Excellente insonorisation, buanderie commune sur chaque étage. Service de conciergerie. A quelques pas du centre d'achats, de l'école, de l'église et de l'arrêt d'autobus. Informations: Raymond de Rosa, 3180 Boul. Nellson, appt 100. Direction à suivre: Chemin St-Louis, tournez à la rue Beaupré, voisin du viaduc Pont Québec, jusqu'au Boul. Nellson ou chemin Ste-Foy, tournez Boul. Duplessis, vers le pont Québec, jusqu'au Boul. Nellson.

651-4643

quo-6

CONCIERGERIE LE CHATEL

RUE McCARTNEY
face au Château Bonne-Entente

1 1-2, 3, 3 1-2, 5 ou 5 1-2 PIECES, meublées ou non meublées. Conception originale. Appartements vastes et luxueux, 100 p.c. insonorisés. Balcons individuels, tapis mur à mur dans les corridors. Piscine intérieure, bain Sauna. Buanderie automatique, service de concierge, incinérateur, stationnement avec prise de courant. Proximité des écoles, de la cité universitaire, des centres d'achats et de l'église. Informations:

651-2516

quo-28

PLUS GRANDS MEME PRIX

4 1-2, 5 1-2, NEUFS, plus grands pour le même prix ailleurs. Ouverts aux visiteurs, 938 avenue Bourgogne, appt 2. 651-5455, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-28

INCOMPARABLE

4½, 5½, NEUFS
PRES Université, école, centres d'achats, bureau de location, 938 avenue Bourgogne, appt 2. 651-5455, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-28

"PLACE CHATEAUGUAY"

5½ - 4½ - 3½ - 2½ NEUFS
TERRASSE panoramique sur le toit, balcons privés, piscine chauffée, bains sauna, ascenseur, buanderie, garage intérieur, meublé si désiré, conciergerie, tout à l'électricité, à l'épreuve du feu. Angle Duchesneau et France - Prime. Location immédiatement. 651-0793. quo-22

LE DANUBE

A LOUER pour le 1er mai, 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2 pièces, poêle, réfrigérateur, eau chaude. S'adresser 2399 chemin Ste-Foy, appt 2 ou Tél. 681-9873. quo-20

1er MAI

LA Forêt, Le Chasseur, piscine, 5-4-3-2 1-2 pièces meublés ou non, près petit centre d'achats. 529-6821, soir, 653-7479. quo-20

1er MAI

RUE De Bourgogne, De Norvège, 5 1-2, 4 1-2, 3 pièces, meublés ou non, eau chaude fournie, conciergerie neuf. 529-6821, soir, 653-7479. quo-20

4½, 5½, NEUFS

938 AVENUE Bourgogne, près Quatre-Bourgeoys, grandes pièces, balcon individuel, incinérateur, téléclable, piscine, proximité centres d'achats, Cité Universitaire, écoles. Informations: 651-5455, W. Légaré Inc., 653-4945. quo-28

OUVERTS AUX VISITEURS

VISITEZ les nouveaux appartements, 4 1-2, 5 1-2 pièces, à 938 avenue Bourgogne. Divisions formidables, grandes pièces, 651-5455, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-28

LES APPTS DU JARDIN ENR.

3200 CHEMIN Ste-Foy, logements de 1 1-2, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, à louer, pour mai, chauffés, eau chaude, poêle et réfrigérateur, service de conciergerie, piscine, buanderie, balcon privé. Tél. 681-3908. quo-13

419 STE-FOY

PLACE ST-LOUIS

3489 CHEMIN St-Louis, un immeuble résidentiel de choix, pourvu d'appartements à un ou deux étages, avec ou sans foyer naturel, de 1 1-2, 2 1-2, 4 1-2, 5 1-2 et 6 1-2 pièces, incluant piscine intérieure et parc extérieur, incinérateur, service de conciergerie, vue sur le fleuve. quo-8

Carrefour 4-Bourgeois

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désiré services électriques, angle Boul. Duplessis, Quatre-Bourgeois, 653-5291. quo-1

LE MARICOURT

LUXUEUX, 2 et 4 pièces, buanderie, piscine et garage intérieur. Service conciergerie, 651-1018. quo-18

LIBRE

LUXUEUX 4 1-2, neuf, rue Bourgogne, Ste-Foy, buanderie, conciergerie, semi-meublé ou non, 529-6821, 653-7479. quo-28

RESERVEZ POUR MAI

PARC Nellson, 1103 Dijon, 4 1-2, 5 1-2, grandes pièces, stationnement, 653-8965. quo-3

1½, 2½, 3, 3½, NEUFS

PISCINE, tapis mur à mur, stationnement avec prise, buanderie, remise, conciergerie, près centres d'achats, 651-5687. quo-7

Immeubles des Seigneurs

6, 5, 3, 2 1-2, ELEVATEUR, piscine, garage, services électriques, angle Boul. Laurier, Henri IV, 651-3653, 653-5291. quo-1

Place de Bourgogne

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2 MEUBLES si désiré services électriques, angle Chemin Ste-Foy, Boul. Duplessis, 653-5291. quo-1

Jardin des Seigneurs

5, 3, 2 1-2, 1 1-2, MEUBLES si désiré, piscine, tennis, garage, 1186 Lavigerie, appt. 2, 653-5291. quo-1

Développement Pasteur

5 1-2, 4 1-2, 3 1-2, 2 1-2, MEUBLES si désiré, services électriques, angle Chemin Ste-Foy, La Suète, 653-5291. quo-1

781 AVE ROUGEMONT

5½, 4½, 3½, 2½, NEUFS
MEUBLE si désiré, chauffé, stationnement, buanderie, conciergerie. S'adresser appartement 5, 656-0955, 653-4524. quo-28

4 PIECES, semi-chauffé, libre immédiatement $95. Habitat Service 523-4121, 651-5695. quo-12

3 PIECES, neuf, Quatre-Bourgeois, Pie XII, libre. 651-6369. quo-12

PLACE de Bourgogne, 2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, tous services, incluant électricité, piscine extérieure, stationnements, concierge. 862 Bourgogne, appt 4. 653-7306. quo-18

DES Mélèzes, magnifique 5 pièces, chauffé, construction neuve, arrière centre d'achats, près Chemin Ste-Foy. 653-5723. quo-12

RUE Ducheneau, 2 1-2, meublé, 4 1-2, libres, stationnements, piscine intérieure, concierge, 651-1719 ou 653-8902. quo-15

DUPLEX, chauffé, stationnement, 6 pièces, 854 de Lauzon, 529-9738. quo-25

3 PIECES, neuf, Quatre-Bourgeois, Pie XII, libre. 651-6369. quo-19

RUE Dijon, 2 1-2 meublé, tous services inclus, stationnement, concierge. 652-8072. quo-18

RUE des Quatre-Bourgeois, 1 1-2, 5 1-2 pièces, stationnement, concierge. 651-3310. quo-25

CHAPDELAINE ET Myrand, 4 pièces, 1er mai, stationnement, concierge. 527-2830. quo-26

CARREFOUR des Quatre-Bourgeois, 5 1-2 pièces, libres, tous services compris, électricité incluse, piscine, concierge. 653-8002. quo-26

RUE Montpetit, 4 1-2 pièces, éclairé, chauffé à l'électricité, libre immédiatement. Montréal Trust, 529-8841. Michel Dion, 681-4747. quo-26

RUE Norvège, 4

444 CHAMBRES ET PENSIONS

PERSONNE âgée, télévision couleur, moderne, 949 des Erables, appt 1. quo-14

QUARTIER résidentiel, stationnement gratuit, eau courante. Holland, 527-4237. quo-4

CHAMBRES, pension, télévision, préférence dames âgées, Beauport. Tél. 661-4106. quo-5

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue, 523-6945. quo-8

PERSONNE distinguée, trouverait chambre et pension. Maison moderne. Loretteville, 842-5594. quo-8

CHAMBRE, pension, une ou deux personnes, bon chez-soi. 529-4701. quo-17

AVENUE Brown, chambre et pension. Tél. 681-9859. quo-17

448 MAISONS A LOUER

MAISON JUMELEE

STE-FOY, près écoles, université, 6 et 7 pièces, plus sous-sol, salle jeux, foyer, grande cour. Inf. Marcel Lacroix, 651-5455, W. Légaré, courtier. quo-22

DU TERTRE, Ste-Foy, 6 grandes pièces, 2 salles bains, terrain tourbé, vue fleuve. 681-6737, 527-9503. quo-14

A DUBERGER, Place Neuviale, vaste développement domiciliaire au service des familles à revenu moyen, 110 maisons neuves, de 5 pièces, à louer. Application de la formule coopérative du domaine de l'habitation. Maison modèle, boul. Neuviale, du lundi au samedi, de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures; le dimanche de 14 à 17 heures. Fédération Co-Op Habitat. Tél. 681-9532. quo-3

MAISON à louer, 7 pièces, foyer, salle jeux, garage, Champs Laval, libre 1er mai. 666-6288. quo-4

MAISON neuve, chauffée, éclairée, près hôpital Laval, rue Montjole. 653-3516. quo-8

MAISONS jumelées, ultra-modernes. Terrasse du Croissant, Ste-Foy, 6 ou 7 pièces, abri d'auto, terrasse, entrée rue du Tertre. Parent Faucher Inc., 651-1360, 653-3168. quo-6

STE-FOY, jolie maison duplex, 7 pièces, foyer naturel, salle de bains en couleur, salle de toilette au rez-de-chaussée, entrée laveuse et sécheuse, grande garde-robes de cèdre au sous-sol et nombreuses autres commodités, beau grand terrain tourbé, entrée de voitures en asphalte, située sur l'Avenue Sabrevois à Ste-Foy, vue sur les Laurentides, occupation 1er mai. Pour informations, téléphonez à 651-3154 ou 529-1541. 246-13

GRAND 6 pièces, abri d'auto, foyer et autres particularités, Ste-Foy. Tél. 529-5263. quo-13

ST-NICOLAS Village, 6 pièces, louer, vendre, 1er mai. Soir, 681-4585. quo-17

CHARLESBOURG, maison seule, 7 pièces, chauffée, entrée laveuse, sécheuse, près école, grand terrain, $155. 839-6402. quo-13

452 PENSIONS POUR ENFANTS

GARDERAIS enfants du lundi au vendredi. Tél. 872-9675. quo-17

PRENDRAIS enfant en pension tout âge, très bons soins. 522-8560. quo-19

PRENDRAIS enfant en pension, bons soins, St-Rodrigue. Tél. 622-0415. quo-11

POUPONNIERE bébés naissants à 6 mois. Tél. 623-3971. quo-26

ST-RODRIGUE, prendrais enfants (pouponnière), en pension, très bon soin. 626-7157. quo-26

PRENDRAIS enfants pension, Orsainville. Tél. 626-5360. quo-11

GARDERAIS enfants, du lundi au vendredi ou fins semaine. 872-1560. quo-11

PRENDRAIS enfants en pension, journée ou semaine. Vanier, 527-8506. quo-6

GARDERAIS enfant naissant à 1 an, journée semaine. Tél. 681-9146. quo-14

$12 PAR semaine, qu'importe l'âge, propre ou non, discrétion. 837-3939. quo-17

MAISONS A VENDRE

461 QUARTIER CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS

RUE D'AUTEUIL

MANOIR de luxe, à vendre, cause santé, 22 appartements, dont 8 chambres avec salle de bains complète. Idéal pour ambassade; conviendrait aussi pour bureaux de professionnels. Fernand-A. Poulin, 837-0371. Montréal Trust, courtier. 529-8841. quo-11

8 REVENUS, un commercial, rue St-Paul. Evaluation municipale $6,000. Prix $4,000. 523-9217, après 6 heures. quo-24

MAISON de chambres, meublées, directement propriétaire. Tél. 527-9133. quo-21

NOTRE-DAME Québec, près Château, maison touristes, revenu brut $16,300, inf. Adrienne Cardinal 653-0122, Immeubles Wilfrid Légaré, courtiers. quo-14

PRES Château, coin rues, 5 petits logements. Mme Y. Bray, 527-4777. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-13

7 FLATS, meublés, bons revenus, comptant minime. Françoise Roy, 681-3916. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-17

462 QUARTIER LIMOILOU MAISONS SEULES

EXCELLENT

COLOMBIERE, plain-pied, brique, 5 pièces, plus une sous-sol, construction parfaite, propreté impeccable, tapis mur à mur, garage, terrain paysagé. Il faut voir, offre sérieuse considérée. Mme Labrecque, 651-6020. Jerry St-Arnault, courtier, 522-4732. quo-12

STE-ODILE, propriétaire, 8 pièces, garage, piscine, foyer, libre mai, 626-1096. quo-11

LIMOILOU, 11 pièces, rénové, conviendrait pour location de chambres ou 2 logements, finance facile. Cécile Sirois, 527-7602, Charles Rouleau, courtier. quo-11

OCCUPATION immédiate, hypothèque $13,200, de caisse populaire, plain-pied, 6 pièces, 4 chambres, brique, St-Albert. Jean Chevrier, 623-3002. Société Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-11

8 PIECES, cottage, 4 chambres coucher, garage, autobus à la porte. Libre mai. M. Maurice Villemure, 667-2195. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-13

463 QUARTIER LIMOILOU MAISONS A REVENUS

25 LOGEMENTS

AVE du Colisée, neuf, 1968, tous loués, construction 1ère qualité, financement assuré, très bon placement. Résidence Denis Gaumond, 653-3783, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-11

A SACRIFIER

ST-PASCAL, près église, écoles, 3 revenus, sont 2 8 pièces et un 2 pièces, toute offre à discuter, Rodrigue Blouin, 529-9551, 667-5226. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-13

6 pièces à l'acheteur

8 LOGEMENTS, en parfait ordre, plus 3 garages, offre à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-13

TRES URGENT

ST-ALBERT, 4 logements, 6 pièces, à l'acheteur, toute offre sérieuse considérée. Société de Fiducie du Québec, courtier, 529-0557. P.-E. Couet, 651-4281. quo-11

2 LOGEMENTS, 1340 Champfleury, $11,000, C.P. 143, Limoilou, Québec. quo-22

3 LOGEMENTS, non chauffés, revenu $2,600, propriétaire, donner nom, téléphone. Ecrire Dépt. 945 Le Soleil. quo-18

RUE Mailloux, six 4 pièces, construction 5 ans, financement facile. Rodolphe Corneau, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 667-3999, 529-8121. quo-14

27 LOGEMENTS, 4 pièces, 1965, rendement net supérieur 10 pour cent. Marina Plante, 653-8963. Léo Beaumont, courtiers. quo-13

ST-PIE X, bungalow brique, 5 pièces, et sous-sol fini en logement, comptant requis $8,000. Joseph Lapointe, 663-3261, Société Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-11

ST-PAUL Apôtre, 3 logements, brique, grand terrain, Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, Jacqueline Côté, 527-0868, 529-0047. quo-12

RUE MARTINIERE, 6 logements, 4 pièces, chauffé, $35,000. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtiers, 651-2355, 529-0047. quo-12

REGLEMENT succession, 1ère Rue, 8 logements plus commerces, revenu brut $13,020. Dominique Chamberland, 875-3640, Société Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-11

RUE Niverville, beau 12 logements, hypothèques $56,800, 7 pour cent. Fernand Bollard, 661-2403, Claude Chalifour, courtiers. quo-11

RUE Godbout, 10 logements, hypothèques $42,500, 7 pour cent intéressant. Fernand Bollard, 661-2403, Claude Chalifour, courtiers. quo-11

ST-PASCAL près Enfant-Jésus, 2-6 pièces, possible finir sous-sol. Chs Bachelier, courtiers. 626-4866. quo-14

ST-PASCAL, 6 logements de 6 pièces, chauffés, acompte $7,000. Immeubles Belvédère courtiers, 681-6358. 62-11

463 QUARTIER LIMOILOU MAISONS A REVENUS

EXCELLENT placement, François 1er, 9 logements, rapportant $5,808, brique. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-11

ST-PAUL Apôtre, 3 logements, dont un grand sept pièces, luxueux, plus salle familiale, et deux de quatre, grand garage. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-14

6 LOGEMENTS, 1650 rue Vitré, près Hôpital Enfant-Jésus. Marie Parle St-Imard, Courtage Imm. Yves Germain, courtiers, 661-6038, 529-8121. quo-14

MAISON 5 logements, 4-4 et 1-8 pièces, très propres, bien situé, acompte $10,000. Armand Morand, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 653-3337, 529-8121. quo-14

ST-PIE X, bungalow, 6 pièces, très bonne condition avec logement au sous-sol $50 mois, bail 2 ans, garage. Société de Fiducie du Québec, courtiers, 529-0557, Raymond Dumas, 653-0785. quo-11

RUE Vitré, 8 logements, 4 pièces, très bonne location. Couillard, Fortin, Delage, 522-5631, Daniel Migneault, 653-7626. quo-13

ST-ALBERT, 5 logements, 3, 4, 3 pièces, chauffé eau chaude, brique, pierre, garage, $49,000, acompte $15,000, revenu $6,048. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-17

6 LOGEMENTS, 4 pièces, construction 4 ans, revenus $6,840, prix $47,500, comptant $8,000, propriétaire, 524-7887. quo-17

LIMOILOU, 2 logements, 6 pièces, brique, prix $13,500 comptant, J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-17

ST-PIE X, 6 logements, 4 pièces, construction 1963, pierre, brique, chauffage zoné, stationnement, $52,500, acompte discutable, revenu $7,220, J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-17

STE-CLAIRE d'Assise, 3 logements, 6 pièces, $22,900, acompte discutable, J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-17

MAISON chambres, près hôpital, revenu brut, $7,800. Revenu net $4,500. François Roy, courtiers, 681-0221, 527-7298. quo-17

464 QUARTIER MONTCALM MAISONS SEULES

ST-SACREMENT, magnifique plain-pied comprenant 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle familiale, avec foyer, garage, sous-sol petit logement de 4 pièces. Maurice Trottier, courtier, 529-5774. quo-11

COTTAGE, 7 pièces, très fonctionnel. Hypothèque 6 3-4 pour cent. Paule Côté Chalifour, 681-5643. Québec Land Realty, courtiers. quo-11

PRES Jeffery Hale, cottage 7 pièces, piscine, possibilité revenus au sous-sol Mme Cloutier, 527-2986, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-12

BOUGAINVILLE, résidence brique, 8 pièces, 4 chambres, 2 foyers, garage, vaste terrain paysagé. Alexandre Hamel, 527-9181. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-13

COTTAGE, 9 pièces, près écoles françaises, anglaises. Mme Marcelle Thivierge, 681-3163. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-13

ST-ALBERT, 5 logements, 8, 4, 3 pièces, chauffé eau chaude, brique, pierre, garage, $49,000, acompte $15,000, revenu $6,048. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-17

6 LOGEMENTS, 4 pièces, construction 4 ans, revenus $6,840, prix $47,500, comptant $8,000, propriétaire, 524-7887. quo-17

LIMOILOU, 2 logements, 6 pièces, brique, prix $13,500 comptant, J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-17

ST-PIE X, 6 logements, 4 pièces, construction 1963, pierre, brique, chauffage zoné, stationnement, $52,500, acompte discutable, revenu $7,220, J.-A. Turmel Inc., courtiers, 529-2575. quo-17

STE-CLAIRE d'Assise, 3 logements, 6 pièces, $22,900, acompte discutable, J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-17

MAISON chambres, près hôpital, revenu brut, $7,800. Revenu net $4,500. François Roy, courtiers, 681-0221, 527-7298. quo-17

464 QUARTIER MONTCALM MAISONS SEULES

ST-SACREMENT, magnifique plain-pied comprenant 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle familiale, avec foyer, garage, sous-sol petit logement de 4 pièces. Maurice Trottier, courtier, 529-5774. quo-11

ST-PAUL Apôtre, 3 logements, dont un grand sept pièces, luxueux, plus salle familiale, et deux de quatre, grand garage. Jean Chevrier, 623-3002, Société d'Administration, courtiers. quo-14

6 LOGEMENTS, 1650 rue Vitré, près Hôpital Enfant-Jésus. Marie Parle St-Imard, Courtage Imm. Yves Germain, courtiers, 661-6038, 529-8121. quo-14

MAISON 5 logements, 4-4 et 1-8 pièces, très propres, bien situé, acompte $10,000. Armand Morand, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 653-3337, 529-8121. quo-14

ST-PIE X, bungalow, 6 pièces, très bonne condition avec logement au sous-sol $50 mois, bail 2 ans, garage. Société de Fiducie du Québec, courtiers, 529-0557, Raymond Dumas, 653-0785. quo-11

RUE Vitré, 8 logements, 4 pièces, très bonne location. Couillard, Fortin, Delage, 522-5631, Daniel Migneault, 653-7626

495 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES

COUPLE, 1 enfant, cherche loyer, 4, 5 pièces, 1er mai, eau chaude, bain, 220. Tél. 522-2410. quo-11

4 PIÈCES 220, salle bains, pas chauffé, 81-Sauveur, St-Roch, 523-5362. quo-11

4 PIÈCES, chauffé, stationnement, balcon, $50 à $100, 2 adultes, quartier Montcalm. 527-9258. quo-11

4 ADULTES, 5 pièces, chauffé, 1er étage, 1er mai. 626-7464. quo-15

4 -2, CHAUFFÉ, 1er ou 2e, mai, deux messieurs sérieux. St-Dominique, St-Coeur de Marie, Notre-Dame. 522-7664. quo-13

CONCIERGE, d'expérience, demande logement avec conciergerie. Tél. 653-2247. quo-13

3-4 OU 5 pièces, préférence occupation immédiate, Ste-Foy, 525-4502, local 303, entre 6 et 7 heures soir. quo-13

496 LOGEMENTS APPARTEMENTS A PARTAGER

PARTAGER magnifique appartement, compagne responsable, étudiante, autre. 683-5561, heures repas. quo-13

MONSIEUR demandé pour partager appartement, Côte d'Abraham, 523-4643. quo-12

498 MAISONS DEMANDEES

Grande opportunité

CONFIEZ-nous la vente de votre propriété. Annonce gratuite pendant 30 jours consécutifs. Mme Norma Cloutier, 651-1404, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-13

AVONS besoin de maisons seules et à logements, commerces, terres, terrains dans Québec et banlieue. Avons acheteur sérieux. Bacque & Lizotte, courtiers, 842-1533, 651-5711. quo-26

J'AI acheteur sérieux, maison seule ou revenu, commerce, terre, terrain. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-28

PARTICULIER acheteur maison seule, ou revenu, directement propriétaire. 661-4267. quo-13

AVONS besoin de maisons seules et à logements, commerces, dans Québec et banlieue, avons acheteurs sérieux. Trust Général du Canada, courtiers 529-5311. quo-14

LOUERAIS maison seule, rive sud, entre Charny et Lévis, 623-2245. quo-17

SOCIÉTÉ de Fiducie du Québec, Fiducie des Caisses Populaires, confiez-nous la vente de vos propriétés, dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire. J.-H. Paquet, 529-0557 quo-10

CONFIEZ la vente de votre propriété à notre équipe de 15 vendeurs. Vous garantissons 30 jours d'annonces gratis dans le Soleil. Mme Y. Bray, 527-4777, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-12

AVEC 15 vendeurs compétents, nous sommes assurés de pouvoir vous aider à vendre votre maison très rapidement. Mme Bernadette St-Pierre, 651-6852, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751 quo-13

ACHETERAIS comptant maison 2-3 logements St-Sacrement, Sillery, Limoilou. Ecrire Dépt. 115, Le Soleil. quo-17

COMMERCE ET INDUSTRIE

511 BUREAUX A LOUER

BUREAUX NEUFS STE-FOY

PRES Quatre-Bourgeoys, édifice moderne, à l'épreuve feu, stationnement gratuit, chauffage, éclairage, service conciergerie, entretien inclus. Division au choix. Roger Lacroix, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-24

ST-ROCH, bureau, 900 pieds carrés, conviendrait professionnel ou autres, 626-7316. quo-11

764 EST St-Joseph, différentes grandeurs, monte-charge, ascenseur, stationnement, concierge, prix modique. 522-4609, soir, 527-1969. quo-13

A LOUER, rue Dorchester, à proximité du centre Fleur de Lys, 2e étage complet, 800 pieds plancher, comprenant 2 bureaux et petite salle de réception, pouvant être divisée en deux, pour former 4 bureaux. Construction moderne, façade verre thermos, tentures, éclairé, chauffé, eau chaude année, terrain pavé, pouvant stationner plus de 10 voitures. $175 mois. Avec option d'achat si désiré. 525-4769 ou 522-3324. quo-14

CHOIX dimensions, conviendrait pour bureaux d'affaires. Galerie St-Jean, 1100 St-Jean. quo-17

CENTRE St-Roch, édifice à bureaux pour toutes dimensions. 529-9051. quo-17

LOCAL, bureau ou autres, coin 13e Rue, 1e Avenue. 524-2509. quo-3

A côté Holiday Inn, Rond-Point, Ste-Foy, 650 pds carrés, 1er plancher, entrée privée, grand stationnement, libre immédiatement. 651-4849, 653-4242. quo-21

SALON barbier, rénové, et propriété 8 revenus. 522-5961, 529-7174. quo-11

BOUCHERIE, fruits et légumes, vendre, prix d'occasion, centre ville, soir seulement: 527-6226. quo-4

RESTAURANT comptoir-lunch, bon marché, 522 Ouest Christophe-Colomb, 623-0595. quo-12

RESTAURANT Bar-Salon, capacité 100 personnes. Equipement et ameublement de 1ère classe. Chiffre d'affaires intéressant pour gens sérieux et connaissant la restauration seulement. Le seul restaurant Bar dans un rayon de 1 mille. Acompte minimum $10,000, balance discutable. Raymond De Rosa Inc., courtier. Tél. 651-4643. quo-5

RESTAURANT devra être transporté, fini pour l'hiver, équipement complet, 872-9644. quo-6

CORDONNERIE haute-ville, bonnes machineries, conditions paiement faciles, 842-1088. quo-13

GROSSE propriété avec commerce de chambres et de flats, quartier populeux, revenu net $14,000, acompte $6,000, échange accepté. Robert Blais, 663-9140, Société Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-11

RESTAURANT, bar, salle, danse, banlieue, revenu net $25,000, acompte $20,000. Robert Blais, 663-9140, Société Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-11

RESTAURANT, motel licencié, situé sur route no 2, Grondines Est Co. Portneuf. Tél. 367-2295, 367-2335. quo-7

NETTOYAGE à sec, revenu $40 par jour et plus. 653-5198. quo-7

COMPTOIR-lunch à vendre, cause départ, $2,000. Tél. 522-1150. quo-7

LIMOILOU, restaurant face hôpital St-François d'Assise, avec bâtisse. C. Germain Courtage Immobilier, Yves Germain Courtier. 651-1234. quo-14

COMPTOIR lunch, bar laitier, des plus achalandés, situé terminus autobus ville Québec et banlieue. Acompte $3,500. Courtage Immobilier Yves Germain Courtiers. Demander E. Roy, 839-8606, 529-8121. quo-14

BANLIEUE, motel 16 unités plus résidence privée. Acompte $10,000, balance facile. Courtage Immobilier Yves Germain Courtiers. Demander E. Roy, 839-8606, 529-8121. quo-14

SALON de coiffure, $2,000. Tél.: 623-2568. quo-7

LA MALBAIE, hôtel de renommée à vendre, bons chiffres d'affaires, cause vente personne âgée, propriétaire garderait hypothèque. Société de Fiducie du Québec, courtier 529-0557, Raymond Dumas, 653-0785. quo-11

ST-PASCAL, aubaine, épicerie licenciée à vendre, ameublement évalué à $4,000, marchandises à $3,000. Loyer $120 mois, vente immédiate. Société de Fiducie du Québec, courtier 529-0557, Raymond Dumas, 653-0785. quo-11

LAVO-Mate, trois logements, garages, stationnement, Lucien Leclerc, courtier, 523-1174. quo-13

COMMERCE de transport local, rayon de 35 milles, bonne clientèle, contrats, établi depuis 15 ans, 4 camions, prix $6,500, conditions $3,500 comptant, balance termes faciles, cause santé. Ecrire Dépt. 114 Le Soleil. quo-15

GARAGE coin Boisclerc, Ave du Colisée, excellent site, bon chiffres d'affaires, à vendre avec équipement complet, plus inventaire. Couillard, Fortin, Delage, 522-5631. quo-13

ROUTE de liqueur à vendre, avec ou sans camion, 872-2294. quo-13

515 LOCAUX A LOUER

A louer ou à vendre, bâtisse industrielle, Ancienne-Lorette près Route 2, Boul. Duplessis, 2,600 pds et plus, chauffé, libre immédiatement, Rouleau, courtier, 653-9112, 653-9173. quo-15

EXCELLENT poste pour épicerie, avec logement privé à l'arrière. Tél. le soir à 524-8039. quo-14

LIMOILOU, bureaux 2,350 p.c., entrepôt 5,000 p.c., chauffé, hauteur 10', portes 8 x 8. Construction moderne, libre immédiatement. Jean-Yves Lessard, 529-9551, 651-3868. Antoine Morin Associés, Courtiers. quo-14

LOCAL 2,000 pds. S'adresser 305 Avenue St-Benoit, paroisse Sacré-Coeur. quo-10

MAGASIN moderne, central, de la Couronne, coin la Reine, prix raisonnable, mai. 522-6484, soir 527-1577. quo-10

11,000 p.c. de plancher à louer en tout ou en partie, prix à discuter. M. Régis Giguère 653-5331, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers. 529-0751. quo-13

530 COMMERCES A VENDRE

MOTEL 23 UNITES

MOTEL Martino, St-Romuald, comté Lévis, près Pont Québec, revenu intéressant. Information Laurent Lessard, 837-9809, 653-4945. W. Légaré Inc., courtiers. quo-25

DISCOTECK

ACCEPTERAIS bloc à revenus en échange. Hôtel 30 chambres, plus salle de danse moderne, pouvant accommoder 400 clients, spectacles, réceptions. Gros chiffres d'affaires certifié. Jean Chevrier, 623-3002. Société d'Administration, courtiers. quo-11

TAVERNE HAUTE VILLE

AVEC bâtisse, chiffre d'affaires certifié, en opération depuis 30 ans, comptant requis $80,000, cause de vente départ. Résidence, Denis Gaumond, 653-5783, Trust Général du Canada, courtiers, 529-5311. quo-11

COMPTOIR-lunch, centre ville, bonnes conditions pour personne sérieuse, 653-5341, après 6 heures. quo-12

SALON de coiffure, à vendre, après 6 heures, 523-5377. quo-12

SALON coiffure, dans maison appartements, bonne clientèle, cause maladie. 681-1289 quo-18

COUR de démolition d'autos et de camions, plus de 400 unités modèles récents. Commerce près ville, très bon chiffre d'affaires. Ecrire Dépt. 902 Le Soleil. quo-17

SALON coiffure, rue St-Jean, dans centre commercial, prix raisonnable, 667-1358. quo-17

SALON de coiffure, 1ère Avenue, bon poste, tél.: 622-7780. quo-13

HOTEL, Rive-Sud, bon chiffre d'affaires, cause maladie, construction récente. Ecrire Dépt. 908 Le Soleil. quo-18

ROUTE de liqueurs, à vendre, avec camion. Tél. 667-0949. quo-19

SALON de coiffure, bien situé, bonne clientèle 661-2280, soir. quo-19

BANLIEUE, garage, restaurant, logement et équipement, acompte $5,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 62-11

BEAUTY-Bar, rue St-Jean, $1,000 par semaine avec salon coiffure. Pour renseignements, appelez Mme Lauzon, 527-7183, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. 62-11

HAUTE-Ville, propriété avec restaurant, bar-salon, bonnes affaires, acompte $40,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 62-11

TAVERNE bien située, bonnes affaires, prix $38,000, acompte $20,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 623-12

MAGASIN général dans centre d'achat, prix $55,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 62-11

CASSE-croûte à bas prix, $4,500, acompte $1,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 623-12

RESTAURANT licencié, situé rue commerciale, prix $13,000 comptant. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. 62-11

BEAUCE hôtel à vendre, cause maladie. Tél. soir, 832-4768. quo-20

EPICERIE-boucherie, licenciée, maison 3 logements, revenu $85,000 année, prix $40,000, comptant $10,000, propriétaire, 523-6758. quo-21

COMMERCE de chambres et pension moderne, rapporte $8,000. Tél. 523-5649. quo-24

ST-SAUVEUR, épicerie-boucherie licenciée, moderne, 2,000 pieds carrés, logement, chiffre d'affaires $160,000, conditions faciles. Echangerais pour bloc directement du propriétaire. Ecrire dépt. 926 Le Soleil. quo-24

LEVIS, magasin moderne, 2,500 pieds carrés, avec entrepôt et cave, plus 5 logements, pour tous genres de commerce, stationnement, 837-9251. quo-27

TABAGIE, snack-bar, face église. Affaires: $2,000 semaine. Etablie 33 ans. Comptant: $7,000. Cause maladie, 844-7837, Montréal. quo-3

10 MILLES Québec, épicerie-boucherie licenciée, plus logement, 5 pièces, affaires $180,000, prix $55,000. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-30

TABAGIE dans motel, sur Boul. Laurier, prix discutable. 667-3382, 653-8712. quo-20

BON commerce, cause transfert, importation radios, bijoux, bibelots, etc., bien situé. Tél. 523-7088. quo-4

SALON barbier, rénové, et propriété 8 revenus. 522-5961, 529-7174. quo-11

BOUCHERIE, fruits et légumes, vendre, prix d'occasion, centre ville, soir seulement: 527-6226. quo-4

RESTAURANT comptoir-lunch, bon marché, 522 Ouest Christophe-Colomb, 623-0595. quo-12

RESTAURANT Bar-Salon, capacité 100 personnes. Equipement et ameublement de 1ère classe. Chiffre d'affaires intéressant pour gens sérieux et connaissant la restauration seulement. Le seul restaurant Bar dans un rayon de 1 mille. Acompte minimum $10,000, balance discutable. Raymond De Rosa Inc., courtier. Tél. 651-4643. quo-5

RESTAURANT devra être transporté, fini pour l'hiver, équipement complet, 872-9644. quo-6

CORDONNERIE haute-ville, bonnes machineries, conditions paiement faciles, 842-1088. quo-13

GROSSE propriété avec commerce de chambres et de flats, quartier populeux, revenu net $14,000, acompte $6,000, échange accepté. Robert Blais, 663-9140, Société Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-11

RESTAURANT, bar, salle, danse, banlieue, revenu net $25,000, acompte $20,000. Robert Blais, 663-9140, Société Administration et de Fiducie, courtiers, 683-1571. quo-11

RESTAURANT, motel licencié, situé sur route no 2, Grondines Est Co. Portneuf. Tél. 367-2295, 367-2335. quo-7

NETTOYAGE à sec, revenu $40 par jour et plus. 653-5198. quo-7

COMPTOIR-lunch à vendre, cause départ, $2,000. Tél. 522-1150. quo-7

LIMOILOU, restaurant face hôpital St-François d'Assise, avec bâtisse. C. Germain Courtage Immobilier, Yves Germain Courtier. 651-1234. quo-14

COMPTOIR lunch, bar laitier, des plus achalandés, situé terminus autobus ville Québec et banlieue. Acompte $3,500. Courtage Immobilier Yves Germain Courtiers. Demander E. Roy, 839-8606, 529-8121. quo-14

BANLIEUE, motel 16 unités plus résidence privée. Acompte $10,000, balance facile. Courtage Immobilier Yves Germain Courtiers. Demander E. Roy, 839-8606, 529-8121. quo-14

SALON de coiffure, $2,000. Tél.: 623-2568. quo-7

LA MALBAIE, hôtel de renommée à vendre, bons chiffres d'affaires, cause vente personne âgée, propriétaire garderait hypothèque. Société de Fiducie du Québec, courtier 529-0557, Raymond Dumas, 653-0785. quo-11

ST-PASCAL, aubaine, épicerie licenciée à vendre, ameublement évalué à $4,000, marchandises à $3,000. Loyer $120 mois, vente immédiate. Société de Fiducie du Québec, courtier 529-0557, Raymond Dumas, 653-0785. quo-11

LAVO-Mate, trois logements, garages, stationnement, Lucien Leclerc, courtier, 523-1174. quo-13

COMMERCE de transport local, rayon de 35 milles, bonne clientèle, contrats, établi depuis 15 ans, 4 camions, prix $6,500, conditions $3,500 comptant, balance termes faciles, cause santé. Ecrire Dépt. 114 Le Soleil. quo-15

GARAGE coin Boisclerc, Ave du Colisée, excellent site, bon chiffres d'affaires, à vendre avec équipement complet, plus inventaire. Couillard, Fortin, Delage, 522-5631. quo-13

ROUTE de liqueur à vendre, avec ou sans camion, 872-2294. quo-13

531 COMMERCES A LOUER

PETIT magasin, 2 vitrines, 415 Dorchester (coin St-Joseph), avril, 527-8269. quo-12

HAUTE-Ville, salon coiffure, moderne, entièrement meublé, prix abordable, 3 chaises, vitrine, libre immédiatement. Continental, courtiers, 651-2132. quo-11

672 3/4 St-Vallier, salon barbier, tout équipé. Tél. 681-1938. quo-12

540 IMMEUBLES

VENDRE ou louer, centre des affaires, rue St-Joseph, 15,000 pieds, 4 planchers, épreuve du feu, ascenseur, prix d'aubaine. 522-6484, 651-2936. quo-25

Les annonces classées du Soleil sont pratiques pour vendre louer, acheter, embaucher. Composez 529-9231.

545 PROPRIETES COMMERCIALES

ATTENTION CONSTRUCTEURS !!!

LIMOILOU près église, bâtisse commerciale à vendre. Possibilité de six logements six pièces. Hypothèque par propriétaire, libre 1er mai, Jean-Yves Lessard, 529-9551, 654-3868. Antoine Morin Associés, Courtiers. quo-14

EDIFICE commercial, centre ville, 12,000 pds, ascenseur, aucun comptant. 529-9051. quo-17

GIFFARD, près Boul. Ste-Anne. Construction neuve 35 x 75, bureaux et entrepôt. Libre 1er mai. Conviendrait pour imprimerie, plomberie, électricien. Aubaine. Jean-Yves Lessard, 529-9551, 651-3868. Antoine Morin Associés, Courtiers. quo-14

550 COMMERCES DEMANDES

PARTICULIER, achèterait hôtel-motel, épicerie, restaurant ou commerce. Ecrire, 353, 25e Rue, Québec 3, 523-6758. quo-18

564 TERRAINS A VENDRE

TERRAINS, $575 CHACUN

8 TERRAINS, 112x90, près boul., voisin Golf Lorettville, 626-2401. quo-26

SILLERY GARDENS

RUE Power, 2 terrains boisés; un 16,550 pieds carrés, l'autre 10,800 pieds carrés. Paul-D. Moisan, 681-2856, Montréal Trust, courtiers, 529-8841. quo-11

SUGGESTION

POURQUOI ne pas construire ? Avez une maison à votre goût. Avons plusieurs terrains, quartier très choisi. Mme Olive Bewick, 653-2118, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-13

ATTENTION CONTRACTEURS

AVONS à St-Romuald, un choix considérable de terrains résidentiels, commerciaux, à prix d'aubaine, conditions faciles. Société de Fiducie du Québec, courtiers, 529-0557, Raymond Dumas, 653-0785. quo-11

ANCIENNE-Lorette, 65x100, prêt à bâtir, $2,200. 653-9726. quo-19

LORETTEVILLE, proximité golf, église, écoles, prêt construire, conditions, 527-5309, 653-9740. quo-24

BOUL. Laurentien, Québec, coin Dorchester et de l'Espinay, terrain commercial, 22,845 pieds. Prendrais échange, 522-2793. quo-25

LEVIS, terrain 100,000 pieds, voisin voie ferrée, prix raisonnable, 837-8005. quo-28

RUE Seigneuriale, Beauport, terrain 80-x100, pour bloc appartements, 661-8914. quo-28

564 TERRAINS A VENDRE

BOUL. Rochette, Beauport, terrain 70x95, pour maison seule, tél. 661-8914. quo-28

28 TERRAINS, Charlesbourg, 8 ou 16 logements, égouts, aqueduc. 523-6875. quo-3

TERRAIN 80 x 100, coin de rue, situé dans nouveau quartier Lévis, doit vendre particulier. 833-2577, après 6 heures. quo-11

POUR bloc à logements, commercial ou résidentiel, prêt construire, prix raisonnable. Rodolphe Corneau, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers. 667-3999, 529-8121. quo-14

LAC St-Charles, boisés ou près lac privé, prix $300. Conditions $25 mois, 842-2841 ou 839-9374. quo-7

CHARLESBOURG, prêt construire, autobus, écoles, vue ville coin, $2600. 623-5718. quo-7

LAC Beauport, 50 arpents, $4,000. 524-9054, après 6 heures. quo-14

TERRAIN à vendre à Villeneuve, tél. 661-1129. quo-15

NEUFCHATEL, terrain prêt construire, rue asphaltée, aqueduc, égout, cadastré. 75 x 150. 524-6211. quo-17

FLORIDE, terrain 85 x 120, vue sur l'eau, $3,000. 527-5226, soir. quo-10

CHARLESBOURG, Place de Chartres, 9,290 pds carrés, un 10,455', pouvant construire maisons, 2 logements. 626-7982. quo-10

MARIA Goretti, terrain zone 15 logements, commercial, 120 x 100 pieds, près école, prix $13,200. J.-A. Turmel Inc, courtier, 529-2575. quo-17

AUBAINE, Beauport, pour maison, bien située, 70x90, $1000. 663-9282. quo-10

DUBERGER, boul. Monaco, 66x125. François Roy, courtiers, 681-0221, 527-7298. quo-17

AUBAINE extraordinaire, terrain 50 x 100 rue Villeneuve près boul. Henri Bourassa, $2,200. M. Maurice Villemure, 667-2195. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-13

565 TERRES A VENDRE

ST-LAMBERT, 180 arpents, 19 bêtes cornes, grande maison, grange, étable, $8,000 comptant, balance facile. 523-6758. quo-18

ST-JEAN Chrysostôme, terre à bois, 49 arpents, idéale pour amateurs d'autoneige, $50 l'arpent, au prix de l'évaluation municipale. 623-0711. quo-25

TERRE 1 x 14 arpents, boisé, près de Beaumont, $900. 522-7270. quo-17

584 TERRES DEMANDEES

$100,000 à disposer, terres demandées, de toutes sortes, particulier, 523-6758. quo-13

PARTICULIER serait acheteur, terre, Québec, avec bâtisse si possible. Ecrire donnant Pendroit, grandeur, prix, au Dépt 103, Le Soleil. quo-6

VÉHICULES-MOTEURS

619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE

Léger comptant – Echange accepté

1968 CORVAIR, H.T., aut., Radio. Balance de garantie GM. $2,095

1967 PONTIAC Parisienne, H.T., Radio, équipée. $2,495

1966 FORD Galaxie 500, Toit vin., 8, équipée. $1,595

1965 VALIANT, Décapotable, 8, aut., Radio. $1,495

1964 PONTIAC, Laurentien, 8, aut., Radio. $995

9 ECONOLINE, 1961 à 1964. A partir $100

Plusieurs autres modèles de 60 à 68

ROGER BARRE AUTOS LTEE

Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic

1095 de la Canardière, Tél.: 529-3331

RINFRET AUTOS

1968 VOLKSWAGEN 1300, 11,000 milles, garantie, 1967, Volkswagen 1300, 1968 Renault R-8, 1964 Falcon, très propre. 1964 Vauxhall Viva. 50 rue Dellale, Lévis, 833-2133. quo-13

TURMEL AUTO

VOLVO 144, 1967, automatique, Rambler 1966, décapotable; Ford 1966, automatique; Epic 1966; Chevrolet 1967, sedan; Plymouth 1965, hard-top; Parisienne 1965, hard-top, 2 portes; Chevrolet 1965, automatique; Volvo 122-S, 1967, automatique. Rambler, décapotable 1385 Dorchester, 522-2793. quo-14

CARILLON AUTOS INC.

AUCUN comptant, choix de 50 voitures de qualité, 1962 à 1968, 401, 1ère Avenue, 529-1323. quo-14

FIREBIRD 1967

PONTIAC, 4 vitesses, 24,000 milles, tout équipée, $2,700. Tél. 683-7041. quo-15

ALOUETTE AUTOMOBILE INC.

PEUGEOT 404, automatique, 1967, 404, manuelle, 1964-1965. Simca 1965. Rambler Rebel 1967, automatique. 332 8T-S-, crement. 683-2967. quo-14

FORD 1962, 2 portes, 6, ordinaire, radio, propre, 3475. 683-0719. quo-26

AUBAINE Volkswagen 1969, 1600, cause départ, 3,000 milles. 623-2968. quo-27

CADILLAC 1966, 19,000 milles, tél. 651-3149. quo-4

SUNBEAM 1965, automatique, parfait ordre 842-3761. quo-4

1966 Volkswagen, modèle 1200, parfait état. St-Pascal Auto. 529-0628. quo-12

1964 EPIC, très propre, peu de comptant, 833-2133. quo-11

FIREBIRD, 400, 1967, tout équipée. Tél. 523-3853 ou 524-6368. quo-15

DATSUN 1600, 1969, de luxe, 1,700 milles, prix raisonnable. 681-6978. quo-11

ANGLIA 1963, $300, propriétaire dame. Tél. 522-0202. quo-12

VOLKSWAGEN 1968, de luxe, état neuf, 13,000 milles, garantie transférable. Entre 6 et 7:30 527-8150. quo-11

FORD Galaxie, 1962, transmission ordinaire, 4 portes, très propre. 839-8690. quo-11

1967 CAMARO, 327, hard-top, automatique, avec garantie, condition, 623-9843. quo-11

1965 Chrysler Windsor, sedan, équipement complet. St-Pascal Auto, 529-0628. quo-12

1964 CHEVROLET Impala, Super sport, automatique, St-Pascal Auto, 529-0628. quo-12

BEAUMONT, Station-wagon, 6, automatique, parfaite condition. 2225, 4e Avenue. quo-11

CADILLAC 1964, sedan de ville, hard-top, directement propriétaire. 837-2661. quo-4

CAMARO 1967, 13,000 milles, excellente condition, directement propriétaire. 525-5369. quo-12

METEOR S-33, 1966, hard-top, 2 portes, équipement complet, moteur 428, stéréo, 822-1888, 693-6167. quo-12

VOLKSWAGEN 1300, 1966, 31,000 milles, parfait ordre, cause maladie, 623-5386. quo-12

MERCURY Parklane, 1965, hard-top, toit vinyle, équipement complet, bon ordre. 624-5706. quo-19

25 AUTOMOBILES, marques populaires, 1962-1968. 380 Croix-Rouge, 529-5834 quo-12

MERCEDES, 220-S, 1959, propre, $500. Tél. 623-2417. quo-27

1965 COMET, 8, automatique, propre, radio, condition facile, 529-3383, 653-7542 quo-12

CHEVROLET Bel-Air, 1966, 8 cylindres, automatique, radio, propre, Mackey, 529-0548. quo-12

CONSUL 1959, refait à neuf, $125. 525-7858. quo-13

1966 PONTIAC Laurentien, V-8, automatique, bas milliage. 661-4894. quo-13

AMBASSADOR 1965, très propre, 2 portes, hard-top, servo-freins, direction, V-8, automatique, radio, sièges couchette, toute offre raisonnable acceptée. Jour, 653-2080, soir, 656-6810, Pierre Lévesque. quo-14

VOLKSWAGEN 1966, bon état général, très propre, radio, $850. 524-0680. quo-14

CHEVROLET 1966, très propre, sedan, automatique, radio, 23,000 milles, pneus neufs, pas sorti l'hiver, $1375 653-9808 quo-12

VOLKSWAGEN 1966, de luxe, à vendre, cause départ. Tél.: 683-9092. quo-11

BUICK 1958, très propre, 4 pneus neufs, 522-7316. quo-14

DODGE 1965, 8 cylindres, automatique, 4 portes, ou échanger pour Volkswagen. 832-8632. quo-13

PONTIAC 1963 V8, automatique, très propre, bons pneus, sacrifier $590. Tél.: 524-4895. quo-11

BUICK 1963, 4 portes, hard-top, $975. Finance si désirée. Tél.: 849-8772. quo-14

CADILLAC 1962, 2 portes, hard-top, vendre ou échanger, finance si désirée. 849-8772. quo-14

CORVETTE 1967, décapotable, équipée, moteur 327, impeccable. 495-2035, Kamouraska. quo-14

BUICK 1964, hard-top, toit vinyle, servo-freins et direction. Parfait état. Remisé hiver. Du propriétaire. 842-3712. quo-11

MUSTANG 1968, hard-top, 2 portes, 4,000 milles. Soir, 527-1908. quo-11

VOLKSWAGEN 1600, Fastback, 1967, radio, pneus Michelin, 35,000 milles, conditions exceptionnelles, prix discutable. 626-8401. quo-14

RAMBLER 1963, 8, parfaite condition, propre. Tél. 667-1473. quo-14

TOYOTA neuves, Charlesbourg Autos, 7925 Boul. Bourassa, Charlesbourg, 623-9843. quo-8

BARRACUDA 1968, 6 cylindres, parfait ordre, tél. 667-3297. quo-12

PONTIAC 1967, hard-top, 2 portes, très propre, particulier. 651-2363. quo-13

DODGE Polara, 1965, très propre, 32,000, Québec, 523-1929, St-Malachie, 642-2067. quo-13

JEEP Willis, 1953, 4 x 4, $880, bon ordre. Tél. 522-7270. quo-17

COMET 1963, décapotable, 8, manuelle au plancher, $475. Après 5 heures, 626-8267. quo-17

FORD Custom, 1963, 8, 2 portes. Tél. 872-7917. quo-13

1968 FORD Torino, GT, Fastback, 6,000 milles, tout équipé, départ, étranger. Après 6 hres, 653-0129. quo-17

CADILLAC 1959, en très bon état. Tél. 681-8026. quo-17

PONTIAC, PARISIENNE, décapotable, 1962, bonne condition, $175. S'adresser 102-A Turcotte, entre 7 et 9 hres. quo-15

CONTINENTAL 1967, 2 portes, hard-top, 20,000 milles. 692-0548. quo-17

FORD Fairlane, 1961, 6 cylindres, transmission manuelle, bon état. 529-5155. quo-17

PLYMOUTH 1965, 8, hard-top, 2 portes, très propre. 523-7050. quo-13

CHEVROLET Station-Wagon, 1962, 8, automatique, radio, $400. Soir, 844-2225. quo-13

MERCURY Parklane, 1964, équipée, très propre, parfait ordre, aubaine. 653-3978. quo-17

FALCON 1961, manuelle, $50. Tél. 626-7198, après 6 heures. quo-13

EPIC de luxe, 1965, 30,000 milles, très propre, aubaine. 651-6428. quo-17

VOLKSWAGEN de luxe, 1200, 1965, bon état, chaufferette gaz. 837-7393. quo-13

EPIC 1965, bon état, $200. Tél. après 6 heures, 872-1737. quo-17

VOITURES neuves et usagées, pour un meilleur achat, signaler, 623-2226. quo-17

PONTIAC 6, 1961, Station-wagon, bon état $300. Tél. 653-3444. quo-15

1967 CAMERO R.S 4 Vitesses, garantie compagnie transférable. 626-6331. quo-17

1965 IMPALA, hard-top, équipement complet, toit vinyle, condition. 626-6331. quo-17

1964 COMET 8, automatique, radio, $36 mensuellement. Roy Automobile, 626-6331. quo-17

1966 Epic, radio, spécial, $700, aucun comptant, $30 mensuellement. 626-6331. quo-17

1961 VOLKSWAGEN Spécial $175. Roy Automobile, 4165, 1ère Avenue, 626-6331. quo-17

1965 BUICK Skylark, équipement complet, 27,000 milles, condition, échange, 626-6331. quo-17

1967, COUGAR, toit vinyle, équipement complet, condition, échange accepté, 626-6331. quo-17

AUCUN comptant, pour automobile, si vous avez bonne position. 529-9012. quo-17

1964 RAMBLER Classic, $25, par mois, 1050 Boul. Capucins, 529-9012. quo-17

1961 A 1968, automobiles, aucun comptant, taxes, licence incluses. 529-9012. quo-17

619 AUTOS A VENDRE

FIREBIRD 1967, 326, 3 vitesses manuelles, aubaine, état neuf, 23,000 milles. 842-3395. quo-17

PONTIAC 1958, entre 5 et 7 heures p.m. 524-1661. quo-13

RENAULT R-10 1967, parfaite condition, cause auto fournie, prix discutable. Midi ou soir: 663-7642. quo-15

RENAULT 1969, R-10, automatique, radio, 5,000 milles, seulement, garantie transférable, excellente condition, tél.: 626-9926. quo-17

RAMBLER Classic, 1965, gros 6, excessivement propre, radio, $975., 529-4594. quo-17

1966, OLDSMOBILE Cutlass, 2 portes, toit vinyle, transmission automatique, console, moteur 350, servo-freins, servo-direction, radio, pneus neufs, 4 pits. 626-8184 soir. quo-14

THUNDERBIRD 1964, hard-top, équipée, condition échange, 661-9203. quo-17

PARISIENNE 1965, décapotable, 8 tout équipée, condition, échange, 661-9204. quo-17

IMPALA 1968, hard-top, tout équipée, avec garantie, 661-9203. quo-17

PARISIENNE 1963, hard-top, 2 portes très propre, 661-9204. quo-17

MUSTANG 1968, 8 automatique, 4,000 milles, balance, garantie, compagnie, 661-9203. quo-17

OLDSMOBILE Starfire, 1964, équipée au complet, appartenant à dame, 623-3986. quo-17

VOLKSWAGEN 1965, de luxe, radio, très propre, M. René 529-8135. quo-17

ENVOY Epic, 1966, de luxe, raison mariage, 653-7923, après 7 p.m. quo-17

1967 FORD, Custom, 8, bas milliage, très propre. 523-9245. quo-13

PONTIAC Parisienne 1964, automatique, radio, 38,000 milles, très propre, état neuf, jamais sorti l'hiver, sacrifierais $1,150. 626-5828. quo-17

ISUZU Bellel, 1965, très bonne condition, très propre, radio, lumière anti-brouillard, 529-1876, le soir. quo-13

MERCURY Meteor, 1963, hard-top, 2 portes, automatique, radio, propre, comme neuf, 41,000 milles, directement propriétaire, sacrifierais $625. Tél. 681-2566. quo-17

CHEVELLE Malibu 1964, hard-top, 2 portes, automatique, radio, 39,000 milles, jamais sortie l'hiver, vrai bijou, sacrifierais $1,025. 683-4546. quo-17

RENAULT 1965, R-8, radio, très propre. M. René, 529-8135. quo-17

ACADIAN 1963, Pontiac 1963, décapotable, Oldsmobile 1964, Super 88, Rambler 1963, automatique, 683-7218. quo-17

621 AUTOS DEMANDES

ACHETONS autos, argent comptant, Carillon Autos, 401, 1ère Avenue, 529-1323. quo-15

ACHETONS, vendons, échangeons, automobiles, toutes marques, Automarna, 1880 D'Estimauville, 661-9204. quo-15

HUDON Autos, achetons tous modèles, 1400 Dorchester, coin l'Espinay, 525-4769. quo-11

ACHETONS autos, argent comptant, Turmel Automobile, 1385 Dorchester, Tél.: 522-2793. quo-24

ACHAT, vente, autos usagées, Roy Automobile, 4165, 1ère Avenue, 626-6331. quo-4

ACHETONS, vendons, échangeons autos, Edmond Autos, 350 Croix-Rouge, 529-5834. quo-4

ACHETONS comptant tous modèles. Aussi vente, échange, Beaulé Auto, 25, 3e Avenue. quo-7

630 CAMIONS A VENDRE

GMC 1965, modèle 910, peinture neuve, 6,000 milles, $900. 2226, Des Pruches, Grsainville. quo-11

2 CAMIONS G.M.C. 1966, 10 roues avec boîte et dompeuse, 651-2280. quo-12

2 CAMIONS Tamden, avec palette, rolobom, sur chenille, diesel. 527-5863. quo-17

CAMION Pick-Up, 1-2 tonne, très propre, parfait ordre, directement propriétaire, $850. Tél.: 623-5667. quo-13

640 ACCESSOIRES D'AUTOS ET CAMIONS

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-12

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue. 524-7791. quo-12

CARRIER Auto Parts Enr., Pintendre, pièces usagées, autos, camions, 837-4778. quo-22

RADIOS d'autos, neufs, toutes marques au plus bas prix. 663-7332. quo-25

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN

VENTE, réparation, service nuit. Jos Labaud Automobiles, 34 Dorchester, 529-9051. quo-10

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces, authentiques. W. Martin Ltée, Rond Point Lévis 837-8801. quo-15

G.M. Giguère Auto, vente, réparation. Boul. Hamel, coin Dorchester, 529-1351. quo-12

MAURICE Poirier, pièces neuves, usagées, 589, 1ère Avenue, 529-0661. quo-18

RESSORTS d'automobile, Alphonse Blondeau Ltée, 145 boul. des Cèdres, 629-6941

La grève générale prévue pour vendredi au Pakistan

KARACHI (AFP et UPI) — Le comité d'action démocratique (qui regroupe les sept partis d'opposition de droite et un parti de gauche) a décidé hier, de maintenir son mot d'ordre de grève générale lancé pour vendredi, apprend-on à Karachi. Le comité a annoncé cette décision dans un communiqué considéré comme "dur" par les observateurs, qui s'étonnent qu'aucune mention n'y soit faite de l'offre de conversations entre l'opposition et le gouvernement faite récemment par les aurotités. Le communiqué ne mentionne même pas le fait que son porte-parole, M. N. Nashiullah, a eu hier matin un entretien de 45 minutes avec le président Ayoub Khan.

Tandis que l'opposition de droite durcit son attitude, il semble que le gouvernement cherche la conciliation. Il a pris ces jours-ci une série de mesures destinées à faire diminuer la tension. C'est ainsi que plusieurs centaines de personnes qui participèrent aux dernières émeutes de Karachi ont été libérées hier. L'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Zulficar Ali Bhutto, détenu depuis le 13 novembre dernier, et dont la haute cour avait annoncé dimanche la mise en résidences surveillée, serait déjà de retour à son domicile. Dans les milieux bien informés, on laisse également entendre que le gouvernement envisage de décréter la fin de l'état d'urgence, qui dure depuis 1965.

AIDE DE LA CHINE

Par ailleurs, à Dacca, dans le Pakistan oriental, des sources diplomatiques affirment aujourd'hui que la Chine communiste a consacré plus d'un million de dollars à venir en aide aux agitateurs qui maintiennent l'état de ceise actuel dans le pays.

Maigre succès pour le parti de Mme Gandhi aux élections partielles

LA NOUVELLE-DELHI (UPI, AFP et Reuter) — Le parti du Congrès, celui qui détient préxentement le pouvoir en Inde, a pris une avance dans seulement un des quatre Etats du pays où des élections se déroulaient hier. Il s'agit du parti dirigé par Mme Indira Gandhi.

Pour leur part, les membres du parti communiste de l'Etat du Bengale de l'ouest ont organisé une grande parade aux flambeaux dans les rues de Calcutta pour célébrer l'avance qu'ils ont prise dans cet Etat. 55 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes. 1,127 sièges devaient être remplis dans les Etatsde l'Uttar Pradesh, de Bihar, du Bengale de l'Ouest et du Punjab. L'Uttar Pradesh est le seul Etat qui jusqu'à maintenant a permis au parti gouvernemental de prendre l'avance.

NOUVELLES VIOLENCES

22 personnes ont été tuées et plus de 100 blessées par les forces de police dimanche et lundi à Bombay, où le parti nationaliste de l'Etat de Maharashtra, le "Shriv Sena" entretient depuis 4 jours une violente campagne d'agitation.

Le couvre-feu a été imposé, et les autorités ont demandé à la troupe de se tenir prête à intervenir.

Un porte-parole de la police a annoncé hier soir que 1,500 "agitateurs" avaient été arrêtés. Les violentes manifestations des 4 derniers jours auraient fait plus de 3 millions de dollars de dégâts. Un grand nombre d'autobus, de feux de signalisation et du matériel ferroviaire ont été détruits ou endommagés. Cependant, dans la soirée d'hier, la situation semblait revenir à la normale.

Cette "vague d'agitation a été soulevée par la visite à Bombay vendredi dernier du vice premier ministre Morarji Desai. Le "Shriv Sena" veut en effet que la ville cosmopolite de Bombay ne répende que du maharashtra, alors qu'il est question d'une inclusion de 'Etat de Mysore dans le Maharashtra. Des volontaires du "Shiiv Sena" ont voulu se jeter sous les roues de la voiture de M. Desai pour l'empêcher de pénétrer dans la ville, mais la police est intervenue et les a dispersés avec des matraques.

CARRIERES et PROFESSIONS

MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR DE CONFISERIES ET AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES
demande un
REPRESENTANT
pour le Québec métropolitain. Salaire et commission. Allocation d'automobile. Ecrire, donnant expérience et références, à
DEPT 2087, LE SOLEIL

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
demande un
CONSEILLER
EN PROGRAMMES, EXAMENS ET TECHNIQUES DIDACTIQUES
Exigences académiques, licence en pédagogie, option recherches ou brevet A et études en cours au niveau de la licence en pédagogie. Expérience: 5 ans au niveau secondaire. Entrée en fonctions immédiate. Faire parvenir curriculum vitae avant le 22 février 1969 a:
M. ROBERT PREMONT
C.P. 99, Loretteville

STENODACTYLO
LIEU DE TRAVAIL: Ville de Québec.
QUALIFICATIONS REQUISES: 12 années de scolarité dont une de cours commercial, bonnes connaissances de la langue française, de préférence avec 1 ou 2 ans d'expérience. Bénéfices marginaux, salaire selon compétence.
Service du Personnel
L'Union des Régionales des C.P.D. du District de Québec
59 Ave Bégin, Lévis, Québec. 835-2413.

HOPITAL LAVAL
Requiert les services de techniciens en électronique détenant un diplôme d'un institut de technologie ou l'equivalent, ayant au moins 2 ans d'expérience dans l'électronique.
Bonnes conditions de travail, salaire et bénéfices d'appoint selon la convention collective, secteur hospitalier.
Pour toute application, communiquer avec le bureau du personnel de cet hôpital.

COMPTABLE DEMANDE
Pour une entreprise de distribution à Québec.
FONCTION: Prendre charge des opérations comptables et diriger un personnel de bureau.
CANDIDAT: 25 à 35 ans, diplômé universitaire en comptabilité, avec 2 ans d'expérience dans l'entreprise privée ou de 5 ans d'expérience dans des fonctions similaires. Sérieux, dynamique, préparé à se créer une situation intéressante au sein d'une organisation dynamique et progressive connaissant une expansion rapide.
Faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant salaire désiré, à:
DEPT 2081, LE SOLEIL

INFIRMIERE DENTAIRE
Ministère de la Défense nationale
VALCARTIER, P.Q.
Fonction publique du Canada
$90.00 PAR SEMAINE
Semaine de 40 heures
Diplôme d'infirmière dentaire OU quelque expérience dans un bureau de dentiste. Pour obtenir un rendez-vous, veuillez signaler le numéro 844-3761, poste 324, mercredi et jeudi - les 12 et 13 février, entre 9:00 a.m. et 4:00 p.m. Prière de demander monsieur Georges E. Mathieu, Administrateur du Personnel civil, ministère de la Défense nationale, Base des Forces canadiennes, Courcelette, P.Q. - Concours numéro 69-Q-DN-1.

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS
POUR UN NOUVEL HOPITAL DE 70 LITS; VILLE MODERNE, SITUEE SUR LA RIVE NORD DU ST-LAURENT A 275 MILLES AU NORD-EST DE QUEBEC.
LA CANDIDATE DEVRAIT POSSEDER SON BACCALAUREAT EN SCIENCE INFIRMIERE ET UNE EXPERIENCE EN ADMINISTRATION DU NURSING.
S'adresser à
L'ADMINISTRATEUR
HOPITAL GENERAL DE BAIE COMEAU
BAIE COMEAU, QUEBEC

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
Offres d'emplois
Conseiller en orientation pour l'année 1969-70
EXIGENCE: Licence en orientation scolaire. Salaire selon les qualifications et l'expérience.
PROFESSEURS d'information professionnelle.
EXIGENCES: Etudes spécialisées en information scolaire et qualifications universitaires dans cette discipline. Les offres de service pour l'un ou l'autre de ces postes seront reçues d'ici le 21 février 1969 à l'adresse suivante:
Commission Scolaire Régionale Chauveau
a/s M. Robert Prémont. C.P. 99 Lorettevile.

MEDECIN
Demandé pour hôpital de 26 lits situé sur la Côte Nord, propriété de Québec Cartier Mining Company.
Le médecin aura sa propre pratique en médecine générale, il agira également comme conseiller médical auprès de la Compagnie. Une indemnité de base appréciable ainsi qu'une clientèle assurée lui fourniront la possibilité de revenus fort intéressants.
Logement familial disponible et frais de déménagement payés. Les intéressés voudront bien formuler une demande, sous pli confidentiel, à l'adresse suivante:
SUPERVISEUR - ADMINISTRATION DES HOPITAUX
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY
PORT CARTIER, COMTE DE SAGUENAY, P.Q.
(Les appels téléphoniques à frais virés seront acceptés: 418 768-2296).

CARRIERE DANS LA VENTE
Pour région de Québec avec la Compagnie d'Assurances Federated, Assurances Générales et Vie.
Etes-vous âgé de 25 à 35 ans, marié et bilingue?
Propriétaire d'un véhicule de modèle récent?
Expérimenté dans le domaine de la vente?
Prêt à investir temps et efforts pour obtenir un revenu au-dessus de la moyenne?
NOUS POUVONS VOUS OFFRIR:
Un salaire garanti jusqu'à $9,000. la première année.
Plus commissions de nouvelles ventes, boni et prix spéciaux.
Une opportunité pour de l'avancement.
Plan de pension et de disabilité.
Plan d'hospitalisation et bénéfices médicaux.
Si vous avez ces qualifications et êtes intéressé, veuillez téléphoner pour rendez-vous à:
JEAN OUELLET, HOLIDAY INN, 653-4901

Personnel demandé
INFIRMIERES LICENCIEES
GARDES-MALADES AUXILIAIRES
POUR LES SERVICES DE SALLE D'OPERATION, MEDECINE, PEDIATRIE, CHIRURGIE, URGENCE ET OBSTETRIQUE DANS UN NOUVEL HOPITAL DE 70 LITS; VILLE MODERNE SITUEE SUR LA RIVE NORD DU ST-LAURENT A 275 MILLES AU NORD-EST DE QUEBEC.
S'adresser à
LA DIRECTRICE
HOPITAL GENERAL DE BAIE COMEAU
BAIE COMEAU - QUEBEC

Help wanted
REGISTERED NURSES
AUXILIARY NURSES
REQUIRED FOR THE OPERATING ROOM, PEDIATRICS, MEDICAL, SURGERY, EMERGENCY AND OBSTETRICS IN A NEW HOSPITAL OF 70 BEDS; MODERN TOWN SITUATED ON THE NORTH SHORE OF THE ST. LAWRENCE RIVER, 275 MILES NORTH EAST OF QUEBEC CITY.
Apply to:
DIRECTOR OF NURSING
BAIE COMEAU GENERAL HOSPITAL
BAIE COMEAU QUEBEC

UNE CARRIERE INTERESSANTE DANS LES SERVICES EDUCATIFS
Si vous êtes bilingue, possédez un diplôme universitaire, aimez parler en public, avez de l'assurance, du tact et un bon jugement, voici votre chance de faire carrière dans l'une des compagnies canadiennes les plus progressives.
En tant que représentante des services éducatifs IBM, vous tiendrez des séminaires, prodiguerez des conseils et enseignerez la façon la plus efficace et efficiente d'utiliser la gamme complète de nos produits.
Pour cette position de premier choix, une formation en secrétariat et en enseignement serait des plus avantageuses.
Nous vous offrons un salaire initial intéressant, un programme complet de formation et tout un éventail de bénéfices défrayés par la compagnie.
Pour plus d'informations concernant votre nouvelle carrière, ecrivez à monsieur C. Guay en donnant votre expérience et vos qualifications.
IBM
3220 des Quatre-Bourgeois,
Ste-Foy, Québec 10, P.Q.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LEVIS — LAUZON
OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT
Les fonctions:
Le directeur des services de l'équipement, sous l'autorité du directeur général, est responsable du service des terrains et bâtisses, des services de l'approvisionnement (magasins et achats), des services alimentaires et de tout autre travail connexe.
Les exigences:
Occuper ou avoir déjà occupé, dans l'industrie ou dans l'enseignement, un poste ou une fonction pertinent(e) à la description du concours.
Le traitement:
Selon les normes du Ministère de l'Education.
Adresser "Curriculum Vitae", sous double enveloppe, avec mention du concours, pour le ou avant le 28 février 1969, à:
Le Secrétaire,
Comité d'Organisation,
CEGEP de Lévis-Lauzon,
70, Philippe-Boucher,
LAUZON (Lévis), P.Q.
P.S.: L'article 22 de la loi des Collèges accorde la préférence aux personnes à l'emploi des institutions qui se regroupent.

REPRESENTANT
SALAIRE et COMMISSION
Allocation pour dépenses et auto
Expérience de vente, dans pompe à eau, compresseur à air, et équipement de piscine. Pour contacter distributeur établi, de Québec, Lac-St-Jean, et jusqu'en Gaspésie. Agé 25 à 40 ans. Donnez curriculum vitae, etc. Ecrire à:
JACUZZI CANADA LTD.,
8060 Jarry Est, Montréal 437,
A/S Léo Latendresse

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LEVIS — LAUZON
OFFRES D'EMPLOIS
PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE
PROFESSEURS DE LITTERATURE
UN PROFESSEUR DE BIOLOGIE
UN RESPONSABLE DE L'EDUCATION PHYSIQUE
UN/UNE RESPONSABLE DES TECHNIQUES INFIRMIERES
Fonctions:
Dispenser l'enseignement ou assumer des responsabilités dans un collège d'enseignement général et professionnel selon les exigences des programmes du Ministère de l'Education.
Qualifications:
Etre détenteur d'un parchemin universitaire équivalent au niveau de la licence au moins.
Traitements:
Selon l'échelle du Ministère de l'Education.
Adresser "Curriculum Vitae" à: Le Secrétaire, Comité d'Organisation, CEGEP de Lévis-Lauzon, 70, Philippe-Boucher, LAUZON (Lévis), P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES LAURENTIDES
demande des
PROFESSEURS
pour l'année scolaire 1969-1970

● ENFANCE INADAPTEE:
pour les secteurs de St-Jovite, Ste-Agathe et Mont-Rolland.
1 - Niveau élémentaire
2 - Niveau secondaire

● SECONDAIRE I à IV:
pour les secteurs de St-Jovite, Ste-Agathe et Mont-Rolland.
1- Programme de Formation générale
2- Programme de formation professionnelle
Automobile, Commerce (commerciale), Cuisine (domestique), Administration du foyer et puériculture, Construction, Electricité, Dessin industriel, Horticulture, Mécanique d'entretien, Menuiserie, Soudure, Appareils électroniques

● SECONDAIRE V:
pour le secteur de Mont-Rolland.
Les matières suivantes:
Sciences religieuses, Français, Mathématiques, Anglais, Géographie, Histoire, Biologie, Chimie, Physique (PSSC)

Veuillez adresser votre offre de services et votre curriculum vitae à:
M. JEAN-LOUIS MATHIEU,
dir. de l'org. scol. et du personnel,
C.P. 60,
33, rue St-Vincent,
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.
Tél.: 819-326-0333

Une vaste entreprise avec plusieurs usines et ayant une politique et une attitude évoluées en matière de relations industrielles recherche un
DIRECTEUR DU PERSONNEL
qui devra assumer la responsabilité des relations industrielles et du personnel, dans une importante usine qui emploie 800 personnes, à Sorel, Qué.
Dans sa philosophie d'administration, l'entreprise attribue aux cadres d'administration du personnel un rôle important dans le succès de l'accroissement de l'entreprise. Il en découle que ce poste offre de grandes possibilités d'initiative et de réalisation personnelle.
Le candidat doit être bilingue et aurait, idéalement, une expérience pratique des négociations ouvrières et de la formation du personnel. Toutefois, une sérieuse considération serait accordée aux candidats qui auraient bonne expérience de l'un ou l'autre domaine, la connaissance des deux et un intérêt équilibré pour chacun.
Traitement initial allant de $12,000. à $14,500.
GORDON BRYSON & COMPANY LTD.
Conseils en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montreal 110
845-1256

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LEVIS — LAUZON
OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DES SERVICES PEDAGOGIQUES
Les fonctions:
Le directeur des services pédagogiques, sous l'autorité du directeur général, a la responsabilité des services de l'enseignement. Il exerce les fonctions, les responsabilités et les pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'incapacité de ce dernier. (Article 20 - Bill 21). Par conséquent, il est le directeur général adjoint.
Le directeur des services pédagogiques possède la responsabilité des programmes d'études du CEGEP en coordination avec le Ministère de l'Education, de leur implantation et des méthodes pédagogiques.
Les exigences:
Expérience de la direction des études dans une institution d'enseignement et être bien au fait des programmes de ce niveau d'études tant dans le secteur des orientations que dans celui des spécialités.
Le traitement:
Selon les normes du Ministère de l'Education.
Adresser "Curriculum Vitae", sous double enveloppe, avec mention du concours, pour le ou avant le 28 février 1969, à:
Le Secrétaire,
Comité d'Organisation,
CEGEP de Lévis-Lauzon,
70, Philippe-Boucher,
LAUZON (Lévis), P.Q.
P.S.: L'article 22 de la loi des Collèges accorde la préférence aux personnes à l'emploi des institutions qui se regroupent.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LEVIS — LAUZON
OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR GENERAL
Les fonctions:
Le directeur général veille à l'exécution des décisions du Conseil et du Comité exécutif du Collège. Il assume la responsabilité générale du Collège et il voit à la préparation des plans de développement à court et à long terme, la coordination de tous les services, la préparation du budget. Le directeur général est aussi responsable des relations intérieures et extérieures et de toutes les tâches que le Comité exécutif et le Conseil peuvent lui confier.
Les exigences:
Occuper ou avoir déjà occupé un poste à la direction et/ou à l'administration d'une maison d'enseignement ou d'une corporation scolaire.
Le traitement:
Selon les normes du Ministère de l'Education.
Adresser "Curriculum Vitae", sous double enveloppe, avec mention du coucours, pour le ou avant le 28 février 1969, à:
Le Secrétaire,
Comité d'Organisation,
CEGEP de Lévis-Lauzon,
70, Philippe-Boucher,
LAUZON (Lévis), P.Q.
P.S.: L'article 22 de la loi des Collèges accorde la préférence aux personnes à l'emploi des institutions qui se regroupent.

Les décès

M. J.-H. Perron

M. J.-H. Perron, Cordonnier, époux de Fernande Aubert, est décédé le 10 février 1969, à l'Hôpital Laval, Ste-Foy à l'âge de 66 ans et 11 mois. Il demeurait à 127, 58e Rue Est, Charlesbourg.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M. et Mme Charles Perron (Hélène Pichette), M. et Mme Fernand Perron (Pierrette Roy), M. et Mme Jean-Marc Perron (Colette Rousseau); son gendre M. Robert Paré; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Edmond Perron (Germaine Blouin), M. et Mme Félix Perron (Blanche Cayer), M. et Mme Eddy Verville (Thérèse Perron), Mme Léopold Perron (Béatrice Bertin), M. et Mme Paul Aubert (Jeanne Ross), Mme Germaine Lavallée, Mlle Anita Aubert, M. et Mme Alphonse Lemieux (Jeannette Aubert), M. et Mme Léandre Laterreur (Louisette Aubert), M. et Mme Benoit Aubert (Jeanne McKinnon) M. Jean-Marc Aubert. Ses petits - enfants: Diane Derouin Paré, Johanne, Pierre, Richard, Sylvie, Nathalie Perron, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à J. Bouchard & Fils 1290, 1re Avenue.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures a. m. en l'église de St-Jérôme De L'Auvergne et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Patrick.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils.—

M. J.-Albert Bouchard

M. J.-Albert Bouchard, employé des Postes à sa retraite, époux de feu Dame Léda Bédard, est décédé le 9 février 1969, à Québec, à l'âge de 89 ans et 9 mois. Il demeurait à 382, St-Cyrille ouest.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres: Mme Bernard Castonguay (Lorette), Mlle Angéline Bouchard, M. et Mme Jean St-Pierre (Lucie), M. et Mme Jules Emond (Eva), M. et Mme Robert Emond (Françoise); ses belles-soeurs: Mme Charles Gauvin, Mme Joseph Bouchard; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 46, ouest St-Cyrille. Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église de Notre-Dame-du-Chemin et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont. La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, de Québec. —

"La meute des loups" arrêtée à Prague

PRAGUE (AFP) — Un groupe de malfaiteurs, connu sous le nom "la meute des loups", a été arrêté pour cambriolage de deux églises et d'un appartement privé.

M. J.-Alphonse Poulin

M. J.-Alphonse Poulin, époux de Claudia Houde, est décédé le 8 février 1969, à l'Hôpital St-Sacrement à l'âge de 72 ans et 11 mois. Il demeurait à Dosquet.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Roger (Blanche Aimée Houle), de Sorel, Patrice (Rita Simard) Québec, Fernand Desharnais (Charlotte) Qué., dr Maurice Vigneault



(Lorraine) Sherbrooke, Régis (Colette Deschaine) Qué., Richard (Marielle Deschamps), Montréal, Romain (Claudette Lessard) Québec.; ses frères et soeurs , beaux-frères et belles-soeurs: Mme veuve Berthélemy Aubin, (Antoinette), Vermont; Eugène Côté, Vermont; Georges Houde, St-Apollinaire, Léger Houde, St-Flavien, Alfred Houde Longueil, Amedé Houde St-Flavien, J.-Baptiste Fortier (Alice) St-Apollinaire, Antonio Dubois (Adrienne) St-Antoine.

La dépouille mortelle est exposée à la salle paroissiale. Les funérailles auront lieu mercredi à 3 heures en l'église de Dosquet, Lot., et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Eug. Beaudoin & Fils de St-Agapit, Lotbinière.—

BEAULIEU (Rose) — A Charlesbourg, le 10 février 1969, est décédée Rose Déry, épouse de Victorin Beaulieu, fille de Mme Gaudiose Déry, soeur de Lorenzo, Raymond, Roland, RR. SS. Georgette et Marie-Paule, des Augustines, Jeanne d'Arc (Mme Roméo Emond), Gisèle (Mme Gaston Bleau). Elle demeurait au 240, 83e Rue Est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi. Départ du Funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère Avenue, Charlesbourg, pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière du Lac St-Charles.

BOUCHARD (J.-Albert) — A Québec, le 9 février 1969, à l'âge de 89 ans, est décédé J.-Albert Bouchard, employé des Postes à sa retraite, époux de feu Léda Bédard, père de Lorette (Mme Bernard Castonguay), Angéline, Lucie (Mme Jean St-Pierre), Eva (Mme Jules Emond), Françoise (Mme Robert Emond). Il demeurait au 382 St-Cyrille Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest St-Cyrille, à 8.45 heures pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

Les filles indiennes du Colorado se marient très jeunes. La haute moralité pratiquée dans les tribus rend très rares les cas d'infidélité et de divorce.

A l'apogée de sa gloire, à la veille de la guerre de 1914- 18, l'empire britannique s'étendait sur le quart de la superficie terrestre.

BLAIS (Anna) — A L'Hôpital de l'Assomption, St-Georges de Beauce, le 10 février 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Anna Gosselin épouse de feu Amédée Blais (autrefois de St-Paul de Montmagny), mère de Roméo, Madeleine (Mme Lucien Talbot). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Giguère & Frères 463, 2e Avenue, St-Georges de Beauce Départ de la résidence funéraire mercredi, à 9 heures pour le salon funéraire de St-Paul de Montmagny ou le service sera chanté à 3.30 heures et de là au cimetière paroissial.

"Aucune décision"

WASHINGTON (UPI) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Melvin Laird, soutient que l'administration Nixon n'a pris "aucune décision" encore à propos du système de missiles antiballistiques "Sentinel", en dépit de l'expansion continuelle du réseau de défense antimissiles soviétique.

Laird a déclaré dimanche que les Russes dépensent quatre fois autant que les Etats-Unis pour la mise au point d'un programme antimissiles. "Ils font un effort beaucoup plus grand dans le domaine du développement des armes défensives stratégiques", a-t-il dit.

Le secrétaire à la Défense a laissé entendre que le Pentagone étudierait attentivement la position soviétique au cours du mois qui vient, avant de présenter ses recommandations sur le système de missiles antiballistiques américain.

CANTIN (Auguste) — A Québec, le 11 février 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé l'abbé Auguste Cantin, autrefois curé de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier, fils de feu Augustin Cantin et de feu Malvina Tardif, frère de l'abbé Stanislas et de J.-Hervé, de Loretteville. Il demeurait au 2875 Ave Martin. Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures, sous la direction de la Cie Hubert Moisan. Départ des salons funéraires de l'Hôpital Général, 260 Boul. Langelier, à 10.50 heures pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière Belmont.

CARBONNEAU (Olive) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 février 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Olive Rémillard, épouse de feu Eugène Carbonneau, mère de Léonie (Mme Léger Lemieux), Léo, Arthur, Joseph, Fortunat, Edouard, Marie-Ange, Germaine (Mme Charles Martineau), Marie (Mme Joseph Forgues), Thérèse (Mme Ozanam Bernard), soeur de Elzéard. Elle demeurait à St-Raphaël de Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de A. Lacasse Enr., St-Raphaël, à 9.45 heures pour l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial.

CAUCHON (Juliette) — A St-Ubald, le 9 février 1969, est décédée Juliette Bertrand épouse de feu Joseph Cauchon. Elle demeurait à St-Ubald Cté Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Raymond Paré Saint-Ubald à 9h45 pour l'église St-Ubald et de là au cimetière paroissial.

CLOUTIER (Jeannine) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 8 février 1969, à l'âge de 45 ans, est décédée Jeannine Lajoie, épouse de Jean-Paul Cloutier, fille de Palma Lajoie, mère de Suzanne et André, soeur de Madeleine (Mme Bernard Morin), Fernande (Mme Raymond Pelletier), Camille (Mme Paul Touner) et Fernand. Elle demeurait à Route Rurale No 2, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Marcel Ruelland, 31 avenue de la Fabrique, Montmagny, à 2.45 heures pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

COURCY dit DECOURCY (Léopold) — A Québec, le 10 février 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Léopold Courcy dit Decourcy époux de madame Marie-Claire Rhéaume père de Alexandre, Jean-Guy, Raynald, Noël, Léo, Michel, Rachelle, Fernand; frère de Armand, Jeanne (Mme Léopold Filion). Il demeurait à 2800, Foucault, Ville Les Saules. Les funérailles auront lieu jeudi 13 février 1969, à 10 hres. Départ de la résidence funéraire Cie Hubert Moisan 253, Est St-Joseph à 9h35 pour l'église Ste-Monique Les Saules et de là au cimetière St-Charles.

DESMARAIS (Edouard) — A Québec, le 10 février 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Edouard Desmarais rentier époux de dame Marie Délima Letendre, père de Maurice, Paul-Emile, Jacqueline, Gérard, Malvina, David; frère de Elie, Rosario, Alfreda (Mme Armand Capistrant), Fabiola (Mme Wellie René), Clémentine (Mme Anatole Lemire). Il demeurait à 54, rue Marie de l'Incarnation. Les funérailles auront jeudi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270 Marie de l'Incarnation à 2h45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

GAGNON (Miville) — A Québec, le 6 février 1969, à l'âge de 35 ans, est décédé subitement Miville Gagnon, employé du ministère de la Santé à Québec, époux de Louise Girard, fils de M. Armand Gagnon, frère de Rita, Carmen (Mme Bertrand Carrier) de Montréal, Ruth (Mme Fernand Gagnon, Lucien, Guy, Drs Armand et Romuald de Bagotville. Autrefois de Bagotville, il demeurait au 330, Des Bouleaux Ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Gravel & Fils 219 de la Fabrique, Bagotville à 2.45 hres pour l'église de St-Alphonse de Bagotville et de là au cimetière paroissial.

GALARNEAU (Cécile) — A l'hôpital St-Ambroise, le 8 février 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Cécile Lévesque, épouse de feu Joseph Galarneau, mère de Philippe, Jeanne, Donat, Gertrude (Mme Marcel Pageau), Noël, Lucien et Raymond, soeur de Béatrice (Mme Roméo Villeneuve), Anna (Mme Richard Prescot), Jules, Marie (Mme Louis Dionne). Elle demeurait au 6 rue St-Romain. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Antonio Falardeau & Fils, 30 rue St-Joseph, à 9.45 heures pour l'église de St-Emile et de là au cimetière paroissial.

GINGRAS (Claire) — A Québec, le 8 février 1969, à l'âge de 23 ans, est décédée Claire Tardif, épouse de André Gingras, fille de feu Gérard Tardif et de Corinne Denoncourt, mère de Sylvie, soeur de Louise. Elle demeurait au 128 Chemin du Bout de l'Ile, Ste-Pétronille, Ile d'Orléans. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest St-Cyrille, à 3.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

HUOT (Gilles-Fernand) — A Beauport, le 10 février 1969,à l'âge de 51 ans, est décédé Gilles-Fernand Huot, époux de Gisèle Laberge, père de Daniel, Marie-France, Roch; frère de Roland, Georges-Aimé, Lionel, Irène (Mme Roland Mathieu), Rita (Mme Charles-Auguste Laberge), Benoite (Mme Léandre Gosselin), Gemma, Thérèse. Il demeurait à 38 rue du Manège, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Wilbrod Robert Inc. 738 ave Royale à 9h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

JOBIN (Ambroise) — A l'hôpital St-Ambroise, le 9 février 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé Ambroise Jobin, époux en premières noces de feu Julie Savard et en secondes noces de feu Yvonne Bédard, père de Ambroise, Arthur, Omer, Diane (Mme Jean-Baptiste Martel), Lauretta (Mme L. Grenier), Rosanne (Mme J. Simard), Robert, Maurice, Claire (Mme Gaston Paquet). Il demeurait au 23 rue St-Paul, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures a.m. Départ de la résidence funéraire de Antonio Falardeau, 30 rue St-Joseph, à 9.45 heures pour l'église de St-André et de là au cimetière de Loretteville.

LABERGE (Joseph-Hubert) — A L'Ancienne-Lorette, le 8 février 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Joseph-Hubert Laberge, cultivateur, ex - échevin, époux de Adrienne Beaumont, fils de Mme Joseph Laberge, père de Raymond, Céline (Mme Camillien Fiset), Denise (Mme Richard Fiset), Henri, J.-Claude, Marc-André, Jacqueline (Mme Victor Paquet), Adrien, Mariette (Mme Irénée Fiset), Marcl, Gérard; frère de Cyrille, Emile, Rosaire, Alphonse, Marie - Claire (Mme Roméo Beaumont), Soeur Lucienne Laberge S.C.I.M. Il demeurait à 157 Rang St-Ange. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460 rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette à 9h.45 pour l'église de L'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

LABRECQUE (Gabriel) — A Québec, le 8 février 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé Gabriel Labrecque, ex-employé pour Christie Brown, époux de Marie-Blanche Rousseau, père de Renée, Raymond, frère de Wilfrid, Mathilde (Mme Pierre Boivin), Thérèse (Mme Raymond Latulippe), Cécile. Il demeurait à 1261-2ème Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9h.30. Départ du Foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290-1ère Avenue à 9h.20 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobile.

LEMELIN (Mary) — A St-François I.O., le 8 février 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mary Turcotte, épouse de feu Xavier Lemelin, mère de Joseph, Arthur, Béatrice (Mme Emile Sanfaçon), Carmelle (Mme Henri Sanfaçon) et Mme Léopold Lemelin. Elle demeurait au 82 Avenue Royale, St-François. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de F.-X. Bouchard Inc., 4100 Boul. Ste-Anne, Montmorency, à 9 heures pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial.

LETOURNEAU (Corrine) — A Ste-Famille, I.O., le 8 février 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Corrine Drouin, épouse de Eudore Létourneau, mère de Etiennette (Mme Roméo Emond), Georges, Théodora (Mme Robert Blouin), Donata, Romain, Pierre, Odile (Mme Irénée Gagnon), David, Françoise, Louis, André et Joachim. Elle demeurait au 118 Ave Royale, Ste-Famille. Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de F.-X. Bouchard Inc., 43 Ave Royale, St-Pierre, à 1.45 heure pour l'église de Ste-Famille et de là au cimetière paroissial.

PAQUET (Florida) — A Trois Saumons, Co. l'Islet, le 8 février 1969, à l'âge de 93 ans, est décédée accidentellement Florida Létourneau, épouse de feu Réal Paquet. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Edouard De La Durantaye & Fils à 9h.45 pour l'église de l'Islet et de là au cimetière paroissial.

Les spores, qui sont à l'origine de la reproduction des fougères, sont tellement minuscules que des centaines peuvent se poser sur la tête d'une épingle.

PERRON (Joseph-Henri) — A Ste-Foy, le 10 février 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé Joseph-Henri Perron, ex-cordonnier, époux de Fernande Aubert, père de Charles, Fernand, Jean-Marc, frère de Joseph-Edmond, Félix, Thérèse (Mme Eddy Verville), Il demeurait au 127, 58e Rue Est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9.40 heures pour l'église de St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière St-Patrick.

POIRIER (Albertine) — A Québec, le 8 février 1969, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Albertine St-Hilaire, épouse de feu monsieur Charles Poirier, mère de Roger, Jeanne-d'Arc (Mme Marius Goulet), Roland, Jean-Paul, Rita (Mme T. Migneault), Lucien, Marcel; soeur de Cécile (Mme Lucien Dubé), Marie (Mme Zéphir Caron). Elle demeurait à 878, Boul. Charest Est, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue à 2h.45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

POULIN (J.-Alphonse) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 8 février 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-Alphonse Poulin, époux de Claudias Houde, père de Roger, Patrice, Charlotte (Mme Fernand Desharnais), Lorraine (Mme Maurice Vigneault), Regis, Richard et Romain; frère de Antoinette (Mme Barthélémy Aubin). Il demeurait à Dosquet Cté Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures p.m. Départ de la salle paroissiale sous la direction de Eugène Beaudoin & Fils, de St-Agapit Co. Lotbinière à 2h.45 pour l'église de Dosquet et de là au cimetière paroissial.

ROBITAILLE (Annette) — A Québec, le 11 février 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Annette Robitaille, fille de feu Louis-Cyprien Robitaille et de feu Emilia Boisseau, soeur de Adrien, Gemma (Mme Joseph Patry), Marie-Marthe (Mme Antonio Moisan), Anita (Mme Roland Girard), Roland. Elle demeurait au 65 Ouest Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Est St-Joseph, à 8.50 heures pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

THEBERGE (Rose-Delima) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 10 février 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Rose-Delima Thibault, épouse de feu Napoléon Théberge ex-hotellier. Elle demeurait à Cap St-Ignace. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures, Départ du salon funéraire Edouard De la Durantaye & Fils Cap St-Ignace à 9h45 pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial.

TURGEON (France) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 février 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé France Turgeon époux de Eugénie Royer, père de Alexandre, Yvonne (Mme Alphonse Talbot), Rosa (Mme Clément Chouinard), Léopold, Joseph, Louis, Lucienne (Mme Ulric Lemieux). Il demeurait à St-Gervais de Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire A. Lacasse Enr. St-Gervais à 9h45 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial.

VEZINA (Stephan) — A Québec, le 10 février 1969, à l'âge de 6 mois, est décédé Stephan Vézina, fils de Gilles Vézina et de Danielle Savard. Il demeurait au 600 de la Sapinière-Dorion, appt 6. La cérémonie des Anges aura lieu mercredi, à 3 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 2.45 heures pour l'église de St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

WELSH (Fernand) — A l'hôpital St-Sacrement, le 10 février 1969, à l'âge de 50 ans, est décédé Fernand Welsh, époux de Juliette Langlois, père de Réjeanne (Mme Yvon Perreault) et Olivette, frère de Rosée (Mme Eugène Marcotte), Rachelle (Mme Paul Godin). Il demeurait à Ste-Christine. Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Roland-G. Cantin, 101 rue St-Joseph, St-Raymond, à 3.30 heures pour l'église de Ste-Christine et de là au cimetière paroissial.

Services anniversaires

GERMAIN — Vendredi le 14 février 1969, à 5.15 hres p. m., en l'église de St-Dominique, sera chantée une messe anniversaire, pour le repos de l'âme de Mme Pierre Germain (Laura Brousseau).

VACHON — Samedi le 15 février à 9 heures en l'église de Notre-Dame du Chemin, sera chanté le service anniversaire de Mademoiselle Gabrielle Vachon.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciement

EMOND — Mme Désiré Emond, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Désiré Emond soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Par respect pour le décès de
Monsieur J.-H. Perron
père de Monsieur Charles Perron
propriétaire de
CHARLES PERRON ISOLATION ENR.
274, Chanoine-Côté, Ville Vanier,
le bureau sera fermé jeudi, jour des funérailles



Nouveau! Élégant!

Le Contempra ajoute au charme, à l'élégance et au modernisme de votre foyer. Neuf riches couleurs convenant à votre goût, à votre personnalité. Tout cela, pour un rien de supplément.

le téléphone **contempra***

*Marque déposée de la Cie Northern Electric, Ltée



Les accès à Berlin relèvent de notre seule autorité

déclarent les gouvernements américain, français et britannique

BERLIN (d'après UPI, Reuter, AFP, PA) — L'Allemagne de l'Est n'a aucun droit sur les voies de communication entre Berlin et l'Allemagne occidentale. Les accès à Berlin relèvent de la seule autorité des puissances qui ont occupé le territoire du Reich en 1945. Il en résulte que les mesures décidées à Berlin-Est pour interdire l'utilisation des voies ferrées et routières aux membres de l'Assemblée fédérale chargée d'élire à Berlin-Ouest le président de la République fédérale allemande sont inacceptables.

Telle est en substance la position prise hier par les gouvernements américain, anglais et français dans un communiqué commun.

Rappelons que ce texte répond à la promulgation, dimanche par les autorités d'Allemagne de l'Est d'une ordonnance interdisant le "transit" à tous les participants, députés, membres des diètes provinciales, employés etc... de l'Assemblée fédérale convoquée à Berlin-Ouest le 5 mars pour élire un successeur à M. Heinrich Luebke, président sortant de la République fédérale.

Ce n'est pas la première fois que Berlin-Est interdit le passage vers Berlin à des personnalités de l'Allemagne de l'Ouest. Le 10 mars 1968 cette interdiction était édictée contre les membres du parti nationaliste N.P.D. Le 13 avril suivant cette mesure était étendue aux membres du gouvernement de Bonn ainsi qu'à ses hauts fonctionnaires.

A BONN...

A Bonn, le gouvernement fédéral a exprimé sa satisfaction au sujet de la déclaration commune des trois alliés occidentaux (Etats-Unis, France et Grande-Bretagne) à la suite des mesures est-allemandes.

"Cette déclaration est claire, a précisé M. Guenther Diehl, porte-parole du gouvernement, et elle a le mérite d'avoir été faite immédiatement" M. Diehl a ajouté qu'aucun élément nouveau n'est intervenu pouvant inciter le président du Bundestag, seul habilité à le faire, à désigner une autre ville que Berlin-ouest comme siège de l'Assemblée fédérale chargée d'élire le successeur de M. Heinrich Luebke.

A LA MAISON BLANCHE

Malgré les menaces est-allemandes de perturber les élections présidentielles ouest-allemandes dans l'ancienne capitale, le président Nixon se rendra à Berlin-Ouest durant son séjour en Europe à la fin du mois.

C'est ce qu'à déclaré, à Key Biscayne en Floride, (maison de repos de M. Nixon) M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche. Celui-ci a ajouté que le président accorde un "soutien total" à la déclaration faite par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

M. Ziegler a par la suite précisé que l'élection ne constituait pas une initiative nouvelle de la part du gouvernement de Bonn. De semblables élections ont eu lieu en 1954, 1959 et 1964, a-t-il rappelé.

AUX FRONTIERES...

Pendant ce temps, aux frontières, avant même l'entrée en vigueur le 15 février des mesures restrictives décidées par les autorités est-allemandes, le contrôle a été renforcé aux points de passage par route et chemin de fer entre les deux Allemagnes.

Les gardes frontières est-allemands, les "Vopos", et les douaniers, dont les effectifs ont été renforcés, contrôlent minutieusement les papiers de chaque voyageur afin de vérifier si aucun homme politique ne s'est glissé parmi eux. Voitures, camions et wagons sont également fouillés par les gardes frontières à la recherche de bulletins de vote.

Les voyageurs allemands de l'ouest semblent se prêter avec philosophie à ces minutieux examens des "Vopos" qui, après avoir comparé, à l'aide de puissants projecteurs, leur visage aux photos de leurs papiers d'identité, et leur avoir demandé s'ils ne sont pas néonazis", leur souhaitent "bonne route".

Enfin, le maréchal soviétique Yakoubovski, commandant en chef des forces des pays-membres du Pacte de Varsovie, est arrivé hier à Berlin-Est, annonce l'agence est-allemande ADN.

Le maréchal Yakoubovski a été accueilli à sa descente d'avion, notamment par le général M. Hoffman, ministre est-allemand de la défense, et le maréchal P. Kochevoi, commandant en chef des troupes soviétiques en stationnement en Allemagne de l'est. L'agence ADN ne fournit aucune précision ni sur l'objet ni sur la durée de cette visite.

28 à 39 pouces de neige en Nouvelle-Angleterre

La plus terrible tempête depuis 20 ans dans l'est des Etats-Unis a déjà tué 57 personnes

NEW YORK (D'après UPI, AFP, PC, PA) — La pire tempête de neige depuis 20 ans dans l'est des Etats-Unis a tué au moins 57 personnes jusqu'ici, ensevelissant la Nouvelle-Angleterre sous 28 à 39 pouces de neige.

La tempête a complètement désorganisé les activités quotidiennes habituelles: les écoles et les aéroports étaient fermés, les routes et les voies de chemins de fer étaient bloquées, presque tous les commerces et institutions financières n'ont pas ouvert leurs portes.

Quatre mille personnes ont passé hier une deuxième nuit dans l'aéroport international de New York. Il y en avait six mille, la nuit précédente. Leur ravitaillement est assuré par hélicoptères, dans la limite du possible, les bâtiments n'étant accessibles ni aux voitures ni aux camions.

On espère que les trois aéroport newyorkais seront rouverts au cours de la journée. L'un d'eux celui de Newark, était déjà accessible hier soir, avec une piste déblayée. Celui de Kennedy, d'où partent et où arrivent les courriers transatlantiques, sera probablement en service mardi dans la matinée. Enfin, celui de la Guardia fonctionnerait dans l'après-midi.

En ville, la situation s'améliore aujourd'hui, mais les rues sont loin d'être déblayées. La municipalité estime qu'il lui faudra dépenser $350,000 dollars pour enlever la neige. A Boston, l'opération reviendra encore plus cher: $400,000 dollars, pour assurer simplement la circulation dans tous les quartiers de la capitale de la Nouvelle-Angleterre. Cette région semble avoir été plus atteinte que New York. On signale que dans un seul quartier de la ville, 27 personnes ont eu des doigts sectionnés par les aubes de machines automatiques à enlever la neige.

"N'y pensez pas!" a répondu un agent de police de l'Etat de New York quand on lui a demandé si on pouvzit prévoir pour aujourd'hui un certain retour à la normale sur les grandes routes.

Le maire de New York, M. Lindsay, a déclaré hier qu'il serait "très heureux" si la ville de Montréal lui faisait parvenir "une partie de son outillage pour l'enlèvement de la neige". Plus tôt, le maire Jean Drapeau avait offert ses sympathies et des souffleuses à neige à la ville de New York. M. Drapeau expliquait qu'il désirait offrir de l'équipement pour l'enlèvement de la neige à la ville de New York dans un geste d'entraide et d'amitié.

Dans le Massachusetts encore les autorités ont requis l'aide de la Garde Nationale pour enlever des routes les voitures abandonnées. On en compterait 2,500. Au nord de New York, dans la journée de dimanche, un millier de voitures avaient ainsi été abandonnées sur un pont qui traverse l'Hudson. Leur enlèvement a été assuré par les services de la voirie, mais le pont est envore fermé car les routes d'accès demeurent encombrées de neige.

Le trafic ferroviaire est très lent. On signale le cas d'un train auquel il a fallu 29 heures pour aller de New York à Buffalo, un trajet qui demande normalement neuf heures au maximum. Pour les trains de banlieue, il n'y a plus d'horaire. Les lignes de Long Island empruntées normalement par de nombreux banlieusards, pour se rendre à leur travail, sont fermées, le troisième rail, qui transmet l'énergie électrique étant recouvert de neige. Sur les autoroutes de toute la région, la circulation est lente et périlleuse, lorsqu'elle n'est pas tout simplement interdite.

Après l'interview accordée au magazine "Newsweek"

Les déclarations de M. Lévi Eshkol risquent de provoquer une crise ministérielle en Israël

JERUSALEM (D'après AFP, UPI, AP) — Les déclarations faites par M. Levi Eshkol, premier ministre israélien, au cours de l'interview qu'il a accordé à l'hebdomadaire américain "Newsweek", risquent de provoquer une crise ministérielle en Israël.

Le parti "Gahal" a en effet demandé une réunion extraordinaire du conseil des ministres pour décider s'il resterait ou non dans le cabinet.

Cette attitude est motivée par la déclaration de M. Eshkol, selon laquelle il "acceptait de renoncer à une grande partie des territoires occupés par Israël pendant la guerre des Six Jours."

M. Yigal Allon, vice-premier ministre, a cependant demandé que le cabinet repousse cette réunion en raison de l'état de santé de M. Lévi Eshkol, grippé depuis plusieurs jours.

Auparavant, un communiqué publié hier par la présidence du Conseil précisait que: "Le président du Conseil, dans le texte de l'interview qu'il a accordé à "Newsweek", et qui a été approuvé par lui, n'a pas parlé de l'avenir de la Cisjordanie".

Par ailleurs, les députés du groupe parlementaire ultra-nationaliste du "Centre libre" ont déposé une motion de censure contre le gouvernement à la suite de la déclaration du premier ministre M. Lévi Eshkol au magazine "Newsweek".

Le journal "Hayom" (organe du parti nationaliste "Gahal" dirigé par le ministre d'Etat M. Menahem Bégin) critique lui aussi vivement l'interview du premier ministre.

"De quel droit Lévi Eshkol parle-t-il ainsi, alors que le gouvernement n'a pris aucune décision au sujet de l'avenir des territoires occupés", écrit notamment le journal dans son éditorial. "En ce qui nous concerne", ajoute l'éditorialiste, "nous sommes fermement opposés à rendre ne serait-ce qu'un pouce carré des territoires arrosés du sang de nos meilleurs fils."

AU CAIRE...

Au Caire, les autorités égyptiennes n'ont fait jusqu'à maintenant aucun commentaire publique sur l'interview accordée par M. Lévi Eskhol à l'hebdomadaire américain "Newsweek".

Le journal du soir "Massa" publie, sans les commenter, quelques lignes de l'interview, notamment le passage où M. Eskhol dit que Jérusalem, le plateau de Golan et le Jourdain doivent constituer des lignes de sécurité pour Israël. Ces quelques lignes sont publiées dans le corps d'un article de première page consacré à la situation dans les pays occupés.

Toutefois, le porte-parole officiel du gouvernement égyptien, M. Mohamed Hassan El Zayrat, a fait, hier soir à l'AFP, un commentaire en quatre points de l'interview accordée par M. Lévi Eskhol au magazine Newsweek.

Le vice-ministre égyptien de l'orientation nationale a notamment dit:

1) Cette déclaration israélienne est un refus très clair de la résolution du Conseil de sécurité des Nations-Unies du 22 novembre 1967.

2) Cette déclaration est un plan précis d'expansion d'Israël.

3) Cette déclaration vise à tromper l'opinion publique mondiale. Israël veut cacher son plan d'expansion.

4) Israël refuse toute responsabilité à l'égard du million et demi de réfugiés palestiniens. Il rejette clairement toutes les résolutions des Nations-Unies sur les réfugiés palestiniens."

SUR LE TERRAIN...

Hier, un duel d'artillerie, qui a duré deux heures, a opposé les positions israéliennes et jordaniennes au sud de la Mer morte, annonçait-on de source officielle à Amman.

Par ailleurs, les dommages causés hier à l'usine d epotasse de SDOM en Israël par les roquettes tirées par des commandos palestiniens sont très légers, ont déclaré les experts chargés de déterminer l'ampleur des dégâts. Ils ont précisé que seules quelques unes des douze roquettes étaient tombées sur l'usine elle-même et qu'elles n'avaient atteint aucun centre vital.

Les observateurs soulignent que l'usine de potasse de SDOM a une grande importance pour l'économie israélienne car la plus grande partie de sa production est exportée. Ils soulignent aussi que le processus chimique utilisé pour produire des engrais dégage des gaz empoisonnés et que toute l'explosion pourrait donc contaminer les environs.

Selon un ministre nigérian

La Chine communiste aide le Biafra

LAGOS (AFP) — La Chine communiste intervient dans le conflit au Nigéria, en fournissant aux sécessionnistes biafrais de l'argent, des armes et divers équipements, a déclaré hier à Lagos M. Anthony Enahoro, ministre nigérian de l'Information.

Le porte-parole a précisé que cette aide était acheminée "par la Tanzanie et par d'autres pays", mais a déclaré qu'il n'y avait aucune preuve que des mercenaires chinois participent au conflit.

(AFP) — Les troupes biafraises ne sont plus qu'à une vingtaine de milles de Port Harcourt et continuent de progresser en direction de cette ville, a déclaré, aujourd'hui, le coionel Ojukwu, devant l'Assemblée consultative biafraise et le Conseil des Anciens et des Chefs réunis. Il a ajouté que les troupes biafraises avaient repoussé l'ennemi au-delà d'Ebocha, dans le secteur d'Oguta, au nord-ouest de Port Harcourt.

Le colonel Ojukwu a déclaré que les forces biafraises avaient "stabilisé les fronts", aucun des deux camps n'ayant fait de progrès notables récemment, et a réaffirmé que le Biafra ne cesserait jamais de se battre. Le leader biafrais, a dit encore: "Comme pour nous cesser le combat signifie un sort pire que la mort, il ne reste qu'une alternative: ou bien le Nigéria et ses collaborateurs mettent un terme à leur folle ambition de refuser à 14 millions de personnes leurs droits et leurs vies, ou bien nous nous préparons tous les deux à une guerre d'usure.

Le colonel Ojukwu a accusé les Nigérians de bombardements délibérés d'objectifs civils. "Enragé par son récent manque de succès sur le plan militaire, l'ennemi a lancé une campagne de bombardements aériens, sans discrimination contre des objectifs civils, églises, écoles, camps de réfugiés, hôpitaux et tout ce qui n'est pas militaire, a-t-il dit. Il a ajouté que ces raids s'étaient intensifiés depuis trois semaines et qu'un de ces bombardements, près d'Okpuala, avait fait plus de 500 morts et blessés, surtout parmi des femmes faisant leur marché.

Le leader biafrais a longuement accusé la Grande-Bretagne de desseins impérialistes sur le Biafra, imputant d'autre part au gouvernement de M. Harold Wilson la responsabilité de l'échec des dernières tentatives de négociations.

Belgrade: ouverture de pourparlers économiques avec la Chine populaire

BELGRADE (AFP) — La Yougoslavie va ouvrir des pourparlers économiques avec la Chine, après une rupture des contacts directs vieille de dix ans, révèle "Ekonomska Politika".

Ces négociations porteront sur la mise au point des échanges commerciaux entre les deux pays pour l'année 1969. Les échanges actuels s'effectuaient sur la base d'une reconduction automatique des accords existants.

On croit savoir d'après des sources roumaines, que la question d'une "réactivation" des contacts entre Belgrade et Pékin avait été abordée lors de l'entrevue Tito-Ceausescu à Timisoara, en Roumanie, il y a une dizaine de jours.

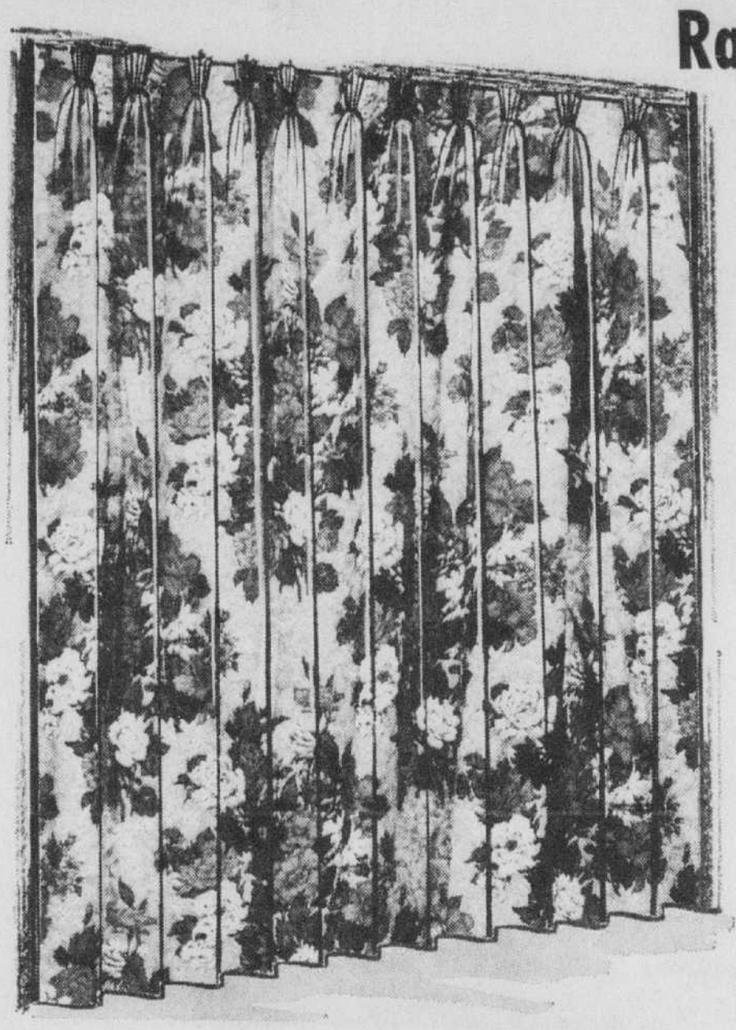
Toutefois, précise le périodique économique yougoslave, le gouvernement chinois n'acceptera la venue à Pékin que d'une délégation officielle du gouvernement yougoslave, sans la participation des représentants des entreprises yougoslaves intéresées.

Les exportations yougoslaves vers la Chine se sont chiffrées en 1968 à un peu plus d'un million de dollars, les importations ne dépassant pas 250,000 dollars.

Depuis l'intervention en Tchécoslovaquie, la Chine a mis une sourdine à ses critiques sur la Yougoslavie et, pour la première fois, la fête nationale albanaise n'a pas été pour Pékin l'occasion d'un "assaut idéologique" contre les Yougoslaves, remarque-t-on de source yougoslave.

Paquet

Rabais inespéré
Luxueuses draperies
prêtes à poser
en viscose
et acétate



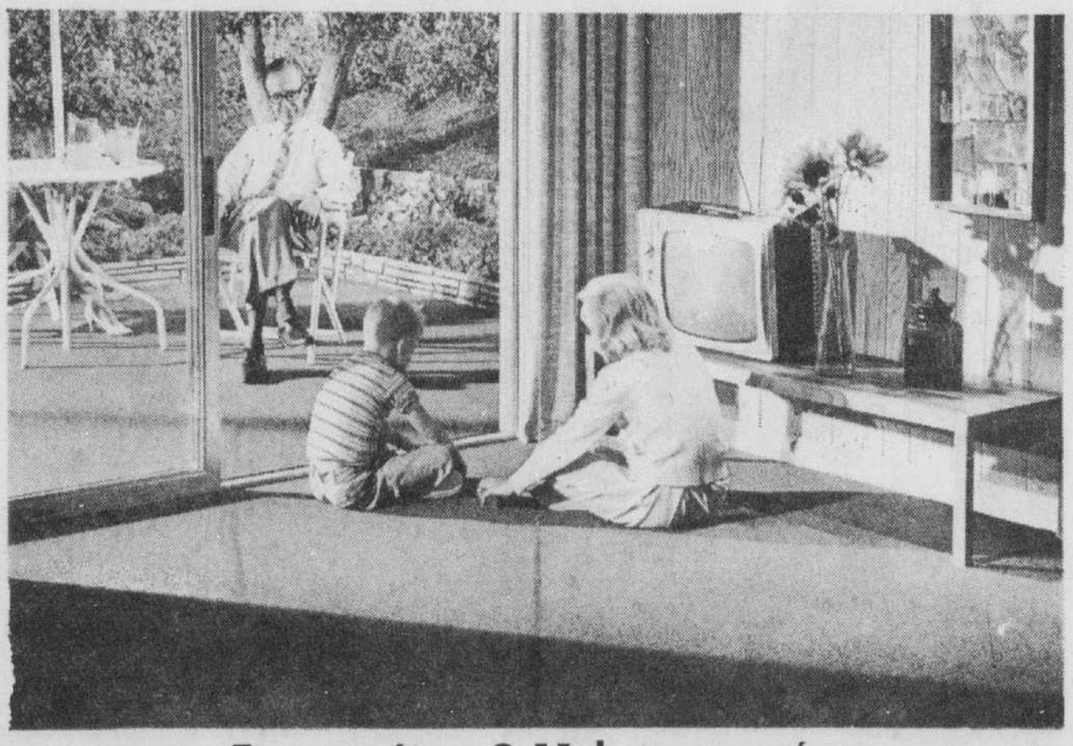
Motifs genre espagnol ou imprimé. Idéales pour le salon, le vivoir, la chambre. Noir/tangerine, noir/jaune, noir/bleu, noir/vert.

2 draperies de 2 laises x 95, couvrant 96". Rég. 39.99 19.77

2 draperies de 3 laises x 95, couvrant 144". Rég. 59.99 29.77

2 draperies de 1 laise x 95, couvrant 48". Rég. 19.99 9.77

Paquet, rideaux, rayon 20, 4e étage.



Economisez 2.11 la v. carrée
Tapis Ozite Town'N Terrace en fibre Vectra
pour l'intérieur et assez durable pour l'extérieur

Ce n'est pas une imitation. C'est le premier tapis extérieur-intérieur qui soit consacré par le temps dans des installations commerciales et résidentielles! Il résiste aux intempéries, se moque de la pluie, du verglas et de la neige. Posez-le sur le patio, la véranda, la terrasse ou le balcon. Choix de bleu, saphir, vert avocado, bleu royal, vert, gris, bronze, or, marron, bleu pâle, rose, orange, chamois. Largeur 12'.

Rég. 7.99 la v.c. seulement 5.88

Paquet, tapis, rayon 21, 4e étage.

Heures d'affaires: St-Roch, de 9h. à 5h.30, excepté les jeudi et vendredi fermeture à 9h.30 p.m. — Place Laurier: De 9h.30 à 5h.30, excepté les mardi, jeudi et vendredi fermeture à 9h.30 p.m.

Pendant le Carnaval, «avant» et «après»... il est bon le Gros Gin Marchand!



10 oz (no 166D de la Régie) $2.35
25 oz (no 166E de la Régie) $5.45
40 oz (no 166F de la Régie) $8.30
en vente dans tous les magasins de la R.A.Q.





LES DISTILLERIES MARCHAND, LIMITÉE, BERTHIERVILLE, QUE.